TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9229

42 PAGES

— MARDI 17 SEPTEMBRE 1974

M. Ecevit s'apprête à remettre la démission du gouvernement turc

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LE DINER DE L'ÉLYSÉE

Le « sommet » des Neuf pourrait se tenir avant la fin de l'année

Vers le lancement d'emprunts européens

Les neuf chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la C.E.E., qui, sur l'invitation de M. Giscard d'Estaing, ont dîné ensemble samedi à l'Elysée, se sont tous déclarés satisfaits de leurs entretiens. Ils sont convenus en principe de tenir une nouvelle réunion de caractère « privé » en novembre à moins que le « sommet », qui aura probablement lieu avant la fin de l'année, puisse se tenir dès cette date. Les Neuf n'ont pris samedi aucune décision, mais ils ont discuté des moyens de renforcer les pouvoirs du conseil des ministres de la C.E.E. et de créer un embryon de secrétariat politique (voir page 2 l'article de Maurice Delarue).

A Paris, les neuf ministres des affaires étrangères s'entretiennent lundi de la coopération politique avant de se retrouver au dîner offert par M. Sauvagnargues. Ils participeront mardi, à Bruxelles, à un conseil des ministres de la Communauté.

A Bruxelles encore, les ministres de l'économie et des finances des Neuf tiennent un conseil ce lundi. Il est possible qu'une décision de principe soit prise au sujet du lancement d'une série d'emprunts communautaires sur le marché international des capitaux (voir l'article de Philippe Lemaître page 2).

Après les manifestations des agriculteurs, ce lundi, dans tous les pays de la Communauté et la réunion du Parlement européen sur la crise du monde paysan le même jour, les ministres de l'agriculture des Neuf tiendront un conseil à Bruxelles mardi et mercredi.

LE CLUB

Les Neuf ont donc décidé de fonder un club : on se réunira trois ou quatre fois par an chez l'un ou chez l'autre. Pas besoin de statuts compliqués : il ne s'agit pas d'une association régie par la loi. Les Neuf veulent seulement bavarder entre gens de bonne compagnie, verre et fourchette en main. Mais si l'on reste entre soi le club ne sera pas tout à fait aussi fermé que le souhaitait M. Valéry Giscard d'Estaing. Avec les « plus hauts responsables » des Etats de la Communauté, on invitera le président de la Commission européenne.

Le titulaire actuel du poste, M. Ortoli, connaît les usages et la règle du jeu, et on s'arrangera pour que ses successeurs soient aussi de parfaits « gentlemen ». Sans doute faudra-t-il inviter également les ministres des affaires étrangères. Tradition ou Constitution oblige : aux Pays-Bas, entre autres, le chef du gouvernement ne sort pas sans son ministre.

L'essentiel demeure cependant : tous les trois ou quatre mois, les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté confronteront, en petit comité, leurs espoirs et leurs soucis ; ils penseront tout haut, avec pour seule intention de mieux comprendre et se faire mieux comprendre.

L'idée n'est pas nouvelle. Elle était à la base du projet, à vrai dire beaucoup plus ambitieux, du général de Gaulle, baptisé « plan Fouchet », qui échoua il y a douze ans, ou de l'initiative, prise l'automne dernier par Georges Pompidou, et qui conduisit au « sommet » de Copenhague. Mais cette formule n'avait été acceptée par les pays du Benelux qu'avec beaucoup de réticence, et, finalement, M. Brandt, qui en était pourtant partisan, renonça à convoquer le « sommet » du premier semestre 1974.

Peut-on dire aujourd'hui que les Neuf accordent volontiers à M. Giscard d'Estaing ce qu'ils refusaient à ses prédécesseurs — et même beaucoup plus si le « club » tient trois ou quatre réunions par an ? Dans une certaine mesure, oui, mais dans une certaine mesure seulement. Les réunions du club des Neuf seront « privées », adjectif toujours ambigu quand on a affaire à des personnalités très officielles, mais qui signifie en l'occurrence qu'elles ne donneront lieu à aucune conclusion. Les décisions seront réservées soit à des « sommets » officiels, en grand apparat, dûment préparés et relativement rares ; soit aux institutions de la Communauté dans lesquelles les « petits » voient une meilleure protection contre la coalition des « plus grands ».

Ce qui a tout de même changé et qui peut donner à M. Giscard d'Estaing l'espoir de réussir là où ses prédécesseurs ont échoué, c'est l'ambiance des relations entre Européens. A Copenhague, l'an dernier, elle était détestable, Georges Pompidou, comme avant lui le général de Gaulle, donnant à ses partenaires l'impression de leur forcer la main.

Ce qui a changé plus encore, c'est l'ambiance atlantique. L'hiver dernier, les relations euro-américaines et en particulier franco-américaines étaient au plus bas. M. Brandt ne cacha pas, lorsqu'il renonça à convoquer un « sommet », qu'il cédait à l'injonction de M. Nixon aux Européens de cesser de se liguer contre les Etats-Unis. Aujourd'hui, personne ne soupçonne M. Giscard d'Estaing de nourrir de noirs desseins contre Washington ; de son côté, depuis la crise du Watergate, la diplomatie américaine s'est faite beaucoup plus discrète et la tutelle de M. Kissinger sur l'Europe moins exigeante.

Une seule ombre au tableau : la persistance de l'hypothèque anglaise. La Grande-Bretagne va-t-elle choisir le moment où l'Europe est en passe de devenir un club pour bouder dans son coin ou même donner sa démission ? Ce serait de la part de la « mère des clubs » un paradoxe.

La fin des grands desseins

Tous les chefs de gouvernements invités par M. Giscard d'Estaing samedi au dîner de l'Elysée en sont repartis très satisfaits. Ce n'est pas que des décisions de grande portée aient été prises, puisque le contraire est de notoriété publique. A-t-on du moins défini les lignes directrices d'une « relance » européenne ? Que non. Mais tout se passe comme si l'on avait abordé une troisième phase de l'histoire de la Communauté européenne, pour reprendre l'expression de M. Valéry Giscard d'Estaing, comme si, après les désillusions accumulées depuis quelques années, on était heureux de se retrouver avec quelques suggestions, fussent-elles assez vagues.

La première phase, qui a duré *grosso modo* jusqu'en 1968, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de l'union douanière, a consisté à appliquer assez fidèlement le traité de Rome en y ajoutant la construction agricole. Cette tâche a été menée alors qu'il existait dans le monde occidental un ordre monétaire et économique dans lequel le Marché commun a pu se couler en donnant l'illusion que c'est lui qui imprimait le mouvement. La deuxième phase, celle des vœux et des incantations, a culminé avec le « sommet » de Paris d'octobre 1972. Les Neuf avaient alors décidé rien moins que de créer une union européenne au cours de cette décennie et d'instituer entre eux, d'ici à 1980, une véritable union économique et monétaire dotée, selon l'expression alors employée, d'un « centre de décision unique » et d'une monnaie commune.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 2.)

DEMAIN

Une page « L'Événement » : LE MÉCANISME DES PRIX DANS L'EUROPE VERTE

Avec la rentrée scolaire, « le Monde » reprend dans son numéro du 18 septembre la publication de sa page hebdomadaire « L'événement ».

Cette page veut offrir aux lecteurs — en particulier aux élèves, aux étudiants et aux enseignants — une documentation de base permettant de mieux comprendre et traiter un événement ou un problème d'actualité.

La première page « L'événement » de l'année scolaire 1974-1975 expose « le mécanisme des prix dans l'Europe verte ».

TANDIS QUE S'ÉTERNISE LA NÉGOCIATION

Le commando japonais de La Haye a libéré deux de ses onze otages

Les divergences s'atténueraient entre la France et les Pays-Bas

Les négociations se poursuivaient, lundi 16 septembre en fin de matinée, entre le gouvernement néerlandais et le commando japonais, qui depuis vendredi détient des otages à l'ambassade de France à La Haye. Ces otages étaient au nombre de onze et non de neuf comme on l'avait cru tout d'abord, mais deux jeunes femmes ont été libérées lundi à l'aube.

Les divergences qui étaient apparues entre Paris et La Haye sur la tactique à adopter paraissent s'atténuer. Cependant, le gouvernement français ne veut échanger Furaya (le prisonnier japonais dont les membres du commando exigent la libération) que contre la totalité des otages. Les Hollandais souhaiteraient une attitude plus souple. En fin de matinée, on apprenait que le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Max Van Der Stoel, avait renoncé à participer à la réunion des ministres des Neuf à Paris. D'autre part, la France a accepté d'envoyer un Boeing-707 à l'aéroport de Schiphol, comme l'exigeait le commando, mais a refusé que l'équipage français reste à bord. Le gouvernement néerlandais a demandé à la compagnie de charters Transavia de mettre un équipage à sa disposition. Lundi en début d'après-midi, les pilotes néerlandais qui s'étaient portés volontaires continuaient d'exiger que le commando abandonne ses armes avant de monter à bord.

A Paris, M. Jean Sauvagnargues, à l'issue d'un entretien avec le président Giscard d'Estaing et le premier ministre, M. Jacques Chirac, a déclaré que maintenant l'affaire de La Haye était engagée dans une voie très positive.

De notre correspondant

Amsterdam. — Dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 septembre, les deux seules femmes qui se trouvaient parmi les onze otages détenus par les trois Japonais à l'ambassade de France, à La Haye, ont été libérées. Il s'agit d'une standardiste et d'une secrétaire, Mlles Bernardine Geerling et Joyce Fleur ; elles ont toutes deux vingt-deux ans et ont déclaré que les neuf otages restant aux mains du commando de l'Armée rouge révolutionnaire n'étaient pas blessés. Les deux jeunes femmes libérées ont affirmé que les Japonais ne se conduisaient pas « de façon agressive ».

PHILIP FRERIKS.

(Lire la suite page 3.)

Au Chili

UN RENDEZ-VOUS AVEC LA RÉSISTANCE

(Lire page [illegible] l'article de notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC.)

A L'APPROCHE DE LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

Un nouveau paysage électoral ?

Les élections législatives partielles qui se dérouleront le 29 septembre et éventuellement le 6 octobre dans six circonscriptions de la métropole donneront un regard d'actualité aux problèmes et aux appartenements qui avaient passionné le pays tout au long de la campagne présidentielle.

Il est vrai que les différences sont nombreuses entre une élection présidentielle et des élections législatives. C'est ce que montre l'étude d'Alain Richard, dont nous commençons la publication.

I. — Présidentielle et législatives

Par ALAIN RICHARD (*)

Chaque élection générale, dont le résultat brut exprime un choix aux effets immédiats, révèle en outre à l'observation des changements plus ou moins profonds dans la structure des électorats, dans la répartition spatiale et sociale des influences politiques. L'ampleur de ces changements n'est pas toujours proportionnée à l'importance historique de l'issue du scrutin. Mais l'élection présidentielle de mai dernier, que nombre d'observateurs présentent comme l'avènement d'un régime nettement différent du précédent, et que le président élu a lui-même définie comme l'ouverture d'une « ère politique nouvelle », a comporté aussi des mouvements non négligeables dans la carte électorale française.

Dans ces conditions, les résultats détaillés de l'élection présidentielle, avant de se diriger vers les pieuses archives de la science politique, deviennent une base de référence fort utile pour cerner ce que sera la situation électorale nouvelle. Car pour travailler à la préparation d'une élection future, il faut disposer d'une situation de départ chiffrée circonscription par circonscription, ce que les spécialistes appellent une « matrice de base », dont on étudie ensuite les réactions à diverses hypothèses. Quand les conditions politiques générales ont peu évolué, cette matrice de base peut être constituée simplement par les résultats de la consultation précédente, avec des ajustements pour tenir compte des changements de situations locales. Mais lorsqu'une page a été tournée, que le système de partis se réorganise, que les enjeux de la compétition se déplacent, le cadre d'analyse et de simulation hérité des consultations antérieures doit lui aussi être réexaminé. Tant dans l'équilibre global et local entre les deux blocs qui se partagent l'électorat que dans leur composition interne, la référence aux élections législatives de 1967 et de 1973 ne rend plus compte des situations plausibles dans les mois ou années qui viennent. On peut dès à présent réaliser des sondages d'intentions de vote relativement « fiables », mais on ne sait plus très bien comment (avec des échantillons qui représentent de 2 à 4 électeurs par circonscription !) ils pourraient se traduire dans la composition d'une nouvelle Assemblée.

Une telle estimation a été fournie récemment par la SOFRES, en annexe à un sondage portant sur d'autres questions, dans le *Nouvel Observateur* du 15 juillet 1974. Mais cette évaluation en sièges donne au conditionnel, en quelques lignes, une simple « fourchette » globale pour la gauche et la majorité présidentielle, sans tentative de ventilation interne. Aucune indication n'est donnée sur les bases de références locales ni sur les méthodes et hypothèses utilisées, ce qui autorise quelque perplexité sur la précision de ce travail.

(Lire la suite page 12.)

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

Selon des informations de Beyrouth

Une organisation palestinienne revendiquerait l'attentat de Saint-Germain-des-Prés

« C'est un attentat, c'est sûr », a déclaré M. Jean Paolini, préfet de police de Paris, après l'explosion d'une grenade, dimanche 15 septembre vers 17 h. 15, au drugstore de Saint-Germain-des-Prés à Paris (VIe). Deux personnes ont été tuées, trente-quatre blessées. Parmi les blessés, dix ont pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins, les vingt-quatre autres ont dû être hospitalisés. Quatre sont dans un état grave.

Selon une information en provenance de Beyrouth « de source sûre », selon l'A.F.P., une organisation palestinienne ne serait pas étrangère à l'attentat.

C'est vers 17 h. 15, dimanche 15 septembre, qu'une explosion a ravagé le rayon « tabac » du Drugstore Publicis, 149, boulevard Saint-Germain, à Paris, blessant ou « choquant » trente-six personnes, dont deux allaient succomber dans la soirée.

La déflagration a secoué le quartier dans un rayon de 500 mètres. Des passants ont tout d'abord cru qu'il s'agissait d'une explosion accidentelle dans les sous-sols de la Brasserie Lipp, à quelques mètres de là.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Gaspillage

Que le prix du timbre-poste augmente d'un coup de 60 % n'a rien de surprenant. L'inflation connaît d'autres escalades. Mais que l'administration des P. et T., qui avait pourtant — et pour cause — prévu les nouveaux tarifs, n'ait pas immédiatement mis en place les timbres correspondant aux nouvelles valeurs, c'est tout à fait inadmissible.

Voilà qui fera deux timbres à lécher — voire trois — au lieu d'un. Quel gaspillage de salive, dans un pays comme la France ! La salive, bien sûr, coûte moins cher que la parole, mais elle n'est pas moins précieuse. N'oublions pas que c'est elle qui résout la plupart de nos problèmes.

Imaginons un instant tous les hommes d'Etat, tous les politiciens, tous les leaders, le gosier sec et incapables de prononcer un discours, de faire une déclaration, de donner une interview, voire de prononcer de ces petites phrases qui sont le sel de la politique : on en serait réduit à les juger aux actes.

ROBERT ESCARPIT.

EN ATTENDANT LES NOMINATIONS

L'ex-O.R.T.F. ou "la Cerisaie"

On est là, on attend, on suppute, on chuchote. Qui seront les nouveaux patrons de nos trois sociétés de télévision ? Franchement, le suspense a assez duré. Dans les couloirs d'une maison fantôme, c'est « la Cerisaie » de Tchekhov, des bruits courent, lourds, malsains. On parle de revenants, on prononce des noms liés à la période la plus sombre de l'O.R.T.F. d'avant 1968. On parle sur des départs probables et d'improbables retours, sur des mutations sans surprise. Et la rumeur à peine levée fait tourbillonner une poussière d'espoirs, d'appétits, d'intérêts. C'est la valse des clients, des amis, des je-vous-l'avais-bien-dit. Les équipes se font et se défont. Sur le papier. On sait tout et on ne sait rien.

Et que fait-on ? On fait comme si. Comme si rien ne devait changer à partir du 6 janvier. Qu'est-ce qui va changer d'ailleurs, pour nous autres spectateurs ? Qu'est-ce qui peut changer ? Et d'abord pourquoi le 6 janvier, et pas le 1er ou le 5 ? Parce que les nouvelles directions devront attendre le lendemain de la période des fêtes pour assumer seules la responsabilité des programmes. Seules, façon de parler. Comme toujours en cas de « changement de propriétaire », il faut un bon bout de temps avant de pouvoir marquer de sa griffe la nature et la qualité des émissions, avant de liquider un passif, le fameux passif, prétexte à toutes les indulgences, dont se plaignent les héritiers immanquablement marris de situations immanquablement pourries.

CLAUDE SARRAUTE.

(Lire la suite page 17.)

EUROPE

APRÈS LA RÉUNION DE SAMEDI

Un autre « dîner privé » des Neuf aurait lieu à l'Élysée en novembre

Les neuf ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne — qui discutent ce lundi 16 septembre, avenue Kléber, à Paris, des problèmes internationaux dans le cadre de la coopération politique, — reprennent au cours d'un dîner au Quai d'Orsay, l'examen de la « relance européenne ». Ils essaieront de préciser les intentions manifestées au cours du dîner de l'Elysée et de préparer des décisions.

En se quittant, samedi, les chefs d'Etat et de gouvernement ont envisagé de se retrouver pour un nouveau dîner privé en novembre, auquel seraient vraisemblablement conviés les ministres des affaires étrangères. Ce dîner serait suivi, en décembre, d'un « sommet officiel » à Paris, la France assumant toujours à cette époque la présidence de la Communauté. Au cours de cette conférence serait arrêté définitivement le nouveau programme européen. Cependant, si les progrès sont assez rapides, ce « sommet officiel » pourrait avoir lieu en novembre, à la place du dîner privé. En fait, les deux réunions prévues — dîner privé et « sommet » officiel — dépendent des élections britanniques d'octobre et du gouvernement qui en sortira.

Tous les participants au dîner de samedi ont exprimé la plus grande satisfaction. M. Wilson — qui s'est présenté en « bon européen » — l'a jugé *« intéressant et stimulant »*. M. Den Uyl (Pays-Bas) en attend *« des effets positifs »*. Pour M. Tindemans (Belgique), *« ce fut une excellente soirée et une réussite qui aura des conséquences »*. Pour M. Thorn (Luxembourg), *« les initiatives intelligentes de M. Giscard d'Estaing méritent d'être suivies »*. *« En six heures d'entretien*, dit M. Hartling (Danemark), *nous avons échangé davantage d'informations qu'en trois jours à Copenhague, en décembre dernier. »* Pour M. Schmidt (Allemagne fédérale), ce dîner a marqué *« la fin des cérémonies »*. Du côté français, la plus grande discrétion a été observée, sans doute par tactique. Les invités de M. Giscard d'Estaing n'ont pas caché qu'ils avaient apprécié sa façon de conduire la discussion. *« Il donnait l'impression* — a dit l'un d'eux — *qu'il était surtout là pour nous aider. »*

En dehors des problèmes économiques, dont Paul Fabra parle d'autre part, le bilan politique du dîner des Neuf peut être établi ainsi :

1) *Les chefs d'Etat et de gouvernement ont l'intention de tenir fréquemment des réunions « privées » du même type que celle de samedi. « Trois ou quatre fois par an »*, a dit le premier ministre danois. Ces réunions fréquentes des *« plus hauts responsables de la Communauté »* ont toujours été recherchées par le gouvernement français, qui s'était jusqu'ici heurté à une grande résistance de ses partenaires.

On souligne fortement, du côté néerlandais notamment, que ces réunions seront *« privées, non formelles »* et qu'on se contentera d'y échanger des idées, sans prendre de décision. D'autre part, les chefs d'Etat et de gouvernement ne seront pas seuls, comme M. Giscard d'Estaing, après M. Pompidou, l'avait souhaité. Le président de la Commission européenne (actuellement M. Ortoli) sera invité à ces « divers débats », comme il a été invité à celui de samedi. D'autre part, il est probable que, dans l'avenir, les ministres des affaires étrangères y seront aussi conviés, leur absence soulevant des problèmes constitutionnels sérieux, notamment aux Pays-Bas et au Danemark. D'ailleurs, l'hiver dernier, le président Pompidou avait, lui aussi, cédé sur ces deux points avant le « sommet » de Copenhague.

C.E.E. OU C.E. ?

« Dîner offert en l'honneur de MM. les chefs de gouvernement des Etats membres de la Communauté européenne par M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République. » *Telle était la formule qui figurait en tête du menu du dîner des Neuf, samedi soir. En escamotant le mot* « économique », *alors que seule la* « Communauté économique européenne » *a une existence officielle, M. Giscard d'Estaing a voulu montrer que, dans son esprit, la Communauté est maintenant engagée dans la voie de l'union politique.*

Eviter l'abus du veto

2) *Les Neuf ont longuement discuté des moyens de renforcer le pouvoir de décision au sein du conseil des ministres*, dont les « sommets privés » des Neuf devraient améliorer d'une façon appréciable le fonctionnement. Plusieurs chefs de gouvernement ont néanmoins insisté pour que le renforcement du conseil n'empiète pas sur les prérogatives de la Commission.

Les Neuf ont « philosophé » sur les moyens d'éviter l'abus du veto. Il suffirait — ont fait remarquer plusieurs participants — de préciser *« l'arrangement de Luxembourg »* de 1966 réservant expressément le veto aux questions mettant en jeu des *« intérêts très importants »*. D'autres auraient fait valoir que l'on devrait pouvoir jouer de l'abstention. M. Giscard d'Estaing se serait montré ouvert aux diverses solutions possibles. Mais M. Wilson fut, comme on pouvait s'y attendre, plus réservé.

3) *La plupart des partenaires de la France veulent renforcer le rôle du Parlement européen.* Paris s'y est toujours opposé, au nom de l'équilibre des pouvoirs. M. Giscard d'Estaing a, semble-t-il, une position qui, sur le fond, n'est pas très différente mais qui s'exprime d'une façon beaucoup plus positive : si nous réussissons à renforcer le pouvoir de décision des institutions de la Communauté — aurait-il dit en substance, — le renforcement du Parlement se justifiera.

Selon des sources belges, l'élection du Parlement au suffrage universel direct a été évoquée d'une façon relativement précise. Des dates auraient été mentionnées. Cette question devrait être reprise au prochain « dîner privé ».

4) *Il est envisagé de créer un secrétariat politique européen.* Il s'agit d'un vieux projet lancé en 1970 par le chancelier Brandt. Georges Pompidou avait immédiatement demandé que ce secrétariat siège à Paris, ce qui avait bloqué toute l'affaire. La solution serait maintenant trouvée dans un *« secrétariat itinérant »*, siégeant dans le pays qui assume semestriellement la présidence du conseil des ministres. Du côté néerlandais cependant, on fait remarquer qu'il faudra bien un « port d'attache » à ce secrétariat itinérant. D'autre part, sa fonction doit être précisée : devra-t-il seulement préparer les réunions de coopération politique intergouvernementale ou coordonner cette coopération politique avec les activités communautaires proprement dites ?

5) *Le chancelier Schmidt a relancé l'idée de nommer dans chaque Etat* un secrétaire d'Etat aux affaires européennes. Il s'agit d'un vieux projet auquel la plupart des ministres des affaires étrangères, craignant de perdre une partie de leurs attributions, s'étaient opposés.

6) *Le chancelier a également proposé la création d'un passeport européen.*

7) *L'« hypothèse anglaise » demeure*, et il ne pouvait en être autrement à la veille d'un scrutin outre-Manche. M. Schmidt et les premiers ministres du Benelux (M. Tindemans, entre autres), sans doute parce qu'ils ont toujours été de fervents partisans de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté, ont mis M. Wilson devant ses responsabilités avec quelque brusquerie. *« Décidez-vous à partir ou à rester*, ont-ils dit en substance. *Mais nous irons de l'avant. »*

M. Wilson a rappelé que c'est son gouvernement qui, en 1967, déposa l'acte de candidature britannique. Il rappela ses craintes que la Communauté n'impose à son pays des charges financières trop lourdes et ses objections à la politique agricole. Mais il jugea que le cadre du dîner n'était pas adéquat pour discuter de la *« renégociation »*. Il souhaita que l'administration de la Communauté donne d'elle-même au public britannique une image moins lourde et ne s'engage pas dans des discussions sur la *« qualité de la bière ou les rétroviseurs des tracteurs »*.

En même temps, il se défendit fermement de vouloir pratiquer *« la politique de la chaise vide »* ou de faire cavalier seul contre les Huit, ce qui contrastait avec les intentions manifestées lors de ses premières apparitions à Bruxelles, par son ministre des affaires étrangères, M. Callaghan. Enfin, il déclara que le style de ces *« dîners privés »* lui paraissait très approprié, qu'il espérait bien qu'il y en aurait d'autres et qu'il souhaitait la réunion d'un vrai « sommet » à Paris pendant la présidence française. Toutes assurances dont ses partenaires ne demandaient qu'à prendre acte.

MAURICE DELARUE.

LA FIN DES GRANDS

(Suite de la première page.)

Ces objectifs, fixés par M. Pompidou et ses collègues, n'étaient ambitieux, fixés par M. Pompidou et ses collègues, n'étaient pas, il faut le dire, accompagnés de l'analyse pourtant indispensable des conditions à réunir pour les atteindre.

On sait ce qu'il est advenu des premières tentatives pour essayer de se rapprocher du but fixé. A peine les gouvernements avaient-ils décidé de lier leurs monnaies respectives par des parités fixes (admettant des marges de variations assez amples) au sein du « serpent » que la Grande-Bretagne d'abord, puis l'Italie et enfin la France décidaient de faire cavalier seul en laissant flotter librement leurs devises sur le marché. On avait bien pris des engagements mais force est de reconnaître qu'on se refusait à la discipline qu'ils impliquaient. Aussi comprend-on que M. Tindemans (Belgique) ait déclaré : *« Pour la nouvelle conférence « au sommet », les Neuf doivent éviter deux écueils : le premier est de se fixer à nouveau des objectifs trop ambitieux qu'il est impossible de tenir, comme on l'a fait à Paris en 1972, et le second de préparer insuffisamment la rencontre comme ce fut le cas pour le « sommet » de Copenhague, en décembre 1973. »*

La troisième phase, on ne sait pas encore ce qu'elle sera, mais il n'est peut-être pas artificiel de la faire commencer avec le dîner de samedi soir à l'Elysée. Depuis plusieurs années, ce qu'on appelle à Bruxelles l'« acquis communautaire » est lui-même menacé. La décomposition a commencé avec la fluctuation des monnaies, mais elle a continué avec les premières mesures restrictives sur les importations prises par l'Italie et le Danemar et encore plus avec les décisions unilatérales de la France et de la Belgique, pour venir au secours de leurs agriculteurs.

L'inquiétude

La menace du chômage et l'inflation galopante ont pesé sur les conversations de samedi soir, au cours desquelles il a été convenu qu'à l'occasion d'une éventuelle nouvelle conférence au sommet on se bornerait à faire des propositions *« concrètes et de portée limitée »*. Qu'elles soient de portée limitée, il suffit d'examiner les projets avancés ici ou là, et *notamment* à Paris, pour *s'en* convaincre. Concrètes, cela reste encore à prouver.

Pendant les quatre heures de la rencontre de l'Elysée, la plupart des sujets actuellement débattus ont été abordés, mais il semble bien que c'est sur les domaines suivants que portera, dans les semaines et les mois à venir, l'essentiel des discussions destinées à préparer l'éventuelle conférence plénière des neuf Etats.

● POLITIQUE ENERGETIQUE. — Rien ne semble indiquer que la France ait décidé de se rallier au groupe des Douze (les huit pays du Marché commun, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et la Norvège), dont les travaux ont surtout consisté à prévoir un plan d'urgence de répartition des ressources disponibles pour le cas où éclaterait une nouvelle crise. *Cependant, il a été question entre* les Neuf d'une attitude commune face aux Etats producteurs. Pour le reste, il s'agirait surtout de préparer une stratégie à long terme portant notamment sur la recherche, la diversification des ressources, la conservation des sources d'énergie existantes (mines de charbon), la définition d'un programme nucléaire, etc.

● POLITIQUE MONETAIRE. — *Les Neuf semblent avoir rapidement* fait allusion au lancement d'un emprunt communautaire sur le marché international (voir l'article de Ph. Lemaître).

Il a été également question de projets visant à associer, d'une façon ou d'une autre, les pays dont la monnaie flotte vis-à-vis de toutes devises (livre sterling, lire italienne, franc français) au « serpent » européen.

M. Fourcade devait, ce lundi, exposer à Bruxelles, devant les autres ministres des finances des pays de la Communauté, les idées de la France sur ce sujet. Le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne pèchent pas par un excès de précision.

DANS SON RAPPORT ANNUEL

Le Fonds monétaire souligne les dangers d'un endettement excessif

Le Fonds monétaire a rendu public, ce lundi, son rapport annuel consacré à l'exercice 1973-1974. Au milieu de l'année en cours, l'économie mondiale était aux prises avec une inflation généralisée, une décélération de la croissance et un déséquilibre massif des paiements internationaux, constatent les auteurs de ce document. Selon eux, les problèmes qui se posent actuellement sont « les plus complexes et les plus sérieux » que les gouvernements aient eu à résoudre depuis la fin de la dernière guerre. Le F.M.I. met en garde ces derniers contre des politiques trop nationalistes.

Au cours du premier semestre de 1974, la production dans les pays industriels a subi globalement un léger déclin, ce qui est tout à fait inhabituel. Bien qu'on s'attende maintenant à une reprise, la poursuite de la politique inflationniste centrée sur des restrictions monétaires implique nécessairement certains risques.

Le rapport indique que, bien que tous les pays doivent participer à la lutte contre l'inflation, la principale responsabilité dans ce domaine incombe aux pays industriels.

D'une façon générale, les Etats devront s'accommoder dans les *années à venir d'une expansion moins* forte et probablement aussi s'habituer à un taux de chômage plus important que celui qui était jusqu'à maintenant admis. Le rapport insiste aussi sur la nécessité de mieux contrôler les dépenses budgétaires afin de combattre l'inflation. Il estime qu'il serait nécessaire de rechercher à nouveau le moyen de mettre en application une politique des revenus.

En ce qui concerne les balances des paiements, le rapport note que la balance courante des Etats-Unis s'est fortement redressée, passant d'un déficit de 7 milliards de dollars en 1972 à un excédent de 3 milliards *et demi en 1974, alors que le surplus* courant du Japon, qui se montait à 7 milliards de dollars en 1972, a disparu en 1973. De même, les balances courantes de la Grande-Bretagne et de l'Italie sont l'une et l'autre passées d'une situation excédentaire à une situation déficitaire, l'écart étant pour chacun de ces pays de 3 milliards à 3 milliards et demi de dollars.

L'autre principal changement a été une augmentation de 4 milliards de dollars de l'excédent du compte courant de l'Allemagne fédérale, dont les surplus se sont montés à environ *7 milliards de dollars. En 1974, ajoute* le rapport, des changements encore plus brutaux vont intervenir. Ils sont dus, notamment, au surplus que vont enregistrer les paiements courants des grands pays producteurs de pétrole. Globalement, leurs excédents avoisineront sans doute 65 milliards de dollars, soit une augmentation de 60 milliards par rapport à 1973.

Selon les experts du Fonds, les marchés internationaux des capitaux ont fonctionné raisonnablement jusqu'à maintenant pour le « recyclage » des fonds encaissés par les pays producteurs de pétrole vers les *pays déficitaires. Cependant, des solutions* alternatives seraient sans doute utiles, telles, par exemple, les nouvelles facilités de crédits ouvertes par le Fonds monétaire.

Le rapport note cependant qu'il y a un certain danger à recourir trop massivement à l'emprunt pour financer le déficit de la balance des paiements. Une telle politique permet, en effet, aux pays qui la pratiquent, *de maintenir un taux de change relativement* élevé et, en conséquence, d'augmenter leurs possibilités d'achat à l'extérieur. Cela a également pour effet d'augmenter les pressions sur les ressources des autres pays. La grande affaire, maintenant, est de combiner la part de l'emprunt et la part de l'ajustement, pour résoudre les problèmes posés par le déséquilibre de la balance des paiements.

On pensait, note le Fonds, que le flottement des principales devises sur le marché réduirait les besoins en réserves internationales de changes, mais cette opinion n'est pas nécessairement fondée, et cela notamment parce que, en général, les banques centrales continuent à intervenir sur les marchés. Le rapport note que, bien qu'on ait mis fin au mois de novembre 1973 à l'accord selon lequel les banques centrales des Etats-Unis et de six autres pays s'interdisaient de vendre de l'or, les banques centrales ne se sont pas montrées désireuses jusqu'à maintenant de céder leurs *avoirs en métal précieux sur le* marché. Selon le rapport, il est probable que la *« liquidité effective des avoirs en or va sans doute augmenter d'un montant substantiel »*, et cela notamment si les pays usent de leur nouvelle faculté d'utiliser l'or comme un gage pour emprunter.

Faisant allusion à l'opinion courante, selon laquelle on pourrait de nouveau connaître une pénurie de *réserves, le rapport note que cette* éventualité n'est pas certaine, étant donné que l'on peut assister à une nouvelle augmentation des avoirs en devises et aussi à l'augmentation de la liquidité effective de l'or. Aucune de ces deux possibilités, note le rapport, ne serait conforme à l'objectif que s'étaient donné les pays membres du Fonds, d'accroître le rôle des droits de tirage spéciaux et d'en faire le principal instrument de réserve.

Une autre source d'approvisionnement pourrait être justement une nouvelle émission des droits de tirage spéciaux et l'augmentation des autres facilités de crédit données par le Fonds. A cet égard, celui-ci a innové, au cours de l'exercice sous revue en créant d'abord une nouvelle facilité en faveur des pays déficitaires à cause du renchérissement du prix du pétrole, et aussi en prévoyant l'octroi de crédits à plus long terme qu'auparavant.

Le rapport rappelle encore que les Bahamas ont pu devenir membres du Fonds monétaire sans verser le quart de leur souscription en or, comme les statuts le stipulent.

Les tirages sur le Fonds ont atteint, pendant l'exercice sous revue, le total de 1 058 milliards de droits de tirage spéciaux, soit le montant le plus faible depuis dix ans.

Doublement des réserves en quatre ans

En ce qui concerne les réserves internationales de change, elles ont, au cours de l'année 1973, augmenté d'un équivalent de 8,9 milliards de D.T.S. (droits de tirage spéciaux, dont la valeur unitaire est de 5,50 F). Au cours des trois années précédentes, la progression des réserves mondiales avait été de l'ordre de 70 milliards de droits de tirage spéciaux. Leur montant total était, à la fin de 1973, de 153 milliards de D.T.S., soit le double du montant atteint au début de 1970. Pendant le *premier semestre de 1974, la progression* aurait été de 12 milliards de D.T.S.

La progression des réserves en 1973, dont la plus grande partie est due de nouveau à la progression des avoirs en devises, est particulièrement remarquable puisque, au cours de l'année 1973, le dollar a été dévalué de 10 %, amputant d'autant les réserves libellées en cette monnaie. Les avoirs en dollars se montent à la fin de 1973 à 55,4 milliards, et les autres formes de créances libellées en devises étrangères ont encore augmenté en 1973 de 11 milliards de D.T.S. pour atteindre, au total, 47 milliards. La composition de cette masse *est peu connue, mais il semble que* les deux cinquièmes en sont constitués par des avoirs sur le marché des eurodollars.

La C.E.E. pourrait lancer une série d'emprunts assortis de la garantie solidaire de ses membres

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf, réunis ce lundi à Bruxelles, confrontent leurs expériences dans le combat contre l'inflation. Ils vont ensuite délibérer des conditions dans lesquelles pourraient être émis des emprunts communautaires importants *sur le marché international.* Des progrès étaient attendus sur cette question, qui a été abordée de façon positive, semble-t-il, au dîner de l'Elysée. Dans un premier stade, les ministres affirmeraient la capacité d'emprunter de la Communauté et définiraient notamment la façon de gérer la garantie donnée aux souscripteurs. Elle incomberait pour partie à chacun des Etats membres, mais serait donnée solidairement par les Neuf.

Il reviendrait alors à la commission de présenter au conseil des ministres des projets d'émission d'emprunts, en fonction des besoins exigés pour appuyer les efforts de redressement entrepris par les Etats membres le plus gravement touchés par la crise. Le premier emprunt pourrait par exemple être lancé pour venir en aide à l'Italie. Les modalités techniques des émissions — sur quel marché emprunte-t-on ? Qui sera chargé de la gestion ? — pourraient être fixées ainsi avec davantage de souplesse, au coup par coup.

L'accord de principe interviendra-t-il dès cette session ou la décision sera-t-elle laissée au prochain « sommet ».

Au dîner de l'Elysée, M. Schmidt aurait donner un accord de principe, mais demeurant réservé à l'égard d'un projet dont son pays étant le plus riche et le plus solvable assumerait les risques essentiels.

A Bruxelles, on souhaitait très vivement que Bonn se laisse convaincre du grand intérêt politique et économique de l'opération. M. François-Xavier Ortoli, le président de la Commission, l'a répété avec force dans le discours qu'il a prononcé vendredi dernier à Mayence. Cette manifestation de la solidarité, mais aussi de la discipline communautaire — car les pays membres assistés devraient bien sûr donner des gages de leur détermination à restaurer l'équilibre de leur économie — n'apparaît-elle pas, en effet, comme la voie la plus appropriée pour adapter la coopération économique et monétaire aux circonstances de crise ? Elle permettrait notamment d'amorcer des contacts directs avec les détenteurs de capitaux et de jeter peut-être ainsi à un moment particulièrement opportun les bases d'une politique financière autonome de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

Portugal

CRÉATION D'UN NOUVEAU PARTI DE DROITE

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Un nouveau parti de droite va faire son apparition sur la scène politique portugaise, a annoncé le samedi 14 septembre l'hebdomadaire de Lisbonne *Expresso*. Selon l'hebdomadaire, le nouveau parti s'appellerait Alliance des Portugais pour le progrès social, et grouperait tous les partis de droite qui n'appartiennent pas déjà au Front démocratique. L'*Expresso* croit savoir que ce nouveau parti aurait à sa tête le général Venancio Deslandes, ancien chef d'état-major, et comprendrait soixante-dix professeurs d'Université. Selon l'hebdomadaire, *« un des buts du nouveau parti serait de constituer un large front de droite qui pourrait appuyer le général Spinola »*. Ce nouveau parti admettrait d'anciens membres de l'Action nationale populaire, l'ancien parti unique de M. Caetano.

D'autre part, l'*Expresso* indique que des membres de l'ancienne légion portugaise, dissoute après le coup d'Etat du 25 avril, se réorganisaient. Les membres de cette organisation, qui avait été formée pour combattre aux côtés des troupes franquistes pendant la guerre civile espagnole et qui servait de police supplétive, auraient reçu une invitation à « reprendre la lutte ».

DESSEINS

Il s'agirait de créer un système très lâche et, selon un expert, « un cadre duquel on pourrait sortir sans se mettre en contradiction avec les règles fixées, lesquelles seraient elles-mêmes beaucoup plus souples que celles qui avaient été prévues en 1972, lorsqu'on avait décidé de créer le serpent ».

Les banques centrales intéressées interviendraient sur le marché pour limiter les marges de fluctuation, sans doute au pourcentage retenu actuellement dans le *serpent* (2,25 %), mais, en cas de difficulté, elles pourraient facilement se dégager, la sortie du serpent n'étant pas considérée comme une rupture de l'accord.

S'agit-il là d'une première tentative pour revenir à des cours fixes en Europe ? Dans ce cas, le projet mérite une grande attention, mais il faut remarquer que depuis que le franc s'est relativement stabilisé sur le marché, le système de « *fluctuation concertée* » qu'il s'agit d'instituer existe déjà dans les faits, au moins pour la monnaie française (il en est de même pour la lire, renforcée elle aussi par de massifs emprunts à l'extérieur). Ajoutons que les pays, tels la Suisse et l'Autriche, qui, eux, pratiquent ce système depuis longtemps avec une très grande rigueur, ne sont pas invités à ces conversations, et cela parce qu'ils ne font pas partie de la C.E.E. Avec le relâchement des liens existants entre les pays membres de la Communauté, il devient de plus en plus difficile de distinguer dans les faits ceux qui en sont membres de ceux qui ne le sont pas.

Avoir une attitude commune dans les instances internationales

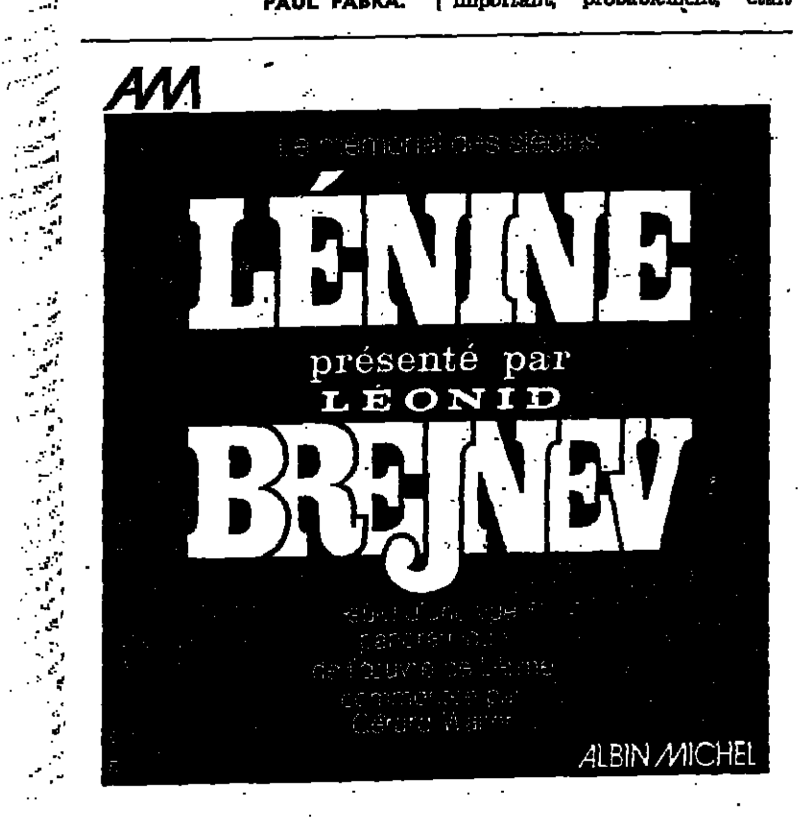
Autres aspect de la politique monétaire : il s'agirait pour les Neuf d'adopter une attitude commune dans les différentes instances internationales (Fonds monétair notamment.

● POLITIQUE AGRICOLE. — M. Helmut Schmidt aurait pour sa part insisté sur la nécessité de refondre les règles du Marché commun qui ne sont plus adaptées aux circonstances actuelles. Plusieurs autres participants, dont les premiers ministres des Pays-Bas et la Belgique ont soulevé des objections à cette suggestion.

● POLITIQUE REGIONALE. — Il s'agirait de débloquer une affaire sur laquelle les Neuf ne sont pas encore parvenu à s'entendre malgré les engagements solennellement pris à Copenhague.

Samedi soir la discussion ne s'est pas vraiment engagée sur ces différents points. « *C'est maintenant que le dialogue va commencer* », a déclaré à la presse M. Tindemans. A l'Elysée, les différents convives se sont bornés à exposer leurs points de vues sur chacun d'eux. C'était du reste là l'objectif que s'est assigné M. Valéry Giscard d'Estaing. Toutes les quetsions restent donc ouvertes mais on peut difficilement s'empêcher de constater que cette première rencontre « privée » des Neuf a été marquée par une renonciation quasi officielle aux « grands desseins » annoncés à son de trompe à l'accasion des précédentes conférencs au « sommet ». En soi l'événement n'a peut-être pas une importance décisive puisque ces grands desseins n'avaient même pas pour eux cette sorte de réalité que confère à un projet une construction intellectuelle rigoureuse. Mais, politiquement, leur abandon est intéressant et c'est du reste peut-être ce qui explique la satisfaction de M. Harold Wilson, peu soucieux de se lier si peu que ce soit par des obligations à long terme dont il n'a du reste jamais caché l'inutilité et qu'il considérait, pour sa part, vides de sens.

PAUL FABRA.



LA PRISE D'OTAGES A L'AMBASSADE DE FRANCE A LA HAYE

Les autorités de Tokyo s'inquiètent de l'audace et de l'habileté des terroristes japonais

Tokyo. — Colère et consternation dans l'opinion, embarras et inquiétude chez les autorités : les *amikazes* du terrorisme nippon à l'extérieur n'ont pas bonne presse dans leurs propre pays, et leur violence semble même leur avoir aliéné les sympathies de la plupart des jeunes.

L'image que le Japon donne de lui-même dans le monde est toujours une des grandes préoccupations de ses habitants. Déjà choqués par le récent attentat à la bombe contre l'immeuble de Mitsubishi à Tokyo, ils réagissent vivement à l'affaire de La Haye. A travers les *correspondances* des grands journaux, les Japonais se sentent maintenant l'objet de méfiance et d'antipathie en Europe. *Mainichi* fustige donc les coupables tout en rappelant que les Japonais n'ont pas le monopole de la violence. néanmoins les activités de l'Armée rouge nippone lui paraissent d'autant plus intolérables, qu'elles portent atteinte à la position internationale du Japon et ébranlent la *confiance* du monde dans ses professions de pacifisme et de non-violence.

Les autorités partagent ces soucis et en laissent paraître un autre, plus sérieux encore, qui est la crainte de répercussions en chaîne. La police s'alarme de voir « l'Armée rouge » faire preuve d'une audace et d'une habileté opérationnelle dont on ne la croyait plus capable.

Une bonne cinquantaine d'extrémistes japonais seraient actuellement lâchés en Europe, entre Paris et le Proche-Orient. La police a les fiches d'une trentaine d'entre eux, dont plusieurs femmes. La plupart se réclament de l'Armée rouge du Japon. Celle-ci fut la plus active et la mieux organisée parmi les groupes de jeunes extrémistes pour entreprendre l'exportation du terrorisme à l'étranger quand, vers 1970, la police et l'hostilité de la population lui ont fait la vie trop difficile au Japon même.

Sur le plan interne, l'Armée rouge est apssée alors par une période de crise pour commencer son redressement à partir du début de 1973. Les départs pour l'Europe se sont faits nombreux de nouveau. Les partants rejoignaient, notamment au Proche-Orient, les « soldats » de l'Armée rouge déjà entraînés dans les camps du Liban et d'ailleurs, pour collaborer avec les organisations palestiniennes.

Cependant des désaccords auraient surgi récemment entre Japonais et Arabes. Les Japonais reprocheraient aux Arabes d'être uniquement préoccupés du Proche-Orient, alors qu'ils voudraient travailler sur un plan beaucoup plus large, celui de la révolution mondiale. Ce refroidissement, à la suite duquel les camps du Proche-Orient seraient fermés maintenant aux Japonais, aurait suscité la décision d'une partie de ces derniers de « monter » à Paris pour y établir un nouveau centre d'activités.

Le « groupe de Paris »

La police française a fait échouer sur ce plan, dit-on, en arrêtant le mystérieux Furuya, alias Suzuki. Agé de vingt-cinq ans et « soldat » de l'Armée rouge, il ne doit en réalité s'appeler ni Suzuki ni Furuya. Il était porteur, rappelle-t-on, d'un document codé qui prévoyait des attentats contre les ambassades et firmes japonaises dans sept villes d'Europe.

On parle donc ici d'un « groupe de Paris » et d'un « complot de Paris », qui aurait heureusement échoué. Mais est-ce bien fini ?

A l'exception de Suzuki-Furuya, dont l'identité demeure un mystère, la police japonaise connaît assez bien plus leurs membres du « groupe de Paris ». Le plus important, probablement, était

De notre correspondant

M. Taketomi Takahashi, trente-neuf ans, qui a été expulsé de France. Ancien professeur-assistant de l'université Rikkyo à Tokyo, il aurait peut-être en Europe occidentale un rôle aussi important que son homologue au Proche-Orient, la fameuse héroïne de l'Armée rouge, chef de guérilleros au Liban, Fusako Shigenobu. Agée de vingt-sept ans, elle est la veuve d'un des auteurs du massacre de Lod en mai 1972.

Un des associés de M. Takahashi, en France avec sa famille depuis l'été 1972, était le professeur Masahiko Tanaka, quarante-quatre ans, à qui ses opinions extrémistes avaient fait quitter l'université catholique Sophia, à Tokyo, où il enseignait. Un troisième intellectuel du groupe est Mme Yoko Hidaka, femme d'un professeur de l'université de Tokyo.

Autour du professeur Takahashi auraient gravité encore plusieurs expulsés, dont deux femmes. L'une d'elles, Mlle Mariko Yamamoto, trente-quatre ans, vendeuse avenue de l'Opéra, devait lui *faire* passer le message codé apporté par Furuya-Suzuki, de la part de Fusako Shigenobu. Un autre meneur qui fit plusieurs séjours à Paris serait Masao Adachi, trente-cinq ans, scénariste. Il s'apprêtait à y revenir grâce au faux passeport apporté par Furuya-Suzuki. Deux de ses collaborateurs étaient déjà sur place, dont le cinéaste Masao Matsuda. Ils ont été expulsés.

Ces divers personnages ont tous travaillé antérieurement pour les Palestiniens. Certains se seraient déjà illustrés dans des exploits terroristes antérieurs, comme Suzuki-Furuya, qui aurait été l'un des assaillants l'hiver dernier à Singapour des réservoirs de pétrole de la Shell. Adachi, de son côté, fut mêlé à l'affaire de l'avion de la Japan Airline en juillet 1973. Au Japon, il était un des propagandistes et des recruteurs pour les organisations palestiniennes qui cherchaient des renforts étrangers pour le terrorisme. Sauf Suzuki-Furuya, les membres du groupe de Paris auraient appartenu aux organisations de direction et de soutien sans être eux-mêmes des « soldats » ou des guérilleros de l'Armée rouge terroriste.

ROBERT GUILLAIN.

Les Hollandais souhaiteraient moins de raideur de la part des Français

A entendre certaines émissions de radio *et* à lire certains journaux, un des aspects particulièrement décevants et regrettables du drame de La Haye serait le désaccord qui opposerait sur cette affaire le gouvernement de Paris et celui de La Haye. Dans l'entourage du premier ministre, M. *Jacques* Chirac, cependant, si l'on ne conteste pas que les deux capitales n'envisagent pas cette solution tout à fait de la même manière, on dénie que cette différence d'appréciation ait provoqué une tension. Néerlandais et Français, poursuit-on à l'hôtel Matignon, continuent à coopérer étroitement.

Il ne semble pas en tout cas qu'il y ait entre eux à ce sujet un différend juridique. Bien qu'en l'affaire le principal otage soit un ambassadeur français et que le commando japonais opère dans une ambassade française jouissant du statut de l'exterritorialité, le gouvernement néerlandais ne conteste nullement que la sécurité de cette ambassade française à La Haye et de ses occupants soit de sa responsabilité.

La divergence entre les deux capitales se situe ailleurs. Les Hollandais ne seraient pas fâchés que les Français prennent toute l'affaire en main et seraient enclins en tout cas à se montrer moins *raides* que ces derniers dans les conditions d'un règlement.

Le communiqué publié dimanche par le premier ministre français précise ces conditions de façon très claire. La France est prête à échanger Yutaka Furuya, qu'elle détient, contre la totalité des otages retenus par les terroristes japonais. Mais « *cet échange doit avoir lieu en territoire néerlandais et sous la garantie du gouvernement des Pays-Bas* ».

Toujours selon le même communiqué, le départ des terroristes japonais est de la compétence des autorités néerlandaises. Et s'il faut pour ce départ un Boeing-707, dont les terroristes japonais semblent connaître le tableau de bord, mais dont la compagnie hollandaise K.L.M. ne détient aucun exemplaire, la France est prête à procurer un appareil de ce genre — ce qu'elle a fait — mais non l'équipage, afin d'éviter que de nouveaux otages français se substituent à ceux qui auront été libérés.

Les Hollandais, pour leur part, sont prêts à fournir cet équipage, mais celui-ci entend que les terroristes s'en aillent sans armes, ce que ces derniers refusent. *Première grande difficulté*, mais elle n'oppose pas Paris et La Haye.

En revanche, les Hollandais admettraient que dans l'avion les terroristes puissent, pour garantir leur sécurité, garder un seul otage français jusqu'à leur arrivée dans le pays qu'ils auraient fixé, otage qu'ils libéreraient dès leur arrivée.

Or le gouvernement français a fait savoir qu'il ne saurait accepter que ce seul otage soit l'ambassadeur de France. Une telle acceptation lui apparaît comme une abdication. De son côté, le gouvernement hollandais peut considérer qu'il réagit exactement comme les dirigeants français lorsque ceux-ci ont autorisé le départ de Paris des terroristes palestiniens avec leurs otages saoudiens, mais après libération des otages français.

Cette difficulté pourrait ne pas être insurmontable si, comme le propose le gouvernement français, l'échange des otages et de Furuya se faisait dans un pays tiers, les Hollandais garantissant le transport des terroristes et des otages jusqu'à ce pays tiers, où les Français, de leur côté, conduiraient leur prisonnier japonais.

J. S.

La mise au point de M. Chirac

Dimanche matin, M. Jacques Chirac, premier ministre, a fait diffuser par son porte-parole le communiqué suivant :

« *Le premier ministre et le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, se sont à nouveau entretenus ce matin à l'Hôtel Matignon de la situation des otages français retenus de façon criminelle dans l'ambassade de France aux Pays-Bas.*

» *A la suite d'une communication entre les premiers ministres français et néerlandais, il a été examiné l'état actuel de la négociation conduite par les terroristes japonais par le gouvernement néerlandais et sous sa responsabilité. Compte tenu des nombreuses inexactitudes diffusées au sujet de cette affaire, en raison notamment de la discrétion indispensable à laquelle les autorités françaises se sont volontairement tenues, le gouvernement français tient à préciser sa position qui n'a pas varié depuis l'origine et qui vise deux objectifs :*

» *Protéger en priorité la vie des otages.*

» *Eviter que de noureaux otages soient substitués aux premiers.* »

Cette position est la suivante :

» *1) Libération de la totalité des otages retenus par les terroristes japonais en échange de Yutaka Furuya, actuellement détenu par la police française.*

» *2) Cet échange doit avoir lieu en territoire néerlandais et sous la garantie du gouvernement des Pays-Bas.*

» *3) L'échange des prisonniers ayant été fait, et les otages libérés, le départ des terroristes japonais est de la compétence des autorités néerlandaises. Il peut s'effectuer sur un appareil dont la nationalité importe peu. Toutefois, il va de soi que l'équipage ne peut être français, le gouvernement ne pouvant envisager de substituer ainsi en territoire étranger de nouveaux otages français à ceux qui auraient été libérés.*

» *4) Par contre, si l'échange de prisonniers devait être effectué dans un pays tiers, le gouvernement français y ferait conduire Yutaka Furuya.* »

M. Jacques Chirac rappelle en outre que l'application des décisions prises par le gouvernement incombe au seul ministre de l'intérieur.

DEUX JEUNES FEMMES LIBÉRÉES

(Suite de la première page.)

Ce sont les négociateurs néerlandais, installés au ministère de la justice, à La Haye, qui ont obtenu par téléphone un sauf-conduit pour ces deux employées de l'ambassade, qui se trouvaient, avec les autres otages et les membres du commando, dans le bureau de l'ambassadeur, au quatrième étage. Ensuite, les Japonais ont demandé de la nourriture et des cigarettes, qu'on leur a déposées dans un panier qu'ils avaient fait descendre par une corde. Ces deux faits ont été les deux seuls événements marquants et visibles depuis vendredi soir, 16 h. 30, heure à laquelle les trois Japonais, très correctement habillés, s'étaient introduits à l'ambassade de France, un bel immeuble moderne construit il y a deux ans.

Après une période de tâtonnements, il y a eu une meilleure entente entre Paris et La Haye. Dimanche après-midi, dans les milieux gouvernementaux, à La Haye, on se montrait choqué par le communiqué que le premier ministre français, M. Jacques Chirac, avait fait publier. On estimait que Paris ne se montrait pas assez prêt à partager les responsabilités, alors que le gouvernement français avait bien précisé que Furuya, transporté de la Santé à Schiphol, restait sous la juridiction française et ne devait pas quitter l'aéroport.

En outre, la France ne semblait pas désireuse de mettre un Boeing-707 à la disposition des terroristes, qui ne voulaient pas entendre parler d'un DC-8 de la K.L.M. Les Japonais avaient eu, semble-t-il, un entraînement leur permettant de surveiller le tableau de bord des Boeing, mais pas celui d'un DC-8. Or la K.L.M. et le gouvernement néerlandais ne possèdent aucun Boeing.

Vers minuit, dimanche soir, un Boeing-707 français a atterri à Amsterdam et on a appris par un communiqué officiel de M. Den Uyl, premier ministre néerlandais, que « *le gouvernement français se déclarait prêt à échanger* (contre les otages) *le terroriste Yutaka Furuya qui se trouve aux mains des policiers* ». Ces deux gestes de Paris étaient considérés ici comme des concessions et donnaient en tout cas plus de possibilités de manœuvre aux négociateurs néerlandais qui veulent absolument éviter que ce drame ne se termine dans le sang. D'ailleurs, dans le communiqué officiel de M. Den Uyl, la responsabilité commune des Français et des Néerlandais était nettement réaffirmée.

Les problèmes, cependant, ne sont pas résolus. L'équipage du Boeing-707 est rentré dans la nuit de dimanche à lundi à Paris par l'un des Mystère-20 arrivé à Amsterdam vendredi soir. Il faut donc trouver un nouvel équipage, car Paris ne veut pas que des Français risquent d'être repris en otage par les terroristes. La seule compagnie en Hollande disposant de Boeing, et les équipages correspondants, est une compagnie de charters, la Transavia. Et puis, il y a le grand problème : les Japonais veulent amener leurs armes dans l'appareil; or les pilotes — en tout cas ceux de la K.L.M. qui se sont portés volontaires pour cette mission — exigent que les membres du commando laissent leurs armes au pied de l'appareil. M. Den Uyl a demandé aux journalistes de « comprendre » que le gouvernement ne peut pas faire de déclaration sur l'évolution des négociations tant que « *la situation des otages ne le permet pas* ». De plus, depuis le début de l'affaire, les trois Japonais ont, semble-t-il, formulé des exigences de tout ordre, et souvent contradictoires.

PHILIP FRERIKS.

UN COMMUNIQUÉ DE L'ARMÉE ROUGE JAPONAISE PUBLIÉ A DAMAS

Dans un communiqué en anglais, remis dimanche au bureau de l'agence Reuter à Damas, l'Armée rouge japonaise déclare :

« Impérialistes français et japonais, conspirant avec les sionistes, qui sont l'avant-garde de la structure impérialiste mondiale, pour priver le peuple arabe de ses ressources, vous devriez savoir ce qui suit : « Si vous » emprisonnez nos camarades, » nous les soustrairons de vos » mains sans aucun doute. Même » si vous emprisonnez dix ou » cent de nos camarades, nous » répliquerons au centuple par » nos représailles. Aussi longtemps que vous poursuivrez la » sale répression contre nos » camarades et nos amis, nous » organiserons d'autres représailles contre vous. Telle est » notre loi pour la lutte et » l'esprit de la révolution. »

UN STUDIO IMPROVISÉ FACE A L'AMBASSADE

Le petit studio de la télévision néerlandaise, tout juste équipé pour transmettre les commentaires et les interviews de La Haye à Hilversum, siège de la R.T.V. néerlandaise, est devenu la maison du Bon Dieu pour tous les journalistes étrangers, et notamment français, qui « couvrent » l'événement. L'endroit, juste en face de l'ambassade de France, a été bien choisi. Il a suffi de monter une caméra de télévision sur un bureau poussé jusqu'à la fenêtre pour pouvoir surveiller à l'œil électronique les fenêtres du bureau de l'ambassadeur, de jour et de nuit. Les journalistes étrangers sont fort bien reçus dans ce bâtiment du dix-neuvième siècle. Les Français disposent même d'une pièce à eux, et le directeur de la télévision a décidé de prendre à sa charge toutes les communications téléphoniques, même celles pour Tokyo. Dans la nuit de vendredi à samedi, il avait été pourtant question de mettre tout le monde à la porte, parce que les reporters de l'O.R.T.F. étaient trop exigeants.

DES NÉGOCIATIONS LABORIEUSES

Samedi 14 septembre

13 h. 30. — Les négociations interrompues pendant plusieurs heures entre le commando et les autorités néerlandaises, à la suite d'une panne de téléphone volontaire ou fortuite, reprennent.

17 h. 14. — Les Japan Air Lines annulent leur escale régulière à Schiphol sur la ligne Paris-Tokyo. Air France annule tous ses vols à destination d'Amsterdam.

18 heures. — M. Den Uyl, premier ministre néerlandais, arrive à Orly à bord d'un avion spécial et déclare : « La situation s'améliore un peu mais reste très grave..

16 h. 55. — Le gouvernement français annonce qu'il échangera Furuya contre les neuf personnes retenues en otages et qu'il ne modifiera pas sa position. Pour le ministère de l'intérieur une intervention directe est la dernière solution à envisager.

Dimanche 15 septembre

5 h. 30. — Les gouvernements français et néerlandais ont rejeté de nouvelles exigences du commando : garder les armes, emmener l'ambassadeur après avoir relâché les autres otages, et faire verser à Yutaka Furuya un million de dollars « en compensation de son arrestation et de sa détention ».

11 heures. — Ce sont onze personnes, et non neuf, que le commando détient en otage, annonce le ministère hollandais des affaires étrangères.

12 heures. — M. Chirac rappelle la position du gouvernement : protéger en priorité la vie des otages ; éviter que de nouveaux otages soient substitués aux premiers ; l'échange de la totalité des otages contre Yutaka Furuya doit avoir lieu en territoire néerlandais. Il précise : « L'échange des prisonniers terminé, le départ des terroristes japonais est de la compétence des autorités néerlandaises.

14 h. 30. — Une réunion extraordinaire présidée par le premier ministre néerlandais avec la participation des ministres des affaires étrangères et de la justice se déroule au ministère de la justice à La Haye.

18 h. 43. — M. Den Uyl affirme : « L'objectif du gouvernement néerlandais est d'obtenir que tous les otages soient libérés sains et saufs.

22 heures. — A Orly, un Boeing-707 décolle en direction de l'aéroport de Schiphol.

Lundi 16 septembre

3 heures. — Le commando libère la secrétaire de l'ambassadeur et la téléphoniste de l'ambassade.

5 heures. — Un nouveau Mystère-20 se pose à l'aéroport de Schiphol et se range à côté du Mystère-20 à bord duquel se trouve toujours Furuya.

4 h. 30. — Le commando demande de la nourriture et du tabac.

7 h. 30. — Un porte-parole néerlandais dément que des documents appartenant à Furuya et réclamés par le commando lui aient été donnés lors de la remise des cartons de nourriture.

7 h. 30. — « L'Organisation pour la libération de la Paletine (O. L. P.) n'a rien à voir, de près ou de loin, avec l'Armée rouge japonaise et ne se préoccupe pas de ses opérations », a déclaré un responsable de l'agence palestinienne d'information Wafa, à Beyrouth.

Les organisations palestiniennes F. P. L. P. (Front populaire pour la libération de la Palestine) et F.P.L.P.-Commandement général se sont également déclarées totalement étrangères à l'opération de l'Armée rouge contre l'ambassade de France à La Haye.

12 heures. — L'A.F.P. fait état de cette précision donnée par M. Joop Den Uyl, premier ministre néerlandais. C'est à la suite de l'arrivée du Boeing-707 français et de la « vérification » effectuée par le Japonais Furuya que la libération des deux jeunes filles détenues comme otages à l'ambassade de France a pu être obtenue.

PA

INGÉNIEUR CONSEIL — $ 18.000

Industrie textile — *Un groupe international de conseillers d'entreprises en expansion continue, intervenant en particulier dans l'industrie textile, recherche, un Ingénieur-Conseil. Après une formation initiale aux États-Unis, il sera amené à effectuer des diagnostics et des applications portant sur l'organisation de la production (méthodes, implantations, choix des investissements et du matériel, formation du personnel, etc...) dans le cadre de missions de longue durée dans les pays en voie de développement. Ce poste passionnant qui implique une forte motivation pour le conseil conviendrait à un ingénieur, âgé d'au moins 26 ans, de formation textile ou mécanique, justifiant d'une expérience de 3 à 5 années en production ou en engineering acquise dans le secteur textile (tissage, teinture, finition, apprêts...). La connaissance de l'anglais est souhaitable, celle de l'espagnol ou du portugais serait appréciée. La nationalité du candidat est indifférente. Il est offert une formation théorique et pratique continue ainsi qu'une grande autonomie professionnelle. A la rémunération annuelle de départ, de l'ordre de $ 18.000 et liée au niveau d'expérience atteint, s'ajoutent de substantiels avantages dus aux conditions d'expatriement. Écrire à Paris. Réf. A/2113M

CHEF DÉPARTEMENT INFORMATIQUE — 80.000 F

La Société BAXTER recherche pour ses 2 filiales françaises spécialisées dans le domaine médical et chimique le Responsable du Département Informatique. Sous l'autorité du Directeur Européen de l'Informatique, il aura pour mission, vis-à-vis de ces 2 sociétés, de superviser l'exploitation des systèmes existants, de prendre en charge leur développement ainsi que les études relatives à l'implantation de nouveaux équipements. Il *animera une équipe se composant de 9 personnes dont un Responsable d'Exploitation et un* Responsable de Projet. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 28 ans minimum ayant acquis une expérience des études et de l'exploitation et connaissant bien le matériel IBM. De bonnes notions d'anglais sont nécessaires. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 80.000 F. La taille et la progression de ce groupe permettent d'envisager des perspectives de carrière très motivantes. Écrire à Croix. Réf. A/4165BM

DIRECTEUR DU PERSONNEL — 80.000 F

Lyon — BLACK ET DECKER (750 personnes), premier fabricant mondial d'outillage électrique, recherche pour son siège social situé à Lyon, un Directeur du Personnel. *Sous l'autorité du Directeur Général, assisté d'un responsable du recrutement et de la* formation et en liaison avec les directeurs des différents départements, il sera chargé de faire vivre la politique moderne et dynamique du personnel. Aidé par le chef du personnel de l'usine, il supervisera en outre la gestion du personnel de l'unité de fabrication de Brezins (Isère). Enfin, il s'occupera des problèmes juridiques et sociaux de la société. Ce poste conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur, âgé d'au moins 28 ans, ayant quelques années d'expérience dans un service du personnel. *La pratique de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle, de l'ordre de 80.000 F,* sera liée à l'expérience acquise. Excellentes perspectives d'évolution. Écrire à Lyon. Réf. A/3276M

CHEF DES VENTES — 75.000 F

Un très important groupe international (usine sur les cinq continents, distribution mondiale, leadership en Europe), spécialisé dans la fabrication et la commercialisation d'équipements et d'accessoires électriques pour l'industrie automobile, recherche pour réorganiser le service et pour développer les ventes de sa filiale française auprès du commerce spécialisé un Chef des Ventes. Sous l'autorité du Directeur Général, il participera à la définition de la politique de vente et aura pour mission d'animer et de développer *la force des ventes dans un souci d'efficacité et de rentabilité. L'établissement des* prix, les études de marché, les campagnes promotionnelles seront de son ressort. Il sera de plus en prise directe avec les clients les plus importants. Ce poste conviendrait à un cadre, âgé d'au moins 35 ans, ayant une antériorité reconnue de Chef des Ventes, si possible dans les réseaux de distribution concernés par ce type d'équipements, il devra se montrer rapidement autonome, et pourra réaliser ainsi une excellente évolution de carrière au sein d'un groupe en pleine expansion. La connaissance de l'allemand serait très appréciée. A la rémunération annuelle de départ de l'ordre de 75.000 francs, s'ajoute une voiture de fonction. Écrire à Paris. Réf. A/2087BM

SPÉCIALISTES SOFTWARE — 65.000 F

Télé-Informatique — *Une division d'un très important groupe français, spécialisée* dans la fabrication et la vente de matériels de haute technicité, recherche pour répondre à sa forte expansion des spécialistes software. Sous l'autorité du responsable du service software, ces cadres s'intégreront à l'équipe existante et auront pour mission d'établir les programmes résultant de l'analyse des besoins de la clientèle. Ces postes conviendraient à des candidats de formation supérieure ou de niveau équivalent possédant une expérience de plusieurs années des systèmes d'exploitation et de la télé-informatique (réseau de télécommunications pour la programmation de mini-ordinateurs temps-réel intégrés dans un système complet). Une excellente connaissance de l'assembleur est indispensable ainsi qu'une bonne pratique de la langue anglaise. La rémunération *annuelle de l'ordre de 65.000 francs sera fonction* de l'*expérience acquise*. Ce poste est à pourvoir en région parisienne Sud. Écrire à Paris. Réf. A/2126M

INGÉNIEUR D'EXPLOITATION — 65.000 F

Distribution Physique — Pour faire face à l'expansion de son département spécialisé dans l'Industrie du Transport et de la Manutention, un cabinet d'organisation international réputé par la qualité technique de ses interventions, recherche pour Paris un Ingénieur-Conseil. Il prendra en charge les opérations d'exploitation (entreposage, stock, transport, inventaires) des sociétés clientes et étudiera la conception et les implantations nouvelles des entrepôts dans un esprit de conseil. Il sera amené à se déplacer dans toute l'Europe et aura des contacts fréquents avec une clientèle de haut niveau. Le poste conviendrait à un homme de 28 ans au moins, connaissant bien les problèmes d'entreposage, de transport et de manutention, ayant acquis une expérience similaire dans un poste de Direction de la distribution d'une entreprise de moyenne importance. La connaissance d'une ou plusieurs langues, en particulier, l'italien serait vivement appréciée; l'anglais n'est pas *indispensable* pour un candidat désireux de se perfectionner dans la langue. Des possibilités d'évolution importante de carrière sont offertes à un candidat de valeur. La rémunération annuelle de l'ordre de 65.000 F sera liée au niveau d'expérience atteint. Écrire à Paris. Réf. A/2124M

ATTACHE DIRECTION GÉNÉRALE — Rhône-Alpes

Un groupe français de premier plan, en expansion continue, spécialisé dans la fabrication et la distribution de produits de grande consommation, recherche, pour son *siège, un jeune Attaché de Direction. Directement rattaché au Directeur Général,* il l'assistera dans l'élaboration des « outils » de gestion et veillera à leur adaptation, à l'évolution de la société. Il devra mener à bien les études demandées en liaison avec les principaux responsables des différents services et formuler des propositions préparant les décisions à court et moyen terme. Par la suite, cette fonction pourra évoluer vers une participation de plus en plus grande à l'élaboration de la politique globale. Ce poste conviendrait à un jeune cadre âgé d'environ 27 ans, diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESSEC ou équivalent). Une première expérience professionnelle au sein d'une importante société lui aura permis d'être confronté aux problèmes posés par la vie de l'entreprise. Une grande disponibilité intellectuelle ainsi que des qualités effectives de dynamisme sont nécessaires à ce poste. La rémunération offerte sera fonction de l'expérience acquise. Ce poste permettra d'acquérir une formation très complète et offrira de réelles perspectives d'avenir à un candidat de valeur. Écrire à Lyon. Réf. A/3277M

DIRECTEUR COMMERCIAL — Province

Produits de Grande Consommation — Une société française de premier plan dans le domaine de la distribution de produits de grande consommation, recherche pour son siège situé dans une grande ville universitaire, son Directeur Commercial. En collaboration directe avec le Directeur Général, il assumera la responsabilité des ventes dans leur ensemble (C.A. : 500 millions de francs). Ce poste ne peut convenir qu'à une personnalité affirmée, âgée d'environ 40 ans, de formation commerciale supérieure. Son expérience très complète lui permettra de maîtriser parfaitement les *problèmes se posant au niveau de la vente et du marketing* de produits de grande consommation (élaboration des politiques, définition des objectifs, négociations à haut niveau, animation des hommes, gestion...). Son sens de l'efficacité et de l'organisation, joint à ses qualités de contact humain font de lui un véritable animateur d'importantes équipes de vente et un réalisateur confirmé. Écrire à Paris. Réf: A/3230CM

CONTROLEUR DE GESTION — 100.000 F

Produits Grande Consommation — Une société française fabriquant et commercialisant des produits alimentaires (chiffre d'affaires 100 millions de francs), bien placée sur le marché national, recherche un contrôleur de gestion pour compléter l'actuelle équipe de direction. *Rattaché au Président, il sera responsable de la supervision* des comptabilités générale et analytique et du contrôle budgétaire. Il conseillera la direction dans tous les domaines de l'entreprise (financier, commercial, administratif, production, informatique...) et l'assistera dans la définition de ses orientations stratégiques et de ses objectifs. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans minimum, possédant une formation supérieure, une bonne connaissance de la comptabilité et de l'informatique et pouvant prouver une réussite dans un poste similaire, de préférence dans le domaine des produits de grande consommation. *La rémunération annuelle de* départ, de l'ordre de 100.000 francs, pourra être supérieure pour un candidat le justifiant. Ce poste, basé à Paris, est à créer. Il offre à un candidat, en partant du contrôle de gestion, la possibilité d'élargir son champ d'expérience à la tête d'une entreprise moyenne. Écrire à Croix. Réf. A/4163BM

SYSTEMS ENGINEER — 75.000 F

Industrie de la Distribution — Un groupe multinational d'ingénieurs-conseils en organisation spécialisé dans l'industrie de la distribution recherche, suite au développe*ment de ses activités, un Ingénieur-conseil qui prendra en charge les applications* existantes. Sous l'autorité d'un ingénieur principal responsable du service Systèmes et Procédures, il sera chargé, après une formation initiale en Grande-Bretagne, de la mise en place des procédures et systèmes de gestion des sociétés clientes particulièrement dans le domaine de la distribution physique appliqué au secteur de la grande consommation. Il élaborera le cahier des charges et participera à la formation du personnel. Ce poste présente un grand intérêt pour un jeune analyste âgé au moins de 25 ans, de formation scientifique et qui souhaiterait acquérir une connaissance de premier plan dans les méthodes modernes de gestion. Une expérience de deux années obtenue dans un cabinet conseil ou au département Systèmes et Procédures ou infor*matique d'une grande entreprise du secteur textile ou de grande consommation serait* très appréciée. Des déplacements en France et en Italie sont à prévoir. La connaissance de la langue anglaise n'est pas indispensable dans la mesure où le candidat témoigne d'une motivation réelle pour se perfectionner. Celle de l'italien serait un atout supplémentaire. La nationalité est indifférente. La rémunération annuelle de départ pourrait atteindre 75.000 F en fonction de l'expérience acquise. Écrire à Paris. Réf. A/2123M

PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE — 70.000 F

Lyon — P.A. MANAGEMENT CONSULTANTS est un groupe multinational de conseillers de direction intervenant dans tous les domaines au niveau des directions générales de sociétés. Le département « Personnel » de P.A. Conseiller de Direction S.A., en expansion rapide et continue, recherche pour sa direction régionale de Lyon, un Psychologue industriel possédant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle. Il s'intègrera dans une équipe dynamique et se verra confier des responsabilités complètes dans le domaine de la gestion des cadres (recrutement, structures salariales, plans de carrière « Management Development » en général). Le candidat retenu, âgé de 28 ans *minimum et diplômé d'enseignement supérieur (licence de psychologie, IPP, EPP)* devra posséder des qualités de contact et d'adaptation à des situations variées. Son expérience professionnelle diversifiée, acquise dans une direction du personnel ou comme consultant, lui permettra d'atteindre rapidement une grande autonomie dans ses actions. Une formation continue, comportant des stages à l'étranger, est assurée selon un plan de carrière individuel. La rémunération de départ, de l'ordre de 70.000 F, sera liée au niveau des compétences. Écrire à Lyon. Réf. A/1062LM

RESPONSABLE PERSONNEL — 65.000 F

Châteauroux — *La Société OCÉ-PHOTOSIA (1.000 personnes, 150 millions de* C.A.) spécialisée dans la distribution de matériels et de fournitures de reprographie et la fabrication de papiers spéciaux recherche pour son établissement de Châteauroux (250 personnes) le Responsable du Service du Personnel et des Relations Humaines. Sous l'autorité du Directeur de cette unité et en liaison étroite avec la Direction Centrale du Personnel, il animera un service de huit personnes. Outre, la gestion du personnel, la mise en place des plans de formation et de recrutement, le contrôle de l'information, *il sera plus particulièrement responsable des relations sociales avec les délégués du* personnel et les organisations syndicales. La place particulière de l'entreprise à Châteauroux l'amènera à participer activement dans le cadre de sa fonction à différentes organisations et commissions régionales. A terme, il pourra se voir confier d'autres missions dans le cadre de la Direction Centrale du Personnel. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 27 ans au moins, de formation supérieure, connaissant bien la vie industrielle et ayant une ou deux années d'expérience dans la fonction personnelle. *La rémunération annuelle de départ pourra atteindre 65.000 F. Écrire à Paris.* Réf. A/2125M

NUTRITION ANIMALE — 60.000 F

Directeur Développement Technique — *La succursale française* d'un important groupe international diversifié, spécialisée dans la distribution de nouveaux additifs pour l'ensilage de maïs recherche un Directeur du Développement Technique. Rendant compte au Directeur Commercial France, il aura pour mission d'assister et de conseiller celui-ci pour tous les problèmes techniques. Il se verra en particulier confier la responsabilité de l'organisation, du suivi et du contrôle des essais sur le terrain (50 % de son activité). Il devra en outre assurer la formation de l'équipe de vente sur le plan technique et sera en contact avec les utilisateurs et les différents organismes officiels concernés. Ce poste convient à un ingénieur agri, agro, âgé de 30 *ans au moins et possédant une solide expérience dans le domaine des bovins acquise* de préférence dans un EDE ou à l'ITEB ou à l'ITCF, ou dans un organisme de recherche de nutrition bovine. Il est nécessaire de lire l'anglais. Des qualités d'ascendance et de pédagogie sont indispensables pour s'imposer dans la fonction. La *rémunération* annuelle de départ de l'ordre de 60.000 F sera fonction des compétences acquises. Il s'y ajoute une voiture de fonction. Les perspectives d'avenir de la société garantissent une évolution de carrière intéressante. Écrire à Croix. Réf. A/4174M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A. - 8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. : 727 35-79
9, rue Jacques-Moyron, 69006 Lyon - Tél. : (78) 52-90-63 — 19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72-52-25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Dusseldorf - Francfort - Hambourg - Londres - Madrid - Milan - New York - Oslo - Rome - Stockholm - Stuttgart - Turin - Zurich

EUROPE

Italie

AU FESTIVAL DE L'« UNITA » A BOLOGNE

M. Berlinguer évoque le problème de la participation au gouvernement proposée par le parti communiste

De notre correspondant

Rome. — Près d'un an après avoir lancé la formule du « *compromis historique* », M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, en a reprécisé les données et la signification au cours du meeting de conclusion du Festival de l'*Unita*, à Bologne. « *Au centre de notre action*, a-t-il dit, *il y a en ce moment l'objectif d'un gouvernement de tournant démocratique, fondé sur la collaboration de toutes les forces populaires, ce que nous avons appelé un compromis historique entre ces forces.* »

M. Berlinguer a précisé qu'il n'entendait pas dire qu'un « *gouvernement démocratique puisse être formé du jour au lendemain. (...) Un changement de cette portée n'est pas une chose simple et facile* ». Le secrétaire général du P.C.I. a ajouté que c'était aux autres forces politiques de faire leur choix. Il a approuvé particulièrement les récentes déclarations de M. Pietro Nenni selon lequel toutes les formules politiques jusqu'alors essayées étant dépassées, une entente entre toutes les forces populaires, y compris le P.C.I. devenait indispensable.

La mise au point des mesures à prendre dans les différents domaines et la discussion sur le « *tournant démocratique* », a dit M. Berlinguer, feront l'objet de la préparation du quatorzième congrès, lequel ne sera pas « *un événement ordinaire, parce que la situation demande le maximum de capacités rénovatrices et de choix courageux* ». Le congrès aura lieu probablement à Rome et sa préparation commencera au milieu d'octobre par la réunion d'un comité central auquel le secrétaire général présentera un premier rapport.

Le discours de M. Berlinguer relance la balle du côté de la majorité. A l'intérieur même du P.C.I., il marque le souci du secrétaire général d'éviter toutes les interprétations qui, ces dernières semaines, ont été données par d'autres dirigeants. Les uns, en effet, semblaient faire du tournant démocratique une simple opération de majorité parlementaire, les autres en durcissaient les termes. M. Berlinguer s'est situé nettement entre ces différentes interprétations et a assuré que le prochain congrès « *ne ferait ni un barrage dogmatique ni un glissement opportuniste* » et que le parti communiste italien restait un parti « *de classe et révolutionnaire* ».

Le Festival de l'*Unita* a constitué également en soi un événement politique d'importance. Il durait depuis quinze jours et s'est terminé dimanche matin 15 septembre par un défilé qui, pendant près de six heures, a bloqué toute la ville. Le nombre des participants dépassait très largement le demi-million. Aucun incident ne s'est produit. Le caractère à la fois ordonné et enthousiaste de cette énorme manifestation populaire a montré la force actuelle du P.C.I. et son audience auprès des masses.

Du côté gouvernemental, c'est M. Aldo Moro, qui n'avait pas parlé depuis trois mois, qui a fait une allusion à la question communiste au cours d'un colloque d'études. « *Le cadre politique*, a-t-il dit, *n'apparaît pas contestable ni remplaçable, en principe. Il n'est ni possible ni utile d'altérer le rapport correct et constructif entre la majorité et la minorité sur lequel il est fondé.* » Le ministre des affaires étrangères a, semble-t-il, exclu ainsi toute ouverture aux communistes et demandé à la majorité de centre-gauche de retrouver son dynamisme pour « *éviter un vide qui, fatalement, serait rempli par on ne sait qui et on ne sait comment.* »

JACQUES NOBÉCOURT.

Grèce

M. Ilyitchev a été précédé à Athènes par plusieurs émissaires américains

De notre correspondant

Athènes. — Venant d'Ankara et se rendant à Nicosie, M. Leonid Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, a fait escale à Athènes.

Au cours de ses longs entretiens avec M. Georges Mavros, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères de Grèce, M. Ilyitchev a réaffirmé une fois de plus le désir de son gouvernement de voir Chypre demeurer un Etat souverain et indépendant. Moscou redoute en effet que l'île ne devienne une base de l'OTAN et des Etats-Unis.

MM. Ilyitchev et Mavros ont évoqué d'autre part les prochains débats à l'Assemblée générale des Nations unies et les moyens d'assurer la stricte application de la décision 353 du Conseil de sécurité.

Le vice-ministre soviétique a également examiné le problème du développement des relations entre la Grèce et l'U.R.S.S. Dans les milieux diplomatiques d'Athènes on parle de plus en plus d'une proposition soviétique concernant la signature d'un « *traité d'amitié et de collaboration* » entre les deux pays.

Cette éventualité fait l'objet de chaleureux commentaires dans la presse grecque de gauche, qui estime que le gouvernement Caramanlis renforcerait sa position et pourrait mieux résister aux pressions exercées par Washington s'il développait plus résolument son ouverture en direction des pays de l'Est et du tiers-monde. Cependant, le sentiment qui prévaut dans les milieux diplomatiques athéniens est que le gouvernement grec ne songe pas, pour l'instant, à accentuer davantage son ouverture en direction des pays de l'Est. En effet, la diplomatie américaine est de plus en plus active dans la capitale grecque. Washington se préoccupe sérieusement des répercussions de l'affaire chypriote sur le plan international et encore beaucoup plus de la puissance du courant anti-américain en Grèce.

Le 10 septembre dernier, le député américain Benjamin Rosenthal ainsi que M. Clifford Hacket, directeur du bureau de la commission des affaires étrangères du Parlement américain, ont longuement plaidé, à Athènes, la cause de l'amitié gréco-américaine. Ils ont assuré le gouvernement grec du soutien de leur commission et laissé entendre que Washington avait changé d'attitude, en faveur de la Grèce, dans la question de Chypre. Deux jours avant l'arrivée à Athènes de M. Ilyitchev, le sous-secrétaire adjoint américain aux affaires étrangères, M. Stabler, avait soutenu les mêmes vues, au cours d'une visite particulièrement discrète puisque aucun communiqué officiel n'en a fait état.

Il ne fait pas de doute que les Américains s'évertuent à contrer les initiatives soviétiques concernant Chypre. On assure, à Athènes, qu'ils seraient prêts à jeter du lest en vue de maintenir la Grèce dans leur orbite.

MARC MARCEAU.

Espagne

LA POLICE IMPUTE L'ATTENTAT DE MADRID A L'ETA

La responsabilité de l'attentat qui a fait, le vendredi 13 septembre, onze morts et soixante et onze blessés dans une cafétéria de Madrid a été imputé à l'ETA, l'organisation basque, par le chef supérieur de la police de Madrid, M. Federico Quintero. Celui-ci a confirmé samedi, au cours d'une conférence de presse, que les autorités offraient une récompense d'un million de pesetas (environ 80 000 F) à quiconque fournirait des renseignements permettant l'arrestation d'un militant de l'ETA, M. Juan Manuel Galarraga Mendizabal, né le 15 janvier 1947 à Zaldivia (province de Guipuzcoa).

Union soviétique

Dans la banlieue de Moscou

La police laisse des « citoyens zélés » enterrer avec des bulldozers une exposition de peinture non conformiste

De notre correspondant

Moscou. — La peinture non conformiste n'a pas encore sa place en U.R.S.S. : cette constatation s'impose après les violents incidents qui ont eu lieu dimanche 15 septembre, en fin de matinée, sur un terrain vague de la banlieue sud de Moscou.

Le terrain vague avait été choisi par une vingtaine de peintres « non officiels » — c'est-à-dire qui ne sont pas membres de l'Union des artistes — comme site d'une exposition « sauvage » de leurs œuvres. Ces peintres, dirigés par Oscar Rabin, un artiste dont le renom a largement dépassé les frontières de l'U.R.S.S., avaient multiplié depuis dix jours les démarches auprès des autorités pour obtenir l'autorisation d'organiser ce modeste « salon d'automne ».

Tant de précautions devaient se révéler inutiles. Aucune autorisation ne fut finalement accordée. Décidés à passer outre, les peintres dissidents se rendirent dimanche matin sur le lieu choisi avec leurs œuvres. Deux cents personnes environ étaient au rendez-vous. Mais à peine les tableaux étaient-ils déballés qu'une trentaine de « civils », se prétendant habitants du quatrier, commencèrent à s'emparer de certaines toiles et à les jeter sur des camions. L'exposition ne pouvait avoir lieu, expliquèrent ces citoyens zélés, car les habitants du quartier avaient justement décider de consacrer leur dimanche à la transformation du terrain vague en parc de culture. Et les camions de passer aussitôt à l'action, fonçant dans les groupes pour les disperser. L'intervention des camions ne se révélant sans doute pas assez efficace, des bulldozers firent bientôt leur apparition. Ils furent suivis par des arroseuses municipales puis par un rouleau compresseur. Tous ces engins se lancèrent dans la boue à la poursuite des spectateurs, dont une trentaine devaient être arrêtés brutalement par des policiers en civil.

Le correspondant du *New York Times* devait laisser une dent dans l'affaire, un « habitant du quartier » lui ayant fracassé son appareil photographique sur le visage. Une journaliste de nationalité américaine également, fut frappée violemment sous l'œil indulgent de quelque miliciens présents.

Parmi les personnes arrêtées figurent notamment Rabin, sa femme et son fils, tous deux également peintres, un autre peintre de Leningrad, Evguéni Roukhine, et aussi un fonctionnaire de l'Union des artistes, venu en observateur, et qui avait eu le tort de protester contre les brutalités des défenseurs intransigeants du réalisme socialiste.

Rabin avait été arrêté avant que la tentative d'exposition ne commence : alors qu'il sortait de la station de métro la plus proche, plusieurs de ses tableaux sous le bras, il fut interpellé par des inspecteurs, qui l'accusèrent d'avoir volé ses propres tableaux...

Dimanche soir, l'ambassade américaine préparait une protestation officielle contre les brutalités dont ont été victimes les deux journalistes américains. Les organisateurs de l'expositoin manquée préparaient de leur côté une lettre de protestation au comtié central.

JACQUES AMALRIC.

[« L'Humanité », qui fait état de l'incident, publie la mise au point suivante :

« Pour sa part, au cours de sa réunion consacrée aux problèmes idéologiques et culturels à Argenteuil, en mars 1966, le comité central du parti communiste français a précisé dans sa résolution que « l'on ne saurait limiter à aucun moment le droit qu'ont les créateurs à la recherche... La création artistique ne se conçoit pas non plus sans recherches, sans courants, sans écoles diverses et sans confrontations entre elles. Le parti apprécie et soutient les diverses formes de contribution des créateurs aux progrès humains dans le libre déploiement de leur imagination, leur goût et leur originalité ».]

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA ESPAGNOL

Le conflit sur l'avenir du Sahara espagnol prend un tour de plus en plus préoccupant. Madrid a confirme son intention d'organiser dans ce territoire un référendum d'autodétermination au cours du pemier semestre de 1975, et le ministre espagnol de l'armée de terre, le général Coloma Gallegos a déclaré, dans une interview publiée samedi par la « Vanguardia » de Barcelone : « Il est évident » que l'armée espagnole est en état de repousser une éventuelle agression marocaine, mais, a-t-il ajouté, « je ne crois pas qu'il y ait des motifs de penser à une agression ni d'en préjuger ».

De son côté, le Maroc vient de mener une vaste offensive diplomatique à l'appui de ses revendications, auxquelles Hassan II a l'intention de consacrer une conférence de presse mardi 17 septembre. D'autre part, le parti de l'Istiqlal, qui vient de tenir son congrès, s'est déclaré « mobilisé » pour la libération de ce territoire. La Mauritanie, pour sa part, tout en souhaitant éviter une rupture avec Rabat, fait aussi valoir ses « droits légitimes » sur le Sahara occidental. Ce conflit a en outre pour conséquence de créer une tension entre Alger et Rabat. (« Le Monde » du 11 septembre.)

NOUAKCHOTT : éviter la rupture avec le Maroc

.De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Relativement peu sensibilisée aux questions politiques, l'opinion mauritanienne s'inquiète pourtant de la querelle entre Nouakchott et Rabat à propos du Sahara espagnol. Cette affaire alimente les conversations aussi bien dans la capitale et les quelques centres urbains du pays que dans les campements où les nomades captent quotidiennement les nouvelles sur leurs transistors. La polémique avec le gouvernement chérifien a d'autant plus aisément relégué au second plan le drame de la sécheresse que les précipitations viennent de provoquer l'apparition de premiers pâturages, qui ont ramené l'espoir chez les éleveurs. Toute la région limitrophe du fleuve Sénégal, dans la partie méridionale du pays, est particulièrement privilégiée par les pluies, dont la disparition avait sévèrement frappé chameliers et bouviers, surtout ces quatre dernières années.

Dans les milieux gouvernementaux, on s'efforce de ne rien entreprendre qui puisse entraîner une rupture brutale du dialogue avec le Maroc. C'est la raison pour laquelle le gouvernement s'abstient de toute déclaration officielle. Cependant, il semble résolu à faire valoir « ses droits légitimes » sur le Sahara espagnol.

Invoquant les décisions des conférences tripartites algéro-maroco-mauritaniennes de Nouadhibou, en 1972, et d'Agadir, en 1973, on s'étonne à Nouakchott que le roi du Maroc ait modifié son attitude et renoncé à poursuivre l'action commune engagée en vue d'obtenir la décolonition totale du Sahara. Le souverain chérifien est critiqué pour avoir purement et simplement rejeté le nouveau projet de conférence à trois proposé par la Mauritanie et accepté par l'Algérie. Ce refus, confirmé par le roi du Maroc au président Moktar Ould Daddah lors de la visite de celui-ci le mois dernier à Rabat, est ressenti comme un véritable affront. Certains ministres mauritaniens, rappelant qu'il fallut neuf années d'action diplomatique permanente pour que le Maroc reconnaisse officiellement, en 1969, l'existence de la Mauritanie, dressent un parallèle entre la situation actuelle et la pire période des rapports maroco-mauritaniens. Quelques-uns estiment que le raidissement du Maroc est dicté par la déception : en échange de la reconnaissance de la Mauritanie, le palais royal espérait, dit-on à Nouakchott, obtenir « carte blanche » au Sahara espagnol.

De multiples arguments

Thème rêvé pour apaiser l'opposition, terrain de manœuvres pour des forces armées promptes à conspirer contre la couronne, jalousie à l'encontre du partenaire algérien, tels sont les arguments que mettent en avant les Mauritaniens lorsqu'ils tentent d'expliquer l'attitude de Rabat dans la lutte ouverte autour de la succession espagnole à El-Aioun.

Cependant, la Mauritanie étant membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU depuis janvier, les dirigeants de Nouakchott pensent être en mesure de faire prévaloir plus facilement leurs droits auprès des instances internationales. D'ailleurs, disent-ils, l'Organisation des Nations unies, l'Organisation de l'unité africaine, la conférence des pays non alignés à Alger, les diverses grandes conférences islamiques, se sont toutes prononcées en faveur de la consultation par référendum des populations sahraoui, l'octroi de l'indépendance n'étant évidemment pas exclu. Le Maroc est donc, dit-on ici, très isolé, et agit « à contre-courant ». Sans formellement exclure l'hypothèse d'un conflit armé, on souligne que le rapport de forces entre l'armée royale marocaine et l'armée espagnole est très défavorable à la première, et que les relations économiques entre Rabat et Madrid sont trop étroites pour que les antagonistes en viennent à une telle extrémité.

Les différents organes de responsabilité du parti unique mènent, en tout cas, en Mauritanie, une action soutenue auprès des militants, rappelant que, historiquement, géographiquement, ethnologiquement, les habitants du Sahara espagnol sont des Mauritaniens. Les R'gibat, qui constituent la majorité des Sahraoui, appartiennent à des tribus maures, disent les dirigeants de l'Union du peuple mauritanien. Ils ajoutent que leur mode de vie, leur langue, leurs vêtements, leurs coutumes, leur folklore, sont identiques à ceux des Mauritaniens. Les divers émirats qui occupaient autrefois le territoire de l'actuelle Mauritanie, avaient, disent-ils, conclu avec les grandes puissances diverses conventions dont le texte indique clairement que l'organisation politique, qui prévalait alors Sahara, devenu espagnol depuis lors, faisait de celui-ci une partie intégrante du territoire de ces émirats. Enfin, ils indiquent avec une nuance d'ironie que, dans une Livre blanc publié à Rabat en 1960, les Marocains dénonçaient l'appellation de Sahara espagnol, inventée, disaient-ils alors, par les dirigeants de Madrid « *pour soustraire celui-ci aux justes revendications marocaines exprimées sur l'ensemble du territoire mauritanien* »...

PHILIPPE DECRAENE.

RABAT : la campagne diplomatique a été un succès

L'offensive diplomatique lancée par le Maroc au début de l'été à propos du Sahara espagnol touche à sa fin. Différents émissaires avaient été chargés de clarifier le problème et de prouver, documents à l'appui, le caractère marocain du territoire revendiqué.

Me Abderrahim Bouabid, leader de l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.-Rabat), qui a été en Chine, en Inde, en Turquie, en Iran et en Indonésie, nous a déclaré : « *J'ai fait une séance de travail de six heures avec des responsables chinois. J'ai exposé le problème et nous l'avons étudié ensemble à tous les points de vue. J'ai rencontré le même intérêt, la même compréhension, dans les autres capitales.* »

« *Je ne suis pas allé compter les voix*, a ajouté Me Bouabid. *Je suis allé dire que mon pays est déterminé à parachever sa libération : voici ses droits historiques ; ils sont incontestables. On m'a posé la question : que pensent les Algériens et les Mauritaniens ? Pour ce qui est de la Mauritanie, j'ai dit que c'est une création récente, et qu'elle ne peut, par conséquent, prétendre à un territoire dans cette région puisque son propre territoire actuel n'existait pas avant. Il y a eu des accords entre les trois pays pour la décolonisation du Sahara. Pour nous, décolonisation ne peut signifier que rétrocession. Or cette décolonisation ne peut se faire toute seule. Étant donnée la réalité historique, le Maroc prend l'initiative de cette décolonisation. Ni l'Algérie ni la Mauritanie ne peuvent la prendre.* »

Dans le discours du 20 août, le roi Hassan II a dit que « *cette affaire* [sera] *l'occasion d'ouvrir un registre sur lequel nous inscrirons, d'un côté, ceux qui nous ont appuyés dans notre cause et, de l'autre, ceux qui se sont opposés à nous* ». Ce registre est aujourd'hui ouvert. La presse nationale nomme les adversaires de la cause marocaine. Les critiques contre la Mauritanie sont de plus en plus violentes. A l'Algérie, on reproche d'être seulement pour la décolonisation du Sahara et non pour la rétrocession de ce territoire au Maroc. Dans le discours prononcé par le roi le 2 septembre à Agadir, on pouvait relever « *un avertissement à ceux qui tentent d'entraver la lutte pour la libération du Sahara* ».

Si l'attitude des pays voisins reste préoccupante pour le Maroc, il a enregistré un certain succès diplomatique dans d'autres pays. Ainsi, M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme récemment créé (*le Monde* du 28 août), qui s'est rendu dans sept pays socialistes (Yougoslavie, Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Tchecoslovaquie, Pologne, R.D.A.) (1), nous a fait part du succès de sa mission : « *Tout le monde considère que le dossier marocain est convaincant, car il soutient une cause juste, une cause de libération nationale, anti-colonialiste, et non pas un simple litige frontalier. Pour cette lutte contre le colonialisme espagnol, il y a de la part des pays socialistes que j'ai visités un soutien total et sans réserve.* »

Une dynamique

Me M'Hamed Boucetta, nouveau secrétaire général du parti de l'Istiplal, qui s'est entretenu lors de sa tournée avec le président Sadate, le président somalien Barre, l'empereur Hailé Sélassié et le président soudanais Nemeiry, est lui aussi assez satisfait des résultats de sa mission : « *J'ai rencontré, partout où j'ai été, une compréhension totale*, nous a-t-il déclaré. *La revendication marocaine a été jugée juste.* »

Le problème de la libération du Sahara a changé la physionomie politique à l'intérieur du pays. C'est la première fois depuis l'indépendance qu'une telle unanimité nationale est réalisée. Aucune force politique n'a émis la moindre réserve à s'engager au côté du gouvernement pour mener la lutte. M. Abdallah Ibrahim (un des dirigeants de la tendance de l'U.N.F.P. dite de Casablanca), qui n'a pas été associé à l'offensive diplomatique, a déclaré le 11 août dernier : « *C'est avec joie que nous saluons aujourd'hui le retour du gouvernement à nos thèses sur la libération de ses villes et territoires nationaux encore sous domination espagnole.* »

Me Bouabid nous a fait remarquer, pour sa part, que « *l'unanimité d'aujourd'hui sur une question précise sans équivoque va créer une dynamique à l'intérieur pour résoudre les problèmes d'ordre institutionnel, d'ordre politique et économique, qui restent posés. La question du Sahara revêt un caractère prioritaire, mais cela ne veut pas dire que les problèmes d'ordre intérieur, et surtout la démocratie et les institutions démocratiques, soient escamotés.* »

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) C'est M. Ahmed Laraki, ministre d'État, chargé des affaires étrangères, qui s'est rendu à Moscou.

POINT DE VUE

UNE SOLUTION MAGHRÉBINE ?

Par
AHMED BABA MISKE (*)

TROIS pays sont directement concernés par le problème du Sahara sous domination espagnole. Tous trois ont avec lui, à des degrés divers, des frontières communes, une communauté culturelle et nationalité (arabité, islam, etc.). La Mauritanie est cependant, de loin, celui qui a les liens les plus étroits : il s'agit des mêmes tribus qui, du fleuve Sénégal à Villa-Cisneros, constituent une même nationalité — au sens le plus étroit et le plus scientifique du terme — les Bidhan ; il s'agit d'une région qu'aucune frontière étatique, administrative, linguistique, économique, n'a jamais séparée de mémoire de sahraoui, jusqu'aux années 30 du vingtième siècle. L'unité de cet ensemble humainement et géographiquement indissociable s'est imposée aux colonisateurs eux-mêmes : c'est en participant avec la France au partage de la Mauritanie *que l'Espagne a obtenu « son »* Sahara et non en référence au Maroc (dont elle a eu sa part à un autre moment, dans d'autres circonstances). Elle était un fait d'évidence pour nos frères marocains qui appelaient le Rio-de-Oro et la Seguiet-El-Hamra « *Mauritanie espagnole* » (1) et reprochaient à l'Espagne d'avoir abandonné cette appellation pour camoufler l'identité réelle de cette partie de la « *province mauritanienne* ».

La logique marocaine n'est pas moins péremptoire : le fait d'avoir perdu la plus grande partie de la « *province mauritanienne* » ne justifie pas l'abandon de la parcelle qui reste. Et le Maroc revendique la Seguiet et même le Rio d'autant plus fermement qu'il a l'impression d'avoir été injustement défavorisé dans le partage de cet immense « océan de sable » devenu une réserve de richesses que constitue l'ensemble saharien (au sens large). Convaincue désormais — grâce à de longues années de préparation psychologique — de la marocanité de ce dernier morceau de Sahara encore récupérable, puisque encore colonisé, l'opinion marocaine est mobilisée *pour sa libération comme le plus* sacré des devoirs nationaux. Et ce n'est pas là le moindre atout dont Rabat dispose.

Il faut reconnaître que, face à la détermination marocaine, et surtout face à une puissance coloniale moins disposée que jamais à abandonner une si riche colonie (demain néo-colonie), la Mauritanie n'a pas tiré de sa position tous les avantages possibles, et cette carence ne peut se justifier seulement par la faiblesse de ses moyens.

Des trois pays voisins du Sahara occidental, la Mauritanie est, en effet, le mieux placé pour soutenir efficacement les patriotes sahraouis : l'interminable frontière commune, la symbiose totale des populations vivant des deux côtés, font d'elle la principale base arrière naturelle de *toute lutte de libération dans ce territoire*. Or, il est évident que ce rôle, la Mauritanie ne l'a pas joué jusqu'à présent (2).

La deuxième insuffisance concerne le domaine international. Alors que le Maroc déploie des efforts considérables et mène une campagne tous azimuts, la Mauritanie donne l'impression de se contenter de déclarations et de démarches épisodiques, aux échos bien faibles. Entre cet excès de... mesure et les débordements de chauvinisme outrancier, il y a place pour une action vigoureuse et systématique d'information destinée à faire connaître objectivement les données réelles du problème et à obtenir sur cette base claire l'appui agissant des pays frères et amis à la lutte de libération sahraoui.

Mais pour mener une telle politique, avec les risques non négligeables qu'elle comporte — *confrontation avec l'Espagne et ses alliés*, — un gouvernement a besoin d'un soutien populaire large et ferme, de la coopération de toutes les forces nationales et progressistes de son pays. Pour y parvenir, il suffit au gouvernement mauritanien de répondre favorablement aux appels lancés par les principales forces d'opposition en faveur d'une politique de *concorde*, de la création d'un large front national, seul capable de résoudre les graves problèmes qui se posent (lutte contre la sécheresse et ses suites, défense de *la monnaie* nationale et renforcement des mesures visant à une réelle indépendance économique, instauration des libertés démocratiques, libération du Sahara, etc.). En répondant favorablement à ces appels, il ne ferait du reste que traduire de façon concrète (et sur des bases démocratiques) *la politique d'ouverture* qu'il préconise lui-même depuis longtemps mais à l'application de laquelle s'opposent les éléments les plus conservateurs.

* * *

Cette parenthèse spécifiquement mauritanienne étant fermée, examinons les solutions possibles.

La première idée qui vient à l'esprit, et la plus juste, c'est de laisser aux Sahraouis eux-mêmes le soin de décider de leur avenir. Aussi bien est-ce la solution préconisée par l'ONU sur la demande de tous les pays concernés par le problème. Et l'Espagne a fini par accepter officiellement le principe de l'autodétermination et par promettre l'organisation d'un référendum. Dans la pratique, la mise en application de cette mesure idéale rencontre de sérieuses difficultés :

● Une partie des populations concernées, réfugiées dans les pays voisins — du fait de la situation coloniale ou simplement de la sécheresse — ne pourraient pas prendre part au référendum :

● L'Espagne, pour laquelle l'exploitation des ressources du Sahara occidental constitue désormais une fabuleuse source de richesses, mène une politique systématique de *corruption qui lui garantit le concours* d'une couche de notables manipulateurs de « votes » ;

● Cette politique indigène vient en complément d'une autre plus radicale : la colonisation de peuplement, qui fait que le Sahara compte probablement déjà plus de colons européens (civils et militaires) que de Sahraouis.

Qui va donc s'autodéterminer ? Même si les colons ne votaient pas, pourquoi la voix d'un Sahraoui qui *a pu rester malgré* l'occupant vaudrait-elle plus que celle de ses frères contraints à l'exil ou nomadisant provisoirement ailleurs, et pourrait-elle décider, seule, du patrimoine commun ?

L'autodétermination, solution juste dans son principe, ne peut donc être correctement appliquée tant que *dure l'occupation. Elle suppose donc* déjà résolu le problème fondamental : la libération.

Reste le partage : le Nord(en gros la Seguiet-El-Hamra irait au Maroc, et le Sud (Rio de Oro) à la Mauritanie, avec, éventuellement une zone-tampon algérienne séparant les deux frères ennemis d'hier. *Inconvénients : ni le Maroc, ni la* Mauritanie ne semblent pour le moment disposés à envisager un tel compromis qui, de surcroît, risque de heurter, en les séparant par de nouvelles frontières, des populations habituées à vivre ensemble. Avantages : un accord de ce genre entre *trois pays, suivi d'une action rigoureuse* et réellement unifiée, rendrait la situation très vite intenable pour l'Espagne.

* * *

Mais pourquoi ne pas imaginer une troisième voie ? Une solution qui unirait, qui rassemblerait au lieu de diviser une fois de plus. Au lieu de *rester sous* domination espagnole, et pour enlever tout prétexte au maintien de la présence de la « puissance administrante », le Sahara occidental serait provisoirement (3) placé sous *administration maghrébine*. Il s'agirait d'une administration au *moins tripartite*, à laquelle collaboreraient la Mauritanie et le Maroc d'abord, mais également l'Algérie, dont la présence éviterait ainsi un tête-à-tête peut-être explosif. Bien entendu, le fait d'être fraternelle n'autoriserait nullement cette administration à exclure les populations de la direction de leurs propres affaires. Elle veillerait, au contraire, à tout mettre en œuvre pour leur donner *la possibilité de s'auto-administrer* ; au lieu d'être tripartite, elle pourrait aussi bien être qualifiée de quadripartite, le Sahara se présentant un peu comme la quatrième partie. Ce serait là, au profit des populations sahraouis ainsi libérées, une première et précieuse expérience maghébine supranationale qui contribuerait à préparer *la voie à d'autres* étapes unitaires, en atténuant les particularismes frontaliers et en développant le sens de l'intérêt commun aux *peuples de la région*.

Mais parler d'une administration maghrébine avant de chasser l'administration coloniale, n'est-ce pas mettre la charrue avant les bœufs ? C'est exactement le contraire. L'Espagne n'abandonnera pas le Sahara occidental tant qu'elle pourra jouer sur les rivalités régionales. Or, les *pays concernés ne lui offriront pas* un front uni, ne mèneront pas une action réellement concertée malgré les conférences diplomatiques et les communiqués conjoints, n'apporteront pas un soutien coordonné et efficace à la lutte armée tant qu'ils ne se seront pas mis d'accord sur le règlement à apporter au problème de fond, savoir : quel sera le sort du Sahara *après le départ des Espagnols* ?

Une fois cet accord acquis, une offensive décisive pourra se développer sur deux plans :

● Celui de la lutte armée de libération, puissamment soutenue à partir des trois pays voisins (avec l'appui d'autres pays frères, comme la Libye qui s'est déclarée prête à mobiliser tout son potentiel pour la libération de l'un des derniers territoires arabes encore directement colonisé) ;

● Celui de la diplomatie. Un front uni maroco-mauritano-algérien, avec les alliances et le poids dont il disposerait, et l'atout décisif d'une lutte armée en plein essor sur le terrain, obtiendrait sans difficultés un soutien international massif.

Sommée par l'ONU de se dessaisir du Sahara occidental, c'est-à-dire d'un territoire maghrébin, au profit d'une administration maghrébine, l'Espagne pourrait, *évidemment*, refuser d'obtempérer, comme l'ont fait avant elle maints colonisateurs. Mais il ne pourrait plus s'agir que d'un combat d'arrière garde. Face au front maghrébin, Madrid n'aurait plus qu'une seule ressource pour essayer de sauver ce qui peut l'être de ses intérêts : la négociation.

L'issue de celle-ci, et les concessions éventuelles, dépendront de *notre détermination* et *du rapport* des forces, mais l'essentiel serait acquis irréversiblement : la *libération du Sahara et l'amorce d'une* coopération *maghrébine* à vocation unitaire.

(*) Ancien représentant de la Mauritanie auprès des Nations unies.

(1) Voir notamment le Livre blanc publié par le gouvernement chérifien en 1960.

(2) La presse d'opposition a même accusé des autorités mauritaniennes d'avoir, à plusieurs reprises, arrêté des combattants sahraouis, qui n'ont été libérés que sous la pression de manifestations populaires. De nouvelles arrestations auraient eu lieu récemment.

(3) En attendant que soient réunies les conditions d'une consultation réellement équitable (voir plus haut) des populations concernées; en attendant, peut-être, le dépassement du problème dans un cadre plus large, etc.

● *L'organisation mondiale sahraoui*, dénommée mouvement de résistance des hommes bleus (Morehob), n'est plus représentée à Alger, indique-t-on tant du côté algérien que dans les milieux marocains de la capitale. M. Edouard Moha, dirigeant de ce mouvement qui s'était prononcé pour l'indépendance du Sahara, c'est-à-dire contre les thèses de Rabat, a quitté depuis près d'un an Alger où il s'était installé en mars 1973. *(Corresp.)*

AFRIQUE

Tunisie

Le congrès de Monastir a consacré l'emprise de M. Bourguiba sur le parti destourien

De notre envoyé spécial

Monastir. — Le neuvième congrès du parti socialiste destourien (P.S.D.), qui s'est achevé, dimanche 15 septembre, à Monastir, constitue un succès total pour M. Bourguiba, qui a atteint pleinement son objectif : « effacer » le précédent congrès de 1971, affirmer son autorité souveraine sur le parti et sur l'Etat. Présent à toutes les séances, le Combattant suprême a prononcé en cinq jours deux longs discours, tenu une conférence de presse et fait de nombreuses interventions au cours des débats. Son élection à la présidence à vie du parti, sa désignation comme candidat à la magistrature suprême à vie ne font que refléter, quarante ans après la fondation du Néo-Destour, l'emprise exceptionnelle qu'il exerce sur la vie publique tunisienne.

Les charges contre M. Masmoudi

Le problème de la succession est aussi *réglé*, le *président* ayant désigné son « dauphin ». Le congrès a décidé, en effet, de maintenir l'article 51 de la Constitution, qui prévoit que le premier ministre remplace le chef de l'Etat en cas de vacance (décès ou incapacité), et ce jusqu'à la fin du mandat en cours. Et pour que *nul ne s'y méprenne*, le quotidien du Néo-Destour *l'Action* a publié en première page une photo éloquente : on y voit M. Bourguiba, souriant, levant le bras de M. Nouira, comme *pour le présenter* en vainqueur à la foule. Vainqueur, il l'est certes, car ses éventuels concurrents sont pour le moment écartés, et jamais leur disgrâce n'a semblé aussi profonde.

Après M. *Mestiri*, c'est au tour de M. Masmoudi d'être exclu du parti. La lettre envoyée au président par l'ancien ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 15-16 septembre), a-t-elle été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ? Toujours est-il que, lors de sa conférence de presse, M. Bourguiba a tenu des propos d'une grande sévérité. *M. Masmoudi*, a-t-il notamment déclaré, *dit que j'ai mis un terme à ses activités en raison de ses sympathies et de ses positions en faveur des Arabes et des Palestiniens. C'est faux. Ma position sur ce sujet est claire, depuis 1946, et tout le monde la connaît. La vérité c'est que la conduite de M. Masmoudi laissait à désirer. Il ne se contentait pas de son traitement de ministre.* »

M. Bourguiba a précisé que son ancien collaborateur avait « *fait des affaires* », et qu'il possédait de vastes propriétés enregistrées parfois au nom de ses proches parents. Il l'a aussi accusé d'avoir touché des commissions sur les ventes d'avions Mirage à la Libye et sur d'autres transactions entre pays arabes et africains. « *Et dire*, s'est-il exclamé, *que j'ai failli me brouiller avec le Maroc lorsque ce pays a fait courir des bruits sur l'intégrité de M. Masmoudi !* »

Il a ajouté : « *La commission de discipline du parti lui a demandé de venir s'expliquer. Il ne l'a pas fait. Personne ne l'empêchait de venir ici, et même au congrès. Il a préféré m'envoyer une lettre que j'ai lue après qu'elle eut été publiée.* »

M. *Masmoudi* n'est pas seul à faire les frais de la remise en ordre décidée par le « combattant suprême ». Les membres du « Groupe des Sept », *signataires d'une déclaration publiée* à la veille du congrès et critiquant notamment les conditions « *non démocratiques* » dans lesquelles celui-ci était réuni (*le Monde* du 13 septembre), font eux aussi l'objet d'une mesure d'exclusion. Pour le président, ces hommes ne sont pas des opposants. Ils ne représentent pas un courant politique. Ce sont seulement « *des membres du parti qui n'ont pas accepté la nomination de M. Hedi Nouira au poste de secrétaire général du P.S.D. et sa désignation comme futur chef de l'Etat* ».

Dans toutes ces interventions, M. Bourguiba a *développé* ce thème : il n'y a pas d'opposition. Le Néo-Destour *représente* toute la nation. En dehors de lui, rien, si ce n'est *quelques* politiciens avides de pouvoir ou une poignée de jeunes intoxiqués par des idéologies aussi confuses que subversives : communisme, maoïsme, collectivisme, gauchisme.

Une étrange indifférence

Le problème de la *succession réglé*, un parti *épuré* qui n'a jamais été aussi étroitement soudé à son *leader*, une situation économique en voie d'amélioration, *le* « congrès de la clarté » aurait pu être celui de l'optimisme...

Mais une étrange indifférence semble entourer les choix et les décisions de ces congressistes dociles. A Tunis comme à Monastir, pourtant ville natale du président Bourguiba, l'annonce de son élection à vie à la tête du parti, et bientôt sans *doute* de l'Etat, n'a pas entraîné de manifestations spontanées de joie populaire et, dimanche soir, à la terrasse d'un café, à quelques pas du palais des Congrès, la cinquantaine de consommateurs qui se pressaient autour des tables n'avaient pas un *regard* pour l'écran de télévision qui transmettait un discours du Combattant suprême.

Mais parfois, une voix s'élève, comme samedi, au cours du débat général sur le rapport de M. Hedi Nouira, celle de M. Chtourou, ancien ministre de la jeunesse et des sports. M. Chtourou, qui est avocat, a défendu des jeunes lors du récent procès de Tunis. Au précédent congrès de 1971, il faisait partie de ceux qui voulaient libéraliser la vie politique. Il a eu le courage — et il en fallait — de prendre la parole pour déclarer que les *précédentes* assises avaient été régulières. « *Quatre mois* après ce congrès, a-t-il affirmé, *M. Nouira, secrétaire général, l'a lui-même confirmé dans une circulaire aux cellules.* » Et M. Chtourou a demandé au parti de se préoccuper spécialement de la jeunesse et de tenir compte des courants, de tous les courants, qui se manifestent en son sein, pour les intégrer. « *Il faut dialoguer avec eux*, a-t-il dit avec une visible émotion. *Il faut trouver un langage qu'ils comprennent.* »

Cette intervention a visiblement irrité le président. Il est intervenu sèchement pour déclarer qu'il n'était pas question de discuter avec des gens qui étaient hostiles au régime, et qu'il fallait écarter ceux qui n'étaient pas d'accord. Le lendemain, un orateur a demandé l'exclusion de M. Chtourou du parti, mais M. Nouira s'y est opposé.

Les vives attaques contre M. Habib Hachour, membre du comité central et secrétaire général de la puissante Union générale des travailleurs tunisiens, attaques qui ont forcé le leader syndical à sortir de la réserve qu'il voulait *observer*, prouvent la persistance au sein du *parti* de conflits de personnes ou de clans entre lesquels le président *doit* arbitrer.

Cela explique sans doute la vigueur avec laquelle le chef de l'Etat a *lancé*, dans *son* discours de clôture, un appel émouvant à l'unité nationale, dont il est, a-t-il dit, le *fondateur et le garant*. « *Si je disparais avant le prochain congrès en 1979*, a-t-il ajouté, *veillez d'abord à rester unis.* »

DANIEL JUNQUA.

Algérie

M. Marchais s'est dit impressionné par les perspectives ouvertes au socialisme

De notre correspondant

Alger. — Deux entretiens de deux heures chacun avec le président Boumediène, dont un en tête à tête, plus de trente heures de discussions approfondies entre la délégation du P.C.F. et les responsables du F.L.N., dont cinq ministres, ont conféré à la visite de M. Georges Marchais un caractère particulier.

Le secrétaire général du P.C. l'a d'ailleurs souligné au cours de la conférence de presse qu'il a tenue le dimanche 15 septembre avant de regagner Paris : « *Nos entretiens et les résultats auxquels nous sommes parvenus*, a-t-il dit, *sont un événement capital dans les relations entre le P.C.F. et le F.L.N.* »

Après avoir noté l'accueil « *chaleureux et amical* » qui lui a été réservé à Alger, à Constantine et à Oran, il s'est déclaré impressionné par « *la volonté profonde du F.L.N., du peuple algérien tout entier et de son président d'aller vers une réconciliation générale avec le peuple français* ».

M. Marchais s'est également déclaré très impressionné par la « *hauteur de vue* » du chef de l'Etat, par les réalisations obtenues dans les domaines du développement industriel, de la révolution agraire, de l'enseignement et de la culture et par « *les perspectives pour la construction d'une société socialiste en Algérie* ».

Les entretiens avec le président Boumediène et avec les cadres du parti ont également porté sur les matières premières, les problèmes du développement, les affaires internationales et l'émigration. A ce propos, M. Marchais a publiquement et violemment dénoncé « *les intolérables agressions de caractère raciste qui portent atteinte à l'honneur de la France* », et a affirmé que le P.C. déploierait de nouveaux efforts, notamment auprès des autorités françaises, pour que les coupables soient arrêtés et que des sanctions soient prises contre eux.

Les deux partis sont également convenus que leur coopération doit porter sur tous les grands problèmes internationaux. Mais au-delà de cette concertation bilatérale, les dirigeants du P.C. et du F.L.N. ont souligné « *la nécessité de constituer un large front anti-impérialiste* » et cherché à définir une stratégie qui conjuguerait l'action des peuples des pays en voie de développement et des peuples et des partis progressistes des pays industrialisés.

Comme nous lui demandions ses impressions personnelles, M. Marchais a eu ce cri du cœur — comme d'ailleurs la plupart des Français qui se rendent pour la première fois en Algérie : « *Nous ne nous rendions pas suffisamment compte de tout ce qui se fait ici* ». Et d'ajouter : « *L'information est insuffisante en France. Nous devons prendre des dispositions pour faire connaître aux Français les réalités de l'Algérie indépendante.* »

PAUL BALTA.

Éthiopie

LE COMITÉ DE COORDINATION MILITAIRE ASSUME PROVISOIREMENT LES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT.

Addis-Abeba (*A.F.P.*). — Pour la première fois depuis la déposition de l'empereur Hailé Selassié, le comité de coordination militaire a affirmé, dans un communiqué diffusé lundi 16 septembre qu'il « *assumera les fonctions de chef d'Etat jusqu'à ce qeu le roi désigné, sa majesté le prince héritier Merid Asfa Wossen, revienne en Ethiopie* ».

Cependant, le quotidien de langue anglaise *Ethiopian Herald* écrit lundi que la République n'est que l'« *aboutissement logique* » de la révolution éthiopienne

Dans un article rédigé par un journaliste éthiopien connu, M. Messele Ijjigu, le quotidien se demande si l'Ethiopie sera une « *république démocratique* », une « *république populaire* » ou une « *république socialiste* ».

Pour sa part, l'association des enseignants éthiopiens, forte de dix-huit mille membres, et qui a contribué à la révolution de février, a demandé, au cours d'une assemblée générale, que Hailé Selassié soit jugé pour « *haute trahison* » en cour martiale, en rasion de son refus de rapatrier en Ethiopie la fortune qu'il a placée à l'étranger.

La décolonisation des territoires portugais

Le président Mobutu a rencontré le général Spinola dans une des îles du Cap-Vert

« *Si cela ne dépendait que du général Spinola, la décolonisation de l'Angola irait beaucoup plus vite* », a déclaré dimanche 15 septembre à Dakar, avant son départ pour Kinshasa, le président Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat du Zaïre, qui a rencontré samedi le chef de l'Etat portugais à l'île du Sel, une des îles du Cap-Vert. Mais, a-t-il ajouté, « *les frères angolais sont encore divisés en trois tendances au sein du M.P.L.A.* (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola) *et, à Kinshasa, nous attendrons toujours la constitution d'un front commun* ».

Partis discrètement de leurs capitales respectives, les deux chefs d'Etat ont, cinq heures durant, échangé des vues sur « *le processus de décolonisation des territoires portugais d'Afrique* »

A l'issue de la conférence, le président portugais a souligné qu'il y avait « *de très bons résultats en perspective* ».

D'autre part, M. Mario Soarès, ministre portugais des affaires étrangères, qui faisait escale à Paris en route pour New-York, où il doit participer à la prochaine session de l'ONU, a été reçu dimanche 15 septembre par M. Senghor, président de la République du Sénégal.

Interrogé sur la possibilité d'engager prochainement des négociations sur l'Angola, M. Soarès a souligné que la constitution récente d'une direction provisoire du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.) était de nature à faciliter ces négociations. « *Mais*, a-t-il poursuivi, *nous voulons négocier avec tous les mouvements nationalistes angolais et pas seulement avec le M.P.L.A... Je veux dire que les négociations doivent se faire avec le F.N.L.A. (Front de libération national d'Angola), le M.P.L.A. et l'UNITA.* »

M. Soarès, qui a transmis au président Senghor une invitation du général Spinola de se rendre en visite officielle au Portugal, a ajouté que toutes les médiations pour aider le Portugal à décoloniser en Afrique étaient les bienvenues, notamment de la part des chefs d'Etat africains.

● *Le bilan des pertes* provoquées par les sanglants affrontements de ces derniers jours, au Mozambique, s'établit, selon les chiffres officiels rendus publics samedi 14 septembre, à quatre-vingt-deux morts, dont treize Européens, et quatre cent soixante-dix-neuf blessés.

AMÉRIQUES

Chili

UN RENDEZ-VOUS AVEC LA RÉSISTANCE CLANDESTINE

«La phase finale de notre lutte sera sans doute insurrectionnelle»

nous déclare le secrétaire général d'un des partis de l'Unité populaire

Santiago. — Plus que le détail des rendez-vous discrets au coin des rues, que la succession de visages une fois entrevus et déjà rentrés dans l'ombre, ce que l'on retient de cette chaîne quasi anonyme — huit ou dix prénoms d'occasion — reliant Paris à l'un des responsables de l'opposition clandestine chilienne, via telle capitale sud-américaine, c'est la précision de la mécanique : pas un retard dans les rendez-vous. Un minimum de précautions très simples, et soudain, dans un petit appartement, vous avez devant vous un homme jeune et souriant, M. Jaime Gazmuri, secrétaire général du MAPU-OC, recherché depuis douze mois par toutes les polices du Chili. Avec M. Miguel Enriquez, du MIR (Mouvement de gauche révolutionnaire), M. Gazmuri est en effet le seul dirigeant national de parti de la période Allende qui exerce encore ses responsabilités à l'intérieur du Chili.

De notre envoyé spécial

Le Mouvement d'action populaire unifié, dont il a été l'un des fondateurs, a une histoire brève mais intense. Il est né en 1969, d'une scission de la démocratie chrétienne, qui n'avait pas su retenir ses éléments les plus radicaux venus à elle durant la présidence d'Eduardo Frei, séduits par son programme de « *révolution dans la liberté* ». M. Jacques Chonchol, spécialiste mondialement connu des problèmes agraires, avait été le premier secrétaire général de ce mouvement. Il devait pourtant le quitter en 1971, parce qu'il s'inquiétait de l'influence qu'y exerçaient des éléments marxistes-léninistes. Le MAPU devait encore affronter une nouvelle crise de croissance, en mars 1973 ; un secteur gauchiste — qui allait garder le sigle originel — s'opposait vivement à des éléments marxistes-léninistes qui prenaient l'étiquette de MAPU-OC, politiquement plus proches du noyau central, communiste et socialiste, de l'Unité populaire.

A peine remis de cet enfantement plein de bruit et de fureur, le parti devait faire face à une tornade autrement périlleuse : le coup d'Etat militaire du 11 septembre 1973. Aussitôt le MAPU-OC, son secrétaire général en tête, entrait dans la clandestinité. Il y joue un rôle important : compte tenu de la passivité de la démocratie chrétienne dans le contexte actuel, il attire, en effet, à lui de nombreux chrétiens en voie de « radicalisation » contre la junte. Il est aussi une tête de pont entre l'Unité populaire, et notamment son noyau socialiste et communiste dont il est très proche, et les chrétiens plus modérés.

« *Comme tous les partis interdits*, explique M. Gazmuri, *nous avons d'abord dû adapter notre appareil politique aux conditions nouvelles de la clandestinité. Pour ceux des mouvements qui avaient été le plus touchés par la répression, c'est d'une véritable reconstruction qu'il s'est agi. Cette première phase est terminée pour tous les partis. En second lieu, il a fallu reconstituer cette force dirigeante principale du mouvement populaire qu'était l'U.P. (Unité populaire). Cette deuxième phase est également terminée. Désormais, nous avons, d'une part, une ligne politique commune : elle s'est exprimée dans un document qui a commencé à circuler dans le pays le 1er mai dernier* (le Monde *du 18 juin*)*; une nouvelle déclaration commune publiée le 11 septembre précise les tâches fondamentales du moment. D'autre part, les conditions d'un fonctionnement collectif des partis de l'U.P. sont réunies.*

— En quoi consiste votre action quotidienne ?

— *Actuellement, nous sommes entrés dans la troisième phase : celle du développement de la lutte de masse contre la dictature. Plus concrètement, nous avons commencé, au début de juillet, une intense propagande contre la dictature fasciste de la junte. Les théâtres les plus habituels de cette propagande sont les usines, les cités ouvrières, les universités. Mais, désormais, nous agissons aussi dans la rue. Il y a eu ces dernières semaines dans le centre de Santiago treize opérations de lâcher de tracts à partir d'édifices. Nous faisons aussi des distributions-éclairs de tracts, au moment des heures de pointe, aux arrêts d'autobus. Nous faisons parvenir par la poste nos analyses politiques à des secteurs déterminés de la population, tantôt les enseignants d'une université, tantôt les habitants d'une cité ouvrière, tantôt encore les ouvriers de telle usine. Des journaux clandestins circulent.*

— Quelle analyse faites-vous de la politique de la junte ?

— *Pour nous, la junte impose au pays une dictature de type fasciste. L'Unité populaire avait été si loin dans la contestation de la domination de la grande bourgeoisie et de l'impérialisme américain que la démocratie traditionnelle ne permettait plus aux puissants déchus de prendre leur revanche. Il fallait un Etat totalitaire et policier. La répression n'est donc pas un visage momentané, accidentel de la junte, mais son essence même. La preuve : les arrestations massives — déguisées en opérations de lutte contre la délinquance, — les tortures, les emprisonnements ont repris de plus belle depuis quelques semaines, c'est-à-dire depuis que la résistance s'est manifestée de façon plus ouverte.*

Un vaste front antifasciste

— Quelles conséquences politiques attendez-vous de cet état de fait ?

— *La junte se trouve dans un état d'isolement politique croissant. Pour nous, le problème est de convertir cet isolement en une mobilisation massive contre elle. Notre but est donc la constitution d'un vaste front antifasciste, dont la colonne vertébrale sera l'Unité populaire, mais qui la débordera largement. Le front devra, en effet, à terme, inclure les classes moyennes, et aussi les secteurs démocratiques des forces armées.*

» *Ce n'est naturellement pas d'un accord au sommet entre les appareils — même si nous n'écartons pas, tant s'en faut, un dialogue à ce niveau — que naîtra ce front. En réalité, il se constitue à la base, jour après jour. Ainsi, quand des chrétiens organisent, dans les paroisses, des comités de solidarité avec les prisonniers ou les chômeurs, ils travaillent à la création du front antifasciste. L'accord, à l'échelon supérieur, ne fera que reconnaître, que couronner tout cela. Mais il faut, naturellement, que l'Unité populaire mette tout le poids de sa force dans la balance. Sinon les classes moyennes risquent de rester passives. Nous devons représenter une claire solution face à la junte.*

— La démocratie chrétienne n'aspire-t-elle pas, pour sa part, à être ce recours ?

— *Les secteurs qui dominent actuellement la démocratie chrétienne, et que représentent assez bien Eduardo Frei et le président du parti, Patricio Aylwin, ambitionnent, en effet, de relayer la dictature, lorsque celle-ci sera dans l'impasse. C'est pourquoi ils maintiennent une indépendance formelle par rapport à la junte. Ainsi, Eduardo Frei était-il, si l'on peut dire, ostensiblement absent le 11 mars lorsque la junte a célébré ses six premiers mois de pouvoir.*

» *Mais, d'autre part, bien que la dictature ait frappé aussi la démocratie chrétienne, ils refusent toute action commune, de type antifasciste, avec la gauche. Ils espèrent ainsi capitaliser à leur profit le mécontentement croissant de la population et d'une partie des forces armées. Ils pourraient sans doute améliorer l'image de marque du régime. Mais le fondement même de sa politique, et ses principaux bénéficiaires, n'en seraient pas changés. Selon nos constatations, une telle politique ne correspond pas aux aspirations de la majorité de la démocratie chrétienne en raison de sa base sociale.*

— Quel appui attendez-vous de l'Eglise ?

— *Sauf exception, l'attitude générale de la hiérarchie a été très conséquente. La déclaration des évêques publiée à l'issue de la conférence épiscopale d'avril a manifesté un souci résolu de défense des droits de l'homme. L'Eglise a aussi activement défendu les prisonniers et leurs familles à travers le Comité de coopération pour la paix au Chili. Certes, elle ne veut pas rompre formellement avec la junte. Mais son « idéologie » officielle, qui est celle de la « réconciliation nationale », est clairement antifasciste. La junte ne s'y trompe pas : elle considère désormais l'Eglise comme un de ses adversaires. Quant à la masse des chrétiens, elle est très nettement antifasciste. Mais, actuellement, ce sentiment ne trouve pas encore d'expression politique du fait des hésitations de la démocratie chrétienne.*

— Qu'en est-il de vos relations avec le MIR ?

— *L'appréciation du passé proche et du futur lointain nous sépare de lui. Nous souhaiterions aussi qu'il fasse l'autocritique de son action antérieure. Mais actuellement nous recherchons avec lui un accord tactique, solide et loyal, comprenant une plate-forme politique pour l'avenir immédiat ; une conception commune de l'organisation de la résistance et une appréciation commune de la forme de lutte à mener contre la junte.*

— Vous avez souhaité que le MIR fasse son autocritique. Avez-vous fait la vôtre vous-même ?

— *Nous estimons que l'Unité populaire avait correctement posé les vrais problèmes : celui du programme de l'alliance, des institutions. Mais elle a été incapable, durant les trois années où elle a été au pouvoir, de mettre sur pied une direction unique cohérente. La raison de cette incapacité a été, selon nous, le poids dont ont pesé, au sein de l'U.P., les conceptions et la pratique des révolutionnaires gauchistes petits-bourgeois. Ainsi, un certain verbalisme révolutionnaire a-t-il effrayé les secteurs de l'armée les moins portés spontanément à s'éloigner de nous. Ainsi, encore, a-t-il pu être affirmé, à tort, que toute la démocratie chrétienne était fasciste.*

» *D'autre part, nous avions mal analysé les formes concrètes qu'allait prendre la lutte des classes. En clair, nous avons mal pris en compte le problème des forces armées. Il y avait dans l'armée des secteurs démocratiques et progressistes. Le gouvernement n'a pas pu, ou n'a pas voulu, les utiliser pour réprimer les éléments fascistes, que dans l'ensemble nous connaissions assez bien. La politique officielle de l'Unité populaire a été d'isoler les forces armées du processus politique que vivait le pays en insistant sur leur côté « professionnel ». Or, une action politique favorable aux éléments démocratiques et hostile aux fascistes aurait été possible, en particulier après les grèves d'octobre 1972, et après les élections législatives de mars 1973. Par exemple, nous aurions pu « démissionner » un certain nombre de généraux. Après l'alerte du « Tancazo » le 29 juin 1973 il était déjà trop tard (1). La démission de Carlos Prats, en août, a sonné l'hallali : la masse indécise de l'armée a basculé vers les fascistes.*

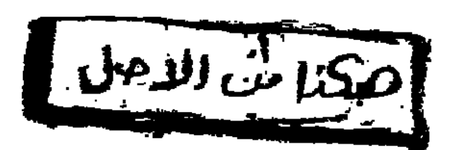
» *Aujourd'hui, cependant, nous savons qu'il existe un malaise dans les forces armées, notamment parmi les sous-officiers et les hommes de troupe. Bien que les soldes aient été substantiellement augmentées, bien qu'un effort ait été fait pour améliorer leur logement, ils voient de près, souvent dans leur famille proche, les effets de la répression et les difficultés de la vie quotidienne. De surcroît, la répression, qui avait commencé, à l'aube du 11 septembre, par frapper les forces armées, continue à s'exercer dans les casernes : il y a encore au moins trois cents détenus dans la seule aviation. Ainsi faisons-nous porter notre effort politique également sur les forces armées. Tous nos tracts comportent des consignes particulières pour les soldats.*

— Comment voyez-vous l'Etat que vous souhaitez mettre sur pied ? Et comment y parviendrez-vous ?

— *Il est encore bien tôt pour résoudre tous les problèmes de stratégie. Quelles forces, en effet, la résistance parviendra-t-elle à inclure ? Que feront les forces armées ? etc. Mais nous ne pensons pas que la dictature va tomber toute seule, comme un fruit mûr, du fait de son isolement. L'étape finale de la lutte sera probablement insurrectionnelle.*

» *Nous voulons établir un Etat démocratique respectant les droits individuels et collectifs, respectant le pluralisme des opinions — sauf le fascisme. Mais ce sera un Etat d'un nouveau type, exprimant l'hégémonie de l'alliance antifasciste que nous recherchons. Ce ne sera donc pas une dictature du prolétariat. Ce sera, disons, une démocratie appuyée par une force armée rénovée, purgée de ses éléments fascistes, et par un appareil juridique et institutionnel nouveau. Elle se donnera pour tâche la destruction des monopoles nationaux et étrangers et de la grande propriété foncière.* » — J.-P. C.

(1) Le 29 juin 1973, une colonne de tanks — d'où l'appellation de « Tancazo » — avait commencé d'encercler le palais présidentiel de la Moneda. La détermination, en particulier, du chef d'état-major Carlos Prats avait fait échouer la tentative.



AMÉRIQUES

Brésil

La visite du premier ministre japonais scelle la coopération spectaculaire entre les deux pays

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La greffe japonaise sur l'économie brésilienne a-t-elle été réussie ? A en juger d'après l'avalanche de capitaux venus ces dernières années de Tokyo et d'Osaka, il semble que oui. La visite de cinq jours qu'a commencée le lundi 16 septembre le premier ministre du Japon, M. Kakuei Tanaka, scelle en quelque sorte la spectaculaire association d'intérêts qui s'est établie entre les deux pays. Les difficultés de l'heure ne paraissent pas devoir arrêter la percée nippone : non seulement M. Tanaka apporte dans sa serviette de nouveaux projets d'investissements, tant dans les mines que dans l'agriculture, mais il vient proposer au général Geisel une coopération économique à long terme et à l'échelon gouvernemental.

Pourtant l'idylle n'a pas été aussi parfaite qu'on aurait pu le croire au départ. Certes, les hommes d'affaires japonais aiment à dire qu'ils n'ont pas connu ici les difficultés rencontrées en Asie. D'abord, ils ont pu compter sur la solidarité d'une importante colonie nippone : sept cent mille personnes environ, immigrants de la première ou deuxième génération. Ensuite, ils se sont efforcés d'éviter les gaffes, d'émousser l'agressivité qui leur a valu des déboires ailleurs.

Mais le code du parfait investisseur étranger n'a pas toujours été respecté. Cela tient en partie à ce que les nouveaux venus appellent leurs « *différences culturelles* » avec les Brésiliens. Différence de langue et aussi de tempérament. Le Japonais « tel qu'on le dit » — discret, discipliné, respectueux de la hiérarchie — est évidemment à l'opposé du génie brésilien, peu soucieux des contraintes, volontiers confiant dans l'inspiration de l'heure.

Au cours des seules années 1972 et 1973, les investissements directs japonais ont progressé de 155 %. Ils se chiffrent actuellement à 318 millions de dollars. Selon le Banco Central do Brasil, qui plaçait le Japon, à la fin de 1973, au sixième rang des investisseurs étrangers, derrière les Etats-Unis, l'Allemagne occidentale, le Canada, la Suisse et la Grande-Bretagne. Mais les Japonais de la Japan External Trade Organization ont un autre mode de calcul, plus avantageux. Selon le directeur, à Sao-Paulo, de cette organisation, cité par le *Jornal do Brasil*, les investissements japonais atteignaient un total de 800 millions de dollars à la fin de 1973, et devraient occuper la deuxième place à la fin de 1974, ce qui ferait du Brésil, selon la même source, le troisième champ d'action du capital japonais à l'extérieur, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Les Japonais occupent de solides bastions dans la sidérurgie, la mécanique, la construction navale, l'industrie textile, les banques. Dans la construction navale (Ishibras) et la sidérurgie (Usiminas), ils représentent respectivement 80 et 43 % des investissements étrangers. La Nippon Electric Company a installé la plus grande partie du système brésilien de télécommunications par micro-ondes. La pétrochimie (pôle de Bahia), les industries du bois, du papier, du vêtement, de l'alimentation, la construction : tels sont les autres secteurs où les Japonais se sont récemment manifestés.

Les minerais

Le fer et le coton sont les deux principaux produits qu'ils achètent au Brésil. C'est pourquoi la Nippon Steel, en association avec l'U.S. Steel et la Companhia Vale do Rio Doce (qui appartient à l'Etat brésilien), va exploiter le fer de Carajas, en Amazonie, l'un des plus importants gisements du monde. De même la société C. Itoh s'intéresse-t-elle à la culture du coton dans le Minas-Gerais.

L'un des grands projets qui seront discutés par M. Tanaka et le général Geisel concerne l'extraction de la bauxite près du fleuve Trombetas, dans l'Etat de Para. Cinq entreprises japonaises vont s'associer avec la Companhia Vale Do Rio Doce pour extraire 1 200 000 tonnes de bauxite par an. Et produire 640 000 tonnes d'aluminium, dont 49 % seront achetés par le Japon au prix du marché. L'investissement sera de l'ordre de 1 milliard 300 millions de dollars. La fabrication d'aluminium commencera en 1979, à raison de 80 000 tonnes pa an, pour atteindre son plein régime en 1985.

Le Brésil tire de ces opérations un intérêt évident. Jusqu'à présent, en effet, il se trouve dans la situation paradoxale d'un pays riche en bauxite, mais qui importe de l'aluminium, et riche en fer, mais qui importe de l'acier. C'est pourquoi il invite le Japon, comme les autres partenaires étrangers, à participer non seulement à l'extraction des minerais mais à leur métallurgie. Le fer de Carajas sera transformé par les Japonais et les Américains, associés aux Brésiliens, dans un important complexe sidérurgique prévu à Itaqui, dans le Maranhao (12 millions de tonnes d'acier à partir de 1985). Celui du Minas Gerais sera destiné aux hauts fourneaux de Tubarao, près de Vitoria, où la compagnie japonaise Kawasaki produira, avec la Finsider italienne, 6 millions de tonnes d'acier en 1980.

Le gouvernement brésilien essaie également d'intéresser les Japonais à la production de fertilisants, ainsi qu'à l'agriculture. Son objectif est de créer de grandes entreprises dans les campagnes.

M. Tanaka s'efforcera donc d'obtenir des garanties pour la fourniture des matières premières qui l'intéressent. En échange, le général Geisel lui demandera d'orienter les investissements japonais dans les secteurs où la technologie brésilienne est déficitaire et où Brasilia entend augmenter la production nationale pour réduire les importations.

CHARLES VANHECKE.





ASIE

Tout en dénonçant leurs manœuvres pour « récupérer » l'opposition

Hanoï et le G.R.P. affirment que les Américains préparent le renversement du président Thieu

Les bouddhistes créent une « Force de réconciliation nationale »

Un certain nombre d'informations, d'indices et de rumeurs laissent penser que la saison qui commence risque d'être chaude au Vietnam du Sud. L'opposition non communiste relève en effet la tête et multiplie les manifestations ; les effets des coupes sombres faites par le Congrès américain dans le budget d'aide à Saigon vont commencer à se faire sentir : Hanoï et le G.R.P. estiment que Washington prépare le renversement de M. Thieu. Enfin, l'attentat commis dimanche 15 septembre contre un appareil civil constitue certes un geste individuel, mais qui reflète le désespoir de Vietnamiens qui attendent depuis un an et demi l'application des accords de paix de Paris.

Le Boeing-727 d'Air Vietnam reliait Da-Nang à Saigon avec soixante et onze personnes à bord, passagers et membres de l'équipage, lorsque le capitaine Le Duc Tan, une grenade dégoupillée à la main, donna l'ordre au pilote de mettre le cap sur Hanoï. Le pilote refusa et tenta de se poser à Phan-Rang. Il eut, avant l'explosion de la grenade, le temps de fournir des informations au sol sur ce qui se passait. L'avion a été détruit et tous ses passagers ont été tués. Parmi eux figurait un enseignant français, M. Robert Le Gourierec.

Si cet attentat est, selon toute vraisemblance, l'œuvre d'un homme isolé, l'agitation provoquée par l'opposition légale fait, en revanche, partie d'un plan visiblement bien préparé.

Depuis plus d'une semaine, les manifestations « *contre la corruption* » n'ont guère cessé à Hué. Dimanche encore, plusieurs centaines de catholiques ont tenté de de se rassembler dans le centre de la ville, brûlant des mannequins en papier représentant les dirigeants corrompus. La manifestation était dirigée par le Père Tran Huu Thanh, qui avait, le 18 juin, lancé un manifeste contre « *la concussion, l'injustice et les vices sociaux* », signé par plus de trois cents prêtres. Deux députés étaient, dimanche, à ses côtés : M. Nguyen Van Kim, originaire du Nord, et élu de la province Quang-Tri, et M. Dang Van Tiep, lui aussi nordiste et qui, bouddhiste, représente la circonscription de Gia-Dinh, proche de Saigon. Les mots d'ordre de la manifestation étaient : « *Lutte contre la corruption, défense des libertés individuelles, condamnation de la répression.* » Contre cette même répression policière à Hué, un prêtre, le Père Nguyen Van Lap, avait, la semaine dernière, au nom de l'archevêque de l'ancienne capitale impériale, envoyé un télégramme au gouvernement et à l'ambassade des Etats-Unis. L'opposition montrait ainsi qu'elle était sa véritable cible : pour elle, derrière M. Thieu, se tiennent en effet l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Martin, un partisan de méthodes dures, et M. Kissinger, qui n'a jamais condamné les pressions que son représentant au Sud n'a cessé de faire sur le Congrès en faveur du président Thieu.

Samedi, l'opposition bouddhiste avait présenté officiellement à la presse le nouveau mouvement qu'elle a créé, la Force de réconciliation nationale, présidé par le sénateur Vu Van Nau. La cérémonie a eu lieu à la pagode de An-Quang de Saigon, depuis toujours hostile au régime. Parmi les trois cents personnes réunies pour l'occasion figurait le général Duong Van Minh, qui, la semaine dernière, avait pris fait et cause pour les manifestants de Hué. En revanche, Mme Ngo Ba Thanh, l'une des figures de proue de la « troisième force », était absente.

Le sénateur Vu Van Mau a déclaré que « *le peuple du Vietnam du Sud peut vivre uni sans qu'une force essaie de dominer l'autre en s'arrogeant le droit de parler au nom de tous* ». Selon lui, la nouvelle Force a une existence légale puisque l'article 2 de l'accord de Paris parle de « *la liberté des activités politiques* ». « *Il faut que le gouvernement se mette au diapason des accords de Paris car, en droit international, les accords entre nations priment les lois intérieures et mon parti n'a donc nullement besoin de l'autorisation du gouvernement* », a-t-il ajouté.

Radio-Saigon a évidemment pris à partie la nouvelle formation. Il s'agirait, selon elle, « *d'une manœuvre communiste pour pousser le peuple à se soulever en vue de renverser le gouvernements* ». *Les communistes voudraient « ouvrir un nouveau front politique ».*

Alors même que cette agitation se développait, le G.R.P. et Hanoï — et ce ne peut être le fait du hasard — faisaient savoir que, selon leurs informations, Washington pourrait rapidement abandonner son soutien au président Thieu. L'ambassade des Etats-Unis a qualifié ces déclarations de « *bel exemple de propagande communiste* ».

A Saigon, le colonel Giang, porte-parole du G.R.P., a fait état samedi de « *l'indignation et du mécontentement* » de la population, ajoutant que des « *saboteurs politiques* » sont financés par la C.I.A. pour « *détourner le mouvement de colère des masses dans un sens favorable aux Etats-Unis* ». Selon lui, les Américains ont l'habitude de par le monde de « *changer de monture* », et il a rappelé le précédent du renversement de Diem en 1963.

Ce même samedi, le *Nhan Dan* de Hanoï publiait un éditorial d'une grande importance, dont le correspondant de l'A.F.P. a relevé les points principaux :

— Le renversement de M. Thieu s'impose dans les délais les plus brefs : « *Le moment est venu où les différentes catégories de la ppoulation du Sud habitant dans les zones contrôlées par Saigon savent parfaitement que la paix et la concorde nationales passeront fatalement par le renversement de Nguyen Van Thieu* »;

— La guerre se poursuivra au Sud jusqu'à la complète cessation de l'aide américaine;

La chute du président Thieu sera voulue et préparée par les Américains, qui essaient déjà de télécommander le mouvement d'opposition :

Il apparaît donc que, pour les révolutionnaires, le mouvement de « lâchage » de M. Thieu, selon eux amorcé, peut constituer un piège. La question se pose de savoir quelles sont les « *forces réactionnaires internationales* » visées par l'article. On peut penser à la France et au Japon, indique l'A.F.P., qui mettent sur un pied d'égalité Hanoï et Saigon lorsqu'il s'agit de donner de l'aide ; on peut aussi penser aux compagnies pétrolières qui investissent au Sud, ou à des organismes tels que la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement.

L'avertissement de Hanoï et du G.R.P. se produit à un moment où la brutale baisse de l'aide américaine et le départ de M. Nixon ont porté un coup très dur au régime de Saigon. « *Le peuple a atteint les limites de l'endurance* », disait la semaine dernière le général Minh. Les conséquences de la décision du Congrès américain ne se font pas encore sentir dans la vie quotidienne civile. Mais elle touchent déjà l'armée. Ainsi que le révélait récemment *Time*, des militaires monnayaient les évacuations sanitaires par hélicoptère, et jusqu'à l'appui feu de l'artillerie. Or, il y a un million d'hommes sous les drapeaux. *Qui les paiera ? Le* président Ford ne s'y trompe pas : il vient de demander à son Congrès de reconsidérer ses votes de l'été — demande vivement attaquée par la délégation du G.R.P. à Paris, selon laquelle « *M. Ford fournit une nouvelle preuve de l'obstination de son administration à demeurer dans l'ornière de Nixon* ». Ainsi les révolutionnaires accusent-ils à la fois Washington de toujours soutenir M. Thieu et de préparer sa relève par des « *valets* » aussi dociles, mais moins marqués que l'actuel président.

Ce dernier place de grands espoirs dans le pétrole. Mais, à condition que les forages soient positifs, il faudra attendre au moins trois ans pour que le budget du Sud en tire des revenus un peu substantiels. Avant l'arrivée de cet hypothétique pactole, comment faire tourner la machine militaire et calmer les impatiences sociales et politiques ?

De graves difficultés économiques

Le gouvernement de M. Thieu a remis aux ambassades étrangères un document présentant une liste de projets de reconstruction et de développement et sollicite l'apport de *capitaux* : 63 millions de dollars pour l'agriculture, 150 millions pour l'industrie, 146 millions pour l'infrastructure et les ressources naturelles, 90 millions pour l'éducation, 15 millions pour la santé et les services sociaux. Le régime tente ainsi une nouvelle fois d'intéresser à ses plans de développement des investisseurs étrangers qui, jusqu'à présent ont globalement boudé le Sud.

D'autre part, les Américains ont fabriqué au Sud une armée à l'image de leur société : mécanisée, mangeuse de pétrole et de techniciens. Cette politique continue de prévaloir, ainsi qu'en témoigne une récente étude du département d'Etat (« Congressional Record », 21 août) : l'armée de M. Thieu, dit ce document, « *utilise beaucoup de matériel* et de munitions », ce qui doit « sauver des vies ». Dans ces conditions, les coupes sombres dans les crédits d'assistance sont d'autant plus mal venues que l'inflation mondiale — la hausse des prix des carburants notamment — réduit encore la valeur réelle de cette aide. L'argument peut être aussi appliqué à l'économie. Du « riz miracle » a été semé en grandes quantités dans le Delta où ont été introduits tracteurs et pompes. Le Sud doit en conséquence importer beaucoup d'engrais et d'essence. Or comme l'écrivait récemment le « Guardian », rien que pour le Delta, il faudra cette année 300 000 tonnes d'engrais. Coût : 135 millions de dollars, soit plus que la valeur de toutes les exportations annuelles du pays, ou encore environ un cinquième de l'aide civile américaine. Un rapport sénatorial vient de révéler que, cette année, les deux tiers des engrais fournis à l'étranger par les Etats-Unis à titre d'assistance, iront au Vietnam du Sud, ce qui « dégarnit » bien sûr les contingents prévus pour d'autres pays. Il est ainsi évident — même lorsqu'on examine la situation par le biais des livraisons de produits chimiques — que le soutien au régime de Saigon demeure une priorité pour Washington.

Il reste que la « saison » — politique, économique, sociale, militaire — qui commence risque de n'être pas des plus calmes pour le président Thieu. A quand une rencontre entre MM. Kissinger et Le Duc Tho ?

M. CHOU EN-LAI A ÉTÉ OPÉRÉ

Hongkong (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — *Le général Yakubu Gowon, chef de l'Etat du Nigéria, qui vient d'achever une visite officielle en Chine, a révélé le lundi 16 septembre que le premier ministre chinois, M. Chou En-lai, a récemment subi une intervention chirurgicale. Le général Gowon a déclaré que cette information lui avait été donnée par des responsables chinois, apparemment désireux que le monde soit informé de l'opération du premier ministre.*

Le président nigérian, qui s'est refusé à donner des détails quant à la date et à la nature de l'opération subie par M. Chou En-lai, a cependant précisé que d'après les informations qui lui avaient été données, le chef du gouvernement chinois « se portait bien de nouveau », *pouvait se tenir assis dans son lit et continuait à s'intéresser de près aux affaires. Il ne peut toutefois recevoir de visiteurs et n'a pas rencontré le général Gowon durant le séjour de ce dernier à Pékin.*

Rappelons que M. Chou En-lai a considérablement réduit ses activités depuis le mois de mai dernier à la suite d'une affection cardiaque. Il a été vu pour la dernière fois en public le 31 juillet, à l'occasion d'une réception donnée pour la fête de l'armée chinoise.

PROCHE-ORIENT

SELON M. RABIN

Israël et Washington sont d'accord sur le choix du « prochain partenaire » arabe dans la négociation

M. Itzhak Rabin, premier ministre israélien, a déclaré, dimanche 15 septembre, à son retour des Etats-Unis, où il avait fait une visite de six jours, qu'Israël était parvenu à un accord avec Washington en ce qui concerne le « *prochain partenaire* » d'Israël dans la négocation de paix. M. Rabin n'a pas nommé ce partenaire, mais les observateurs s'accordent à penser qu'il s'agit de l'Egypte, et que la Jordanie suivrait immédiatement. Au sujet du statut de l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.), M. Rabin a déclaré : « *J'ai expliqué aux Américains que, pour nous, le problème palestinien doit être résolu dans le cadre des négociations avec la Jordanie, et qu'il n'y a pas place pour un troisième Etat entre la Jordanie et Israël... En tout cas, l'O.L.P. ne saurait être pour nous un interlocuteur valable ni un partenaire pour des négociations.* » Le premier ministre a ajouté qu'il y avait maintenant accord complet avec les Etats-Unis pour des fournitures d'armes à Israël, immédiatement et de façon durable.

A ce propos, on précise de source officielle américaine, citée par l'A.F.P., que les Etats-Unis achèveront, avant l'été prochain, de remplacer la cinquantaine d'avions Phantom perdus par Israël pendant la guerre d'octobre 1973, et lui livreront, avant un an, deux cents à deux cent cinquante chars Patton M-60, des hélicoptères Cobra et des bombes Smart munis d'un système de radioguidage au laser, ainsi que d'autres armements. Ces fournitures seraient financées par un budget de 2,2 milliards de dollars déjà entériné par le Congrès en 1973. En outre, un programme à long terme de 1,2 milliard de dollars serait proposé par le président Ford au Congrès pour les prochaines cinq années. Devant les correspondants à Washington de la presse israélienne, le premier ministre a encore déclaré, dimanche, qu'Israël avait transmis à l'Egypte une proposition d'accord de non-belligérance entre les deux pays, à condition que l'Egypte effectue un nouveau retrait dans le Sinaï.

Sur le plan intérieur, le comité central du Parti national religieux (P.N.R.) a décidé, dimanche, à une majorité des deux tiers d'accepter la proposition du premier ministre d'entamer des négociations en vue d'un éventuel retour dans la coalition gouvernementale. Selon les observateurs, ce retour permettrait à la majorité gouvernementale de passer de soixante et un à soixante-huit députés sur cent vingt. — (*A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.*)

● *Pour la première fois depuis le 9 août dernier*, l'aviation israélienne a attaqué la région du Liban du Sud, à deux reprises, au cours de la journée du dimanche 15 septembre. Selon le communiqué des forces israéliennes, les bombardements visaient des concentrations de fedayin dans la région que les Israéliens appellent le Fathaland (Arkoub). Du côté libanais, les bombardements ont été confirmés et il a été annoncé que le maire de l'une des localités atteintes, le village d'Hasbaya, avait été tué et que deux autres personnes avaient été blessées. L'agence palestinienne Wafa a affirmé que les avions israéliens avaient utilisé le napalm. — (*A.F.P.*)

Déçue par les Américains

L'Égypte esquisse un rappochement avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Le Caire. — Les relations avec le Kremlin *appartenant au domaine réservé du Raïs*, qui, de retour d'une tournée d'inspection sur le canal de Suez, fait retraite dans son village natal du delta du Nil, Mit-Aboul-Kom, peu d'informations sûres ont filtré jusqu'ici sur les nouveaux développements que connaît actuellement le dossier égypto-soviétique.

La volonté mutuelle de rapprochement est toutefois un fait acquis depuis les entretiens « impromptus » que M. Hégazi, vice-président du Conseil égyptien, a eus récemment en Bulgarie avec le chef de l'Etat soviétique, M. Podgorny. On se plaît également à souligner au Caire *que si l'idée du président Sadate* a toujours été de ramener l'influence soviétique dans la vallée du Nil à des proportions raisonnables, afin de pouvoir pratiquer une « *diplomatie tous azimuts* » et jouir d'une indépendance totale, la coopération russo-égyptienne proprement dite n'a, en revanche, jamais été sérieusement remise en question, notamment dans le domaine économique et technique.

Les milieux politiques cairotes soulignent que s'il y a eu au cours des dix mois écoulés un « malaise » dans les rapports avec Moscou, c'est essentiellement en raison de la déception égyptienne devant le refus de l'Union soviétique de poursuivre ses livraisons d'armes et principalement de chasseurs détruits pendant la guerre d'octobre 1973. Il est vrai, en effet, qu'au cours des dernières semaines, dans ses déclarations publiques, le Raïs a surtout fait grief au Kremlin d'avoir suspendu les envois d'armes, tout en répétant que l'Egypte « *tenait fermement à consolider ses relations avec l'U.R.S.S.* ». Le réchauffement qui s'annonce entre les deux gouvernements et qui devrait se *concrétiser spectaculairement*, si l'on en croit la presse égyptienne, par une rencontre Sadate-Brejnev, aurait pour origine la décision prise par les Soviétiques de recommencer à fournir certaines catégories d'armements à l'Egypte.

Cependant, les milieux politiques égyptiens, qui ne sont pas particulièrement soviétophiles, mais qui souhaitent néanmoins que Moscou consente à de nouvelles livraisons d'armes, restent pour le moment sceptiques quant à la possibilité d'une reprise de celles-ci. Une caricature de Salah Gahine, dessinateur d'*Al-Ahram*, montre des *ménagères* moscovites disant : « *Pourquoi le beurre n'a-t-il pas baissé puisque nous avons cessé d'armer l'Egypte ?* »

Une légère déception commence d'ailleurs à poindre dans ces mêmes milieux au sujet du maigre bénéfice que l'Egypte a retiré jusqu'à présent de ses retrouvailles avec l'Amérique. Les 250 millions de dollars promis par M. Nixon n'ont même pas encore été votés par le Congrès ; ni la participation des marines américains au déminage du canal de Suez ni l'envoi de 100 000 tonnes de blé et de quelques cargaisons de savon à l'hexachlorophène ou de volailles congelées, ne pèsent lourds si on les compare aux rêves que les tournées-miracles de M. Kissinger et le voyage triomphal de M. Nixon avaient fait naître dans l'esprit de nombreux égyptiens.

Par un curieux retour des choses, c'est M. Ali Amine, journaliste proche du Raïs et chantre de l'amitié égypto-américaine, qui a été chargé d'annoncer dans la presse que « *M. Brejnev avait demandé à rencontrer M. Sadate* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

A travers le monde

Cité du Vatican

● LE GOUVERNEMENT TCHECOSLOVAQUE ET LE SAINT-SIEGE pourraient reprendre *leurs négociations*, selon une rumeur qui circule au Vatican. Une délégation tchécoslovaque, dirigée par M. Karel Hruza, directeur du secrétariat pour les problèmes religieux, serait attendue à Rome. Le pape Paul VI avait nommé, l'an dernier, quatre nouveaux évêques tchécoslovaques, mais il reste neuf diocèses vacants, dont celui de Prague. — (*A.F.P.*)

Portugal

● LE CAPITAINE CUBAIN PEDRO PERALTA, condamné à dix ans de prison à l'époque de M. Marcelo Caetano pour s'être livré à des « activités antigouvernementales » dans l'ancien territoire portugais de Guinée-Bissau, vient de rentrer à La Havane après avoir purgé quatre années de sa peine. Le gouvernement cubain faisait de la libération de M. Peralta une condition préalable à l'amélioration de ses relations avec le Portugal. — (*Reuter.*)

POLITIQUE

LES ÉLECTIONS CANTONALES

AUDE, canton de Sigean (2e tour).

Inscr., 8 518 ; vot., 4 946 ; suff. expr., 4 713.

M. Robert Ferran (Union de la gauche), 3 842 voix, ELU ; M. René Naudy (majorité), 871 voix.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 8 518 ; vot., 4 937 ; suff. expr., 4 802.

MM. Robert Ferran (P.S.), 2 376 voix ; Jacques Mourrut (P.C.), 1 523 ; René Naudy (rép. ind.), 785 ; *Francis Bergé (Lutte occitane)*, 118.

[Il s'agissait de remplacer Francis Vals, socialiste, ancien député, maire de Narbonne, décédé. Conseiller général depuis 1945, Francis Vals avait été réélu au second tour, le 15 mars 1970, en obtenant 2 876 voix contre 1 388 à M. Georges Gerbon (U.D.R.). Il y avait eu 4 264 suffrages exprimés sur 7 816 inscrits.]

SEINE-MARITIME, cinquième canton de Rouen (2e tour).

Inscr., 31 297 ; vot., 12 675 ; suff. expr., 12 524. M. Jean-Marie Panier (P.S.), 6 513 voix, *ELU* ; M. Jean Allard (Centre démocrate, adjoint au maire de Rouen), 6 011 voix.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 31 297; vot., 10 124; suff. expr., 10 014. MM. Allard, 3 797 voix ; Panier, 2 759 voix ; Victor Blot (P.C.), 2 393 voix et Mme Alice Catoire (U.D.R.), 1 065 voix.

[Il s'agissait de remplacer Francis Salomon, membre du bureau fédéral du Centre *démocrate, décédé*. Après le premier tour, Mme Catoire et M. Blot s'étaient désistés, respectivement en faveur de M. Allard et de M. Panier. En septembre 1973, au second tour, sur 31 214 inscrits, 13 254 votants et 12 844 suffrages exprimés, Francis Salomon avait été élu avec 8 305 voix contre 4 539 à M. Chauvereau (P.C.).]

SEINE-MARITIME, canton de Pavilly (2e tour).

Inscr., 13 521 ; vot., 8 614 ; suffr. expr., 8,244.

M. Marcel Hideux (rad. soc., conseiller municipal de Barentin), 5 469 voix, *ELU* ; M. Claude Mazauric (P.C.), 2 775 voix.

Au premier tour, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 13 521 ; vot., 8 400 ; suffr. expr., 8 183.

MM. Hideux, 3 215 voix ; Bernard Guesdon (div. maj., maire de Pavilly), 2 406 voix ; Mazauric, 1 160 voix ; Fernand Bisson (P.S.), 989 voix ; Serge Gomont (div. g.), 296 voix, et Jacques Maury (sans étiq.), 117 voix.

[Il s'agissait de remplacer André Marie, président du conseil général de Seine-Maritime et vice-président du parti radical-socialiste, décédé.

Après le premier tour, M. Bisson (P.S.) s'était désisté en faveur de *M. Mazauric (P.C.)*, les autres candidats se retirant purement et simplement.

En septembre 1973, sur 12 695 inscrits, 7 417 votants et 7 188 suffrages exprimés, André Marie avait été élu au premier tour, obtenant 4 188 voix contre 1 362 à M. Thomas (P.C.), 710 voix à M. Grout (P.S.), 458 voix à M. Gomont (div. g.) et 460 voix à M. Lalague (sans étiq.).]

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, a évoqué samedi 14 septembre au cours d'une escale à Fort-de-France (Martinique) les incidents qui avaient marqué sa visite à Cayenne (Guyane) (*le Monde* daté 15-16 septembre : « *Ces incidents*, a-t-il dit, *ne doivent pas masquer le travail en profondeur réalisé avec les élus guyanais. Il ne faut pas exagérer l'ampleur de ces manifestations, qui ne groupaient que deux cents individus, dont les deux tiers étaient des mineurs de moins de dix-huit ans.* » Selon M. Stirn, ces incidents « *ne traduisent pas de malaise politique profond, puisqu'ils ont rencontré en Guyane non seulement la réprobation quasi unanime de la population, mais encore celle des membres de l'opposition* ». Le secrétaire d'Etat a reconnu que la Guyane connaissait un malaise économique. Il a déclaré : « *Dans ce département, beaucoup d'expériences ont échoué* », mais a estimé que son séjour « *avait amené des perspectives nouvelles, notamment au niveau de l'exploitation de la forêt guyanaise* ».

● *M. François Mitterrand*, répondant à l'invitation des fédérations du parti socialiste, se rendra, du 21 au 27 octobre, à la Guadeloupe, à la Martinique et en Guyane. Auparavant, le premier secrétaire du parti socialiste séjournera à Cuba du 16 au 21 octobre, à l'invitation du chef d'Etat cubain, M. Fidel Castro.

● *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, se rendra à Bruxelles, le mardi 17 septembre, pour participer à la troisième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Il y prononcera une allocution, ainsi que M. Xavier Deniau, secrétaire général parlementaire de cette association.

POLITIQUE

AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

A Périgueux, les socialistes espèrent rompre le face-à-face entre communistes et gaullistes

De notre envoyé spécial

Périgueux. — La Dordogne cultive les ministres. Elle a tour à tour assuré les carrières d'Yvon Delbos, de Georges Bonnet et de Robert Lacoste. Depuis 1962 elle est fidèle à M. Yves Guéna. Ce qui ne l'a pas empêché, lors de l'élection présidentielle, de paraître désavouer ledit ministre. M. Mitterrand, avec 55,52 % des suffrages au second tour, a été, en effet, choyé par un département dont la tradition politique est, il est vrai, de gauche et où les trois partis signataires du programme commun ont récupéré en mars 1973 une circonscription, chacun au dépend de la majorité. L'unique rescapé est justement M. Guéna, qui doit aujourd'hui demander confirmation de son mandat, puisqu'il avait abandonné son siège à son suppléant en devenant ministre des transports, puis de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, dans les deuxième et troisième gouvernements Messmer.

Le souci des Périgourdins de s'assurer les bonnes grâces d'un membre du gouvernement se retrouve dans d'autres régions. Les Francs-Comtois, par exemple, pratiquent volontiers le même jeu. Ces régions ne pouvant compter sur leur dynamisme ou leur puissance économique pour s'imposer lors des arbitrages budgétaires se rabattent vers la voie politique et se prêtent au système des clientèles et des services rendus. C'est pourquoi, si la Dordogne est l'un des rares départements où le renouvellement démographique n'était pas assuré lors du dernier recensement (l'hémorragie étant, paraît-il, stoppée aujourd'hui, au dire des responsables locaux), si le taux des rémunérations est l'un des plus faibles du pays, elle se situe, en revanche, dans le peloton de tête en matière d'équipements collectifs.

Périgueux, la préfecture, tout en conservant une importante fonction de marché, est en outre devenue une cité administrative dans laquelle, lors de son passage aux postes et télécommunications, de juillet 1968 à juin 1969, M. Guéna a implanté l'Atelier du timbre, tandis que lors de son passage aux transports, d'avril 1973 à février 1974, il a freiné la fermeture des ateliers de la S.N.C.F., encore que la pyramide des âges des neuf cents salariés en activité puisse laisser planer des inquiétudes pour l'avenir.

La première circonscription (celle dans laquelle se déroule l'élection législative partielle provoquée par la démission du suppléant de M. Guéna, M. Jean Lovato) comprend, outre Périgueux la vallée de l'Isle et ses cantons ruraux. On y trouve aussi il est vrai d'importantes usines de chaussures, ce qui avait d'ailleurs permis en mars 1973 à un candidat trotskiste présenté par Lutte ouvrière, M. Edmond Simavilla (qui se présente cette fois-ci comme suppléant de M. Jean-François Mas), de réaliser un score non négligeable de 1 049 voix.

Traditionnellement, la lutte politique dans cette circonscription oppose l'U.D.R. au parti communiste, l'influence des radicaux et des socialistes ayant considérablement régressé dans le département. Si les radicaux de gauche détiennent le siège de Nontron, ils le doivent surtout au fait que M. Alain Bonnet est le fils de l'ancien titulaire du mandat et si les socialistes ont récupéré celui de Bergerac, c'est grâce au poids personnel du maire de la ville, M. Louis Pimont, mais le travail d'implantation réalisé par M. Claude Guichard (1) les menace à terme.

Le même tête-à-tête depuis douze ans

Depuis douze ans, donc, M. Guéna retrouve en face de lui M. Yves Péron, ancien député, membre du comité central du P.C.F. et important dirigeant de la résistance dans la région. Certes, la candidature systématique de M. Péron depuis 1946 et les nombreux échecs qu'il a connus — en 1951, puis à chaque consultation depuis 1958 — constituent pour lui un handicap, mais il reste une personnalité de poids, d'autant plus qu'il siège désormais au conseil général, dont il contribue à animer les séances. Il compte en outre sur les problèmes d'emplois qui se posent dans plusieurs entreprises de la région et sur le mécontentement des agriculteurs pour rassembler les votes de protestations, qui peuvent s'exprimer d'autant plus librement dans une élection partielle que le résultat du scrutin ne modifiera pas sensiblement l'équilibre des forces à l'Assemblée nationale. Les socialistes, pour leur part, ont tendance à se plaindre de ce face-à-face dans lequel ils ne seraient pas loin de voir comme une complicité en ce sens que le candidat de la majorité, comme celui du parti communiste, en se réservant leurs coups, « marginalisent » la candidature des représentants de la gauche non communiste. Arguant du renoucité, en ce sens que le candidat M. Mitterrand lors de l'élection présidentielle, y compris au niveau de la ville de Périgueux, où il a devancé de cent cinquante voix M. Giscard d'Estaing, ils ont l'ambition, cette fois-ci, d'être présents au second tour, ce qui, il est vrai, placerait alors M. Guéna dans une situation dangereuse.

Pour justifier une ambition qui paraît quelque peu présomptueuse au vu des résultats de l'an dernier (le candidat communiste avait au premier tour devancé le radical de gauche par 4 664 voix), M. Aris Salviat fait valoir que, contrairement à ce qu'il avait fait en 1973, il s'est doté cette fois-ci d'un suppléant socialiste, M. Pierre Merlhiot, et que, de ce fait, l'électorat socialiste devrait se mobiliser davantage qu'il y a un an. En outre, les deux hommes appartiennent à l'association Périgord expansion, issue de la liste Périgueux expansion, qui avait menacé M. Guéna en 1971 et avait devancé la liste communiste. Il est vrai que les modérés et les réformateurs, qui à l'époque participaient à Périgueux expansion, se sont en partie reclassés dans la nouvelle majorité présidentielle.

Un soutien peu chaleureux

Reste à savoir s'ils accepteront au nom de cette nouvelle majorité de soutenir dès le premier tour un dignitaire du gaullisme. Le Front national de M. Le Pen a, quant à lui, présenté un candidat, inconnu localement, M. Guy Aymat. D'autre part, si on en juge par les communiqués de soutien publiés tant par les républicains indépendants que par les réformateurs, le soutien apporté à M. Guéna manque pour le moins de chaleur. Les républicains indépendants — animés il est vrai par M. Claude Guichard, ce qui ne facilite pas les rapports avec le maire de Périgueux — ne citent même pas dans leur texte le nom du candidat. En outre, républicains indépendants et réformateurs ont créé un comité départemental de liaison de la majorité présidentielle du premier tour, comité qui exclut donc l'U.D.R.

Les gaullistes, quant à eux, ne savent plus très bien où ils en sont. Ils ont même deux candidats : M. Edmond Schmitt-haüsler au nom du Front progressiste, mouvement gaulliste qui soutient l'Union de la gauche, et M. Guéna. L'ancien ministre a été l'un des fidèles de M. Chaban-Delmas, mais, fait particulièrement notable dans cette région d'Aquitaine, au premier tour de l'élection présidentielle M. Giscard d'Estaing a devancé à Périgueux le maire de Bordeaux. Depuis, M. Guéna a donné l'impression d'être tenté par la dissidence dans laquelle s'est engagé son voisin corrézien M. Charbonnel. Il s'est en tout cas rendu à Cahors lorsque M. Michel Jobert y a pris la parole.

L'unité de candidature du côté de la majorité prouve néanmoins qu'en dépit des tentations, M. Yves Guéna a choisi son camp et la fidélité au nouveau chef de l'Etat, ralliant de ce fait les positions de M. Chirac. Les blessures nées du scrutin présidentiel restent toutefois suffisamment vives pour que le maire de Périgueux fasse tout ce qu'il peut pour éviter de les rouvrir. Qu'on ne compte donc pas sur lui pour mener une campagne politique. C'est bien plus le maire de la ville qui est candidat que le notable gaulliste. M. Guéna est en cela fidèle à la tradition départementale qui permet, par exemple, lors des élections cantonales, à nombre de candidats socialistes d'être les seuls adversaires du P.C.F.

L'Union de la gauche n'est d'ailleurs pas chose aisée à faire vivre en Dordogne et on comprend que M. Péron ait éprouvé quelques difficultés à convaincre ses militants que MM. Lacoste et Bonnet étaient devenus soudain des alliés. Le P.C.F. estime d'ailleurs qu'encore aujourd'hui les candidats de la gauche non communiste parlent bien peu du programme commun. Le renouveau du P.S. reste limité, surtout au niveau des élus, et s'accompagne de dures luttes de tendances. Si le langage s'est gauchi, l'art des accommodements n'a pas toujours disparu, même au CERES.

Ces subtilités ne concernent il est vrai qu'un nombre limité d'électeurs. La campagne électorale reste discrète et les craintes de M. Guéna tiennent plus au mécontentement des agriculteurs qu'aux dénonciations de l'opposition. Les syndicalistes agricoles, après avoir organisé une première manifestation, dure, à Périgueux, ont convoqué la seconde pour ce lundi 14 septembre, à Bergerac. Ils évitent ainsi d'effrayer les commerçants du chef-lieu du département et favorisent de ce fait les candidats de gauche.

THIERRY PFISTER.

(1) M. Claude Guichard avait été élu en 1968 comme suppléant de M. Guéna. Il avait refusé par la suite de donner sa démission lorsque M. Guéna avait quitté le gouvernement, et avait donc été député de Périgueux jusqu'en 1973. Il s'était alors présenté dans la circonscription de Bergerac.

LES DEUX PRÉCÉDENTS SCRUTINS

En 1968, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 63 531 ; suff. expr., 52 690 ; MM. Guéna (U.D.R.), 28 016, (élu), Péron (P.C.F.), 14 742 ; Brunet (F.G.D.S.-rad.), 8 357 ; Voiry (P.S.U.), 1 575.

En 1973, premier tour : inscr., 68 406 ; suff. expr., 58 292 ; MM. Guéna (U.D.R.), 26 200 ; Péron (P.C.F.), 15 902 ; Salviat (rad. de g.), 11 238 ; Chabanne (Réf.), 3 903 ; Simavilla (L.O.), 1 049.

Second tour : inscr., 68 363 ; suffr. exp., 58 342 ; MM. Guéna, 32 021 ; Péron, 26 321.

UN CONSEIL DES MINISTRES A LILLE ?

(De notre correspondant.)

Lille. — La presse du Nord du dimanche 15 septembre faisait état de l'éventuelle réunion d'un conseil des ministres à Lille avant la fin de l'année. Cette information, donnée comme officieuse, n'est pas confirmée par M. Pierre Mauroy, maire de Lille, président du conseil régional, qui se borne à indiquer que, s'il avait une déclaration à faire, il la réserverait au conseil régional, lequel siégera à la fin du mois.

● *M. Michel Jobert* sera, le samedi 21 septembre, l'hôte de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes) à Caen (Calvados) pour un dîner-débat à l'hôtel Novotel.

UN COMITÉ DE SOUTIEN A M. MICHEL JOBERT DANS LA SOMME

Un comité de soutien à l'action de M. Michel Jobert s'est constitué dans la Somme « *en vue du rassemblement des démocrates issus de toutes les familles politiques* ». Ses initiateurs affirment : « *Beaucoup de Français ne souhaitent pas être étiquetés. La recherche et l'action de M. Michel Jobert n'entendent se situer ni dans la majorité ni dans l'opposition, surtout pas dans la droite et surtout pas dans la gauche, mais ailleurs. Outre l'enfer et le paradis des classifications politiques traditionnelles, il y a probablement un ailleurs pour la bonne volonté, la sincérité, l'humilité aussi.* »

★ M. Michel Roger, 30, rue Camille-Saint-Saëns, Amiens (Somme), tél. 91-25-96.

● *M. Antoine Pinay*, ancien président du conseil, et qui avait été un des élus locaux à accueillir à Lyon M. Valéry Giscard d'Estaing le 11 septembre, a estimé, dimanche 15 septembre à Saint-Chamond, que la réunion en province du conseil des ministres est une pratique « *qui coûte cher sans grand résultat* ».

M. Pinay a ajouté que la lutte contre l'inflation appelle « *des mesures énergiques qui n'ont pas encore été prises* ».

● *Le président du parti breton SAV (Strollad ar Vro)*, M. Jean Le Calvez, a fait savoir que, en raison de son état de santé, il se mettait en congé de présidence du parti pour une période de plusieurs mois. Il était président du parti SAV depuis sa fondation, en 1972.

Les dirigeants du P.S. et du P.S.U. confirment leur accord sur la réunion d'« assises du socialisme »

Le comité directeur du parti socialiste, samedi 14 septembre, et la direction politique nationale du P.S.U., dimanche 15 septembre, ont fait le point sur la préparation des assises nationales du socialisme, qui se tiendront à Paris les 12 et 13 octobre. Ces assises doivent réunir environ mille cinq cents participants qui discuteront d'un projet de société socialiste et qui se diviseront en une dizaine de « carrefours », afin d'examiner branche par branche les difficultés auxquelles se heurtent tous ceux qui veulent militer pour le socialisme.

Le comité directeur du P.S. a examiné le « projet de société » mis au point durant l'été par un groupe de travail réunissant des représentants du P.S., du P.S.U. et de la « troisième composante » (militants C.F.D.T. notamment). Il a accepté de « *prendre en considération* » ce document, mais, à la demande de M. Mitterrand en particulier, les négociateurs socialistes vont demander que soient davantage précisées la stratégie de rupture avec le capitalisme et la référence à l'union de la gauche. Les quelques retouches qui restent à opérer ne devraient pas empêcher les organisateurs des assises de rendre leur document public mercredi ou jeudi.

Ce texte comporte trois parties. La première est une analyse du capitalisme actuel et de ses mutations. Elle met en avant le problème de l'inflation mondiale, des sociétés multinationales et la nécessité de définir une nouvelle logique de la croissance. La seconde partie est une définition d'un projet de société socialiste basée sur l'autogestion et la décentralisation. La troisième vise à élaborer une stratégie pour mettre en œuvre ce projet.

Le comité directeur du P.S. s'est davantage penché sur la suite à doner aux assises que sur le texte lui-même. Puisqu'il est convenu qu'aucun vote n'interviendra durant la grande rencontre des 12 et 13 octobre, il reste encore à arrêter définitivement le processus qui doit permettre à tous les socialistes de se retrouver dans une organisation unique. D'ores et déjà on sait que, une fois réalisé le constat de l'accord politique — ce qui est la mission propre des assises, — le P.S.U. tiendra un congrès extraordinaire pour en tirer les conséquences en ce qui concerne sa survie et que les membres de la « troisième composante » réuniront une assemblée générale. Le P.S., pour sa part, a décidé de convoquer pour le 8 décembre une convention nationale, au cours de laquelle il fera le point sur le nouveau processus de regroupement engagé.

Concrètement, les retrouvailles des divers courants du socialisme devraient se réaliser à l'occasion du prochain congrès du P.S., dont M. François Mitterrand a proposé d'avancer la réunion au 31 janvier et aux 1er et 2 février 1975. M. Pierre Mauroy, qui mène pour le P.S. la plupart des négociations préparatoires aux assises, a donné son accord de principe, mais a demandé qu'aucune date ne soit rendue publique afin de ne pas paraître forcer la main du P.S.U. et de ne pas gêner M. Michel Rocard et ses amis, qui éprouvent quelques difficultés à entraîner leur parti. Le comité directeur du P.S. s'est donc borné à décider que le congrès ordinaire du parti, qui devait se tenir en juin 1975, serait avancé de quelques mois, la date devant être fixée après la tenue des assises et compte tenu du fait qu'un délai de trois mois est statutairement nécessaire.

Ce calendrier empêche le P.S. de tenir sa convention sur l'autogestion, en dépit des efforts déployés par le CERES pour qu'une telle réunion ait lieu. Les socialistes ont préféré attendre d'être rejoints par le P.S.U. et la « troisième composante » pour discuter ce sujet qui passionne les autres participants aux assises.

Un conseil national du P.S.U. à Orléans

La direction politique nationale du P.S.U. ne s'est pas, pour sa part, penchée sur le « projet de société », laissant aux assises le soin de parfaire le projet. Elle a discuté trois textes internes au P.S.U. et préfigurant le débat qui aura lieu lors du conseil national qui se déroulera les 5 et 6 octobre à Orléans.

Les trois tendances qui se sont dégagées au sein du P.S.U., à l'occasion de la préparation des assises, sont toutes d'accord pour participer à la réunion des 12 et 13 octobre, mais avec des intentions très différentes. La direction du parti estime que les assises doivent permettre de vérifier s'il est possible de créer un grand parti autogestionnaire capable de prendre en charge les luttes sociales et de les traduire au niveau des institutions. Elle pense qu'existe actuellement une chance historique de réussir dans cette entreprise. Le texte présenté dans ce sens par M. Chapuis, secrétaire national, devant la direction politique nationale, a obtenu trente-neuf voix.

La minorité se battait derrière MM. Charles Piaget, Victor Leduc et Michel Mousel, pour refuser tout renforcement du P.S. et réclamer une restructuration d'ensemble du mouvement ouvrier, et donc une négociation avec le P.C.F. Les communistes, qui avaient engagé, avant l'élection présidentielle, des conversations avec le P.S.U., ont d'ailleurs proposé de les reprendre : un accord avec ce parti pourrait peut-être éviter son regroupement avec le P.S., perspective que ne satisfait que très médiocrement le P.C.F. Le texte de la minorité du P.S.U. a obtenu, à la direction politique nationale, vingt-quatre voix.

Enfin, une position « centriste », défendue par MM. Barjonnet, Dorival et Guerche, n'a rassemblé que sept voix. Il s'agissait d'un texte refusant toute alliance privilégiée avec le P.S. et réclamant, au-delàd es assises, de nouvelles étapes de vérification avant que n'intervienne un regroupement.

Le rapport de forces qui s'est dégagé au sein de la direction du P.S.U. devrait être confirmé lors de la session du conseil national. — T. P.

M. GISCARD D'ESTAING RENCONTRE MERCREDI M. PERRIN

M. Giscard d'Estaing recevra, mercredi 18 septembre, à l'Elysée, M. Perrin, président de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture (A.P.C.A.) ainsi que le bureau de cette organisation. Cette entrevue avait été sollicité à la suite de l'élection de M. Perrin à la tête de l'assemblée permanente, le 5 juin dernier. Elle permettra de faire le tour des problèmes agricoles, indique-t-on à l'A.P.C.A.

M. ESTIER : ne pas remettre en cause la stratégie du P.S.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., a déclaré dimanche 15 septembre, à Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais) :

« *Aboutissement de l'appel lancé par François Mitterrand au lendemain de l'élection présidentielle, les assises du socialisme qui se tiendront dans un mois doivent mettre fin à un schisme qui dure depuis quinze ans et dont l'existence a affaibli le courant socialiste en France, d'où leur intérêt historique. Mais il est bien clair que ces assises ne sauraient remettre en cause la stratégie du parti socialiste fondée sur l'union de la gauche et sur le programme commun qu'il s'agit, bien entendu, de compléter par un projet à plus long terme.*

UNE LETTRE DE M. CHAPUIS

Après le compte rendu de la conférence de presse donnée le mardi 10 septembre au siège du parti socialiste unifié (*le Monde* du 12 septembre), M. Robert Chapuis, secrétaire national, nous adresse les précisions suivantes :

« *Le P.C.F. entend tout faire pour l'accession de la gauche au pouvoir ; il est prêt à participer à un futur gouvernement. Cette double démarche nous paraît très positive. La victoire de la gauche dépend largement de l'action que mènent aujourd'hui les travailleurs, et nous souhaitons établir un accord avec le P.C.F. pour élargir et appuyer cette action. En ce qui concerne la société à construire et la transition au socialisme, il nous semble que le courant socialiste autogestionnaire a des responsabilités essentielles.* »

POLITIQUE

Un nouveau paysage électoral ?

(Suite de la première page.)

L'IFOP, qui avait fait une étude en sièges à partir d'un sondage national avant la campagne présidentielle (*le Point* du 4 mars 1974), avait joint à ses résultats, *détaillés par circonscription*, une note de M. J.-M. Lech spécifiant que la matrice de base adoptée reprenait les résultats de mars 1973 et admettant les risques que présentait — déjà — un tel choix.

Difficultés

L'exploitation des résultats du scrutin présidentiel ne peut combler l'incertitude d'une manière pleinement satisfaisante. Il y a à cela deux grandes séries de raisons.

1) D'abord il y a toujours des inconvénients et des aléas dans la comparaison entre des consultations de nature différente, comme un scrutin législatif et un scrutin présidentiel. Ne citons que les principaux :

— L'enjeu politique est différent dans son principe et plus encore dans l'image que s'en fait l'opinion : le vote pour un député, perçu comme plus limité dans sa portée (ainsi que l'ont montré plusieurs enquêtes), sera souvent *plus « audacieux » dans* l'un ou l'autre sens ;

— Les systèmes de communication dans lesquels se déroulent les deux élections sont dissemblables : dans un cas, prédominent les circuits de masse, l'« image » nationale des candidats, les gros moyens de campagne ; dans l'autre, ce sont surtout la notoriété personnelle, la détention de mandats locaux, le soutien de personnalités ou d'organisations bien implantées, qui sont efficaces ; cela influe largement sur la distribution des votes ;

— La contrainte du vote utile, inhérente à tout système majoritaire, joue dans des conditions opposées à l'intérieur d'une circonscription et au niveau national ; elle tend dans un cas à renforcer la prépondérance de la tendance localement dominante, et dans l'autre à la réduire — d'où l'effet d'écrêtage des pourcentages extrêmes, qui s'observe à chaque élection présidentielle. *Comme illustration de ce phénomène*, on peut faire la comparaison suivante : dans ses douze « meilleures » circonscriptions, celles où elle dépassait 70 % (pour un pourcentage national de 45,5) la gauche obtenait au premier tour de mars 1973 un pourcentage moyen de 72,3 ; au deuxième *tour de mai 1974, M. Mitterrand* y recueillit en moyenne 66,5 %, soit — 5,8 % en chiffres absolus et — 9,6 % par rapport à la moyenne nationale de la gauche (qui a progressé de 3,8 %).

Dans vingt-deux circonscriptions, à l'opposé, la gauche avait eu moins de 20 % des voix en mars 1973 ; sa moyenne était de 17,1 %. Dans les mêmes circonscriptions, M. Mitterrand a obtenu le 19 mai dernier 28 %, soit un gain de 10,9 % en chiffres absolus et de 7,1 % par rapport à la moyenne ;

— Enfin, les comparaisons chiffrées sont toujours d'une validité douteuse puisque les totalisations des élections présidentielles s'appliquent à des candidats qui sont présents partout et celles des élections législatives, qui ne peuvent concerner que le premier tour, portent sur des parties ou tendances dont plusieurs ne sont représentés que dans une fraction des circonscriptions (cas de l'extrême gauche, des « divers modérés » et même des réformateurs l'an dernier) ; sans parler bien sûr des petitesses du ministère de l'intérieur, comme l'escamotage des radicaux de gauche en 1973.

2) En sus de ces contre-indications permanentes, il y a un motif circonstanciel de taille pour se montrer prudent dans l'utilisation prospective des résultats de l'élec*tion présidentielle : c'est qu'ils* renseignent fort peu sur un élément décisif de la situation nouvelle, la compétition interne aux deux grands blocs.

Au sein de la gauche, beaucoup dépend, dans l'avenir comme dans le passé récent, de la hiérarchie d'influence qui s'établira entre le P.C.F. et ses alliés de l'U.G.S.D. (éventuellement confortés par la « restructuration » P.S.-P.S.U.-C.F.D.T.). Or sur cette compétition les résultats obtenus par M. Mitterrand, candidat commun aux deux grandes tendances et à quelques autres, n'indiquent évidemment pas grand-chose. En tenant compte de la régularité des pourcentages du P.C. dans les sondages et de la stabilité géographique de son électorat (parfois surestimée, au demeurant), on est tenté d'évaluer la part de l'électorat communiste dans le total de M. Mitterrand au niveau des voix du P.C. en 1973 ; mais ce ne serait qu'un postulat rudimentaire, et exagérément statique. Encore plus incertaine est la part qui reviendrait à un pôle du centre gauche qui pourrait fédérer les radicaux de gauche, des gaullistes démobilisés et les orphelins du centrisme d'opposition, puis accéder à l'autonomie électorale.

Dans la majorité présidentielle, où la concurrence risque d'être plus âpre encore, bien des inconnues demeurent après l'étude des résultats des 5 et 19 mai. Et d'abord la place qui reste à l'U.D.R. (ou à ce qui lui succédera) ; car il est illusoire de prendre les voix de M. Chaban-Delmas comme mesure de l'influence de l'U.D.R. dans un scrutin législatif par circonscriptions. On a abondamment relevé que cet électorat était dans la plupart des régions, non pas un modèle réduit, mais une sorte de « moulage » de l'influence du gaullisme dans les scrutins antérieurs : très affaibli dans les zones de force de l'U.D.R. (Basse-Normandie, Lorraine et Alsace, notamment), plus résistant dans des départements foncièrement antigaullistes comme le Gers ou le Tarn-et-Garonne. Et surtout l'électorat de M. Chaban-Delmas, très peu *modulé* entre les secteurs géographiques, à l'exception de l'Aquitaine, ne recouvre pas tout le patrimoine local de députés U.D.R. qui se sont souvent peu engagés en sa faveur.

On peut se demander si l'électorat législatif de l'U.D.R. ne ressemblera pas dans l'avenir à celui du C.N.I. (en plus grand, certes) : une collection lacunaire de positions locales, défendues par des personnalités dont les attitudes politiques pourront être par ailleurs assez variées. Quant aux républicains indépendants, l'incertitude est d'autant plus grande qu'ils n'ont pas vraiment de passé électoral : ils ont toujours cherché fortune au sein de coalitions plus vastes, se hasardant *parfois dans des « sorties »*, baptisées primaires, qui demeurèrent rares et furent généralement infructueuses.

Ainsi, en mars 1973, il n'y eut que dix-neuf circonscriptions où les R.I. s'affrontèrent à l'U.D.R. sans bénéficier du renfort réformateur. Sur cet échantillon, limité mais assez équilibré, l'U.D.R. obtenait *214 128 voix (22 %)* et les R.I. 144 757 (14,9 %), le total étant voisin du pourcentage national moyen de l'U.R.P. Les réformateurs recueillaient 15,2 %, soit plus que les giscardiens. Ceux-ci ne devançaient l'U.D.R. que dans cinq cas sur dix-neuf, et n'obtenaient le siège que dans un seul cas (M. Frédéric Dupont à Paris VIIe). *Encore ces circonscriptions* présentaient-elles sans doute une implantation R.I. supérieure à la moyenne.

Le renfort considérable qu'apporte aux républicains indépendants l'élection de leur chef à la présidence, qui les place dans les sondages autour de 25 % des intentions de vote au niveau *national, est pour le moment difficilement* traduisible en termes de positions locales. Tout au plus peut-on augurer que ce mouvement d'opinion trouvera sa correspondance dans un ralliement massif de personnalités influentes et d'élus locaux que l'on étiquetait auparavant « divers modérés » et qui faciliteront sa constitution *en parti de plein exercice. Enfin*, la part indiscutable prise par le Centre démocrate au succès de M. Giscard d'Estaing le 19 mai ne permet guère de chiffrer les positions auxquelles il peut prétendre au sein de la nouvelle majorité, non plus que les incidences de son éventuelle confédération avec les républicains indépendants, conformément au vœu de M. Poniatowski.

Il y a donc bien des choses que l'on ne peut pas faire dire aux résultats de l'élection présidentielle du mois de mai. Et pourtant les cartes électorales qu'elle permet de dresser plantent un décor précis et contrasté. Elles réduisent nombre d'incertitudes et bousculent quelques idées acquises en ce qui concerne la compétition globale entre la gauche et ce qui, s'opposant avec constance à la gauche, peut être appelé la droite par commodité de langage.

ALAIN RICHARD.

Prochain article :
LES ZONES DE FORCE

JUSTICE

Aux entretiens de Nanterre

LE ROLE DE L'AVOCAT AUPRÈS DU CONDAMNÉ

Commencés par des débats sur les atteintes au respect de la vie (*le Monde* du 14 septembre), les Entretiens de Nanterre se sont terminés samedi 14 septembre par une discussion portant sur le rôle de l'avocat après le prononcé de la peine.

Parmi les avantages que présenterait, selon les participants aux entretiens, l'extension du rôle d'assistance de l'avocat à la phase post-pénale, il en est un qui a été mis particulièrement en évidence. « *L'avocat*, a-t-il été précisé, *en étant le porte-parole du détenu purgeant sa peine, pourrait éviter les révoltes dans les prisons, qui naissent souvent du sentiment qu'a le détenu d'être complètement isolé et de ne pouvoir se faire entendre que par la violence.* »

Le débat a, d'autre part, donné lieu à de vives critiques de la part de certains jeunes avocats, du système judiciaire et pénitentiaire. Certains d'entre eux, en affirmant que l'avocat doit être présent à tous les stades de la procédure (pré et post-pénale) ont dénoncé les abus qui, selon eux, se produisent parfois dans les locaux de la police et dans les prisons, et qui constituent, ont-ils dit, autant d'atteintes au droit de la défense et aux libertés individuelles dont les avocats sont les garants.

M. JEAN-JACQUES SUSINI A ÉTÉ LIBÉRÉ

Accusé par des co-inculpés d'avoir participé, le 20 décembre 1968, à l'enlèvement de M. Raymond Gorel, dit Cimeterre, ancien trésorier de l'O.A.S., M. Jean-Jacques Susini a été libéré samedi 14 septembre de la prison de la Santé, où il était détenu depuis le 6 octobre 1972 sous les inculpations d'arrestation illégale et de séquestration de personne. M. Susini sera tenu de résider à Paris et de se présenter à intervalles réguliers aux services de police.

A sa sortie de prison, l'ancien président de l'association des étudiants d'Alger a attribué « *l'accélération de son dossier à la nouvelle politique que connaît la France depuis l'élection du nouveau président de la République* ».

L'ATTENTAT DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Une organisation palestinienne revendiquerait l'acte criminel

(Suite de la première page.)

Cependant très vite au Drugstore les secours ont été organisés, d'une part par les nombreux clients se trouvant sur place, puis par police-secours et les pompiers intervenus très rapidement.

Sur le total des trente-six personnes dégagées, vingt-six, dont deux enfants, étaient admises immédiatement dans les hôpitaux les plus proches : dix-sept à Cochin, trois à Laennec, deux à Necker, deux à Boucicault, un à Vaugirard et un à la clinique Javel. Parmi celles-ci, deux sont décédées dans la soirée. Il s'agit de M. David Grunberg, demeurant à La Varenne-Saint-Hilaire (Val-de-Marne), l'identification du second mort — apparemment d'origine nord-africaine — n'a pu encore être établie, ce dernier ne portant aucune pièce d'identité sur lui. Quatre des personnes hospitalisées sont dans un état très grave. Dix autres clients avaient pu regagner leur domicile après avoir reçu des soins.

Dès 17 h. 30, le Drugstore Saint-Germain et ses abords ont été évacués. Les policiers arrivés sur les lieux ont acquis rapidement la conviction qu'il s'agissait d'un attentat à la grenade. Cette information a été confirmée peu de temps après par M. Jean Paolini, préfet de police de Paris. D'après certains témoins, celle-ci aurait été lancée sur le kiosque des tabacs du haut de la galerie en rotonde du premier étage, qui surplombe ce kiosque, par un homme d'environ vingt-cinq ans vêtu d'un complet gris et qui se serait ensuite enfui à pied en profitant de la confusion. Les spécialistes de l'identité judiciaire du laboratoire central, qui ont examiné les débris de l'explosion vers 19 heures, ont retrouvé la « cuillère » (levier de déclenchement) de la grenade et l'ont identifiée comme étant une grenade américaine de type défensif.

Les spectateurs du cinéma situé en sous-sol (donnant le film *Emmanuelle*) sont restés jusqu'à la fin de la séance, la police leur ayant demandé de ne pas sortir.

Il y a deux ans, l'immeuble abritant la société Publicis, dont M. Marcel Bleustein-Blanchet est le président, et la succursale des Champs-Elysées de la chaîne des drugstores avait été entièrement détruit par un incendie dans la nuit du 27 au 28 septembre 1972. Le sinistre était considéré comme d'origine accidentelle. De sorte que la police écarte tout lien entre les deux événements.

De même, M. Paolini estime que l'attentat de dimanche est sans relation avec la prise d'otage de La Haye.

DEUX COMMUNIQUÉS

● *M. Marcel Bleustein-Blanchet*, président de Publicis, propriétaire de la chaîne des drugstores Publicis, a publié dans la soirée du dimanche 15 septembre le communiqué suivant :

« *C'est avec une intense émotion que nous avons appris l'odieux et lâche attentat commis au drugstore Saint-Germain-des-Prés. En présence d'un tel crime, que rien ne laissait prévoir, toutes nos pensées vont aux malheureuses victimes et à leurs parents si cruellement frappés. Nous leur exprimons notre plus profonde sympathie et et nous nous associons à leur douleur.* »

● *M. Pierre Bas*, qui est député (U.D.R.) de l'arrondissement où est installé le drugstore Saint-Germain, a déclaré :

« *Cet événement tragique et odieux confirme une fois de plus la nécessité d'adapter la police de Paris à notre temps et, pour ce faire, de lui donner les moyens dont elle a besoin et que je ne cesse de réclamer pour elle depuis des années.*

» *De tels attentats peuvent difficilement être empêchés quand ils entrent dans leur phase d'exécution. Il faut donc pouvoir les prévenir par tous les moyens.*

» *Les foyers de terrorisme, sur notre territoire, doivent être recherchés, surveillés et anéantis. C'est ce qu'exige aujourd'hui la sécurité des hommes, des femmes, des enfants de notre pays.* »

LES ATTENTATS A PARIS DEPUIS DEUX ANS

• **19 SEPTEMBRE 1972.** — Explosion d'une lettre piégée à l'ambassade israélienne à Paris. Pas de victime.

• **30 NOVEMBRE 1972.** — Explosion d'une bombe devant le commissariat de la Muette. Les lettres ETA sont inscrites sur le mur, mais l'organisation basque dément être à l'origine de cet attentat.

• **8 JANVIER 1973.** — Explosion d'un engin à l'Agence juive à Paris, rue Fortuny. Dégâts importants.

• **24 MAI 1973.** — Explosion d'un engin à l'ambassade du Sénégal. Dégâts importants.

• **28 JUIN 1973.** — Mohamed Boudia, militant palestinien de nationalité algérienne, est tué à Paris par l'explosion de sa voiture.

• **4 JUILLET 1974.** — Explosion d'un engin puissant devant l'ambassade de Cuba, rue de la Faisanderie. Dégâts importants. L'attentat est revendiqué par une organisation anticastriste.

• **16 JUILLET 1974.** — Explosion d'un engin dans les toilettes d'un train en partance pour l'Espagne, à la gare d'Austerlitz.

• **3 AOUT 1974.** — Dans la nuit du 2 au 3, trois voitures piégées font explosion devant les locaux de « l'Aurore », de « Minute » et du Fonds social juif unifié. Une quatrième voiture piégée, à L'O.R.T.F., ne fait pas explosion. Un tract du F.P.L.P. revendique ces attentats, mais les organisations palestiniennes démentent.

• **13 SEPTEMBRE 1974.** — Explosion devant l'ambassade d'Albanie, rue de la Pompe. L'attentat n'est encore revendiqué par aucun groupe.

● *Un nouvel incendie* s'est produit à Strasbourg durant la nuit du 15 au 16 septembre dans un supermarché vendant des meubles à Mundolsheim (Bas-Rhin). Les dégâts seraient très importants. L'incendie de ce supermarché est le deuxième du week-end. Samedi matin, des malfaiteurs avaient mis le feu à un entrepôt de fenêtres dans la zone portuaire de Strasbourg.

Les commentaires de la presse

L'AURORE : l'acte d'un fou ?

« *Alors, un fou, au sens pathologique du terme, le criminel du drugstore ? Ou un dément d'une autre espèce, l'un de ces forcenés qui tentent, par la violence aveugle, de semer l'épouvante, facteur (croient-ils) de décomposition de la société qu'ils haïssent ?*

» *La France a connu un assaut de cette sorte, à la fin du dernier siècle, avec la série des attentats anarchistes, qui coûtèrent, entre autres victimes, la vie au président Sadi Carnot.*

» *Mais les « anars » des années 1890 se réclamaient de l'idéologie élaborée en Russie par Bakounine et Kropotkine, en France par Elisée Reclus.*

» *Rien de tel aujourd'hui, à moins d'admettre que les écrits largement répandus de Che Guevara (par exemple) arment les porteurs d'engins de mort ; ou que ceux-ci prennent au pied de la lettre la fameuse maxime de Mao : « La révolution n'est pas » un dîner de gala, c'est un acte » de violence par lequel une classe » en renverse une autre.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le climat du pays bascule.

« ... *Il est beaucoup trop tôt pour établir un lien quelconque entre les deux drames du week-end, et chacun en est réduit à soulever des hypothèses. Mais le gouvernement, qui incluait l'absence relative de violence politique en France dans ses motifs de satisfaction, est contraint aujourd'hui de prendre des mesures défensives. Le climat du pays vient donc de basculer dans une crainte et une méfiance qui risquent d'alimenter plusieurs formes de répression et d'intolérance. On ne sait pas qui sont les terroristes et quels sont leurs objectifs, mais on peut dire sans trop s'avancer qu'ils ont déjà obtenu une partie de ce qu'ils souhaitent. La peur et les instincts qu'elle déchaîne sont plus nocifs que les attentats eux-mêmes...* »

(RICHARD LISCIA.)

RAPATRIÉS

Réuni à Saint-Etienne

LE CERCLE ALGÉRIANISTE VEUT SAUVEGARDER LE « PATRIMOINE CULTUREL DE LA PROVINCE FRANÇAISE D'ALGÉRIE »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le cercle algérianiste a réuni son premier congrès national les 14 et 15 septembre à Saint-Etienne. M. Michel Durafour, ministre du travail, maire de Saint-Etienne, président de l'association Municipalités souvenir, a reçu samedi une délégation des congressistes conduite par M. Maurice Calmein, président du bureau national, qui lui a remis une motion destinée à M. Giscard d'Estaing dans laquelle les algérianistes demandent au président de la République de « *faire en sorte qu'à l'occasion de son voyage officiel en Algérie, en mars 1975, les séquelles douloureuses du drame algérien soient définitivement réglées : le sort angoissant des milliers de disparus, la situation dramatique des harkis et le respect des accords d'Evian devraient notamment constituer un préalable à tout échange avec l'Algérie* ».

Se voulant différente des autres associations de rapatriés, terme d'ailleurs qu'il récuse, le Cercle algérianiste (1), créé en novembre 1973, se situe « *au carrefour de plusieurs civilisations transplantées de l'autre côté de la Méditerranée. Il s'est donné pour mission la sauvegarde du patrimoine culturel, folklorique et social de la province française d'Algérie* ».

Au cours de leurs travaux, les congressistes ont notamment décidé la création d'une revue *l'Algérianiste*, la constitution d'une amicale des journalistes « pieds-noirs », la mise sur pied de rencontres culturelles mensuelles et la fondation d'un prix littéraire pour récompenser une œuvre algérianiste.

(1) 6, rue Edouard-Belin, 78340 Les Clayes-sous-Bois.

SPORTS

ÉQUITATION

Nette domination des États-Unis aux championnats du monde de concours complet

Burghley. — Le championnat du monde de concours complet, le troisième depuis sa création en 1966, s'est achevé dimanche 15 septembre après quatre jours d'épreuves disputées sans interruption au cœur du Lincolnshire, comté assez pâle et modérément vallonné du nord de Londres.

Pour défendre les couleurs de onze nations, cinquante-neuf cavaliers ont galopé ferme autour et alentour du château de Burghley, monument à voir de préférence un soir d'orage pour mieux en apprécier l'architecture élisabéthaine. La dague et le poison ont dû commettre jadis bien des ravages à l'abri de ses pierres sinistres.

Bornons-nous à admirer sous le soleil les splendides herbages du marquis d'Exeter, où les candidats au titre le plus envié de la compétition se sont affrontés en des combats sans merci mais propres et loyaux, au dénouement heureux, sans accident de personne, tous les chevaux debout, y compris les éclopés, les hommes valides, y compris les désarçonnés, le public comblé, quarante mille personnes samedi au cross.

La première fièvre tombée, un enseignement se dégage ; le cheval de cross doué d'une énergie farouche et présentant ces deux qualités essentielles — près de terre et étendu, — le champion de cette trempe suivrait son pilote jusqu'à la mort s'il en recevait l'ordre. Qui en douterait après Burghley ?

Outre la Grande-Bretagne, favorite du championnat et puissamment remontée en chevaux, se sont alignés au départ, avec des chances inégales de succès, les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la France, la Pologne, l'Italie, la Suisse, la République fédérale allemande, l'Irlande, le Canada et les Pays-Bas. Age des chevaux étalé de sept à quinze ans.

Vendredi à 14 heures

Les Italiens, les Polonais, les Soviétiques, avaient jeté dans la bagarre leurs plus jeunes sujets. Prudents, les Américains, au lieu de « taper » au hasard dans leurs immenses écuries, avaient accordé leur confiance aux vieux routiers de la profession, qu'aucun effort ne rebute, que nulle tâche n'intimide. Résultat : les Britanniques, douze au total, surpris quand ils croyaient une fois de plus surprendre, ont été balayés sur leur propre terrain par six jeunes yankees dont quatre inconnus. Cuisante humiliation !

Mais, respectons la chronologie des événements. Sous un ciel relativement clément, la Brughley Horse Trials 1974 a débuté, jeudi 12 septembre, avec la reprise de dressage qui ne comporte ni changements de pieds rapprochés, ni piaffés, ni passages. Mais, pour le grand public, l'épreuve, couvrant deux jours, n'a réellement commencé que le vendredi à 14 heures précises, devant des tribunes archicombles. La princesse Ann, royale vedette de l'équipe anglaise, entrait alors en piste sur le bai brun *Goodwill*, somptueux animal de neuf ans traité dans la douceur du filet, mais visiblement ramingue, petite fantaisie qui contraignit sa cavalière à une volte au seuil du rectangle et coûta un coup de chapeau supplémentaire avec force moulinets au responsable.

De notre envoyé spécial

Nous avions assisté durant un petit quart d'heure au travail de la fille d'Elisabeth au paddock. Apparition inoubliable. Coiffée d'un « huit reflets » posé sur des mèches *blondes assez fadasses*, mais fort habilement ramenées en un minuscule chignon sur la nuque, la taille pincée dans une redingote noire, la jambe gainée de vernis noir et descendant très bas, *preuve* d'une assiette profonde, elle avait exécuté une série de figures primaires mais excellentes, bien que l'animal se défendît dans son « bec », comme dit Hubert Parot.

Entre la capsule charnue des paupières filtrait de proche en proche un regard blasé et dédaigneux à l'adresse des photographes, mais très vite la cavalière s'était ressaisie, la jambe au contact et main galante. Son mari, le capitaine Mark Philipps, membre également de l'équipe nationale, l'approuvait d'un geste discret de la main. Mais qui eût reconnu le gendre de la reine sous ses vêtements usagés, pull troué au coude, pantalon de velours rapé, clarks délacés ? Affectation ou simple négligence ? Beaucoup penseront qu'un personnage aussi en vue, officier de surcroît, doit veiller à la correction de sa tenue, même dans les coulisses de l'exploit.

Le clan français dans l'infortune

Cela dit, le dressage ne devait être guère favorable aux Français. Hormis Le Goupil, cavalier de grande expérience, excellent dans sa reprise sur le valeureux *Arthémise*, malheureusement éliminé au cross, les prestations de ses jeunes camarades furent ou trop neutres ou trop vivantes. Si l'étranger était appelé à juger l'école française d'après l'exhibition du jeune Franzoni, pilotant le difficile *Vandale*, les délégations en déplacement à Saumur espaceraient cruellement leurs visites. Mais c'est au cross que les cavaliers français, flamberge au vent au départ, peinèrent et souffrirent le plus, face aux gros morceaux de la spécialité.

Trente-deux obstacles au total parsemaient le tracé de 7,7 kilomètres. Ce cross était imposé aux concurrents après un routier de 6 kilomètres et un steeple de près de 4 kilomètres hérissé de dix obstacles constitués par des haies portatives, véritables épées sur lesquelles mieux valait ne pas riper. Ce hors-d'œuvre expédié, sans appétit de part et d'autre, *on* doit le dire, cavaliers et chevaux sachant pertinemment combien le plat de résistance leur coûterait d'efforts et peut-être de déboires, on s'en fut au départ de l'épreuve de vérité.

Arthémise, le cheval de Le Goupil, s'élançait sans incident notable jusqu'au n° 26, deux barres sèches au fond d'un creux vertigineux avec passage d'un gué rempli d'une eau limoneuse, le tout niché dans un trou d'ombre moins qu'engageant. La foule ne s'était d'ailleurs pas trompée, qui en occupait les abords en grappes humaines. Trois refus sur cet obstacle du chef de file de l'équipe de France le renvoyèrent aux écuries sans espoir de rachat. Le brave *Arthémise* n'en croyant pas ses yeux. Eliminé également *Attila VII*, monté par T. Duhase, instructeur à l'Ecole nationale des haras du Pin, référence qui se retourne contre ce cavalier à pied d'œuvre toute l'année dans les immenses pâturages de l'Orne.

Mais ne piétinons pas l'infortune. Abrégeons le commentaire, les représentants français n'ayant pas réussi à se classer en équipe. Une fiche de consolation, cependant : en « individuelle », grâce au comporte*ment honorable d'Uu Majeur, un pro*duit de *Verdi*, monté avec un are sens du train par le jeune Touzaint.

Dimanche, enfin, le concours hippique, ultime épreuve, consacrait le triomphe sur toute la ligne des Américains. Bruce Davidson s'octroyait le titre de champion du monde, et l'Amérique sortait, de surcroît, victorieuse du marathon au classement général par équipes. La consternation doit régner dans les appartements privés d'Elizabeth, première dame de l'équitation britannique.

ROLAND MERLIN.

Football

ISRAËL NE SERA PLUS INVITÉ AUX TOURNOIS DE LA CONFÉDÉRATION ASIATIQUE

Téhéran *(A.P., Reuter)*. — La Confédération asiatique de football a décidé l'admission provisoire de la Chine et l'exclusion de Taïwan. La décision a été prise le samedi 14 septembre par le congrès de la Confédération réuni à Téhéran sur proposition de l'Iran.

Un vote à main levée a approuvé une modification des statuts de la Confédération. L'admission de la Chine est soumise à l'affiliation de la Fédération de football chinoise à la Fédération international de football association (FIFA).

Ce même samedi, la Confédération asiatique de football a décidé, au terme d'une réunion tenue à huis clos, de ne plus inviter Israël aux futurs tournois en Asie. Cette décision a été prise à la demande du Koweït.

Selon le ministère israélien des affaires étrangères, la décision d'exclusion prise par la Confédération asiatique est un acte manifeste d'hostilité arabe dans tous les domaines.

Plusieurs nations asiatiques ont démontré leur faiblesse en cédant aux *« ordres arabes »*, affirme le ministère dans un communiqué publié dimanche à Jérusalem. *« Les véritables perdants sont les amateurs de sport d'Asie et du monde »*, ajoute le communiqué.

Les Israéliens pourraient maintenant envisager de poser leur candidature d'adhésion à la Fédération européenne de football, indique-t-on à Téhéran.

Judo

Aux championnats du monde juniors

ALAIN VERET REMPORTE LE TITRE CHEZ LES LÉGERS

Le Français Alain Veret, de l'A.S.P.T.T. Lille, a remporté la médaille d'or, dans la catégorie des légers, au cours des championnats du monde juniors, qui se sont déroulés les 14 et 15 septembre à Rio-de-Janeiro. Alain Veret a disputé sa finale contre l'Argentin Mangieri.

C'est le seul titre de champion du monde que la France peut revendiquer dans une catégorie d'âge où elle a souvent obtenu de bons résultats.

Les autres titres sont revenus aux Japonais Akimoto (mi-moyens), Kami Hichijo (moyens) et Yoshioka (lourds), et au Soviétique Beatonov (mi-lourds).

MARCHE

Championnat de France des 100 kilomètres

Un défi à la souffrance

De notre envoyé spécial

Viré. — *Un gigantesque et vénérable pressoir utilisé jadis dans les caves de Marguerite de Bourgogne, et transformé pour la circonstance en borne de départ, un sentier serpentant au milieu des vignobles du Mâconnais, une fanfare et un groupe folklorique exécutant quelques chansons à boire : le championnat de France de marche des 100 kilomètres, organisé le 15 septembre à Viré, fleurait bon le terroir bourguignon.*

Même si la démarche cahin-caha de certains concurrents en fin de parcours pouvait évoquer quelque disciple de Bacchus attardé dans les vignes du Mâconnais, le rythme rappelait bien vite que la marche, pratiquée en compétition, est une discipline sportive particulièrement astreignante.

Ainsi, comme en 1970 et 1973 avec Guy Bailly, en 1971 et 1972 avec Roger Quemener, la victoire est revenue à un représentant de l'Association sportive de la préfecture de police (A.S.P.P.), qui offre les meilleures conditions de préparation à ses adhérents. Sous la direction de Guy Bailly, devenu moniteur de sports, les vingt-cinq marcheurs de l'A.S.P.P. peuvent s'entraîner trois heures par jour : deux heures de marche le matin et une heure de boxe, l'après-midi, pour travailler le mouvement des bras.

Médiocre coureur de demi-fond, Jean-Pierre Garcia s'est révélé, à vingt-six ans, un remarquable marcheur en parcourant les 100 kilomètres en 9 h. 57 min. 4 sec. après avoir découvert cette discipline voici deux ans, en même temps que Jean Lavaine, champion de France du marathon en 1964 et quatrième de ce championnat à quarante et un ans et en 10 h. 23 min. 25 sec.

Longtemps choisie par des athlètes limités dans leurs performances, ou sur le déclin, souvent considérée avec ironie quand sur les courtes distances elle transforme ces athlètes en automates survoltés, ou avec effroi quand elle soumet les concurrents de Strasbourg-Paris à un régime de forçats de la route, la marche cherche encore en France ses lettres de noblesse.

Tenir longtemps

Avec ses exigences comme celle de conserver les jambes toujours tendues, ou d'avoir à tout instant un pied en contact avec le sol, la marche n'est pas conçue pour aller vite mais pour tenir longtemps. A cet égard, une épreuve de 100 kilomètres représente, au même titre qu'un marathon, une remarquable école de la volonté.

Pour terminer ce championnat de France des 100 kilomètres, il fallait en effet oublier la température suffocante d'un après-midi estival (30° à l'ombre), surpasser les inévitables moments de fatigue et de découragement, ne pas prêter attention aux mollets qui durcissent ou aux semelles qui semblent se lester de plomb au fil des kilomètres, savoir s'alimenter raisonnablement et éviter de trop boire, mais aussi donner le meilleur de soi-même pendant plus de dix heures consécutives.

Vingt-trois des trente-trois sélectionnés y parvinrent, mais parmi eux comment ne pas signaler l'exemple du Chalonnais Daniel Paujet, venu à la marche pour se rééduquer après une attaque de poliomyélite, et dix-neuvième de ce championnat en couvrant 95,300 kilomètres en moins de onze heures et trente minutes.

En voyant des concurrents, peut-être mal préparés, claudiquer quelques minutes seulement après leur arrivée ou soigner des pieds meurtris jusqu'au plus profond des chairs, certains restaient perplexes sur les raisons de ces défis à la souffrance apparemment aussi gratuits qu'insensés. Répondre, c'est aussi justifier l'existence parallèle d'un comité national des sentiers de grande randonnée, hostile à la compétition, ce qui explique qu'aucun accord n'a pu se réaliser entre cet organisme et le comité national de marche qui réunit trois mille membres et dépend de la Fédération française d'athlétisme.

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

TOUR DE FRANCE

Classement général après la sixième des quatorze épreuves de vitesse. — 1. Larrousse-Rives (Ligier JS-2), 57 min. 56 sec. ; 2. Darniche-Jaubert (Ligier JS-2), à 1 min. 22 sec. 6/10 ; 3. Munari-Manucci (Lancia Stratos à compresseur), à 1 min. 47 sec. 4 ; 4. Andruet- « Biche » (Lancia Stratos), à 2 min. 15 sec. 2 ; 5. Henry-Gelin (Porsche-Carrera), à 2 min. 59 sec. 2; 6. Wollek-Aujoulet (Porsche Carrera), à 3 min. 35 sec. 5 ; 7. Ballot-Léna - Morenas (Porsche Carrera), à 3 min. 51 sec. ; 8. Chasseuil-Baron (Porsche Carrera), premiers du groupe 3, à 4 min. 29 sec. 6 ; 9. Bacchelli-Sodano (Fiat Abarth Proto), à 5 min. 52 sec. 3 ; 10. Planta-Rossetti (Fiat Abarth Proto), à 6 min. 33 sec. 8, etc.

Équitation

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CONCOURS COMPLET

1. Davidson (E.-U.), sur « Irish-Cap), 71 pts 67 ; 2. Plumb (E.-U.), sur « Good-Mixture », 71,93 ; 3. Thomas (G.-B.), sur « Playahar », 72,47 ; 4. Hodgson (G.-B.), sur « Larkspur », 89,47 ; 5. McMahon (Irl.), sur « Bothar Bui », 99,07 ; ...13. T. Touzaint (Fr.), sur « Ut-Majeur », 142,40, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

Cinquième journée

Dans le groupe A, grâce au point de bonification, Angoulême est passé de la quatrième à la première place, précédant trois clubs classés ex aequo à la deuxième place, Valenciennes, Rouen et Sedan, qui a aussi bénéficié de la bonification aux dépens du Paris-Football Club. L'équipe parisienne occupe la dernière place du classement.

*Valenciennes et Laval	1-1
*Rouen et Gueugnon	1-1
*Fontainebleau b. Boulogne	2-1
*Angoulême b. Quimper	4-1
*Lorient b. Brest	3-1
*Hazebrouck et Cambrai	2-2
*Sedan b. Paris F.C.	3-0
*Dunkerque b. Amiens	1-0
*Mantes et Auxerre	0-0

Classement. — 1. Angoulême, 9 pts ; 2. Valenciennes, Rouen et Sedan, 8 pts ; 5. Boulogne et Fontainebleau, 7 pts ; 7. Laval et Lorient, 6 pts ; 9. Cambrai, Gueugnon, Quimper, Dunkerque et Auxerre, 5 pts ; 14. Brest, 4 pts ; 15. Hazebrouck, 3 pts ; 16. Mantes, Amiens, et Paris F.C., 2 pts.

Dans le groupe B, Nancy, qui compte un match de moins — la rencontre contre Ajaccio a été reportée, — conserve néanmoins la première place du classement avec trois points d'avance

Toulon b *Besançon	2-1
*Avignon et Toulouse	1-1
*Tours et Sète	0-0
*Epinal et Martigues	0-0
*Béziers b. Blois	2-1
*Cannes et Châteauroux	2-2
Montluçon b. *Chaumont	1-0
*Bourges b. Mulhouse	1-0

Classement. — 1. Nancy, 11 pts ; 2. Sète, Béziers et Martigues, 8 pts ; 5. Epinal et Chaumont, 7 pts ; 7. Châteauroux et Montluçon, 6 pts ; 9. Besançon, Toulon et Tours, 5 pts ; 12. Cannes, Bourges, Blois et Toulouse, 4 pts ; 16. Avignon, 3 pts ; 17. Ajaccio et Mulhouse, 1 pt.

Hippisme

L'omnium qui se déroulait le 15 septembre à Longchamp et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par Raiko *devant* Le Grand Zampano *et* Fils Ardent. *La combinaison gagnante est 16-7-4.*

Marche

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 100 KILOMETRES

1. Garcia (A.S.P.P.), 9 h. 57 min. 4 sec. ; 2. Moulinet (S.S. Amicale), 10 h. 2 min. 57 sec. ; 3. Labbé (A.S.P.P.), 10 h. 14 min. 20 sec. ; 4. Lavaine (Vesoul), 10 h. 23 min. 25 sec. ; 5. Lefèvre (Metz), 10 h. 41 min. 19 sec. ; 6. Perez (Neuville), 10 h. 49 min. 24 sec. ; 7. Belleville (Le Bourget), 10 h. 56 min. 41 sec. ; 8. Trousselle (Vaise), 11 h. 9 min. 16 sec. ; 9. Priem (U.S. Métro), 11 h. 10 min. 21 sec. ; 10. Champmartin (Saint-Dizier), 11 h. 12 min.

Rugby

CHALLENGE DU MANOIR (Première journée)

POULE A	
Narbonne b. Angoulême	20-3
*Perpignan b. Biarritz	38-8
POULE B	
*Lyon b. Brive	3-0
Pau b. *Lourdes	22-12
POULE C	
Agen b. *Bègles	42-3
POULE D	
*Racing b. Auch	55-21
Dax b. *Toulon	25-18
POULE E	
*Béziers b. Grenoble	58-17
*Vichy b. Tarbes	19-12
POULE F	
Romans b. *Montauban	15-4
Montferrand b. *Bayonne	13-3
POULE G	
*Mont-de-Mars. b. La Rochelle	17-9
*Castres b. Stade Toulousain	25-12

Tennis

A Aix-en-Provence le Grec Kalogeropoulos a remporté la finale du simple messieurs de la « Raquette d'or » en battant le Français Dominguez (2-6, 7-5, 6-2, 2-6, 6-3). La finale du simple dame est revenue à Mme Gail Chanfreau, qui était opposée à Mlle Odile de Roubin (6-4, 6-3). En double messieurs, victoire de Deblicker-Proisy sur Barclay-Dominguez (3-6, 6-1, 6-2).

A Roland-Garros Naegelen a gagné la finale du Critérium en battant Casa (6-2, 6-1, 6-0). La finale du simple dames a été enlevée par Mlle Simon, victorieuse de Mlle Cassaigne (1-6, 6-1, 6-1).

RELIGION

La session pastorale des évêques de France

A L'ÉCOUTE DES LAICS

Sans à-coup ni éclat — mais faut-il s'en plaindre ou s'en étonner, — la session pastorale des évêques de France s'est achevée à Paris le 15 septembre, après trois jours de travaux. Une session qui a ressemblé à une rencontre de famille, où l'on s'écoute ou se rabroue amicalement, où l'on se réjouit des accords et où l'on se scandalise courtoisement des divergences, où l'on espère enfin se revoir bientôt pour mieux se connaître.

Les évêques, puissance invitante, ont été, dans l'ensemble, peu bavards. Ils ont laissé aux laïcs tout loisir de s'exprimer, se mettant, pour ainsi dire, à leur écoute afin de percevoir l'écho direct de ce monde à évangéliser qui leur échappe encore quelque peu. Mais le contact semble maintenant établi. On pourrait presque dire que l'ère de l'isolement des évêques est sur le point de se terminer. Est-ce démagogie ? Les grincheux le diront peut-être, oubliant que l'Eglise se définit depuis Vatican II comme « *le peuple de Dieu en coresponsabilité* ». Un évêque manquerait à son devoir s'il ne se laissait pas enseigner par les chrétiens de la base en contact quotidien avec les athées ou les indifférents, et tous ceux qui, à titre divers, participent à la construction de la société.

Etudier les rapports et les différences entre les libérations humaines et la libération de Jésus-Christ, tel était, on le sait, le thème de la session. Celle-ci ne pouvait, certes, apporter sur ce difficile problème des lumières inédites et aucune déclaration charpentée n'a terminé les travaux. Peut-être par déficience des théologiens ? Mais les laïcs et les prêtres ont apporté leur écot et décrit leurs expériences politiques, sociales, syndicales, caritatives, etc., et essayé d'exprimer la manière dont ils perçoivent l'articulation entre l'espérance religieuse et les espoirs profanes. Faut-il rejeter la lumière dans l'au-delà ou bien discerner une cohésion existentielle entre le progrès terrestre et la quête spirituelle ?

Foi et autocritique

On ne saurait nier, comme l'a dit M. Philippe Warnier, de *Vie nouvelle*, que l'Eglise apparaît encore à beaucoup comme se situant du *côté* de ceux qui résistent aux efforts de libération. Ni non plus qu'une métamorphose de la vie de la foi se produit lorsque le chrétien s'engage dans des luttes humaines.

L'Eglise n'est pas propriétaire de l'Esprit-Saint, et celui-ci est visiblement à l'œuvre en dehors de ses frontières. La foi, a souligné le Père Pierre-André Liégé, porte-parole d'un des « ateliers », se doit d'être « autocritiquante ». Le salut du Jésus-Christ ne saurait se réduire aux libérations socio-économiques, *mais celles-ci ne sont pas* indifférentes à l'Evangile contestataire des injustices sociales. Le Christ n'est pas un militant politique, mais il a pris vigoureusement parti et d'une manière permanente dans les rapports de forces sociales de son temps.

Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, a mis en garde contre le danger de lire la Bible avec une grille marxiste, qui ne peut rendre compte de la richesse de la Révolution. Il a souligné le caractère « relatif » de l'action politique par rapport à l'appel de Dieu. « *Nous avons besoin*, a-t-il dit, *d'une théologie des rapports libération-salut qui laisse sa place aux martyrs.* »

La réflexion théologique en général n'a pas été menée jusqu'au bout pendant la session, a regretté le cardinal François Marty, et il est indispensable, à son avis, de la poursuivre. « *L'Evangile n'est pas, d'abord, une fonction critique des idéologies*, a-t-il ajouté. *C'est une Révélation.* »

Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, coordonateur des travaux, a rappelé en conclusion les propos de l'archevêque de Paris : « *La réponse à nos interrogations n'est pas d'abord dans un raidissement disciplinaire ou un simple rappel des principes doctrinaux.* » Les évêques éprouvent le besoin de continuer leur travail de « discernement ». C'est pourquoi ils reviendront sur les problèmes soulevées à Paris, au synode romain d'octobre, à l'assemblée plénière de Lourdes en novembre, au conseil permanent de l'épiscopat, au bureau d'études doctrinales, etc.

Un des ateliers préparatoires de la session avait rédigé un rapport sur le marxisme et les chrétiens. Celui-ci, jugé « inopportun », a été provisoirement écarté. Toutefois, la commission sociale épiscopale travaillera de nouveau ce problème-clé, qu'il n'est pas question d'éluder, a assuré Mgr Fauchet.

Quoi qu'il en soit, évêques et laïcs semblent considérer la session de Paris comme le prélude de réunions ultérieures, et c'est sans doute la vertu principale de cette rencontre, qui ne saurait, en effet, se suffire à elle-même.

HENRI FESQUET.

PAUL VI S'EST RENDU SUR LES LIEUX OU MOURUT SAINT THOMAS D'AQUIN

Aquino (A.F.P.). — Paul VI s'est rendu le 15 septembre en hélicoptère à l'abbaye de Fossanova, dans le Latium, où mourut saint Thomas d'Aquin en 1274.

Après avoir rappelé l' « actualité » de l'enseignement du philosophe dans un monde « en proie à la fascination de la frivolité » et à « l'anesthésie du laïcisme antireligieux », le pape a prié dans la cellule où saint Thomas est mort, puis a gagné Acquino, où il a fait un nouveau discours devant des milliers de paysans de la région.

LE NOUVEL AN JUIF

Ce lundi 16 septembre, au coucher du soleil, commence la nouvelle année du calendrier israélite, Roch-Hachana 5735. C'est la première des fêtes dites « austères » ou « redoutables ». Elle dure deux jours, le 17 et le 18 septembre.

La veille de Roch-Hachana, dans les foyers juifs, un certain nombre de traditions sont observées, notamment la consommation de denrées sucrées, afin que la nouvelle année soit « bonne et douce ».

Le Nouvel An juif est appelé aussi « Jour du souvenir » (Yom Hazikaron), « Jour du jugement » (Yom Hadine) et « Jour où retentit la corne du bélier » (Choffar). En effet, dans toutes les synagogues du monde, les offices du matin sont marqués par l'usage de la corne de bélier. On tire de cette corne des sons rappelant à chacun les fautes commises pendant l'année écoulée et l'incitant à accéder à une plus grande conscience spirituelle.

La fête de Roch-Hachana n'est liée à aucun événement de l'histoire juive mais célèbre la création du monde. C'est « Le jour toire juive, mais célèbre la création le monde a été conçu, le jour ront en jugement ».

La période de dix jours qui sépare Roch-Hachana du Grand Pardon (Kippour) sera consacrée à des prières dont la caractéristique essentielle est un examen de conscience individuel, de repentir et de « retour vers Dieu ».

● *Le révérend Stuart Blanch* vient d'être nommé archevêque de York (Grande-Bretagne), par la reine Elizabeth II, en remplacement du Dr Donald Coggan, nouvel archevêque de Cantorbéry. Agé de cinquante-six ans et père de cinq enfants, le révérend Blanch avait fait une carrière militaire dans la Royal Air Force avant de devenir prêtre anglican. — *(A.P.)*

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 16 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Dramatique : « l'Odyssée » d'Homère. Réal. F. Rossi, avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley. (3)
21 h. 25 Emission littéraire: Ouvrez les guillemets de B. Pivot.

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.

21 h. 35 Le cabaret de l'histoire, de G. Breton et A. Tarta, avec R. Rocca, M. Baquet, C. Alers.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Documentaire : Histoire du cinéma français, d'Armand Panigel.
20 h. 35 Film : « Sous les toits de Paris », de R. Clair (1930), avec A. Préjean, P. Illery, G. Modot, Ed. Greville.

Albert, chanteur des rues, tombe amoureux de Pola, une jeune Roumaine émigrée à Paris. Elle lui préfère son ami.

Le premier film parlant de René Clair. Evocation attendrie du Paris populaire et tentative artistique pour préserver le langage de l'image dans un cinéma envahi par la parole et le théâtre filmé.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Concert : Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., dir. A. Girard, avec P.-L. Aimard, « Symphonie n° 4 » (Mendelssohn), « Concerto en ré majeur » (Mozart), « l'Ascension » (Messiaen). — 21 h. 30, Indicatif futur : La Chine, avec le professeur Needam. — 22 h., Black and blue. — 22 h. 45, Solistes : L. Rivas (chant), J.-C. Ambrosini, piano. — 23 h., Disques. — 23 h. 15, Libre parcours récital.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Solistes, chœurs et orchestre lyrique de l'O.R.T.F., dir. J.-S. Bereau : « Dardanus » (Rameau). — 23 h. 20 (S.), Reprises symphoniques. — 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre... de Max Reger. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

FRANCE-INTER : 17 h., Radioscopie de Mgr Elchinger.

EUROPE 1 : 19 h., MM. André Ouliac, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs ; Jean Deygout, directeur des enseignements élémentaires.

TELEVISION (chaîne II) : 20 h. 35, M. Michel Durafour répond aux questions de Michel Cardoze (« l'Humanité »), Pierre Evrard (« le Point »), Michel Garibal (« les Echos »), Joanine Roy (« le Monde »).

MARDI 17 SEPTEMBRE

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Variétés : Show Enrico Macias.
21 h. 30 Magazine : Pourquoi pas ? Les scientifiques répondent, de D. Reznikoff. « La vie = l'hérédité. »

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 44 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Dossiers de l'écran : « la Chanson du souvenir », de Ch. Vidor (1945), avec P. Muni, C. Wilde, M. Oberon.

Fuyant la Pologne dominée par les Russes, Frédéric Chopin, jeune compositeur révolutionnaire, vient à Paris avec son vieux professeur de piano. Il rencontre George Sand, qui lui sera fatale.

Une pluie d'inexactitudes historiques et le délire romanesque d'Hollywood. Mais la sélection des œuvres de Chopin, interprétées par le pianiste José Iturbi, est excellente.

DEBAT : FREDERIC CHOPIN, *avec la participation de MM. Arthur Rubinstein, Garoslaw Iwaszkiewycz, président de l'Association des écrivains polonais, Bernard Gavoty et de Mme Cholez, biographe de George Sand.*

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Picou fils de son père.
20 h. 10 Initiation artistique : L'œil apprivoisé : Avec tout, avec rien.
La décoration, avec F. Anderlin.

20 h. 35 Dramatique : « la Cité crucifiée », de Jean-Louis Rieupeyrout. Réal. J.-P. Roux. Avec J. Maury, S. Heine, J. Galand, J.-M. Fertey, A. Nobis, St. Laury.

Première partie : *En octobre 1628, trois journées du siège de La Rochelle (commencé en juillet 1627), place forte du protestantisme dont Richelieu veut venir à bout. Les Rochelais, affamés, supplient leur maire d'obtenir une négociation.*

La deuxième partie sera diffusée le 24 septembre.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : Marxisme et christianisme, avec Jean Cardonnel et Michel Verret. — 21 h. 20, « Encore cinq minutes », de F. Loranger, avec J. Magre, J.-M. Bory (réal. J.-J. Vierne). — 22 h. 58, Une foi, deux personnalités : Isabeau Redoulière et François Guizot (à l'occasion du grand rassemblement des protestants au musée du Désert).

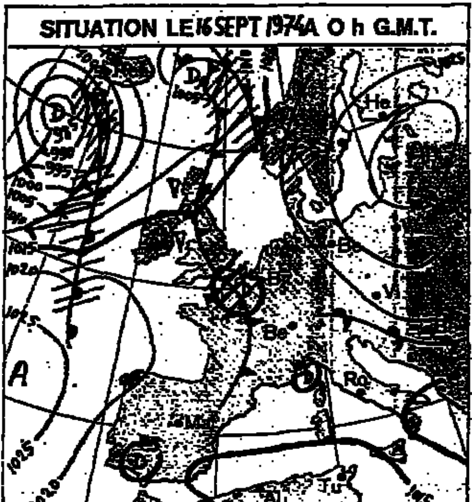
● FRANCE-MUSIQUE

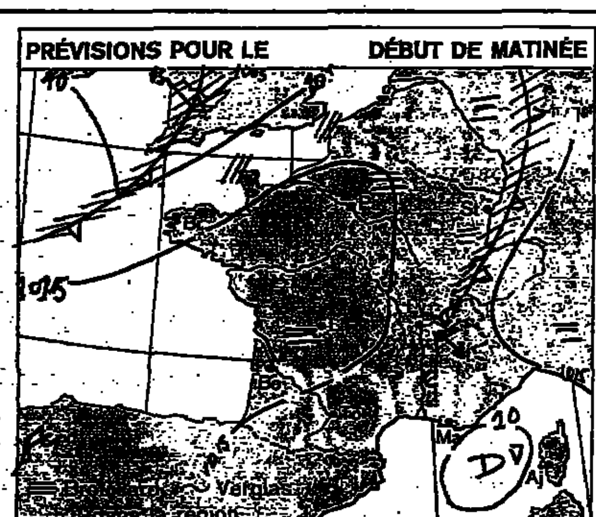
20 h. 30 (S.), En direct du Festival estival de Paris. Orchestre national de l'O.R.T.F., direct. S. Célibidache, avec C. Herzog : « Symphonie inachevée » (Schubert), « Quatre Lieder » (Schönberg), « Septième symphonie » (Beethoven). A l'entracte, concours international de guitare. — 23 h., Double audition. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Haendel, Poulenc, Webern, Schumann, J. Rivier. — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DEBATS

RADIO-MONTE-CARLO : 19 h. 30, « Les professeurs », avec MM. G. Alaphilippe, secrétaire général du SNES, et G. Simon, secrétaire général du SNALC (C.G.C.).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 16 septembre à 0 heure et le mardi 17 septembre à 24 heures :

Mardi 17 septembre, le temps en France sera souvent brumeux, et parfois nuageux le matin. Sur les Alpes, le Jura et la Corse, ainsi que sur le Sud-Ouest et les régions pyrénéennes, des ondées parfois orageuses se produiront en début de journée, puis des éclaircies apparaîtront l'après-midi. Près de la Manche et dans le Nord, des pluies, d'abord faibles et éparses tendront à s'intensifier l'après-midi. Ailleurs, les brouillards seront nombreux au lever du jour. Ces brouillards seront généralement suivis d'éclaircies, mais une perturbation pluvieuse et parfois orageuse atteindra, au cours de l'après-midi, les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, où les vents s'orienteront au secteur ouest et se renforceront un peu.

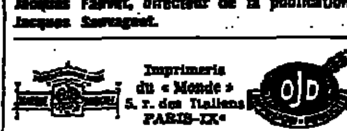
Sur l'ensemble du pays, les températures subiront peu de changement.

Lundi 16 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 septembre; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 20 et 15 ; Bordeaux, 23 et 14 ; Brest, 16 et 11 ; Caen, 20 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 15 ; Lille, 22 et 13 ; Lyon, 27 et 17 ; Marseille, 29 et 16 ; Nantes, 21 et 11 ; Nice, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 25 et 14 ; Pau, 21 et 14 ; Perpignan, 26 et 19 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 23 et 17 ; Tours, 24 et 12 ; Toulouse, 22 et 15.

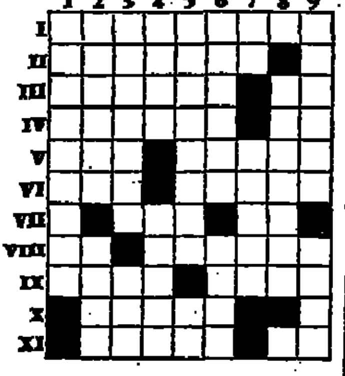
Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 23 et 12 degrés ; Athènes, 28 et 21 ; Bonn, 26 et 15 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 32 et 23 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 20 et 15 ; Genève, 24 et 17 ; Lisbonne, 23 et 14 ; Londres, 18 et 13 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 18 et 5 ; Palma-de-Majorque, 28 et 21 ; Rome, 27 et 15 ; Stockholm, 17 et 5 ; Téhéran, 29 et 18.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 948



HORIZONTALEMENT

I. Une personne dont le caractère fait forte impression. — II. Sujets à traiter. — III. Elles sont bonnes quand on les reprend après les avoir données ; Canton de France. — IV. Partisans d'une doctrine ; Abréviation astronomique. — V. Lettrés d'introduction ; Cherche à faire tomber. — VI. Obtenait des résultats surprenants ; Savoyarde de naissance. — VII. Peu pénétrant ; Symbole. — VIII. Pronom ; Gagnent parfois à être réchauffés. — IX. Source d'impressions à fleur de peau ; Joue un rôle protecteur ou sélectif. — X. Donna de belles couleurs. — XI. Hante les abattoirs ; Remplissait d'aise le troubadour amoureux.

VERTICALEMENT

1. Entre le présent et le passé. — 2. Le théâtre de nombreux engagements ; Le petit est bon à boire. — 3 Grasses ; Se bonifie en prenant de l'âge. — 4. Méchante, s'il s'agit de celle des usuriers ; Souvent en contact avec des frocs. — 5. Réclamée dans les descentes ; Morceau de sucre. — 6. 93, parmi les œuvres de Palestrina ; Figure de premier plan. — 7. D'un auxiliaire ; Cours d'eau de France. — 8. Arrivent parfois dès qu'on a pris le bouillon. — 9. Mystifiée ; Lui aussi a de la veine !

Soultion du problème n° 947

HORIZONTALEMENT

I. Compagnie (corps d'armée). — II. Iliade ; Mu. — III. Cinna ; Tir. — IV. Ave ! Me ; To. — V. Titi ; Drap. — VI. Ré ; Rareté. — VII. Irai ; Epi. — VIII. Us ; Duos. — IX. Entée ; ENE. — X. Sirènes. — XI. — Lésés ; Os.

VERTICALEMENT

1. Cicatrices (cf. « patient »). — 2. Olivier ; Nil. — 3. Minet ; Autre. — 4. Pan ; Irisées. — 5. Adam ; ENE. — 6. Gê ; Edred ; Es. — 7. Repues. — 8. Imitation. — 9. Europe ; Seps.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 septembre 1974 :

UN DECRET

● Modifiant les dispositions réglementaires du titre 1er du livre V du code du travail relatives à la procédure en matière prud'homale (1).

UN ARRETE

● Portant extension de plusieurs avenants à la convention collective nationale du personnel des entreprises de manutention ferroviaire et travaux connexes et des textes qui lui sont annexés (1).

(1) Ces textes seront édités ultérieurement en fascicules séparés.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries (moins rapide que par voie norm.)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	193 F	260 F
II. — PAYS-BAS			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	338 F
IV. — TUNISIE			
99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— M. et Mme François David, ainsi que Fabrice, sont heureux de faire part de la naissance de
Julien.
15 septembre 1974.
Ambassade de France, Londres.

— Céline et Constance Frieh sont heureuses d'annoncer la naissance de leur petite sœur
Camille.
Le docteur et Mme André Frieh.
69 370 Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Martine Léchauguette,
fille de M. Robert Léchauguette et de Mme, née Michelle Cordonny,
avec M. Christian de Baecque,
fils de M. Gérard de Baecque et de Mme, née Françoise Lachnitt.

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Chantal Petiet,
fille de M. et Mme Roger Petiet,
avec M. Jean-Patrick Canivet,
fils de M. et Mme Roger Canivet.

Mariages

— Le comte et la comtesse Pucci Sisti,
M. Albert-Rodolphe Modiano et Mme, née Pucci Sisti,
sont heureux de faire part du mariage de leur petite-fille, belle-fille et fille
Ketty-Alexandra
avec M. Anthony-Pierre Brandel.
Le mariage a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église de Saint-Germain-des-Prés le samedi 14 septembre 1974.
15, quai de Conti, Paris-6e.

Décès

HENRY CONTAMINE

— Mme Henry Contamine,
M. Claude Contamine et son fils,
M. et Mme Philippe Contamine et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Cami et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Delaisi et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Contamine et leurs enfants,
M. Jacques Contamine,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henry CONTAMINE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
professeur honoraire
à l'université de Rennes,
président
de la Commission internationale d'histoire militaire comparée,
leur mari, père, grand-père, beau-père, frère et parent, survenu le 11 septembre 1974, dans sa soixante-dix-huitième année, à Corbeil (Essonne).
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le 14 septembre à Saint-Quentin, dans l'intimité familiale.
« Seigneur, fais que je voie ! »
(Luc, XVIII, 41.)
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Freycinet, 75 116 Paris.

[Henry Contamine est né le 21 juin 1897 à Lille. Agrégé d'histoire, il a été professeur au lycée de Metz, puis à l'université de Caen et à celle de Rennes. Sa thèse de doctorat restitue la vie du département de la Moselle et de sa population entre 1815 et 1870. Sa participation aux deux guerres mondiales orienta ensuite ses recherches vers l'histoire diplomatique du XIXe siècle (« l'Europe est derrière nous », « Diplomatie et diplomates sous la Restauration, 1814-1830 ») et vers l'histoire militaire (« la Revanche 1871-1914 », « la Victoire de la Marne »). Il fut président de la Société de l'histoire de France en 1970-1971.]

— M. et Mme Henry Pereire
Géraldine et Fanny,
M. et Mme James Pereire,
Florence, Carol et Arnaud,
rappellent le décès de
Mme Alys ANTHONY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
survenu le 7 août à Dinard.
Un service sera célébré à sa mémoire le jeudi 19 septembre, à midi, en la cathédrale américaine, avenue George-V.

— M. Pierre Bertholon,
son époux ;
M. Patrice Bertholon,
M. Hervé Bertholon,
ses fils ;
M. et Mme Lucien Vecker,
ses parents ;
Mme veuve Anthelme Bertholon,
sa belle-mère ;
M. et Mme Gérard Chelles,
M. et Mme Jacques Bertholon et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de
Mme Pierre BERTHOLON,
née Sylvette Vecker,
survenu le 13 septembre 1974, à l'âge de cinquante et un ans, en son domicile, 7, rue de Montesson, à Bezons.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 septembre 1974, à 10 h. 45, en l'église Saint-Martin de Bezons, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Verdun-sur-Meuse (Meuse) le mercredi 18 septembre 1974, vers 16 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Montesson, 95 870 Bezons.

— Nous apprenons la mort de
M. Pierre DUTILLEUL,
ancien maire adjoint de Saint-Denis, survenue subitement à l'âge de soixante-treize ans.

[Pierre Dutilleul avait été maire adjoint de Saint-Denis pendant toute la période de l'occupation allemande. Il avait été condamné à mort à la libération comme l'un des plus proches collaborateurs de Jacques Doriot. Pierre Dutilleul avait été membre du bureau politique du P.P.F. et président de la commission de contrôle politique de ce parti, créé par Doriot.]

— La communauté des Pères jésuites du collège de la Providence d'Amiens, ses frères et sa sœur, ses amis, font part du décès du
Père Jean de GEUSER,
le 13 septembre, à Amiens.
Les obsèques auront lieu le mardi 17 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Martin d'Amiens.

— M. Henry Jouvel,
M. et Mme Christian Scapel et leur fils Julien,
MM. François et Georges Jouvel,
M. et Mme Robert Cheysson et leurs enfants,
M. et Mme Robert Merelly et leur famille,
Mme Maurice Jouvel,
Les familles Jouvel, Scapel, Merelly, Bougerie, Avril, Reyne, et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Dady JOUVEL,
née Andrée Cheysson,
survenu le 4 septembre 1974 à Marseille
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Lamastre (Ardèche), dans l'intimité de la famille, le 6 septembre.
« Aimez-vous les uns les autres, comme Je vous ai aimés.
» Vous aussi aimez-vous les uns les autres. » (Jean, XIII, 34.)
Le présent avis tient lieu de faire-part ; la famille ne reçoit pas.
Super Valmante F 2,
13 009 Marseille.
1, chemin de la Batterie,
13 006 Marseille.

— Mme Claude Mendelovici, son épouse ;
M. et Mme David Mendelovici, ses parents ;
Ses sœurs, ses beaux-frères et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude MENDELOVICI,
survenu le 12 septembre.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.
84, rue du Gros-Horloge, Rouen.
59 bis, rue Jouffroy, Paris.

— Mme Jean-Camille Patarin, ses enfants, petits-enfants, et toute sa famille, ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
M. Jean-Camille PATARIN,
survenu le 11 septembre à Paris.
« Père, ceux que Tu m'as confiés, Je veux que là où Je suis ils soient aussi avec moi. »
(Saint Jean, XVII, 24.)
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Port-en-Bessin le 16 septembre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Dombasle, Paris-15e.

— On nous prie d'annoncer le décès du
général Léopold PEPONNET,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rappelé à Dieu le 10 septembre 1974, dans sa soixante-douzième année.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Pierre-d'Oléron.
Une messe sera célébrée à Paris le jeudi 19 septembre 1974, à 18 h. 30, en la chapelle de l'Ecole militaire.

— M. et Mme Pierre Besse et leurs enfants Christian, Sabine et Caroline ont la douleur de faire part du décès de
Mme Anne-Caroline
PETER-EDELMAN,
leur belle-mère, mère et grand-mère.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 13 septembre 1974, à Strasbourg-La Robertsau.
99, rue de Courcelles, 75 017 Paris.

Anniversaires

— Il y a six ans, un accident de la route enlevait à sa famille
Laurence BERMAN.
Pensez à elle. Soyez prudents.

— Ajaccio. Genève. Paris. Neuilly. Vienne. Tulle. Alger. Leiden.
Que toutes les personnes qui ont connu et aimé
Mme Jean-Baptiste MARTIN
née Eliane Zuereb,
se souviennent d'elle à l'occasion du premier anniversaire de sa disparition, le 15 septembre 1973.

Visites et conférences

MARDI 17 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des Monuments historiques : 15 heures, devant Saint-Gervais, Mme Bouquet des Chaux : « La Renaissance au Marais : Saint-Gervais ». — 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Legregeois : « La Mosquée de Paris ». — 15 heures, façade église, Mme Saint-Girons : « Saint-Etienne-du-Mont et la montagne Sainte-Geneviève ».

15 heures, métro Louvre : « Saint-Germain-l'Auxerrois, temple de l'Oratoire, le Louvre de Philippe-Auguste » (Jadis et naguère). — 15 heures, façade de l'église Saint-Gervais, « Hôtels de Beauvais, d'Aumont, de Sens » (M. de La Roche). — 15 heures, rue Oudinot, 19 : « Couvents célèbres de la rue du Bac » (Paris et son histoire). — 15 heures, rue de Boulainvilliers, 1 : « la maison de l'O.R.T.F. et son quartier » (Tourisme culturel). — 15 heures, face au 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtel de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris).

CONFERENCES. — 20 h. 30, rue Bergère, 26, M. Albert Maglin : « L'homme, la nature et l'harmonie » (l'Homme et la connaissance).

AUTOMOBILE

LA CRISE EN FRANCE ATTEINT EN PREMIER LIEU LES CONSTRUCTEURS ÉTRANGERS

Les ventes de voitures neuves en France ont diminué de 10 %, au cours des sept premiers mois par rapport à la même période de 1973, annonce la chambre syndicale des importateurs. Du 1er janvier au 31 juillet, 979 956 voitures seulement ont été immatriculées contre 1 087 981 à la fin de juillet 1973. Les marques françaises ont reculé de 7,1 % et les étrangères (182 946 véhicules au total) de 20 % Le taux de pénétration sur le marché français des voitures importées s'est établi à 18,66 % des immatriculations contre 21,02 % en 1973. La crise atteint tous les grands constructeurs étrangers : Fiat, Ford, Volkswagen, General Motors, British Leyland. Seules progressent les marques moins connues : Autobianchi, Alfa-Romeo, Datsun, Toyota, Mazda.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ile des esclaves ; les Fourberies de Scapin.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Gymnase. 21 h. : le Cheval évanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire, 24 h. : Super-8 (cinéma).
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Théâtre de la Cour des miracles, 20 h. : Caush' reves ; 21 h. 15 : Appelez-moi maître ; 22 h. 30 : Gueule de tabouret.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : Oraison ; les Dactylos ; 24 h. : Yann B.
Le Caf' Conc' de Paris, 20 h. : Coluche.
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Bonjour, ça va ? 21 h. : Hypothenar tombe la veste ; 22 h. 30 : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h. : Une fle pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Orphée II, 22 h. 30 : le Bel Indifférent.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre : 22 h. 45 : le Beau Rôle.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard.

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : les Doubles Dièzes.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.

Les festivals

ESTIVAL

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30. *Orchestre lyrique et Chœurs de* l'O.R.T.F., dir. J.-S. Bereau, avec Ph. Langridge, ténor ; A. Guiot et Ch. Eda-Pierre, sopranos ; N. Demize, mezzo ; J. Villisech, basse ; M. Trempont et E. Blanc, barytons (« Dardanus », de Rameau).

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS

Eglise des Billettes, 21 h. : J.-J. Kantorow, violon, et H. Goverts, piano *forte (Mozart).*

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue
Don Camilo, 20 h. 30 : les Frères ennemis, G. Séty.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Sept ans pis... sept ans mieux.
Deux-Anes, 21 h. : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur.

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 30 : Molière côté jardin.

La danse

Porte Saint-Martin, 20 h. 30 : les Capoeiras de Bahia, ballets brésiliens

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : J'accuse, d'A. Gance ; 18 h. 30 : Le temps d'aimer, le temps de mourir, de D. Sirk ; 20 h. 30 : le Monde en marche, de J. Ford ; 22 h. 30 : Un condamné à mort s'est échappé, de R. Bresson ; 0 h. 30 : Diabolique docteur Mabuse, de F. Lang.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : Un jour dans la vie, d'A. Blasetti ; 21 h. : Sans pitié, d'A. Lattuada.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-67-29) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16), PLM Saint-Jacques (14e) (589-68-42)

L'ARNAQUE (A., v.o.) : UGC-Odéon (6e) (325-71-08), Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; v.f. : Helder (9e) (770-11-24), Bretagne (6e) (222-57-97).

ATTENTION ON VA SE FACHER (It.-Esp., v.o.) : Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75).

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Arlequin (6e) (548-62-25), Paramount-Elysées (8e) (359-49-34) ; v.f. : Galaxie (13e) (580-76-86), Capri (2e) (508-11-69), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Paramount-Gaîté (14e) (326-99-34), Paramount-Orléans (14e) (580-03-75), Grand-Pavois Tribord (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot (17e) (548-24-24).

CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme (2e) (073-97-52), Studio des Ursulines (5e) (033-39-19), Dragon (6e), (548-54-74), Elysées-Lincoln (8e), (359-36-14) (sous-titres anglais), UGC-Odéon (6e) (325-71-08), UGC-Marbeuf (8e) (225-47-19), Hollywood-Boulevards (9e) (770-10-41), Bienvenüe-Montparnasse (15e) (544-25-02), Cambronne (15e) (734-42-96), Passy (16e) (288-62-34), Clichy-Pathé (18e), (522-37-41).

LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais (4e) (278-47-86)

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français (9e) (770-33-88) ; Fauvette (13e) (331-56-86), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Triomphe, 8e (225-45-76), Plaza, 8e (073-74-55), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Gaumont-Opéra, 9e (073-34-37).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : Ciné-Halles, 2e (236-71-72), La Clef, 5e (337-90-90), U G C-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine-Gaumont, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

HOSPITAL (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'INITIATRICE (It. v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Maxéville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mery, 17e (522-59-54), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Lundi 16 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16)

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon (5e) (033-15-04) ; Elysées-Point-Show (8e) (225-67-29), Studio République (2e) (805-51-97).

MAHLER (Angl., v.o.) : Champs-Elysées (8e) (359-67-39), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Gaumont Rive Gauche (6e) (548-26-36), Gaumont v.f. : Impérial (2e) (742-72-63)

MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.o.) : Jean-Cocteau (5e) (033-47-62), Ermitage (8e) (359-15-71) ; v.f. : Rex (2e) (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Telstar (13e) (331-06-19).

MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A.) : La Royale (8e) (265-82-66), Auteuil Bon Ciné (16e) (288-82-83), Clichy-Pathé (18e) (522-37-41)

LES MILLE ET UNE NUITS (It., **, v.o.) : Studio Médicis (5e) (633-25-97), Bilboquet (6e) (222-87-23), Biarritz (8e) (359-42-33), Studio Raspail (14e) (326-38-98) ; v.f. : Hollywood-Boulevards (2e) (770-10-41), Mistral (14e) (734-20-70), Napoléon (17e) (380-41-46).

MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan (8e) (359-92-82).

LA PALOMA (Fr.) : Ciné-Halles (2e) (236-71-72), Hautefeuille (6e) (633-79-38), Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).

PECHE VENIEL (It., **, v.o.) : Normandie (8e) (359-41-18) ; v.f. : Bretagne (6e) (222-37-97), Liberté-Studio (12e) (343-01-59).

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul' Mich (6e) (033-48-29), Paramount-Odéon (6e) (325-59-83), George-V (8e) (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf (8e) (225-47-19), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Max-Linder (9e) (770-40-04), Paramount-Gobelins (13e) (707-12-28), Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17), Mistral (14e) (734-20-70), Magic-Convention (15e) (828-20-32), Murat (16e) (288-99-75), Paramount-Maillot (17e) (758-24-34), Moulin-Rouge (18e) (606-63-26).

HOMBRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (Ang.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 22 h.
LEO THE LAST (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
MUSIC LOVER (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60).
OUT ONE SPECTRE (Fr.) (version de 4 heures) : Seine, 5e (325-92-46), à 20 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-60), à 19 h. 20 et 21 h. 50.
SLEEPING BEAUTY (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN DIMANCHE COMME LES AUTRES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LA POISON (Fr.) : Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59).
LE QUARTIER DU CORBEAU (Suéd.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13).
LES TROIS AGES (A.) : Saint-Séverin (5e) (033-50-91), Studio Marigny (8e) (225-20-74) (à 20 h. et 22 h.).
UN TRAMWAY NOMME DESIR (A.), v.o. : Quintette (5e) (033-35-40).

Les festivals

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : Toutes ces femmes.
LES MEILLEURS POLICIERS : André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Ministère de la peur (v.o.).
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action La Fayette II, 9e (878-80-50) : Echec à la Gestapo.
L'ACTION EN QUESTION (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), 18 h. : Larzac ; 20 h. : Punishment Park ; 22 h. : Jour de vin et jour de roses.
ETE 74, 32 FILMS NEF : La Pagode, 7e (551-12-15) : le Chagrin et la Pitié ; la Collectionneuse.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) : Pas de printemps pour Marnie.

Les films nouveaux

LE FANTOME DE LA LIBERTE, film français de Luis Buñuel — Quintette 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08), Concorde 8e (359-92-84), Ermitage 8e (225-15-99), Caméo 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Gaumont-Convention 15e (828-42-27), Mayfair 16e (525-27-06), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

VERDICT, film français d'André Cayatte, avec Jean Gabin, Sophia Loren. — Berlitz 2e (742-60-33), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Gaumont-Bosquet 7e (551-44-11), Gaumont-Ambassade 8e (359-19-08), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Victor-Hugo 16e (727-49-75), Wepler 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (797-03-74)

LE CRI DU CŒUR, film français de Claude Lallemand, avec Stéphane Audran, Maurice Ronet, Delphine Seyrig. — Quartier-Latin 5e (326-84-65), France-Elysées 8e (225-19-73), Lumière-Gaumont 9e (770-84-64), Fauvette 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé 14e (326-65-13), Cambronne 15e, (734-42-96).

LE MILIEU DU MONDE, film suisse d'Alain Tanner, avec Olimpia Carlisi, Philippe Léotard. — St-Germain-Huchette 5e (633-87-59), St-Lazare-Pasquier 8e (387-56-16), Publicis-Matignon 8e (359-31-97), 14 Juillet 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé 14e (544-14-27), Gaumont-Convention 15e (828-42-27)

GOLD, film anglais de Peter Hunt, avec Roger Moore. — (v.o.) : Danton 6e (326-08-18), Marignan 8e (359-92-82) — (v.f.) : Richelieu-Gaumont 2e (233-56-71), Montparnasse 83 6e (544-14-27), *Fauvette 13e* (331-60-74), Cambronne 15e (734-42-96), Images 18e (522-47-94).

COMME UN POT DE FRAISES... !, film français de Jean Aurel, avec Jean-Claude Brialy — ABC 2e (236-55-54), Gramont 2e (742-95-82), Cluny-Palace 5e (033-07-76), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Mercury 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Gaumont-Sud 14e (331-51-16), Clichy-Pathé 18e (522-37-41).

LA COUSINE ANGELIQUE, film espagnol de Carlos Saura. — (v.o.) : St-André-des-Arts 6e (326-48-18).

LA FOLLE DE TOUJANE, film français de René Vautier et Nicole Le Garrec — Studio de La Harpe 5e (033-34-83).

LA FETE AUJOURD'HUI, LA FETE DEMAIN, film français de Maria Koleva. — Luxembourg 6e (633-97-77).

SOLEIL VERT (A., *, v.o.) : Elysée-Lincoln (8e) (359-36-14) ; v.f. : Maxéville (9e) (770-72-87), Diderot (12e) (343-19-29).
SWEET MOVIE (Fr.-Can., **, v.o.) : Quintette (5e) (033-35-40).
TERRE BRULEE (Angl., **, v.o.) : Studio de l'Etoile (17e) (380-19-93).
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille (6e) (633-79-38).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE CONFORMISTE (It.-Fr., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (236-12-83), à 13 h. 45, 15 h. 40, 17 h. 35.
DUEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h., 24 h.
LE GENOU DE CLAIRE (Fr.) : Dominique, 7e (551-04-55), à 20 h.

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Seine, 5e (325-92-46), à 22 h.
WR LES MYSTERES DE L'ORGANISME (Youg., v.o.) : Studio Parnasse, 6e (326-58-00), à 22 h.

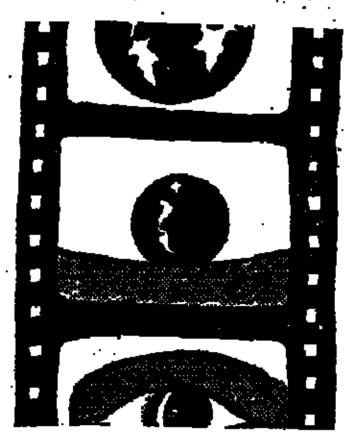
Les grandes reprises

CUL-DE-SAC (An.), v.o. : Studio Galande (5e) (033-72-71).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A.), v.o. : Studio Contrescarpe (5e) (325-78-37).
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A.), v.o. : Studio Parnasse (6e) (326-58-00).
LA MORT AUX TROUSSES (A.), v.o. : la Clef (5e) (337-90-90).
CETTE NUIT OU JAMAIS (Suis.) vers. all. : Marais (4e) (278-47-86).
LA PECHE AU TRESOR (A.), v.o. : 14 Juillet (11e) (700-51-13).

صكنا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Filmer breton

● **Deux nouveaux films produits par l'Unité production cinéma Bretagne (U.P.C.B.) sortent actuellement sur les écrans parisiens : « la Folle de Toujane » de René Vautier, et « la Fête aujourd'hui, la fête demain » de Maria Koleva (« le Monde du 8-9 septembre 1974), avec en première partie, trois courts métrages de René Vautier : « J'ai huit ans », « Techniquement si simple », « les Ajoncs ».**

En quatre ans d'existence, l'U.P.C.B. a produit une dizaine de courts métrages et un peu moins de longs métrages. Des films de qualité, puisque la plupart ont été primés ou sélectionnés : « Ce sont des films de gauche avec lesquels je ne suis pas personnellement toujours d'accord », précise René Vautier, qui est membre du parti communiste français depuis vingt-cinq ans. Mais ce qui importe au cinéaste, c'est qu'ils existent, qu'ils aient eu la possibilité de sortir. C'est dans ce but qu'il a créé avec des amis bretons l'U.P.C.B.

« Avoir vingt ans dans les Aurès » est, selon René Vautier, son réalisateur, le film le plus important produit par l'U.P.C.B. « Grâce à lui, explique-t-il, tous ceux qui ont vécu la guerre d'Algérie ont pu s'exprimer. Il a ouvert la voie à d'autres films sur la guerre. Ainsi Boisset a pu réaliser « R.A.S. ». « La Folle de Toujane » est également un petit sentier. »

En effet, après vingt-cinq années de lutte contre le colonialisme en Afrique noire d'abord, en Afrique du Nord ensuite, René Vautier a choisi de retourner dans son pays : la Bretagne. Il y a retrouvé tout ce qu'il dénonçait ailleurs.

Pour pouvoir tourner un film sur la Bretagne, René Vautier a dû proposer un scénario se déroulant en Tunisie. Il a ainsi obtenu une avance sur recettes. Mais René Vautier a l'habitude des difficultés. « Ce qui me réconforte, dit-il, c'est que j'ai toujours eu raison : les colonies ont acquis leur indépendance, l'Algérie est indépendante. Aujourd'hui, nous disons attention ! En Bretagne, cela ne peut pas continuer ainsi, autrement cela va exploser. »

« Malgré ce que dit M. Giscard d'Estaing, poursuit René Vautier, la censure politique existe toujours en France ». Plusieurs productions de l'U.P.C.B. se heurtent toujours à elle : « Liberté au féminin », par exemple, un film sur l'avortement réalisé par Poljinsky et Amaluy est toujours interdit. « La pornographie par contre se bouscule sur les écrans. Le jour où « Emmanuelle » a été autorisé, on a appris qu'un film sur la mort du travailleur immigré Mohamed Diab dans un commissariat ne pourrait pas sortir. »

Les projets ne manquent pas à l'U.P.C.B., notamment un film « cent pour cent breton » réalisé par Nicole Le Garrec. Co-réalisatrice de « la Folle de Toujane », Nicole Le Garrec est le pivot breton du groupe. Journaliste, script, fille de paysans « qui ne possèdent rien », et avant tout bretonne, elle effectue la liaison avec les travailleurs bretons. Son film illustrera la vie des métayers, avec des acteurs particulièrement concernés : ses parents et leurs voisins.

■ Un atelier de travail avec Robert Wilson est organisé les 12 et 13 octobre par le Centre Arkana, dans le but d'aider ses participants à se familiariser avec une certaine approche du théâtre. Le nombre des participants est limité à soixante, le prix fixé à 180 F par personne (150 F pour les étudiants). Inscriptions et renseignements : Centre d'épanouissement Arkana, 38, rue Notre-Dame-de-Lorette, 75009 Paris. Téléphone : 874-93-44.

« LA FOLLE DE TOUJANE »

Illustration achevée du personnage du cinéaste combattant. René Vautier (*Avoir vingt ans dans les Aurès*, son premier long métrage, fut remarqué à Cannes, il y a deux ans) n'en finit pas d'égrener ses souvenirs de Tunisie et d'Algérie, où il vécut dans la clandestinité une époque importante de notre histoire. L'Algérie libérée et indépendante, il ne chercha pas à s'enraciner dans la jeune nation algérienne ni à donner des leçons de morale : la guerre d'Algérie comportait en elle-même sa propre morale.

Il allait ensuite tenter de « se recycler », retourner dans sa Bretagne natale et trouver, à dix ans d'intervalle, une nouvelle cause à laquelle s'identifier, celle de l'indépendance bretonne, économique, culturelle. *La Folle de Toujane* essaie de réconcilier ces deux expériences. En un récit inégalement balancé entre la Bretagne et la Tunisie, René Vautier a « concocté », selon ses propres termes, une sorte de pot-au-feu, où chacun ira déguster ce qui lui convient.

Roger, son naïf Breton, est issu d'une famille paysanne. Il a fait des études pour devenir instituteur. Il échoue en Tunisie au début des années 50, à la frontière algérienne. Il découvre sur le terrain que l'enseignement qu'il a charge de dispenser n'a aucun rapport avec la réalité du pays. L'armée voit d'un mauvais œil sa tentative d'établir des rapports réellement amicaux avec les habitants du village. La Tunisie accède à l'indépendance, l'Algérie voisine s'est mobilisée contre le colonisateur. La guerre continue, totale, barbare. Roger a honte de ses compatriotes, mais reste malgré lui un étranger pour les gens du village.

Rappelé plusieurs fois à l'ordre par les autorités académiques françaises, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, il regagne sa patrie la Bretagne. Une conscience régionale s'éveille en lui.

Dans ce fourre-tout qu'est *la Folle de Toujane* on distinguera deux sortes de matériaux : d'une part une intrigue romanesque assez informe, avec en supplément une amourette contrariée digne de Lelouch ; de d'autre une trame documentaire illustrée par des extraits d'anciens films de Vautier datant de la guerre d'Algérie, des bandes filmées par des tiers et des scènes sur le vif, jouées en breton par de vrais paysans (cette dernière partie dirigée par Nicole Le Garrec, collaboratrice de René Vautier à l'Unité de production cinéma Bretagne).

Des problèmes réels, contemporains, sont frôlés dans cette partie bretonne. Ils méritent d'être développés pour leurs propres mérites et non comme simple rajout à des souvenirs émouvants toujours ressassés.

LOUIS MARCORELLES.

★ Studio de la Harpe.

Théâtre

La Comédie-Française à Marigny

Dimanche en matinée, au Théâtre Marigny, le rideau rouge s'est levé sur les palmiers de *l'Ile aux esclaves* puis sur le cirque blanc et bleu qui sert de décor aux *Fourberies de Scapin*.

La Comédie-Française s'installe sur les Champs-Elysées, discrètement, timidement presque. Les ouvreuses, qui n'ont pas encore la mémoire des fauteuils, s'aident d'un fichier pour placer le public. Des vieilles dames, deux par deux, qui inspectent d'un œil critique les décorations sur les murs et regrettent à haute voix la salle Richelieu :

« *Deux ans*, disent-elles en soupirant, et elles s'interrogent : « *Les travaux vont vraiment durer deux ans ?* » C'est long à leur âge. Les touristes, eux, sont venus pour leur culture. Aussi écoutent-ils les *Fourberies* en essayant de se souvenir de leurs années de lycée et les enfants s'amusent sans s'étonner du Scapin flagorneur en costume de cow-boy imaginé par le metteur en scène Jacques Echantillon. Pour eux, c'est Molière et Marivaux en avant-première à la rentrée des classes, leur dernier cadeau de vacances. Parmi eux, Robert Hossein rit beaucoup, prend la mesure de la salle.

La véritable inauguration du Théâtre Marigny par la Comédie-Française ce sera pour son *Hernani*. — C. G.

L'ex-O.R.T.F. ou « la Cerisaie »

(Suite de la première page.)

Au lieu d'enregistrer, demain, leurs doléances, nous avons préféré demander, aujourd'hui, à Mme Jacqueline Baudrier, à MM. Pierre Sabbagh et Jean-Louis Guillaud ce qu'ils étaient fiers, sinon heureux, de laisser à leurs successeurs. A commencer par le dernier, de loin le plus serein, d'une équanimité à confirmer tous les potins. On ne serait pas surpris de le voir figurer en bonne, en très bonne place sur la liste des prochaines nominations. Pour lui, pas de problème. A la différence des deux autres chaînes, le profil de la troisième est prévu par la loi de juillet 1974 : régions, libre parole et cinéma. Les débats exceptés, c'est en gros l'orientation qu'il lui avait donnée. Il maintient donc le cap. Vitesse de croisière. « *Baisser les bras, ce serait une faute professionnelle ; essayer de faire des étincelles, une dépense inutile.* »

Pour l'avenir, certaines précautions s'imposent. De pure courtoisie. Ne pas programmer des débats de séries dont le futur P.-D. G. serait obligé de poursuivre contre son gré la diffusion : « *Ou bien elles passeront intégralement avant mon départ, ou bien elles resteront dans les stocks.* » Importants, les stocks ? Assez, oui, forcément. Compte tenu des délais de fabrication — trois mois pour une émission de variétés ou d'information, six pour un documentaire, douze pour une dramatique, vingt-quatre et même au-delà pour un grand feuilleton. — ce que nous verrons en 1975 aura été réalisé en 1974 et mis en chantier en 1973. Pour que les Buttes-Chaumont ne se croisent pas les bras en janvier, il faut qu'elles aient reçu des commandes fermes dès octobre. Faute de quoi c'est le sous-emploi, et le sous-emploi coûte cher. D'où la nécessité et l'urgence d'une étroite collaboration entre responsables présents et à venir. « *Il va falloir s'entraider. Et ça risque de n'être pas si simple.* » Certaines susceptibilités à ménager, semble-t-il, certaines réticences...

« Collaborer ? Et avec qui ? » Surprise de Pierre Sabbagh, à qui je rapporte ces propos. « *Avec les successeurs ? Je vous parie que je ne les verrai même pas. Ils n'auront pas le temps. Ils vont être débordés. Si je vous disais avant quelle date ils devront avoir arrêté la liste de leurs personnels, vous ne me croiriez pas. En ce qui me concerne, alors là, aucune nouvelle. Tout ce que je sais, c'est que mon contrat expire le 24 octobre. Remarquez, je ne suis pas inquiet. Je le suis seulement pour mon équipe.* » Il n'est pas inquiet, il est stupéfait. Se pourrait-il vraiment qu'on ne lui ait rien proposé ? Rien en tout cas qu'il puisse accepter...

Ses tiroirs ? Pleins à craquer. D'ailleurs, c'est bien simple, ils débordent, et très largement, sur 1975. Ainsi des « Impressionnistes » et — pour les fêtes — du « Pain noir », séries prestigieuses de treize et huit épisodes chacune, ainsi des « Z'eureux rois Z'enris », plus racoleurs, avec Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.

« *Pour 1975, j'ai tout. J'ai quatre-vingt-cinq heures de feuilleton vidéo, soixante-seize heures de feuilleton-film, cent trente heures de fiction interne, soixante-treize heures de documentaire, j'ai de la musique, j'ai de l'art. Rayon variétés, je suis minable : vingt-cinq heures. Normal, les variétés, je les passe en direct. Et quand je dis j'ai, j'ai.* » Il a aussi des « Mannix », des « Hommes de fer », des « Rues de San-Francisco », des « Colditz » par lots de treize numéros. Il a *l'Enéide*, série de sept fois une heure coproduite avec la R.A.I. « *Ah ! ça, les successeurs ne seront pas à plaindre !* »

Jacqueline Baudrier, elle, regrette ouvertement d'être ainsi arrêtée sur sa lancée. Il faut au moins deux ans, c'est exact, pour montrer ce qu'on peut faire, et elle est là depuis tout juste vingt-quatre mois, alors, partir maintenant ! On parle d'elle pour la radio. Vrai, faux ? Un simple bruit dont elle n'a eu qu'un vague écho. Pour l'instant, l'important, c'est la télévision, c'est sa chaîne. C'est Noël avec un conte, « la Croisière jaune », un Averty, « le Péril bleu », *les Confessions d'un enfant du siècle*, de Musset-Santelli, les réveillons animés par Salvador et Chancel. Ce sont ses soirées, ses semaines orchestrées autour d'un thème, « les Histoires insolites », de Chabrol, Molinaro et Challonge flanquées d'enquêtes menées par Dumayet sur des thèmes assortis, la peste, l'an mille, Pompéi. Ce sont « les Trois Vérités », entièrement repensées, rebaptisées « Lettres ouvertes », qui s'adresseront le 2 octobre à Mme Françoise Giroud. A ce propos, peut-on espérer voir une femme à la tête de l'une des six sociétés de radio-télévision. Mme Baudrier ou une autre ? Le contraire serait déchoir de la part d'un gouvernement qui n'en compte que quatre sur son banc.

La première chaîne, ce sera, si le prochain P.-D.G. le veut bien, du « Chéri Bibi », déjà accroché (avec l'accord de M. Marceau Long, notez bien) à la grille du premier trimestre 1975. Et Darwin, et Giordano Bruno, et Cuvier, titres d'une nouvelle collection de dramatiques, « les Chemins de la découverte ». Et « Upstairs Downstairs » et « Jude l'obscur », excellentes séries anglaises, qu'elle gardait en réserve.

Ses réserves, Pierre Sabbagh n'a pas voulu les écrémer, lui non plus : « *Si j'avais été le mauvais chien, je serais parti dans un feu d'artifice, vous auriez eu droit au triple saut périlleux et à la grande cascade ! ça, entre nous ! Pas honnête vis-à-vis du public, qui s'attend, en toute naïveté, à assister du jour au lendemain, sur son écran, au grand* Guillaud : « *La solution à ce problème des stocks, ce serait d'en autoute naïveté, à assister, du jour au lendemain, sur son écran au grand chambardement.* » Et Jean-Louis Guillaud : « *La solution à ce problème des stocks ce serait d'en autoriser le libre-échange, ou de les réunir en un pool, un marché commun où chacun des nouveaux responsables pourrait peut-être, qui sait, trouver son bonheur. Et le vôtre !* » Fort bien. Mais tout cela, encore une fois, exige des décisions rapides. Il n'y a plus de temps à perdre.

CLAUDE SARRAUTE.

IDÉES

Un nouveau conformiste : Georges Suffert

Chrétien progressiste, à une époque où l'espèce était rare, fondateur d'une petite revue, *les Mal Pensants*, dans laquelle il fustigeait ceux qui s'obstinaient à penser moins mal que lui, Georges Suffert, devenu l'un des animateurs du *Point*, après avoir transité par *Témoignage chrétien*, *France-Observateur* et *l'Express*, se fait gloire d'être aujourd'hui « *conformiste* » puisque, à l'en croire, personne ne l'est plus. N'aurait-il donc jamais rencontré, pour ne parler que d'eux, certains « jeunes cadres » à l'aube de leurs carrières technocratiques ? Toujours est-il qu'il s'en prend dans son premier livre à ses amis d'hier et à leur descendance, groupés par ses soins au sein de ce qu'il appelle le « *parti intellectuel* ».

L'idée n'est pas précisément nouvelle. Aussi bien Suffert n'hésite-t-il pas à se situer dans la ligne des réquisitoires lancés de vingt ans en vingt ans par Péguy, Benda et Raymond Aron contre ce qu'il appelle « *l'abdication des serviteurs de l'esprit* ». Mais son pamphlet à lui a peu de chances de passer dans l'histoire : outre que n'est pas Péguy, Benda ou Aron qui veut, il manque à l'auteur la force que donne l'indignation véritable. Ce qu'il éprouve c'est seulement de l'agacement : le comportement du parti intellectuel, nous dit-il, « *l'irrite au point qu'il accepte de lui consacrer un certain nombre de soirées et de week-ends* ». Sans doute est-ce dans cet énorme effort qu'il faut trouver l'explication du titre : *les Intellectuels en chaise longue*. On imagine bien Suffert, qui ne se cache pas, et c'est l'une de ses vertus, de goûter les charmes de l'existence, quittant à regret son transat, par une belle après-midi d'été, pour se mettre à sa table de travail et régler leur compte à ceux qui, à la même heure, accomplissent les mêmes gestes pour dénoncer la société de consommation.

L'ex-mal-pensant a eu apparemment quelque difficulté à cerner l'objet de sa critique. Qui est membre de ce « parti intellectuel » dont il nous dit tour à tour qu'il « *élargit sans cesse son pouvoir* », qu'en apparence « *il ne sert à rien* », que « *la droite française ne le craint pas* », qu'il méprise le P.S., pour ne pas parler du centrisme, et déteste le P.C. ? Aucun historien. Aucun savant non plus, sauf Jacques Monod, auquel le parti (intellectuel) pardonnera son livre à condition qu'il n'en écrive pas d'autre, car il faut pour être digne de la considération dudit parti écrire le moins possible et ne pas avoir trop de talent : ce qui semble en exclure entre autres Sartre et Lévy-Strauss. Parmi les rares noms cités, on retiendra ceux de Régis Debray et de Gisèle Halimi, auxquels s'applique mal le reproche communément adressé aux adhérents du « parti » de prêcher la révolte sans courir le moindre risque. Il y a aussi Edgar Faure, mais oui ; et notre Claude Sarraute qui va être ahurie de se trouver ainsi promue au rôle de tête pensante de « parti » protéiforme, alors qu'elle ne se prive pas, dans sa rubrique de télévision, de dénoncer le pathos de nos modernes Trissotins.

Le nom de Claude Sarraute nous amène au *Monde* auquel Suffert consacre tout un chapitre. Beaucoup d'éloges et qui, sous la plume de ce redresseur de torts, sont agréables à entendre : « *Un journal libre... qui a contribué à dégeler les cervelles... qui a introduit dans la presse française le goût du fait... et qui a bien raison d'être vigilant à l'égard du pouvoir...* » N'en jetons plus ! Viennent les « mais » dont ce « oui » est bien entendu assorti... « Le Monde *feint d'ignorer la puissance du parti intellectuel et les sottises qu'à longueur d'année il débite.* » Il témoigne vis-à-vis de lui « *d'une obséquiosité sans fin* ». Bertrand Poirot-Delpech n'a pas de peine à montrer ci-dessous la gratuité de ces accusations.

C'est bien là que le bât blesse : on trouve certes dans l'essai de Suffert des observations justes, sinon toujours originales, sur les « *mœurs de ce temps* », par exemple sur le comportement d'une classe moyenne en pleine expansion, et des portraits sans méchanceté. Mais beaucoup de formules telles que « *la substitution comme valeur suprême pour les intellectuels de la politique à la littérature... la rencontre d'une révolution culturelle et d'une volonté générale et planétaire d'ordre et d'enrichissement... la liberté n'est plus une fin en soi...* » ne contiennent chacune qu'une part de vérité. Pour que cette part devînt totalité, il faudrait faire leur place dans le premier cas aux intellectuels encore nombreux qui continuent de croire à l'art pour l'art — ou pour l'argent, — dans le second aux dizaines sinon aux centaines de millions d'affamés et d'ilotes qui n'ont les moyens de rêver ni à la « révolution culturelle » ni à l' « ordre » ni encore moins à l' « enrichissement », dans le troisième à cette évidence que la liberté a toujours été bien fragile et son royaume bien limité. Chateaubriand notait déjà que les Français ont beaucoup moins soif de liberté que d'égalité.

Suffert a de la facilité mais peu de rigueur. Et c'est un peu l'hommage du vice à la vertu qu'il rend à la précision d'esprit et au sérieux de l'information lorsqu'il célèbre Etiemble — ne serait-ce donc pas un intellectuel ? — écrasant des ignorants sous la supériorité de sa connaissance. Il y a trop d'affirmations gratuites et d'approximations dans son livre, concernant aussi bien l'Histoire avec un grand H et le rôle que les intellectuels y ont ou n'y ont pas joué, que le monde d'aujourd'hui et même *le Monde* avec des guillemets, puisque notre journal est tout bonnement accusé d'avoir renversé Mendès France et de vouloir établir le gouvernement d'Assemblée !

Cet essai est le premier d'une collection vouée aux « impertinents ». L'impertinence en l'occurrence manque de pertinence.

C'est dommage. Il est trop vrai que chez nombre d'intellectuels on rencontre beaucoup de suffisance et d'insuffisance mêlées, mais Suffert aurait été mieux fondé à les morigéner si, au lieu de donner dans certains des travers qu'il leur reproche et de tout expliquer par la futilité, le snobisme ou la lâcheté, il s'était rappelé qu'à tout phénomène important il y a des raisons profondes. De tout temps l'*intelligentsia* a exercé la fonction critique, jugé les paroles des puissants à l'aune de leurs actes, et cherché ce que Gobineau appelle le « par-delà ». C'est en y renonçant qu'elle « abdiquerait », pour reprendre le mot de Suffert, sa mission. — A. F.

★ Georges Suffert. *Les Intellectuels en chaise longue*, un vol. de 222 p. aux éd. Plon, 23 F.

La trahison des obscurs

Georges Suffert est une grande gueule. Il en faut. Et son dernier coup de sang aurait pu être salubre : c'est vrai que le terrorisme et la cuistrerie de certains universitaires tendent à peser sur l'avant-garde culturelle.

Mais au lieu d'analyser le phénomène avec le brillant d'un Edgar Morin, à qui son talent est mal pardonné, notre paresseux trouve moins fatigant de se fabriquer la cible sans fondement d'un « parti intellectuel », imaginaire mais tout-puissant.

Il dit les « bons écrivains de droite » boycottés par ce parti et son organe que serait *le Monde*, mais il ne peut — et pour cause — en nommer un seul. Il nous représente exclusivement « courbés » devant Sollers, Lacan ou Foucault, alors que nous faisons à ces chercheurs une part nullement excessive — un feuilleton sur cent ! — et parfois très critique.

Il serait bien en peine de citer les « institutions » et productions de télévision où régneraient le « parti intellectuel » et sa presse, pour la bonne raison qu'ils en sont absents. Tout en s'avouant « incertain » — quand même, il affabule au culot.

Mais non au hasard. Les groupes d'intérêts dont il est proche supportent mal que quelques organes indépendants s'entêtent à ne pas abêtir l'opinion avec des ragots de vedettes, à ne pas faire la vitrine électorale ni... rallier le pouvoir les veilles de ballottage. Pour mieux combattre ce dernier carré, dont le sérieux agace et fait envie, on lui prête la puissance tentaculaire ou les appuis officiels qu'on s'est ménagés soi-même, et dont on le sait dépourvu.

A ces forces économiques et politiques dominantes, quelques ex-mal-pensants tombés à droite au nom du réalisme croient malin de sacrifier leurs vieux amis. Suffert and Cau. Car il n'y a pas que les clercs qui trahissent : les... obscurs aussi.

B. POIROT-DELPECH.

(Publicité)

QU'ATTENDRE DE LA FORMATION CONTINUE ?

L'ISSEC propose : un perfectionnement de qualité au service de l'individu

FORMATION CONTINUE ET CONJONCTURE

CETTE rentrée n'est pas comme les autres. On a dit de la formation permanente que c'est l'un des moyens les plus efficaces de répondre aux défis sans cesse renouvelés du changement. Elle doit permettre à chacun de s'entraîner à réagir face à de tels défis, et à dominer le changement.

C'est aujourd'hui le moment de mesurer la contribution qu'un centre tel que l'ISSEC — spécialisé dans la formation continue des cadres, ingénieurs et dirigeants — peut apporter, dans une situation marquée par un brutal revirement de conjoncture.

Certes, l'ISSEC a eu à cœur de maintenir et d'améliorer les formules qui lui ont valu la confiance de nombre de cadres et de dirigeants d'entreprise.

Mais sans renoncer à cette continuité fondamentale, l'ISSEC a tenu à adapter ses enseignements à la brusque mutation de l'environnement. Cela a été possible grâce à l'effort constant d'un corps professoral permanent commun à l'ESSEC et à l'ISSEC et qui consacre en permanence son temps à la recherche, à l'enseignement et au contact avec les entreprises.

« Comment maintenir sa croissance, lors de renversements de conjoncture » est le thème qui servira de fil conducteur à la plupart des enseignements de l'ISSEC pour cette rentrée.

Les enseignants ont recentré leurs apports dans cette optique.

D'autre part, les enseignements de management, de gestion de la production, d'économie, de gestion internationale, ont été encore plus affinés, de façon à répondre directement aux questions que soulèvent une rentrée automnale et une année 1975 difficiles. Sur le plan de l'organisation de ses cours, l'ISSEC reste fidèle à sa formule de sessions étalées dans le temps (voir article ci-contre) soit à Paris, soit à Cergy-Pontoise.

Etre en permanence en contact avec les événements, adapter ses enseignements aux changements et aux besoins : tel est le souhait de l'ISSEC.

Un jeu de simulation pour entraîner à la prise de décision en conjoncture incertaine

DIX-SEPT séminaires se sont déjà déroulés cette année à l'ISSEC, uniquement centrés sur un jeu d'entreprise assez particulier : le « simulgame n° 7 ». Ce jeu, exploité à l'université d'Alabama (U.S.A.) et à l'ISSEC, est un jeu européen réalisé — avec l'expérience des « business school » américaines — par E. J. Fighiera, Charles R. Scott et Alonzo J. Strickland.

Le « simulgame » n'est pas un jeu de finances, ou un jeu de marketing, etc. C'est un jeu de *gestion générale qui donne une* vue d'ensemble de l'entreprise et permet d'insister sur les interrelations entre les différentes fonctions. Il est truffé de renversements conjoncturels qui permettent, dans le contexte actuel, d'affermir les aptitudes des participants à la décision en conjoncture mouvante. Rappelons que la simulation est une méthode pédagogique qui présente des avantages capitaux : les participants y sont activement impliqués, *ils se passionnent pour* l'entreprise qu'ils dirigent à quatre sur un marché de concurrence oligopolistique. Ceci d'autant plus que la simulation a l'énorme avantage de la sanction : l'ordinateur donne les résultats de la décision qui a été prise (chaque décision correspondant à un trimestre de la vie de l'entreprise). *L'importance* du travail en équipe, enfin, n'est pas la moindre enseignement qu'apporte une telle session.

Le « simulgame n° 7 » peut se jouer de mille manières : composition des équipes, nombre d'équipes en concurrence, niveaux des participants, nombre de décisions, temps alloué pour prendre la décision, nombre d'animateurs, apports conceptuels, etc., peuvent varier à l'infini.

SESSIONS SPECIALES POUR RESPONSABLES DE FORMATION

Afin de permettre aux Responsables de Formation d'apprécier les aspects pédagogiques de ce jeu, l'ISSEC a prévu pour eux des sessions spéciales qui durent une journée et se déroulent dans les locaux du groupe ESSEC à Cergy-Pontoise.

L'apparition de ce jeu « simulgame » *est particulièrement opportune* au moment où les données du management traditionnel et de la théorie de la décision sont bousculées par la rapidité des renversements de conjoncture.

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir la brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC 24, rue Hamelin, 75116 - PARIS
Téléphone : 727-80-20 — *Métro : Boissière ou Iéna*
Telex : 63943 F
ou : B.P. 105 - 95001 CERGY — Téléphone : 030-40-57

Le perfectionnement : ni une corvée ni une contrainte

DÉSORMAIS UNE PARTIE INTÉGRANTE DE LA VIE DES INDIVIDUS ET DES ENTREPRISES

COUPURE prolongée avec l'entreprise... séminaires « standards » à avaler comme des pilules... enseignements spectaculaires mais intransposables dans la réalité... cours monotones...

C'est à juste titre que les cadres s'y prennent maintenant à deux fois avant de s'inscrire à un séminaire de perfectionnement.

« *Le temps perdu coûte cher : l'époque des séminaires-bonne conscience et des séminaires-gadgets est révolue* » souligne le responsable de formation d'une grande entreprise du secteur chimique.

L'ISSEC — Institut supérieur des sciences économiques et commerciales — a élaboré et promu une formule de perfectionnement qui rencontre la faveur d'un nombre important d'ingénieurs et de cadres : plus de mille en 1973-1974.

Il y a eu de la part de l'ISSEC une démarche qui a exigé méthode, rigueur et souplesse.

Les responsables des programmes de l'Institut se sont astreints à une étude longue et minutieuse auprès des personnes intéressées par les problèmes de formation (cadres, directeurs, fonctionnels, opérationnels, responsables de formation...).

Ceci a abouti à une masse d'informations passionnantes mais parfois contradictoires. Il a fallu faire appel aux conseils, aux tests, à la compréhension des enseignants, des élèves. Ceci a donné lieu à des projets, à des contre-projets et à la mise en place de programmes pédagogiques, plus adaptés aux besoins, complets et souples, fondés sur deux objectifs fondamentaux :

La qualité

Elle repose sur trois éléments :

● Le corps professoral du groupe ESSEC : plus de cent quarante spécialistes et praticiens, dont trente à temps plein ;

● La possibilité d'un cycle long de perfectionnement, compatible avec les activités professionnelles (de quatre mois à deux ans) ;

● Une gamme d'enseignements couvrant les aspects principaux de la gestion des entreprises et se fondant sur une adaptation des techniques les plus avancées de la gestion et du management à la réalité française.

Les aspects pratiques

Le découpage des programmes de l'ISSEC constitue l'une des caractéristiques les plus appréciées, car il offre une série d'avantages. Ces programmes sont donnés par unités d'enseignement de quatre mois appelées « crédits ».

Chaque crédit constitue une entité tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Les cours ont lieu à raison d'une journée complète tous les quinze jours, soit neuf journées étalées sur quatre mois. Ce travail représente soixante-douze heures de cours, d'exposés, de discussions, de conférences, de travaux dirigés et de séances de discussion de cas avec l'équipe de professeurs et de praticiens.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques afférentes. Les approfondissements et travaux personnels demandent un minimum de cinquante heures supplémentaires.

Mais un « *crédit* » ne constitue pas une entité isolée. Il est possible en suivant plusieurs crédits — parmi la soixantaine actuellement proposée — de déboucher, en deux ans, sur *le* **diplôme de spécialité ISSEC**, qui témoigne de la poursuite d'un programme homogène et complet.

Tous les éléments permettent :

● **de suivre des programmes étalés dans le *temps*, donc de pouvoir confronter les enseignements avec la réalité des affaires** et discuter de celles-ci avec *les professeurs de l'ISSEC* ;

● **d'éviter toute absence prolongée de son travail** (ou de son domicile), ce qui est important pour les cadres. La cadence d'une journée de perfectionnement tous les quinze jours constitue un système intéressant : il évite l'aspect fastidieux et la fatigue des stages bloqués sur plusieurs jours, où, de l'avis des enseignants et des élèves, l'attention décroît progressivement ;

● **de bénéficier des avantages des sessions inter-entreprises.**

Les professeurs de l'ISSEC insistent sur l'échange d'expériences entre les participants, qui augmente la portée pratique des enseignements. En effet, en dehors des soixante-douze heures de cours où cette méthode est utilisée, l'ISSEC incite le plus possible ses élèves à se réunir en sous-groupes de travail de façon à créer un esprit d'équipe plus favorable aux échanges.

L'ISSEC se refuse à prendre par la main le participant et considère qu'il est dans son rôle de le mettre devant ses propres responsabilités face aux enseignements et aux méthodes.

***

Ainsi l'ISSEC est résolu à faire que :

● Perfectionnement ne soit plus synonyme de corvée ;

● Formation continue devienne le complément passionnant et indispensable de la vie professionnelle.

L'augmentation des inscriptions à l'Institut (voir *le Monde* du 10 septembre) prouverait-elle que le message est en train de passer ?



Le perfectionnement ne doit plus entraver la tâche des cadres, mais, au contraire, en être une composante naturelle. C'est ainsi que cette année l'ISSEC a lancé un jeu de simulation (Simulgame), centré sur la prise de décisions en conjoncture incertaine.

Ci-dessus : discussion avant une décision.

Ce qu'est l'Issec

INSTITUT de perfectionnement créé en 1968 par l'ESSEC, l'ISSEC développe pour les adultes un enseignement supérieur de la gestion en continuité de la formation première et de l'expérience pratique.

L'ISSEC s'adresse aux ingénieurs et cadres. Si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les programmes sont conçus pour être suivis également par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. L'enseignement, qui s'inscrit dans le cadre de la loi sur le perfectionnement continu, requiert un important effort de lecture et de recherche. Il est dispensé par unités de neuf journées étalées sur quatre mois et appelées crédits.

Les sessions ont lieu dans l'ambiance de locaux modernes, soit au 24, rue Hamelin à Paris-16e, soit dans les nouveaux bâtiments de l'ESSEC à Cergy-Pontoise. Là, l'ISSEC bénéficie d'installations très perfectionnées (centre de calcul, régie vidéo et circuit TV interne, bibliothèque, laboratoire audio-visuel, restaurant, etc.). Le club des cadres et le climat détendu des sessions permettent aux participants de lier entre eux et avec les animateurs des relations utiles pour leur carrière.

Le corps professoral est commun à l'ESSEC et à l'ISSEC, avec la participation d'animateurs du GERME et d'hommes d'affaires. Le travail en équipe et les méthodes actives facilitent l'assimilation des concepts et des techniques. D'autre part, « *l'étalement dans le temps des sessions* » permet aux participants de confronter ces enseignements à leurs problèmes pratiques.

Les cadres et ingénieurs sont entraînés par l'ISSEC à la responsabilité d'une direction fonctionnelle. Ils peuvent compléter leur formation dans d'autres spécialités, se préparer progressivement aux tâches de la direction générale.

Rappelons que plus de mille participants ont suivi cette année les programmes de l'ISSEC (cf. « le Monde » du 10 septembre 1974).

L'ISSEC est partenaire du GERME

Groupement d'Etudes et de Recherche pour le Management européen
16, r. du Plâtre, 75001
Tél. : 887-31-39

Session d'automne 1974

Le centre d'orientation est ouvert

SI vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du centre d'orientation de l'Institut.

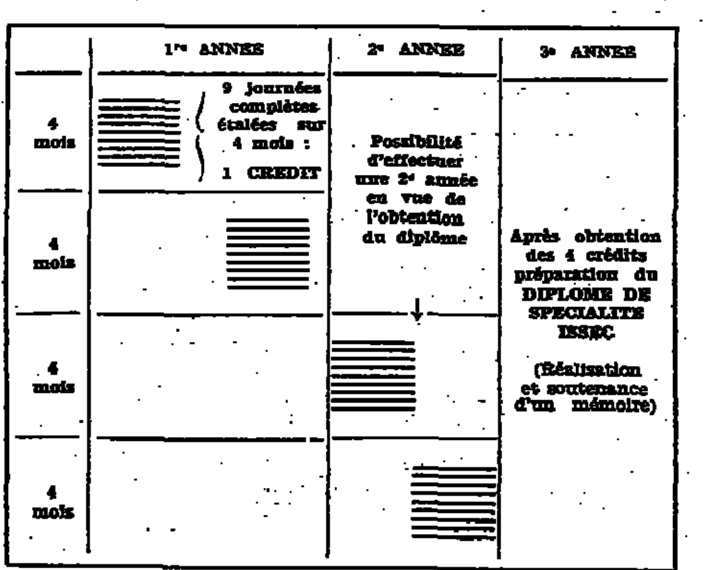
Ce centre siège en permanence et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session d'automne *se déroulera* du 15 octobre 1974 au 28 février 1975.

● Des programmes nombreux et complets
● Un rythme équilibré des cours tant pour l'individu que pour l'entreprise

UN vaste choix de cinquante-cinq « crédits de perfectionnement » est proposé par l'ISSEC aux cadres et dirigeants d'entreprise, suivant treize options.

UNE JOURNEE TOUS LES QUINZE JOURS

Rappelons qu'un « crédit de perfectionnement » est un enseignement de neuf journées généralement étalé sur quatre mois à raison d'une journée tous les quinze jours. Quatre « crédits » (qui totalisent quatre cents à cinq cents heures de travail sur deux années) et la rédaction d'un mémoire peuvent conduire à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans une discipline considérée. Il n'est pas possible de dresser ici une liste exhaustive des programmes offerts par l'ISSEC : une brochure d'information de trente-cinq pages peut être obtenue sur simple demande (cf. ci-dessous), et le centre d'orientation est à la disposition des candidats jusqu'au 15 octobre pour les aider dans l'établissement de leur plan de formation.



	1re ANNEE	2e ANNEE	3e ANNEE
4 mois	9 journées complètes étalées sur 4 mois : 1 CREDIT	Possibilité d'effectuer une 2e année en vue de l'obtention du diplôme	Après obtention des 4 crédits préparation du DIPLOME DE SPECIALITE ISSEC (Réalisation et soutenance d'un mémoire)
4 mois			
4 mois			
4 mois			

CINQUANTE-CINQ TITRES DE COURS DANS TREIZE DOMAINES PRINCIPAUX

— Direction et Management ;
— Communication et Information ;
— Fonction Personnel ;
— Fonction Formation ;
— Marketing ;
— Gestion comptable et Contrôle de Gestion ;
— Gestion financière ;
— Informatique ;
— Mathématiques de Gestion ;
— Gestion de la Production ;
— Droit de la Gestion ;
— Economie ;
— Affaires internationales.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

Vers une refonte complète de la politique agricole commune ?

Le Marché commun agricole traverse sans nul doute une des plus graves crises depuis sa création. « L'Europe verte brinquebale depuis des années, mais aujourd'hui, elle risque de se déglinguer complètement. » Sous des formes plus ou moins sophistiquées, cette remarque d'un haut fonctionnaire est de plus en plus fréquemment avancée par les personnes qui s'intéressent à la politique agricole commune (PAC). L'inqiétude de ces milieux est d'autant plus vive que la PAC est considérée comme la clé de voûte de la Communauté économique européenne. En fait, elle est la seule pièce de l'édifice communautaire : les politiques régionale, monétaire, économique, énergétique, se sont perdues dans les sables des indifférences et des égoïsmes nationaux. De plus, elle a été érodée soit par la crise de l'énergie qui a contraint l'Italie à limiter son commerce international, soit par la grogne paysanne qui a arraché à la France, à la Hollande et à la Belgique des aides contraires aux principes du traité de Rome.

Pragmatiques, les Allemands estiment désormais que le Marché commun agricole a échoué (« le Monde » du 14 septembre 1974). Et le chancelier de la République fédérale, M. Schmidt, devait mettre sur la nappe du dîner européen « au sommet » du samedi 14 septembre un projet de réforme profonde de la politique agricole commune.

Au rang des grands desseins de M. Valéry Giscard d'Estaing, « l'Europe ». Il s'agit donc, de l'avis du gouvernement français, de « préserver » ce qui existe. Aussi prête-t-on à M. Bonnet, qui préside actuellement le conseil des ministres de l'agriculture des Neuf, l'intention d'exhorter ses collègues à l'« effort » et à la « sagesse », lors de la session des 17 et 18 septembre à Bruxelles. Et, le lundi 16, les paysans des neuf pays de la Communauté descendront dans la rue pour rappeler que c'est leur sort qui se joue, tout autant que celui de l'Europe.

Manifestation quelque peu ambiguë, certes : s'ils n'obtiennent pas satisfaction en ce qui concerne la hausse des prix agricoles (4 % proposés par la Commission de Bruxelles ; 8 % réclamés par le Comité des organisations agricoles de la C.E.E.) ; ils n'hésiteront pas à harceler leurs gouvernements respectifs pour « arracher » divers avantages « nationaux ».

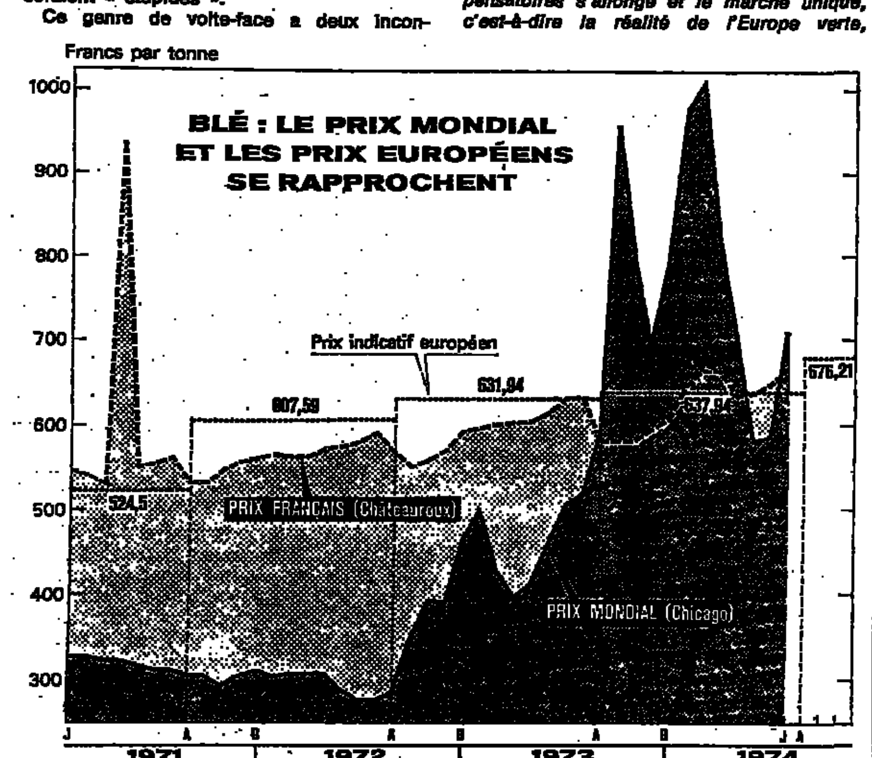
Quoi qu'il en soit, la journée d'action du 16 septembre est considérée dans l'ensemble comme un témoignage des « bons sentiments » communautaires des cultivateurs bien que l'administration communautaire se soit discréditée aux yeux de nombreux agriculteurs victimes d'erreurs de jugement.

Premières victimes de la crise, les éleveurs reprochent aux collègues européens d'avoir agi avec légèreté en matière de viande bovine. Alors que la pénurie menaçait en Europe et que les prix à la production flambaient, les frontières sont restées de longs mois fermées à la viande des pays tiers. Mais quand la production des Neuf est redevenue plus abondante, ces importations se sont poursuivies à un rythme tel que les frigorifiques ont bientôt été saturés. Erreur de gestion ? Elle est d'autant plus grave qu'après un « visionnaire », M. Mansholt, c'est un « gestionnaire », M. Lardinois, qui a la direction des affaires agricoles.

Ces derniers mois ont vu s'accumuler les mêmes « tâtonnements » dans le domaine du vin et des fruits et légumes. Bref, M. Lardinois est devenu la bête noire de la plupart des organisations professionnelles.

Celles-ci estiment toutefois avoir fait « toucher des épaules » au commissaire néerlandais en l'obligeant à présenter des propositions d'actualisation des prix agricoles à la fin du mois d'août. Quelques semaines auparavant, il affirmait que de telles hausses seraient « stupides ».

Ce genre de volte-face a deux inconvénients : les organisations paysannes y trouvent un argument à l'action directe ; les gouvernements français, belge, italien, néerlandais approuvent impunément des plans nationaux de soutien à leurs agriculteurs (prime à la vache, à la truie ; facilités de crédit), qui passent ensuite pour des mesures d'anticipation.



Une farce

« L'Europe verte ne doit pas devenir une farce », s'est écrié récemment le Bavarois M. Ertl.

Mais n'était-ce pas une « farce » des Six que de vouloir mettre dans un même vase des fleurs aussi raffinées que l'agriculture hollandaise, aussi rustiques que l'agriculture italienne ? Dès sa création, en effet, l'Europe verte a trébuché sur l'un de ces principes fondamentaux : l'unité des prix. Comment donner un revenu décent aux exploitants en versant à tous la même somme, alors que la taille moyenne des exploitations — c'est-à-dire *grosso modo* le volume de production — va de un à six ou sept ? D'autant que le problème était aggravé par les disparités de prix entre les productions nobles — céréales, betteraves — et les productions communes — viande, lait. La réponse à cette question passait peut-être par le *Plan Mansholt* et les *directives socio-structurelles*. La résistance des professionnels — ardents défenseurs de l'exploitation familiale — a été telle que le problème reste d'actualité. (Nos correspondants en témoignent pages 20 et 21.) Et le revenu agricole reste en moyenne de 80 % inférieur à celui des autres catégories professionnelles.

En outre, la protection communautaire n'a pas joué pour au moins 20 % des produits agricoles : les alcools, la viande ovine, la pomme de terre, les protéines, le sucre. Pour diverses raisons, juridiques ou financières, les Etats membres ne sont toujours pas tombés d'accord sur l'organisation de ces marchés, qui reste inachevée.

Accidents de parcours normaux dans une course de longue haleine ? Peut-être, d'autant qu'ils tendent à disparaître. En revanche, la crise monétaire, qui sévit depuis 1971, a sérieusement grippé les rouages de l'Europe verte, risquant de la mettre en panne. L'unité de marché, c'est-à-dire l'unité de prix, n'a pu être préservée depuis le début des diverses fluctuations monétaires qu'au prix d'un système complexe d'écluses entre la valeur des devises de la C.E.E. : les montants compensatoires. Dans un premier temps, ceux-ci ont rempli leur office, n'entravant pas les échanges commerciaux entre les pays membres.

Cependant avec l'éclatement du « serpent », la situation est devenue des plus confuses : chaque semaine, près de 20 mètres de télex sont envoyés à l'administration et aux opérateurs, fixant les niveaux des prélèvements et des restitutions pour chaque type de produits et dans chacune des devises. Inconvénient encore mineur si le système était véritablement « neutre ». Or, les modalités de calcul des montants compensatoires font qu'il est plus facile pour la France de vendre des céréales à l'Allemagne qu'à l'Italie, mais que la péninsule a intérêt à acheter des bovins en Bavière plutôt qu'en France. Les courants commerciaux traditionnels sont détournés.

« La réglementation des montants compensatoires s'allonge et le marché unique, c'est-à-dire la réalité de l'Europe verte, rétrécit comme une peau de chagrin », déplore un courtier en grains. Pourtant, il reconnaît que les possibilités de spéculation sont plus grandes pour lui.

ALAIN GIRAUDO.

(Lire la suite page 20, 1re col.)

Le C. N. P. F. présentera bientôt un « programme » économique et social

Le 16 septembre, M. François Ceyrac a réuni le conseil exécutif du C.N.P.F., qui est un peu le conseil d'administration de l'organisation patronale. Les sujets de conversation n'ont pas manqué, et en premier lieu, ce plan économique et social en plusieurs points que le C.N.P.F. devait rendre public dans quelques semaines.

Le C.N.P.F. est actuellement partagé entre la satisfaction et l'inquiétude. Satisfait, on l'est incontestablement avenue Pierre Ier-de-Serbie, en constatant que l'activité économique est restée très soutenue. Depuis le début de l'année, les exportations françaises ont progressé de 40 %. Même en tenant compte de la hausse des prix, la performance est remarquable, et il faut bien admettre que dans de nombreux secteurs, c'est encore le problème de la saturation de l'appareil de production qui est posé. Bref, le ralentissement constaté dans l'automobile et le bâtiment ne saurait masquer la réalité : la machine tourne bien.

Autre sujet de satisfaction : le climat social. Est-ce la crainte diffuse qui pèse sur l'emploi ? Est-ce la conséquence des augmentations de salaires accordées généralement sans trop de discussions par des chefs d'entreprise incapables — compte tenu de l'état de leur trésorerie — de faire face à des grèves dures ? En tout cas, le fait est là : « *Le calme règne dans les usines* », comme le relevait, il y a quelque temps, un responsable patronal.

La rentrée se présenterait donc dans les meilleures conditions possible, si elle n'était obscurcie par quelques nuages de taille. Les P.M.E. d'abord. La campagne quelque peu poujadiste menée par les petites et moyennes entreprises contre le plan de refroidissement a manifestement glacé le C.N.P.F. « *Ils ont été trop loin*, dit-on. *Il est, certes, de bonne guerre de crier avant d'être égorgé, mais là les choses ont pris des proportions trop grandes.* » Ce que l'on pense, mais que l'on ne dit pas, c'est qu'il est apparu fâcheux que l'opposition puisse utiliser les petits patrons comme fer de lance contre le gouvernement. Pour autant, condamner totalement l'action des P.M.E. était impossible, puisque bon nombre d'entre elles sont adhérentes au C.N.P.F.. Celui-ci s'est donc trouvé en porte à faux et il n'aime pas beaucoup cela.

Des projets gouvernementaux trop vagues

N'y aurait-il que les P.M.E., passe encore, mais il va y avoir les projets gouvernementaux concernant la taxe conjoncturelle et la réforme de l'entreprise, et là, si l'on en croit les dirigeants de l'avenue Pierre Ier-de-Serbie, les inquiétudes sont réelles. « *Dans ces affaires, c'est à la vérité l'absence de dessein du gouvernement qui nous fait peur*, affirme-t-on. *Ces deux dossiers sont pour nous d'une importance capitale. Or, nous ne savons même pas dans quelle direction nous allons. Que sera cette taxe conjoncturelle ? Verra-t-on des fonctionnaires déterminer des normes de bonne ou mauvaise gestion ? Selon quels critères ? Multipliera-t-on les contrôles tatillons ? Ce serait une catastrophe. Quant à la réforme de l'entreprise, c'est peut-être pire encore, car une seule chose est sûre : le gouvernement a choisi ce projet pour faire la preuve de son profond désir de changement.* »

Il est clair qu'aux yeux du C.N.P.F. ce pari est tout à la fois inutile et dangereux. Inutile, parce que les syndicalistes et les travailleurs ne seront pas convaincus ; dangereux, dans la mesure où la volonté de convaincre peut entraîner à aller trop vite et trop loin. Paradoxalement, on préférerait presque parler de cogestion ou d'autogestion plutôt que de s'interroger sur le contenu d'une réforme que l'on craint fort de se voir imposer.

D'ores et déjà, le C.N.P.F. a allumé des contre-feux. Dans un document récemment rendu public, il a condamné en termes vigoureux la taxe conjoncturelle et il n'est guère d'interventions de ses dirigeants qui n'insistent sur la nécessité de se hâter lentement en ce qui concerne la réforme de l'entreprise. Ce faisant, il est bien certain que le patronat se conduit un peu comme les P.M.E. : il crie au voleur avant d'être attaqué...

Occuper le terrain

Le Conseil du patronat français n'entend pas s'arrêter là. En cette période de changements et d'agitation, il a acquis la conviction que le silence ou la réserve prudente n'étaient plus payants. Il ne saurait être question de laisser le monopole des propositions au gouvernement, aux syndicalistes ou à d'autres organisations patronales. Il faut occuper le terrain. D'où l'idée d'un programme économique et social en plusieurs points, qui serait rendu public dans quelques semaines. On ignore encore les détails du dispositif. Mais, compte tenu des préoccupations de l'heure, on peut raisonnablement penser que seront abordées des questions telles que l'amélioration du travail des femmes ou la situation des cadres dans l'entreprise. Il est également probable que des suggestions seront formulées pour tenter de protéger mieux l'épargne et de rendre vie à un marché financier exsangue.

Enfin, il serait surprenant que, faute d'une action gouvernementale d'ensemble qui, décidément, ne vient pas, le problème ne soit pas évoqué. Ne serait-il pas le thème central des assises nationales qui se réuniront au début du mois d'octobre ?

Spécialiste de la guerre de tranchées, le C.N.P.F. va donc se lancer dans la guerre de mouvement. Il le fera avec prudence, soucieux de ménager sa clientèle, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est disparate. Il ne désire pas non plus apparaître comme un opposant à la politique gouvernementale, mais entend démontrer qu'il exerce ses responsabilités dans son « domaine réservé ». La voie est étroite, mais le C.N.P.F. veut s'engager, car il est enfin persuadé que la guerre de position dans laquelle il excella longtemps est maintenant dépassée.

PHILIPPE LABARDE.

BULLETIN

Des illusions difficiles à perdre

Les gouvernements des pays occidentaux ayant à peu près renoncé non seulement à s'attaquer aux causes profondes de l'inflation mais à les analyser, il en résulte qu'ils affectent de penser qu'il n'est pas nécessaire de changer radicalement un certain nombre de données qui caractérisent actuellement la situation économique et financière du monde pour résoudre les grands problèmes posés par l'inflation et le déficit extérieur. C'est ainsi qu'ils font semblant de croire que la hausse de plus en plus vertigineuse des prix — l'indice des prix de gros a progressé en août au rythme annuel de 46 % aux Etats-Unis — pourra être combattue si rien n'est fait pour contrôler l'expansion non seulement des masses monétaires internes mais aussi des eurodevises (dont le montant total est à peu près égal aux deux tiers de la masse monétaire américaine).

C'est ainsi que, depuis le mois de décembre dernier, les hommes politiques aussi bien que leurs experts raisonnent comme si la correction des déséquilibres était, sans réduction sensible du niveau de vie général, compatible avec le niveau atteint par les prix des produits énergétique.

Pour la première fois cette semaine, un ministre français a, sur ce point, usé de plus de franchise en déclarant qu'« une nouvelle augmentation des prix du pétrole serait insupportable pour l'économie française ». M. Michel d'Ornano laissait entendre par là que si une nouvelle majoration substantielle avait été décidée à Vienne, le plan de refroidissement aurait été compromis irrémédiablement et que les hypothèses les plus communément admises en ce qui concerne l'emploi, l'activité, etc. auraient dû être remises complètement en question.

Les propos du ministre de l'industrie et de la recherche indiquent-ils que la France ralliera le camp des pays tels que les Etats-Unis ou l'Allemagne qui estiment nécessaire de parler un langage plus dur aux pays producteurs de pétrole ? Peut-être, mais la véritable question n'est pas là. Il n'y a guère de chances de convaincre à long terme les pays fournisseurs de modérer leurs exigences si, simultanément, les pays consommateurs ne montrent pas, par leurs actes, leur volonté de restaurer un certain ordre dans les affaires monétaires du monde capitaliste.

Si la démarche des gouvernements paraît le plus souvent tâtonnante ou incomplète, il faut reconnaître qu'ils ne sont guère soutenus dans leurs efforts par les courants d'idées qui traversent l'opinion. En France, par exemple, l'opposition politique ainsi que les syndicats ouvriers les plus importants, C.G.T. et C.F.D.T., ne trouvent rien de mieux que de recommander un allégement de la T.V.A. et un blocage des prix, notamment pour les services publics.

On s'étonne que la première proposition puisse encore être sérieusement avancée alors que les événements ont déjà abondamment montré son absurdité. L'abaissement de la T.V.A. formait la mesure principale du programme prétendument anti-inflationniste lancé au mois de décembre 1972 par MM. Pompidou et Giscard d'Estaing. Le résultat, comme on pouvait s'y attendre, a été seulement de stopper la hausse de l'indice pendant trois mois. Et puis les prix ont recommencé à monter de plus belle, ce qui n'a rien de surprenant puisqu'une diminution de la pression fiscale a pour conséquence de stimuler la demande

Quant à la deuxième proposition, elle dénote une méconnaissance presque aussi grande des causes et de la nature de l'inflation, que l'on confond trop vite avec la hausse des prix. Bloquer les tarifs publics c'est vouer au déficit les entreprises nationales et par conséquent relancer l'inflation par un autre biais.

Bien que la gravité de la situation soit désormais admise par à peu près tout le monde, un certain temps s'écoulera encore avant que les illusions entretenues par le mal contre lequel on prétend lutter ne se dissipent.

Diminution des revenus agricoles dans tous les pays

• ALLEMAGNE : des exploitations fortement endettées

De notre correspondant

Bonn. — Barrages de tracteurs sur des routes et des autoroutes, ventes « sauvages » de viande de porc à 2 DM le kilo (3,80 F), interdiction faite à un cargo de décharger 600 tonnes de viande de porc chinoise dans le port de Hambourg, déversement de plusieurs tombereaux de fumier devant le ministère de l'agriculture de Basse-Saxe, manifestations à la frontière entre les deux Etats allemands pour empêcher les importations de bétail et de viande de boucherie en provenance de la République démocratique allemande : au cours des dernières semaines, les paysans ouest-allemands ont manifesté, à l'instar de tous les pays européens.

Les raisons de leurs protestations ne sont pas différentes de celles de leurs collègues français ou belges : les prix des produits agricoles ont tendance à diminuer, alors que *les coûts de production — machines,* engrais, construction, énergie — augmentent rapidement. Les paysans allemands présentent cependant une revendication spécifique. Ils demandent, en effet, au gouvernement fédéral de les aider : « *Bonn joue à l'enfant modèle de la Communauté,* estime leur association professionnelle, *quand les autres gouvernements organisent des mesures d'aide nationales.* »

Le gouvernement fédéral paraît d'ailleurs fatigué de tenir ce rôle. Au cours du dernier conseil des ministres, il n'a pris aucune mesure pour venir en aide à « ses » paysans, en attendant la réunion de Bruxelles et surtout les décisions que pourraient prendre rapidement les dirigeants européens.

En attendant, le ministre fédéral de l'économie ne craint pas de qualifier le Marché commun agricole de « *farce* », *et le chancelier* Schmidt n'est plus disposé à financer indéfiniment les surplus agricoles européens avec les fonds des contribuables ouest-allemands. Ce langage n'est pas nouveau à Bonn, qui souhaite depuis longtemps une réforme de la politique agricole commune.

Pendant la campagne 1973-1974, le revenu moyen des paysans ouest-allemands a augmenté de 6 à 10 %, soit sensiblement moins que celui des salariés. Compte tenu d'une hausse du coût de la vie de près de 9 %, la progression en valeur réelle a été faible, pour ne pas dire nulle.

Ces chiffres ne sont cependant qu'une moyenne qui ne rend pas compte de situations très différentes. Si le revenu moyen d'une exploitation s'est élevé à 20 000 D.M. en 1973-1974, l'écart entre les petites et les grandes exploitations est de 1 à 5. Selon les experts, sur neuf cent mille exploitations agricoles, la moitié ne seraient pas rentables : 45 % des paysans allemands ont d'ailleurs des revenus autres qu'agricoles afin de pouvoir boucler leurs fins de mois. Autre exemple, les trois quarts des éleveurs de porcs ont moins de cinquante animaux, alors que les plus grosses exploitations en comptent cinq à six cents.

Sans doute, l'agriculture ouest-allemande est-elle fière d'être la plus moderne et la plus mécanisée d'Europe, mais comme le remarquait l'hebdomadaire *Die Zeit,* « *cela ne suffit pas à faire de bonnes récoltes* ». Encouragés par tous les gouvernements allemands quelle que soit leur couleur politique, les paysans se sont lancés dans de grands investissements en bâtiments, en machines, qui ne sont pas toujours rentables *et pour lesquels il leur faut quand même* payer des intérêts. Bref, la moitié des exploitations sont aujourd'hui insuffisamment grandes et modernes pour être rentables et l'autre croule sous les dettes.

Cependant, les dirigeants de Bonn ne pensent pas que le problème de l'agriculture allemande, comme le problème de l'agriculture européenne, puisse être résolu uniquement par la politique agricole commune. Sans une harmonisation des politiques économiques et monétaires le Marché commun agricole n'est pas viable. Sur ce point, le gouvernement fédéral et l'association professionnelle des paysans ouest-allemands sont tout à fait d'accord.

DANIEL VERNET.

• PAYS-BAS : la parité n'existe plus

Il y a deux ans, les agriculteurs néerlandais, seuls en Europe d'ailleurs, disposaient en moyenne d'un revenu équivalent à celui des autres catégories de salariés. En 1974, ils ne disposent plus que des trois quarts. Voyant leur situation se dégrader à ce point, les paysans bataves, débordant leur organisation syndicale, ce qui ne s'était sans doute jamais vu auparavant, vont organiser, au début du mois d'août, une série de manifestations dans l'ensemble du pays.

Au premier rang : les horticulteurs dont beaucoup se sont vu acculer à la faillite du fait de la hausse des coûts de l'énergie ; les producteurs de viande porcine et bovine qui n'ont pas échappé à la crise européenne ; les aviculteurs et certains producteurs de céréales dont la récolte avait été affectée par la sécheresse à la fin de juillet.

Le gouvernement devra présenter incessamment un programme de relance qui préconiserait notamment l'octroi d'aides directes au revenu des agriculteurs les plus défavorisés.

J. F.

• ITALIE : ni politique nationale ni politique européenne

De notre envoyé spécial

Rome. — Le « *miracle économique* » dont l'Italie a été le théâtre au cours des deux dernières décennies n'a pas seulement éclipsé l'agriculture au profit de l'industrie : il a changé aussi le mode de vie des Italiens et, notamment, leur manière de s'alimenter. La consommation moyenne de viande par habitant et par an n'est-elle pas passée de 36,7 kilos en 1963 à une soixantaine aujourd'hui ? Au cours du premier trimestre de 1974, les importations de produits alimentaires, et notamment de viande par habitant et par an n'est-elle pas passée de 36,7 kilos en 1963 à une soixantaine aujourd'hui ? Au cours du premier trimestre de 1974, les importations de produits alimentaires, et notamment de viande bovine, ont été supérieures de 791 milliards de lires aux exportations (contre 657 milliards, par exemple, pour l'ensemble de 1966).

Dans un pays où la surface cultivée atteint un record en Europe (environ 60 % de la superficie totale), où depuis des générations on a cherché à planter partout — même là où cela ne s'imposait pas, — la place occupée par le monde paysan n'a cessé de se réduire. L'agriculture ne représente plus que 10 % du produit national brut contre 50 % au début du siècle. L'exode rural, il est vrai, a pris des dimensions plus impressionnantes qu'ailleurs : alors que 42 % de la population active travaillaient encore à la terre au lendemain de la deuxième guerre mondiale, cette proportion oscille aujourd'hui entre 16 et 17 %. Pourcentage encore important si l'on compare l'Italie aux autres pays européens, mais qui cache en fait un changement de physionomie du monde paysan. Celui-ci s'est, en effet, tout à la fois « méridionalisé » (avec le remplacement de ruraux du Nord happés par l'industrie), féminisé et surtout affaibli par le départ des éléments les plus jeunes.

L'exode rural aura contribué cependant à améliorer la situation de ceux qui restaient aux champs, tant par un accroissement des revenus que par un agrandissement de la taille moyenne des exploitations qui est aujourd'hui de 7 hectares environ. La réforme agraire des années 50 a, pour sa part, changé de manière notable le visage de la campagne italienne par un morcellement d'énormes latifundia, notamment dans le sud, et la mise en valeur et l'aménagement de certaines terres comme les marais pontins.

> *Dans l'agriculture, le revenu minimum des ouvriers a davantage augmenté entre 1966 et 1972 (+ 83,6 %, compte tenu des allocations familiales) que dans l'industrie (62,3 %). Mais le revenu des travailleurs agricoles ne représentait encore en 1972 que 48,5 % de celui des travailleurs des autres secteurs de l'économie (contre 35,5 % en 1963).*

La plupart des petits exploitants se retrouvent dans la *Confederazione nacionale dei coltivatori diretti*, étroitement liée à la démocratie chrétienne et animée du reste par un député de ce parti. *L'Allenza nazionale contadini, qui en est le pendant à* gauche, est nettement moins importante. Les grands propriétaires, quant à eux, se retrouvent à la *Confagricultura*.

Des revendications de nature corporatiste ont empêché la mise en place en Italie d'un véritable plan d'ensemble agricole, adapté au développement de l'Europe verte. Ce pays est le seul parmi les Neuf à n'avoir encore appliqué aucune des directives communautaires d'avril 1972 (modernisation des entreprises, encouragement à la cessation des activités agricoles et information socio-économique). Un projet de loi, approuvé le 31 mars 1973 par le conseil des ministres, est toujours dans les cartons des députés.

Or, si un pays a besoin de moderniser ses structures agricoles, c'est bien l'Italie, dont le sol accidenté (les plaines n'occupent que 22 % du territoire national) et la variété des climats ne sont pas les seules raisons de la faible mécanisation des entreprises, de l'emploi insuffisant d'engrais, du retard dans l'instruction professionnelle et dans la coopération entre exploitants.

ROBERT SOLÉ.

• DANEMARK : très peu d'agitation

De notre correspondante

Copenhague. — Contrairement à la plupart de ses partenaires du Marché commun, le Danemark n'a connu ces dernières années — principalement depuis le 1er janvier 1973, date de son entrée officielle dans la C.E.E. — aucune *manifestation paysanne d'envergure*. Est-ce à dire que dans le secteur agricole tout va à la perfection au pays d'Andersen ? Ce serait une erreur de l'affirmer. Toutefois, à cette latitude, les problèmes qui se posent en ce domaine ne sont pas exactement les mêmes que dans le reste de l'Europe des Neuf.

Au Danemark, qui exporte plus des deux tiers de sa production agricole, les dirigeants de la paysannerie disposent d'importants appuis politiques. Deux partis ont, à ce point de vue, joué un rôle essentiel sur la scène nationale durant ces cent dernières années. Il s'agit de la Venstre, parti libéral agrarien, qui soutient, depuis décembre 1973, le gouvernement minoritaire présidé par M. Hartling — gouvernement dont la moitié des membres sont des exploitants agricoles ou des ingénieurs agronomes, ce qui lui a valu le surnom de « cabinet en sabots » — et, à un moindre degré, du parti radical, dont une fraction de la clientèle a longtemps été recrutée parmi les exploitants les plus modestes et les petits fermiers (la Venstre étant petit à petit devenue le porte-parole privilégié de la paysannerie aisée).

Dans de multiples occasions, ces partis se sont essentiellement comportés en exécutants dociles des volontés de puissantes organisations agricoles (associations de propriétaires, de petits fermiers, de coopératives, etc.), regroupées au sein du Conseil national de l'agriculture. Ils ont l'un et l'autre contribué, dans une large mesure, à donner au Danemark le profil agricole qu'il présentait encore à la veille de l'élargissement européen à neuf.

Grosso modo, ce profil peut se définir comme suit : une agriculture peu diversifiée dans chaque secteur mettant l'accent sur une production de masse et offrant de solides garanties sanitaires, dotée de surcroît de structures soumises à une réglementation quasi draconienne qui laissait au producteur de base des initiatives très limitées.

Ajoutons que cette production agricole était en fait conçue pour satisfaire les besoins et les goûts des Britanniques, ses clients numéro un.

En moyenne, la superficie des exploitations est de 21 hectares, les propriétés de plus de soixante hectares n'étant environ que cinq mille sur un ensemble de cent trente-cinq mille exploitations recensées en 1972.

Même si, en 1972, ils représentent, avec leurs familles, moins de 10 % de la population active, les agriculteurs danois ont été, grâce à une propagande intensive menée en commun et une pression continue sur les milieux politiques, les principaux artisans de l'entrée de leur pays dans la communauté des Neuf.

Comme prévu, ils ont été, jusqu'à présent, *les principaux bénéficiaires* de l'élargissement, la hausse immédiate des tarifs de leurs produits dès le 1er février 1973 leur ayant apporté des gains très substantiels. En 1973, ils ont été la catégorie sociale dont les revenus ont le plus augmenté : 27 % contre une moyenne nationale de 15 % (les industriels et les artisans n'ont progressé, pour leur part, que de 5 %, ce qui fait que *l'inflation* ambiante peut être regardée comme un recul). S'ils considèrent ces chiffres et aussi leur passé récent, ils ont donc lieu de ne pas se plaindre. Pourtant, il y a des ombres à cette image quasi idyllique.

Tout d'abord, certains secteurs agricoles se trouvent aujourd'hui menacés dans leur existence même par la libre concurrence au sein de l'Europe verte.

Sur le marché anglais, qui était jadis pour eux une vraie chasse gardée, ils se heurtent maintenant aux produits français et hollandais, plus faits, peut-être, par leur variété et leur saveur, pour tenter les gastronomes d'outre-Manche. Par ailleurs, force leur est de constater que, s'ils veulent vendre davantage sur le continent, il leur faudra procéder à une série de reconversions indispensables.

De telles révisions exigent bien entendu du temps et de l'argent. Or côté argent, justement, les agriculteurs danois n'ont pas recueilli, malgré tout, le pactole qu'ils espéraient. Cela pour plusieurs raisons :

1) Ils ont perdu du jour au lendemain tous leurs subsides gouvernementaux, tandis que le fisc, qui, naguère, se montrait plus calme à leur égard, appesantit sa main sur eux en les regardant désormais comme de nouveaux privilégiés.

2) Ils doivent supporter la hausse des produits importés (engrais, tourteaux, fuel, etc.).

3) Les salaires des ouvriers auxiliaires — quasi introuvables d'ailleurs — ont *beaucoup monté*.

4) Enfin, le prix des terres, quelles que soient leur qualité et leur situation, n'a cessé de monter dans des proportions telles que les jeunes agriculteurs désireux de s'établir à leur compte doivent ou y renoncer ou s'endetter pour la vie.

Résultats : malgré les avantages présentés par l'adhésion, les surfaces cultivables décroissent sensiblement au Danemark.

L'avenir des agriculteurs danois ne s'annonce pas sous des couleurs tout à fait roses et les soucis ne leur manquent pas. Si, cette saison, ils ne s'agitent que très modérément et toujours par la voie légale, pour réclamer surtout des allégements fiscaux et aussi des hausses de prix très souhaitables (comme leurs collègues d'outre-frontières), c'est au fond parce qu'ils ont un gouvernement issu de leurs rangs et qu'ils ont, de ce fait, confiance que ce dernier fera le maximum pour les aider et soutenir leurs revendications à Bruxelles.

CAMILLE OLSEN.

L'Europe verte

(Suite de la page 19.)

En fait — l'exemple des montants compensatoires le montre bien — la PAC souffre de l'absence des conditions extérieures propres à son développement sinon à sa survie : il lui faudrait une politique monétaire commune pour régler la question du marché unique, une politique régionale européenne pour rapprocher le niveau de développement des exploitations. Si ces deux conditions avaient été réunies, il est à parier que la *crise agricole actuelle, provoquée essentiellement* par la flambée impressionnante des coûts de production, aurait été ressentie différemment par les cultivateurs et les éleveurs.

Un nouveau Stresa ?

Que manquait-il aux Neuf pour y parvenir ? Assurément, un peu d'imagination. Depuis que M. Mansholt — apprécié ou haï, ce grand Batave ne laissait pas indifférent — a quitté la barre de l'Europe verte, chaque avarie a été colmatée tant bien que mal. Il faudrait maintenant mettre le navire en cale sèche. Un nouveau Stresa (1) ? Une telle conférence apparaît de plus en plus nécessaire. D'une part pour faire le point : faut-il oui ou non poursuivre la politique agricole commune ? Les agriculteurs qui en perçoivent directement l'importance ont déjà répondu par l'affirmative. Ils descendent dans la rue pour le rappeler. D'autre part, pour tenir compte d' « une réalité objective » : l'Europe des Neuf est sensiblement différente de l'Europe des Six.

Une telle initiative se heurtait toutefois à un obstacle politique important : la Grande-Bretagne *a pris l'initiative de proposer « l'amélioration du fonctionnement de la politique agricole commune et l'accroissement de son efficacité »* (2). Or les Huit *soupçonnent les travaillistes britanniques de* desseins perfides à l'égard de la C.E.E. Et certaines déclarations de M. Callaghan ne sont pas pour les rassurer. Bref, l'idée était dans l'air. Ce sont les Allemands qui ont « fait le pas ». Avant même le dîner « européen » organisé samedi 14 septembre par le chef de l'Etat français, M. Schmidt a fait savoir qu'il souhaitait une réforme profonde de la politique agricole commune.

En attendant, les ministres devront les 17 et 18 septembre parer une fois encore au plus pressé : l'augmentation des prix, la simplification des montants compensatoires, la situation du marché de la viande bovine.

ALAIN GIRAUDO.

(1) La conférence de Stresa a été convoquée en juillet 1958 en application du traité de Rome pour dégager les lignes directrices d'une politique agricole commune.

(2) Déclaration faite par M. Peart, ministre britannique de l'agriculture, lors du conseil des Neuf du 18 juin.

L'ÉCONOMIE

...opéens

BELGIQUE : bai...

de la rémunératio...

GRANDE-BRETA...

...ne hausse global...

européens

• BELGIQUE : baisse de 25 % de la rémunération moyenne

De notre correspondant

Bruxelles. — « *Jamais nous ne nous sommes trouvés dans une situation aussi catastrophique.* » Les agriculteurs belges sont unanimes. Deux séries de chiffres justifient cette affirmation. Le revenu moyen des agriculteurs a diminué de 25 % par rapport à 1973 ; le « rapport de parité » entre le revenu des paysans et celui des autres catégories de salariés, qui avait atteint 90 % en 1973, devrait tomber à près de 60 % en 1974. Toutefois, la crise a touché de manière plus ou moins forte les différentes catégories d'agriculteurs.

Comme en France, ce sont les producteurs de viande porcine et bovine qui ont été les plus affectés. La baisse des cours qui, soit dit en passant, ne s'est pas accompagnée non plus d'une diminution parallèle des prix à la consommation, a frappé de plein fouet les éleveurs. Ceux-ci, situés pour la plupart dans les régions les plus pauvres du pays, n'avaient aucune culture de remplacement et ont donc subi une amputation de leurs revenus. Depuis quelques semaines, on note, toutefois, une légère reprise des cours, notamment sur le marché du porc.

Une deuxième catégorie est particulièrement défavorisée : les horticulteurs. La hausse des cours du pétrole et du gaz naturel a augmenté les coûts de production des cultures sous serre — importantes en Belgique, — à tel point que l'on se demande maintenant si ces cultures ne sont pas inexorablement condamnées. D'autres catégories ont été plus ou moins épargnées : les producteurs de lait, les céréaliers, encore qu'ils bénéficient de prix moins attrayants que leurs homologues français (le prix du blé, en Belgique, se situe à 103 % du prix d'intervention communautaire contre près de 114 % en France) et les betteraviers, malgré une baisse certaine des rendements.

Seul regret des producteurs belges : ne pas pouvoir, à cause des taxes frappant toutes les exportations communautaires, profiter des prix attrayants du marché mondial.

Dès le mois d'août, le gouvernement a adopté un plan d'urgence pour enrayer la crise : l'octroi de primes ; des aménagements fiscaux et des facilités de crédit. Les premiers effets commencent à se faire sentir.

Les agriculteurs belges ne semblent pas s'en contenter. Des manifestations sporadiques ont éclaté durant tout l'été aux quatre coins du pays, sans jamais prendre un caractère trop violent. Il faut dire que tous les agriculteurs belges ont été « traumatisés » par la manifestation tragique du 23 mars 1971, au cours de laquelle ils s'étaient violemment heurtés aux forces de l'ordre. Le bilan, on s'en souvient, avait été lourd : un mort ; des centaines de blessés ; le centre de Bruxelles littéralement saccagé. Cette manifestation a tellement marqué les esprits que les dirigeants des deux grands syndicats agricoles craignaient même un manque de combativité de leur base.

« *En organisant des manifestations non violentes, en expliquant nos problèmes à l'ensemble de la population, nous avons montré que nous savions aussi rester dignes* », déclarait ainsi un responsable syndical. Certains agriculteurs ne l'entendent pas de cette oreille. Les jeunes, notamment, reprochent à leurs dirigeants une certaine mollesse.

Beaucoup d'entre eux sont allés grossir les rangs d'organisations plus dures, du style du MODEF français : « *Si les ministres des Neuf n'acceptent pas les propositions minimales de la Commission visant à augmenter de 4 % les prix agricoles, nous ne pourrons répondre de rien* », avouait un responsable syndical.

JOSÉ FRALON.

• GRANDE-BRETAGNE : contre une hausse globale des prix

De notre correspondant

Londres. — Les Britanniques ont parfois le sentiment d'être un peu oubliés lors des discussions sur le problème agricole en Europe. Il est vrai qu'ils sont entrés très tardivement dans la Communauté et qu'ils en sont encore à la « phase de transition ». Il est probable aussi que de l'autre côté de la Manche on a pris l'habitude de considérer la Grande-Bretagne comme un pays industriel. L'importance de la production agricole sur les îles britanniques et les progrès considérables qu'elle a accomplis depuis la guerre n'ont pas beaucoup pénétré la conscience des continentaux.

Bien que 3 % seulement des travailleurs vivent de la terre, la production agricole britannique s'est accrue de 40 % au cours des dernières quinze années. Elle couvre aujourd'hui les deux tiers des besoins en produits de la zone tempérée. En fait, l'agriculture britannique est l'une des plus efficaces. Ses rendements sont supérieurs à ceux des Etats-Unis ou des grands pays européens. Durant ces dernières années, son taux de croissance a été deux fois plus élevé que celui de l'industrie. La production par homme au travail s'accroît de 7 % par an, et le paysan britannique nourrit quarante-deux citadins, alors que le chiffre correspondant en France, en Allemagne ou en Italie ne dépasse pas vingt-cinq.

Aussi les Britanniques évoquent-ils fréquemment « *l'inefficience* », quand ce n'est pas la « *paresse* », du paysan français, considéré, en outre, comme le grand profiteur du Marché commun.

En dépit des progrès de l'agriculture du Royaume-Uni, l'importation de produits alimentaires de la zone tempérée a coûté en 1973 près de 1 500 millions de livres, soit 75 % du déficit de la balance commerciale. Seule des pays industrialisés, la Grande-Bretagne doit aussi supporter un tel fardeau pour assurer sa subsistance. Il reste que les « farmers » sont aussi mécontents que leurs collègues continentaux. Si, jusqu'à présent, les Anglais n'en sont pas encore arrivés à bloquer les autoroutes avec leurs tracteurs ou à jeter les tomates dans la mer, les fermiers écossais quant à eux menacent déjà de bloquer dans les ports toutes les importations de nourriture en provenance du continent.

Cette action revendicative a coïncidé avec la publication d'un « manifeste électoral » de la Fédération nationale des fermiers (N.F.U.). Les prix alimentaires, en effet, vont se trouver au centre de la controverse entre travaillistes, conservateurs et libéraux. La N.F.U. propose d'encourager la production nationale, ce qui permettrait, selon elle, d'économiser d'ici quelques années près de 600 millions de livres sur la note des importations agricoles. Une telle politique permettrait également de freiner la course des prix et d'éviter des crises comme celle qui oblige actuellement les ménagères à se ruer sur les magasins lorsqu'il arrive une livraison de sucre.

Le sucre constitue d'ailleurs l'un des sujets de conflit entre les paysans britanniques et la Communauté européenne. Celle-ci s'est en effet, jusqu'à présent, opposé à une extension des emblavures de betteraves en Grande-Bretagne. Les instances bruxelloises soutiennent que le pays n'est pas propre à une telle production, et que ses raffineries ne sont pas équipées pour traiter la betterave. Cependant, le ministre de l'agriculture, M. Peart, a déjà promis que le prix payé aux producteurs britanniques de betteraves va être relevé jusqu'au niveau en vigueur dans la Communauté. Cela ne manquera pas d'encourager cette production.

Au reste, le principal conflit entre les aspirations des fermiers britanniques et les principes en vigueur à Bruxelles porte sur la façon de stimuler la production agricole. La doctrine traditionnelle consiste à soutenir les prix à la production plutôt qu'à subventionner la consommation. Mais les récentes tentatives du gouvernement travailliste pour freiner la hausse des prix ne représentent qu'un effort très modeste et dont personne ne croit qu'il puisse être généralisé. Encore ne manque-t-on pas de noter aussi que, dans la pratique, les pays continentaux — la France notamment — se rapprochent progressivement des thèses britanniques.

En tout cas, une bonne partie des producteurs britanniques sont d'accord avec leur gouvernement pour critiquer des méthodes de soutien aussi « *grossières* » que l'augmentation globale des prix agricoles de 4 % ou plus, alors que les différentes branches de la production ne se trouvent pas dans la même stuation.

Le manifeste de la N.F.U. a été publié au moment où le parti conservateur promettait, de son côté, d'envisager une « expansion considérable » de la production agricole britannique, sans toutefois préciser le détail de ses intentions. M. Heath lui-même affirme aujourd'hui que la Grande-Bretagne trouve son avantage en restant au sein de la Communauté. Mais le chef conservateur s'abstient lui aussi de faire savoir jusqu'à quel point il entend stimuler la production agricole aux dépens du contribuable ou du consommateur. Jusqu'ici, en effet, tous les dirigeants britanniques ne sont pas encore convaincus que les investissements massifs qui seraient nécessaires pour encourager une augmentation substantielle des ressources propres du pays seraient rentables à long terme.

JEAN WETZ.

LE MONDE DES AFFAIRES

Il n'a jamais été question de vendre Gervais-Danone

nous déclare M. Antoine Riboud

DEPUIS plusieurs semaines, des rumeurs alarmistes circulent sur la situation du groupe B.S.N.-Gervais-Danone qui emploie plus de 70 000 personnes et a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 9,3 milliards de francs. Parallèlement, l'action B.S.N.-Gervais-Danone a fortement baissé en Bourse. Nous avons interrogé le président du groupe, M. Antoine Riboud. « Tous les départements du groupe seront bénéficiaires cette année, mais il est certain que le bénéfice consolidé de l'ensemble sera en recul », nous a déclaré ce dernier, qui s'inquiète d'autre part des conséquences que pourraient avoir sur les investissements des entreprises l'effondrement du marché financier et les restrictions de crédit.

« Des rumeurs ont circulé en Bourse et ailleurs faisant état de graves difficultés dans le groupe B.S.N.-Gervais-Danone, que vous présidez. On a dit, notamment, que vous cherchiez à vendre l'ensemble Gervais-Danone et que, de ce fait, des dissensions existaient dans la direction. Ces rumeurs sont-elles en partie fondées ?

— Chacun sait que la Bourse est une caisse de résonance où les rumeurs, vraies comme fausses, circulent à grande vitesse. C'est sans doute la raison pour laquelle on a constaté ces derniers jours une baisse accélérée du titre B.S.N.-Gervais-Danone. Ces bruits sont de tous ordres. D'entrée de jeu, je veux vous dire que notre situation de trésorerie est confortable, qu'il n'a jamais été question de vendre Gervais-Danone, que l'entente entre les directeurs généraux est parfaite, que tous les départements du groupe seront bénéficiaires en 1974.

» Cela dit, il me paraît intéressant de faire un tour d'horizon sur les activités de B.S.N.-Gervais-Danone en 1974, année délicate, dont le déroulement n'est en aucun point comparable aux années précédentes pour la plupart des activités économiques. Je rappelle que B.S.N.-Gervais-Danone comprend trois branches : l'alimentaire, avec ses divisions : produits frais, produits d'épicerie sèche, boissons; le verre plat; l'emballage.

» D'abord la branche alimentaire. Pour ce qui est des produits frais (yaourts, crèmes, etc.), ils connaîtront en France comme en Allemagne une réduction des profits qui pourrait atteindre 50 % et peut-être un peu plus par rapport aux bénéfices de 1973, année, il faut bien le dire, tout à fait exceptionnelle.

» En 1974, on enregistre en effet une baisse de consommation à laquelle il faut ajouter les difficultés entraînées par l'impossibilité de répercuter suffisamment dans nos prix de vente (1) les hausses de coût de revient sur les emballages en plastique et sur les frais de distribution résultant de la hausse de l'énergie. Je voudrais insister particulièrement sur ces derniers, car Gervais-Danone est non seulement un producteur mais aussi son propre distributeur. »

Des profits en large augmentation

« Par contre, nous sommes très satisfaits de nos activités en produits frais au Brésil et en Belgique, où les profits seront en large augmentation.

» Ensuite, les produits d'épicerie sèche. Composés essentiellement des pâtes alimentaires et des aliments pour enfants, ils auront dans l'ensemble des résultats légèrement inférieurs à ceux de 1973. On constate en effet une certaine stagnation de la vente dans les aliments pour bébés en raison de la diminution du nombre des naissances dans notre pays ; par contre, les pâtes alimentaires, produits de base dans l'alimentation des Français, auront un résultat très comparable à celui de 1973.

» Enfin, les boissons. Tout le monde a pu constater que l'été 1974 a été moins chaud que celui de 1973. Malgré cela, ce secteur connaît une croissance satisfaisante entraînant des résultats similaires à ceux de l'an dernier.

» Dans la bière, les ventes de Kronenbourg ont augmenté de 15 % en volume, et l'ensemble des marques de l'Européenne de brasseries et de Kronenbourg ont encore élargi leur part de marché. L'eau minérale confirme son développement. Fin juin, la croissance d'Evian et celle d'Ebamsa, en Espagne, étaient respectivement de 10 % et de 56 % en volume. Pour Evian, l'augmentation de la production, d'importants efforts de réduction des coûts et l'intégration de la fabrication de ses cartons d'emballage devraient permettre des résultats d'exploitation voisins de ceux de l'an dernier.

» Pour les boissons sans alcool, l'été peu ensoleillé aura eu pour conséquence de limiter les ventes de certains produits au niveau de 1973. Par contre, les produits nouveaux, comme Canada Dry, sont en nette progression. »

Des mesures de relance

« La branche verre plat souffre directement de la crise du bâtiment et de l'automobile dans les principaux pays d'Europe, notamment en Allemagne. Si la tendance actuelle se poursuit, l'ensemble de cette branche devrait connaître une réduction de ses profits d'au moins 50 %. Mais il est possible que des mesures de relance interviennent, comme c'est le cas en Allemagne en ce moment. Il semble, en effet, peu vraisemblable que les gouvernements acceptent pendant longtemps une dégradation de ces deux secteurs essentiels pour l'économie et pour l'emploi.

» Enfin, dernière branche, l'emballage connaît une très forte expansion : son chiffre d'affaires a augmenté de 29 % au cours du premier semestre et ses résultats seront en très forte hausse en 1974. En particulier, nous avons réglé pratiquement le problème de la gobeleterie, qui était un secteur déficitaire, et cela grâce à un remarquable effort de développement de nos ventes dans le monde entier.

» Quelles conclusions tirer de ce survol de nos activités ? Pour autant qu'il soit possible de faire des prévisions au milieu d'une année difficile, il est certain que le bénéfice consolidé du groupe sera en recul en 1974. Je rappelle que le bénéfice net avait connu, en 1973, une progression de 32 % grâce à une conjonction de facteurs favorables. En 1974, il faut s'attendre que cette progression soit pratiquement annulée. Mais la situation financière du groupe est particulièrement solide ; vous savez que nos ratios d'endettement sont très bas et que, ces dernières années, nous avons pu autofinancer à plus de 100 % nos investissements. D'autre part, la distribution des dividendes sera aisément assurée.

» Pour son avenir, B.S.N.-Gervais-Danone dispose d'un atout décisif. Ses produits contribuent à satisfaire des besoins fondamentaux en matière de logement, d'automobile et d'alimentation qui, même si les habitudes de consommation se transforment, nous assurent une croissance du chiffre d'affaires grâce à notre diversification.

— Comme l'ensemble de la Bourse, l'action B.S.N.-Gervais-Danone a fortement baissé. Quelles réflexions vous inspire ce recul et plus généralement que pensez-vous de l'effondrement du marché financier français et des conséquences qu'il pourrait avoir sur l'industrie en général ?

— Du fait de notre stratégie, B.S.N.-Gervais-Danone est devenu un groupe largement alimentaire puisqu'il a réalisé 68 % de son bénéfice consolidé dans ce domaine en 1973. D'après les indices, la baisse des cours de ce secteur a été d'environ 40 % depuis fin 1973 alors que depuis fin 1973 alors que l'action B.S.N. a reculé de près de 50 %.

» Effectivement, B.S.N.-Gervais-Danone subira en 1974 une inflexion de sa courbe de croissance pour les raisons que j'indiquais précédemment.

» S'appliquant à une valeur de croissance, cela entraîne toujours en Bourse une forte baisse des cours. Ce phénomène, dans notre cas, a sans doute été exagéré par une appréciation trop pessimiste des effets sur notre secteur de verre plat, du ralentissement d'activité dans l'industrie de l'automobile et du bâtiment.

» Quant à l'effondrement du marché financier, la baisse générale des cours et le coût d'accès aux capitaux frais sous toutes ses formes sont tels que de nombreuses entreprises seront sans doute amenées à différer leurs investissements. Le recours au marché international comporte un risque de change qui peut décourager de nombreux candidats éventuels. Si nous prenons notre cas, nous sommes amenés à différer la construction d'une nouvelle brasserie, et cette attitude ne nous est probablement pas spécifique. Il faut donc espérer que la conjoncture inflationniste et les restrictions de crédit, qui conduisent à réduire les investissements, sera atténuée en 1975 sinon l'industrie française risquerait alors de perdre sa compétitivité sur le marché européen.

» N'oublions jamais que les frontières sont ouvertes et que l'effort d'industrialisation de la France est loin d'avoir atteint celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas, par exemple.

» Pour conclure, vous comprendrez que pour un industriel il est désagréable d'entendre des rumeurs qui pèsent sur la valeur des actions et pénalisent ainsi des épargnants venus récemment à la Bourse, notamment par l'intéressement et les plans d'épargne. J'admets parfaitement que les circonstances actuelles engendrent l'inquiétude. Cela dit, je veux espérer que les milieux spécialisés se gardent de propager des rumeurs incontrôlées qui ne peuvent qu'accentuer de façon anormale la baisse actuelle des cours. »

(1) N.D.L.R. : cette impossibilité est due à l'existence d'un contrat de programme passé avec la Direction des prix.

LES NATIONS DEVANT L'INFLATION

VENEZUELA : doser l'usage des pétrodollars

De notre envoyé spécial

Caracas. — Caracas sent le pétrole, et depuis longtemps. Mais cette fois, l'odeur prend à la gorge, au figuré s'entend. Au centre de la ville, des mammouths de béton surclassent toutes les figures habituelles de la paranoïa urbaine. Les « autopistas » se superposent et font surgir d'immenses centres commerciaux, à l'américaine, dans des banlieues où chantent encore les rainettes et les grillons. Les taxis sont des monstres à air conditionné et commandes automatiques.

Même les « ranchitos » — les bidonvilles — sentent le pétrole. Pas seulement à cause des super-voitures bloquées à mi-pente de ces dortoirs suspendus, comme à Rio, au-dessus des quartiers bourgeois, mais parce que les garçons de courses et les « domesticas » — le gros de la main-d'œuvre des « ranchos » — gagnent de 808 à 1 000 bolivars par mois, soit 1 000 à 1 200 francs, ce qui leur donne un niveau de vie de deux à trois fois supérieur, par exemple, à celui de la majorité des Brésiliens.

Triplement des recettes fiscales

« Démocratie avec énergie. » C'était le slogan électoral de M. Carlos Andres Perez, président de la République depuis le 12 mars dernier. En jouant sur les mots, on pourrait dire : « Démocratie avec pétrole. » La manne pétrolière est devenue telle, en effet, que le gouvernement d'action démocratique se voit offrir une occasion unique d'industrialiser le pays, et de le « démocratiser », au sens plein du terme. Les recettes pétrolières de l'Etat ont triplé par rapport à l'année dernière. Ses ressources fiscales, estimées d'abord à 15 milliards de bolivars pour 1974, ont atteint en fait la somme de 41 milliards (1 bolivar = 1,20 F).

Or, que disent les journaux et les dirigeants vénézuéliens ? Ils parlent d'« excédents », de « *torrent d'argent capable de porter un coup à l'économie du pays* », d'« indigestion »... Le directeur du Fonds d'investissement du Venezuela, M. Carlos Guillermo Rangel, compare le pays à un homme sous-alimenté, qui se verrait offrir un plat surabondant en protéines, et courrait le risque, s'il l'avalait tout entier, de tomber malade (1). Ailleurs il évoque cette fortune subite qu'il faut « *mettre à l'abri des tentations* », ne pas « injecter brutalement » dans l'organisme vivant du pays.

Bref, le Venezuela vit en plein paradoxe. Alors qu'il lui reste d'immenses problèmes à résoudre, il n'a qu'une hâte : renvoyer à l'extérieur les averses de dollars que lui a values le quadruplement du prix du brut.

Les dirigeants de Caracas donnent à cet apparent paradoxe plusieurs explications : Une telle masse monétaire n'est pas utilisable immédiatement, disent-ils, car les programmes élaborés par le gouvernement Caldera, mais remis à l'étude par son successeur, ne sont pas prêts. En outre, il n'y a pas dans le pays une classe d'« empresarios » (entrepreneurs) et de techniciens capables de la faire fructifier. N'étant pas « digérable » sur-le-champ, cette masse d'argent encouragerait inévitablement l'inflation, dont le rythme limité à 4 % jusqu'en 1972 pourrait atteindre 10 % cette année, selon certains experts.

En outre, la fortune ne sourira pas éternellement aux Vénézuéliens. Après une pointe l'an prochain (41 milliards de bolivars), les recettes pétrolières de l'Etat vont diminuer dès 1976, selon les prévisions gouvernementales (38 milliards de bolivars) et ne cesseront de baisser par la suite (32 milliards prévus en 1983).

Épargner

C'est pourquoi le ministre des finances, M. Hurtado, a lancé l'idée d'une « *caisse d'épargne des Vénézuéliens* ». Un fonds d'investissement a été créé, qui capte la moitié des « royalties » et des impôts sur les bénéfices pétroliers, et place à l'extérieur les fonds ainsi recueillis, dix-huit milliards de bolivars seront « gelés » de cette façon au cours de l'année. « Geler » n'est pas tout à fait le mot d'ailleurs. Car, dès maintenant, les placements effectués rapportent au pays 4 millions de bolivars par jour. L'argent sera mobilisable à tout moment, et distillé dans l'économie au « goutte à goutte », au fur et à mesure que les projets d'expansion industrielle et agricole seront prêts.

« *Nous le mettons ainsi à l'abri des pressions* », dit M. Guillermo Rangel, directeur du fonds d'investissement, qui évoque, à ce propos, la multiplicité des « budgétivores » et gaspilleurs de toute sorte, enfantés depuis des décennies par l'euphorie pétrolière.

« Se projeter » à l'extérieur

La chasse aux pétrodollars a déjà attiré à Caracas le directeur du Trésor nord-américain ainsi que le baron de Rothschild et plusieurs banquiers français. Une grande partie des « excédents » est investie d'une façon traditionnelle sur le marché monétaire et international et dans des portefeuilles de valeur. Une autre l'est de façon plus originale, sous forme de prêts aux organismes de développement régional. Le Venezuela se sent aujourd'hui les moyens de « se projeter » pacifiquement à l'extérieur, en aidant ses voisins latino-américains.

500 millions de dollars seront prêtés en cinq ans à la Banque interaméricaine de développement, près de 200 autres à la Corporation andine de développement, à la Banque centraméricaine (organisme de financement du Marché commun centre-américain) et à la Banque de développement des Caraïbes. Un prêt de 500 millions de dollars a été accordé en août à la Banque mondiale, deux autres, de 100 millions de dollars chacun, iront au Fonds de secours de l'ONU.

Il s'agit bien d'une aide, disent les dirigeants vénézuéliens : les prêts ne sont conditionnés par aucun droit de vote dans les organismes bénéficiaires. Il ne s'agit pas de fournir des crédits pour en orienter ensuite la destination, comme les Etats-Unis l'ont fait au sein de la BID et de la Banque mondiale, en freinant ou en bloquant les prêts au gouvernement Torrès en Bolivie et à celui d'Allende au Chili. Caracas aide aussi les pays sous-développés, en finançant leurs achats de pétrole, à raison de près de 4 milliards de bolivars par an.

Reste à savoir comment sera utilisé l'argent placé à l'extérieur, une fois qu'il retournera au Venezuela. Le gouvernement Andrès Perez semble préférer les investissements « lourds » et générateurs d'emplois. La structure industrielle du pays est encore faible. À bien des égards, le Venezuela reste un pays d'« assemblage », où les usines montent des pièces fabriquées ailleurs. C'est pourquoi il est prévu que le Fonds d'investissement aidera à l'expansion de la sidérurgie nationale, qui, de 1 million de tonnes d'acier en 1974, devrait passer à 5 millions de tonnes en cinq ans.

En outre, des fonds de développement concernant l'industrie, l'agriculture, la construction ont été créés, avec une importante dotation budgétaire (2 milliards de bolivars chacun). Ils prendront le relais du système bancaire traditionnel, très insuffisant, pour stimuler et orienter les investissements vers les régions et les secteurs prioritaires.

Le spectre du Chili

Une telle politique n'est évidemment pas très populaire. Il aurait été tentant de semer tout de suite les bénéfices de l'or noir, surtout pour des dirigeants soucieux de renforcer leur parti, l'action démocratique, et de préparer une nouvelle victoire électorale en 1978. Des premiers pas avaient d'ailleurs été faits dans ce sens : le gouvernement a d'abord bloqué les prix et augmenté les salaires de 10 à 25 % selon l'échelle des revenus. En vue, disait-il, d'encourager les industriels à travailler au plein de leur capacité.

Le même raisonnement avait été tenu par l'équipe économique d'Allende, avec les résultats que l'on sait. Le spectre de l'Unité populaire chilienne a été tout de suite évoqué. Aujourd'hui, il semble que le gouvernement ait repoussé l'idée d'une nouvelle revalorisation salariale, d'abord envisagée, et qu'il soit décidé à formuler sa politique des prix...

CHARLES VANHECKE.

(1) Dans la revue *Resumen* du 1er septembre.

AUSTRALIE : priorité au plein emploi malgré la hausse des prix (+ 20 %)

De notre correspondant

Canberra. — On s'attend ici que les statistiques portant sur le trimestre actuel, et qui vont être publiées en octobre, indiqueront que le taux annuel d'inflation en Australie est d'environ 20 %. Ceci expliquant en partie cela, l'agitation sociale dans le secteur industriel atteint un niveau sans précédent depuis le début de 1974, le chômage se développe rapidement et la balance commerciale est en déficit. De la sorte, l'opinion et les milieux d'affaires sont inquiets comme ils ne l'ont jamais été depuis la crise qui a fait suite, il y a vingt ans, au *boom* causé par la guerre de Corée. Si l'on ajoute à tout cela l'instabilité politique causée par l'absence de majorité gouvernementale au Sénat, l'atmosphère actuelle diffère sensiblement de celle qui prévalait lorsque le cabinet travailliste de M. Whitlam est arrivé au pouvoir, à la fin de 1972.

Cependant, la plupart des germes de l'actuelle crise ont été semés alors. Certes, en 1972, le taux d'inflation n'était que de 5 à 6 %, mais la masse monétaire avait crû de 25 %, les capitaux étrangers arrivaient en énormes quantités, s'investissant dans le secteur minier et la propriété foncière urbaine. Cependant le gouvernement travailliste avait freiné ces arrivées de capitaux, réévalué le dollar australien, resserré le crédit, décrété une politique de taux d'intérêt élevé, et abaissé tous les tarifs douaniers de 25 % pour faciliter des importations venues concurrencer les productions locales. En même temps, il s'en tenait à une lourde pression fiscale et se lançait dans un programme de dépenses sociales.

Tourner casaque

Les conséquences de cette politique anti-inflationniste n'ont commencé à se faire sentir sur l'emploi qu'au cours des derniers mois. Il a fallu tourner casaque et combattre en priorité le chômage. Maintenues à un assez bas niveau pour des raisons tenant à la conjoncture mondiale, les importations ont en effet commencé à augmenter de façon significative : 756,3 millions de dollars australiens (5,4 milliards de francs) en août, soit 78,5 % de plus qu'il y a un an, le déficit commercial étant de 105,1 millions de dollars (757 millions de francs), ce qui constitue un record.

Cette concurrence faite aux produits australiens a, dans certains secteurs industriels, considérablement augmenté la menace de chômage.

Le problème de l'emploi est le plus sensible qui soit en Australie. Tous les grands partis se sont engagés formellement à lutter en faveur du plein emploi, ce qui enlève dès le départ la possibilité d'utiliser les méthodes traditionnelles de lutte contre l'inflation. Le mois dernier, le gouvernement a repoussé le conseil des finances en faveur d'un budget fortement déflationniste dont les conséquences sur l'emploi eussent été inévitables.

La politique du cabinet consiste à freiner l'inflation tout en préservant l'emploi, et en tentant de calmer les revendications ouvrières et de restructurer l'industrie. Il prépare un plan de contrôle des salaires et des prix dans lequel il mêle *stimulants* et sanctions. Mais il n'a pas le pouvoir constitutionnel d'imposer directement pareil plan, qui prévoit notamment une indexation trimestrielle automatique sur la hausse du coût de la vie des salaires, voire de l'impôt sur les revenus

Mais la situation de l'emploi s'est détériorée si vite en trois mois que l'avenir de la lutte contre l'inflation paraît peu brillant. Le taux de chômage a crû de 24,4 % en juillet, de 25,8 % en août, touchant plus de cent dix mille adultes, soit 1,8 % des travailleurs. La situation ne pourra que s'aggraver au cours des prochains mois, lorsque quelque deux cent mille jeunes quittant universités et écoles déboucheront sur le marché du travail.

Le gouvernement étudie en ce moment un plan visant à lancer des projets à caractère social nécessitant une importante main-d'œuvre. Les restrictions du crédit ont aussi été relâchées. Il reste que le problème de l'emploi demeurera la question numéro un de la situation économique au cours des prochains mois.

KENNETH RANDALL.

Selon M. Fukuda

LE JAPON CONTROLE DÉSORMAIS SON INFLATION

Dans une interview qu'il a accordée à Danielle Hunebelle et que notre consœur publie dans sa *Lettre internationale* datée du mois de septembre, M. Takeo Fukuda, ancien ministre des finances du Japon, chef de l'opposition à l'intérieur du parti au pouvoir (parti libéral-démocrate), déclare notamment :

« *J'estime qu'actuellement le Japon contrôle son inflation. Jusqu'au mois de février 1974, la situation des prix au Japon était la pire du monde. Depuis mars dernier, elle est devenue la pl: ; brillante. Meilleure même qu'en Allemagne de l'Ouest, pour ne mentionner ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne, ni la France. Dans ces pays, la montée mensuelle des prix oscille depuis le mois de mars entre 1 % et 3 %. Au Japon, elle avoisine 0 %.* »

A propos de la croissance, M. Fukuda s'exprime en ces termes : « *A court terme, nous voulons un taux très bas. A long terme, nous nous alignerons sur le taux international de croissance, car si l'économie japonaise se mettait à pousser à un taux plus élevé que la moyenne internationale, cela impliquerait que le Japon utilise une trop grande portion des précieuses ressources naturelles mondiales. En même temps, je crois que la part des produits japonais sur le marché mondial ne doit pas augmenter trop rapidement.* »

Selon l'ancien ministre, qui a quitté le gouvernement en juillet parce que, en tant que membre du cabinet, il lui était « difficile de parler ouvertement », le taux de croissance ne devrait pas dépasser 5 % à 6 %. Avec une progression limitée à ces chiffres, ajoute-t-il, « *nous pouvons résoudre nos problèmes de chômage partiel et de manque de main-d'œuvre, améliorer notre infrastructure et prendre soin des investissements sociaux, problèmes de pollution, etc.* ».

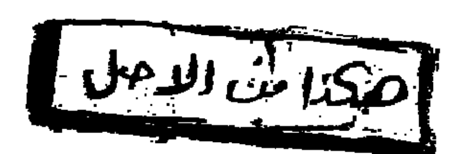
AUTRICHE : l'O.C.D.E. recommande de modérer les investissements et les salaires

Pour lutter contre l'inflation et rétablir l'équilibre de sa balance des paiements, l'Autriche devrait prendre des mesures pour modérer la demande intérieure, estime l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) dans son rapport annuel sur l'économie de ce pays. Bien que l'Autriche connaisse un taux d'inflation qui est l'un des plus bas des pays membres, l'instabilité croissante des prix risque, en effet, de remettre en question le « bon fonctionnement » de sa politique économique et sociale. Il apparaît donc « essentiel » de modérer les revendications salariales et le rythme des investissements.

« *Il serait essentiel*, note l'O.C.D.E., *que les revendications salariales marquent une certaine modération.* » Toutefois les experts estiment qu'« *il risque d'être relativement difficile d'obtenir des syndicats qu'ils restreignent spontanément leurs revendications.* »

Parallèlement, l'Autriche devrait resserrer sa politique budgétaire, monétaire et fiscale. En cas notamment de développement trop fort des investissements des entreprises, les pouvoirs publics devraient être « prêts » à réduire les incitations fiscales. Une telle réduction serait d'ailleurs « *souhaitable pour donner plus de champ aux dépenses gouvernementales réelles, notamment aux investissements en équipements collectifs, qui ont pris du retard par rapport aux équipements collectifs* ».

Dans un pays où l'expansion a été « *vigoureuse et régulière* » au cours des six dernières années, un ralentissement de la croissance est, indique l'O.C.D.E., inévitable au cours des douze prochains mois et au-delà pour rétablir la balance des paiements et lutter contre l'inflation.



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,90	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER : Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente chaque lundi cette nouvelle rubrique dans ses pages d'annonces.*

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



En Alsace une importante Société Industrielle Française
(CA 100 millions Francs H. T.
600 personnes)
pour son département Grosse Chaudronnerie

recherche **DIRECTEUR TECHNIQUE CHAUDRONNERIE**

avec autorité sur 250 personnes (atelier + B.E.) Il faut :
- maturité de 35 ans
- Formation type ARTS et METIERS ou bon autodidacte
- Expérience réelle de la fabrication
- Sens de l'organisation - forte autorité personnelle
- Connaissance de l'Allemand et du dialecte.

Rémunération intéressante pour élément de valeur.
Pour tous renseignements, écrire sous Réf. 72019 F

ORES 11, Allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

IMPORTANTE SOCIETE RHONE-ALPES
recherche

INGÉNIEUR

chargé de coordonner actions de 2 petites équipes d'industrialisation de produits nouveaux avec les services d'études, de contrôle et de production.

FORMATION :
— expérience méthode ou analyse de la valeur ;
— connaissance matériels électroniques souhaitée ;
— la qualité du contact humain constitue un atout de premier plan.

Avantages sociaux importants.
Possibilité de logement.

Transmettre C.V., photo et prétent. sous réf. 6.703, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois - 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS DE
Matériel d'Eclairage
de grande consommation
recherche pour l'une de ses filiales
(300 personnes - C.A. 50 millions)
autonome dans sa gestion et décentralisée
au SUD d'ORLEANS
un

DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES

Rattaché à la Direction Générale, il participera à l'élaboration d'une politique dynamique des relations sociales et sera chargé de la mettre en œuvre essentiellement dans les domaines suivants : Recrutement, Formation, Gestion du Personnel, Relations avec représentants du Personnel.
Une expérience minime de 2 à 3 ans en milieu industriel serait souhaitable.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M. 902 : 10 rue de la Paix, 75002 Paris

INGÉNIEUR EN ORGANISATION

recherché par cabinet interne d'un important groupe métallurgique.

Le candidat devra pouvoir faire état de références acquises en tant que CONSULTANT POLYVALENT en TECHNIQUE et GESTION et être prêt à assurer des déplacements inter-usines importants en fréquence et durée.

Résidence grande ville universitaire du Centre.

Env. C.V. manuscrit, photo, prétentions, n° 70.501, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE DE CAOUTCHOUC MANUFACTURE

recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

MISSION :

Assurer la vente et la promotion des articles techniques auprès d'une clientèle industrielle (revendeurs, constructeurs) sur les secteurs :
1°) LORRAINE, ville résidence NANCY ;
2°) DAUPHINE, ville résidence LYON.

LES CANDIDATS POSSEDERONT :

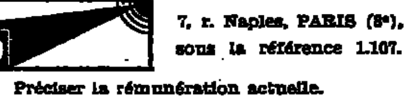
— Une formation supérieure en mécanique (Ingénieur B.T.S. - D.U.T.) ;
— Une expérience de la vente de produits industriels (2 à 3 ans) ;
— Seront âgés d'au moins 25 ans.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss N° 4.687 à LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

REGION LIMOGES
Société de fabrication de pièces détachées pour l'automobile, l'électroménager et l'outillage (l'un des leaders de sa spécialité) propose un poste de :

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE

à diplômé E.S.C., habitué à l'animation d'un circuit de distribution par grossistes (biens d'équipement ou produits industriels de préférence).
Il dirigera la Force de Vente et l'Administration Commerciale.
Responsable du MARKETING il exploitera les informations sur l'évolution du marché et participera à l'élaboration des plans de développement à moyen et long terme.
Logement possible au siège ou à Limoges.
Adresser curriculum vitae, photo et lettre man., à :



VPO 7, r. Naples, PARIS (8e), sous la référence 1.107.

Préciser la rémunération actuelle.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche pour l'une de ses Unités de production :
1800 personnes environ située dans le SUD OUEST

UN RESPONSABLE DES QUESTIONS SOCIALES

Il sera également chargé des services annexes à cette fonction.

- *formation supérieure,*
- *35 ans minimum,*
- *ayant déjà occupé pendant plusieurs années un emploi similaire,*
- *disponible rapidement pour stage en région parisienne avant prise de fonction.*
- *larges possibilités d'avenir.*

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions s/réf. 13.196 à :

s.n.p.m PERIER ARGONCAY 180, av. Ch. de Gaulle 92522 NEUILLY

Important Etablissement public
grande ville Côte d'Azur

CADRE FINANCIER

Formation : DECS complet.
Expérience : Cabinet expertise ou entreprise
Assurera :
— Exploitation comptabilité générale et analytique.
— Gestion financière.
— Contrôle de gestion.

Ecrire au n° 7.128, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 - PARIS (9e).



emplois internationaux

I.T.S. recherche pour
ABIDJAN et DAKAR
AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
pour assurer la maintenance de matériels de transmission de données (technique digitale) : MODEMS, ECRANS DE VISUALISATION Programmables, etc.
Adres. urg. C.V. et prétent. à Compagnie Internation. Services Télécommunications, 40 bis, rue P.-V.-Couturier, 92300 LEVALLOIS-PERRET.

SOCIETE D'ETUDES ECONOMIQUES
recherche

pour mission longue durée auprès gouvernements AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

UN EXPERT SOCIO-ECONOMISTE
qui sera chargé de la planification sanitaire et sociale.

UN EXPERT EN AMENAGEMENT
du territoire qui sera chargé de la conception des schémas d'aménagement au niveau national et régional.

UN EXPERT ECONOMISTE
qui sera chargé de la création d'un système d'information socio-économique.

UN EXPERT EN ECONOMIE FINANCIERE
qui sera chargé de suivre l'évolution économique et financière du pays.

Les candidats devront avoir une formation supérieure D.E.S. Gdes Ecoles et une expérience d'au moins trois ans dans les domaines concernés.

Adr. C.V. manuscrit, photo, sous référ. DOREL à mentio./envel. à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, PARIS-8e, qui tr.

TRES IMPORTANTE SOCIETE MINIERE AFRIQUE FRANCOPHONE OCCIDENTALE

recherche

ANIMATEUR DE FORMATION

responsable de la mise en place et de la réalisation des programmes.

Souhaitons pour ce poste un jeune Ingénieur motivé par les problèmes d'organisation générale rapportés aux facteurs hum.

Le poste comporte des responsabilités créatives importantes.

La situation offerte présente tous les avantages des contrats d'outre-mer.

Adr. lettre man., C.V., prét. à n° 9.173, Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

EXPANSIAL

Recherche pour Importantes Sociétés Nationales Algériennes

Secteur Matériaux de Construction

Pour études projets et suivi réalisation sur chantier, dans les spécialités ci-après : céramique, produits rouges, liants hydrauliques, amiante ciment, béton et béton précontraint.

INGENIEUR GENIE CIVIL	Réf. 3101
INGENIEUR MECANICIEN	Réf. 3105
INGENIEUR ELECTRICIEN	Réf. 3123
INGENIEUR AUTOMATICIEN	Réf. 3122
INGENIEUR ELECTROMECANICIEN	Réf. 3117
INGENIEUR DE PROCEDES	Réf. 3155

Secteur Construction Bâtiment VRD

INGENIEUR gestion et entretien matériel T.P.	Réf. 2600
INGENIEUR chef de projet, Directeur de travaux.	Réf. 2601
INGENIEUR d'études, calcul et dessin B.A.	Réf. 2604
INGENIEUR méthode, prix.	Réf. 2605
METREUR-VERIFICATEUR T.C.E.	Réf. 2607

Pour tous ces postes, il est exigé une solide formation et une expérience confirmée dans des postes similaires.

Salaire selon compétence. Nombreux avantages sociaux.

Adresser c.v. détaillé sous référence correspondante à :
EXPANSIAL : 6, Rue Halévy 75009 Paris
2 Place de l'Albertine, 1000 Bruxelles (Belgique)

HAVAS CONTACT

Important Bureau d'études
siège social PARIS
recherche
libre rapidement

INGENIEUR HYDRAULQUE GENIE RURAL

ayant quelques années d'expérience de préfér. outre-mer en projets hydro-agricoles. Travail en France ainsi qu'à l'étranger. La pratique de l'anglais est nécessaire (celle de l'espagnol est souhaitée). Adresser votre candidature (C.V. dét. + photo + salaire) en indiquant la référence 349/750, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 750821 PARIS CEDEX 02, qui tr.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

---

emplois féminins



WORLD TOURISM ASSOCIATION
Brussels-London-New-York

Editeurs de l'ouvrage de renommée internationale « PASSPORT TO THE WORLD »

Recherchons en vue engagement immédiat

Vendeuses d'Espaces Publicitaires

âgées de 25 ans minimum, d'excellente présentation, pour prospecter en qualité d'agents autonomes l'industrie du Tourisme en France et à l'étranger. Connaissance de l'anglais souhaitée. Goût des voyages

UNE ACTIVITÉ PASSIONNANTE !

Si vous vous sentez placée en terrain de connaissance et si vous êtes attirée par ce domaine, envoyez votre candidature détaillée, accompagnée d'une photo à :

W.T.A.
C.I.R. BUILDING
rue du Progrès 52
1000 BRUXELLES (Belgique)
A l'attention de Mr. G.A.A. FRANSES
Circulation Mgr.

Avocat, ancien bâtonnier, Pays de Loire, recherche en vue collaboration plein temps avocat stagiaire ou jne avocat, ou en tout cas titulaire CAPA, s'intéressant aux affaires civiles. — Ecrire à H. A. P., n° 20.935, B. P. 143, 85006 La Roche-sur-Yon, qui tr.

CADRE ADMINISTRATIF apte à assurer RESPONSABILITE des SERVICES ADMINISTRATIFS, COMPTABILITE, FINANCES et GESTION DU PERSONNEL, RECHERCHE PAR SOCIETE PROVINCIALE REGION OUEST, 450 PERSONNES. CONNAISSANCES CONFIRMEES et EXCELLENTES REF. MORALES EXIGEES. Ecr. n° 7.141, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Recherchons pour ORLEANS et PITHIVIERS TECHNICIENS en machines de bureau, connaissant si possible matériel Olivetti. — S.A. LORILLOU, Concessionnaire Olivetti, 14, quai Saint-Laurent, ORLEANS. — Téléph. 87-58-91.

B. S. L. recrute pour son usine de SOISSONS
ANALYSTE PROGRAMM.
Profil recherché :
D. U. T. + 4 ans d'expérience dans le secteur industriel.
Une connaissance des mini-ordinateurs en tps réel serait appréc.
Adr. C.V. à M. DEMON, B.S.L., 108, rte de Reims, 02200 Soissons.

IMPORT. PAPETERIE REGION **LILLE**
recherche
INGENIEUR
format. A.M. débutant ou mieux quelques ann. expér. pr bureaux d'études en vue développem. et transformation des fabrications. Ecr. n° 7.137, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e. Joindre photo et C.V. manuscrit.

USINE DEPARTEMENT NORD
recherche
INGENIEUR CHIMISTE
DE FABRICATION SYNTHESE ORGANIQUE
Expér. 10 ans minim., promotion rapide si compétent. Possibilité logement. Débutant s'abstenir. Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.135, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SOPRA rech. pour son Agence de GRENOBLE
ANALYSTE PROGRAMM. FEMME
pour assistance chef de projet. Libre de suite. Ecr. avec C.V. et prétentions :
SOPRA 39, rue E.-Calvat GRENOBLE

Pour nos dépôts Matériaux de Grenoble, Annecy, Chambéry et Angoulême, nous recherchons

directeurs de dépôts matériaux 55 000 F/an +

Ils doivent :
- faire preuve d'une réussite commerciale incontestée comme chef de dépôt, directeur commercial ou adjoint d'un négoce matériaux de constructions,
- avoir une bonne connaissance du gros et du second-œuvre,
- connaître de préférence le marché du bâtiment de la région.

Ils devront :
- diriger et animer une équipe de vendeurs, employés, chauffeurs,
- assurer des contacts commerciaux réguliers avec la clientèle et les fournisseurs,
- être capables de gérer un dépôt et de développer rapidement son activité.

Société nationale, nous leur offrons d'entrer dans une équipe jeune, dynamique, une situation solide et d'avenir.

Adresser lettre de candidature, CV et photo ss réf. L1533Mde à
plein emploi 49 Pdt Herriot Lyon 2e
La plus grande discrétion est assurée.

DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
recherche pour GRENOBLE

ingénieur d'application

Ayant une bonne connaissance du marché de la RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Pour réussir dans ce poste il faut :
- une formation technique ou scientifique (3e cycle universitaire, Grandes Ecoles),
- une expérience des contacts commerciaux à haut niveau,
- une volonté et une aptitude à travailler en « autonome » tout en étant « partie » d'une équipe,
- une bonne pratique de l'anglais parlé et écrit.

Nous vous y aiderons par :
- une formation de 2 mois aux U.S.A.,
- un recyclage technique et humain permanent,
- un travail enrichissant dans une Société dynamique, leader mondial de la mini-informatique,
- des responsabilités réelles dans un climat de dialogue et d'efficacité.

Adresser votre C.V. détaillé avec photo sous référence IDA1 au Responsable du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT-FRANCE
Centre Silic - Cidex L. 225
94533 RUNGIS - Tél. 687-23-33.
digital

GROUPE DU NORD

recherche pour prendre localement la responsabilité des travaux informatiques (temps réel, base de données)

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

- Age minimum 35 ans.
- Formation type ENSI, A.M...

IMPERATIF :
Compétent en matériels, langages et systèmes I.B.M., et en commandement de personnel.

La sécurité d'emploi et les possibilités d'évolution sont garanties par la taille de la société et par le développement du service.
Ecrire avec curriculum vitae sous référ. INFUS,

CETAGEP 9 CITE D'HAUTEVILLE_75010 PARIS

Une des principales filiales du
GROUPE D. M. C.
recherche pour son
UNITE MODERNE DE TEINTURE.
(300 personnes) située à
LOOS-LES-LILLE
un

DIRECTEUR d'EXPLOITATION

et s'adresse avant tout à un meneur d'hommes et à un organisateur.
Ce rôle requiert une formation
d'Ingénieur
Centrale, ENSC, HEI, IDN,...
Une expérience approfondie de la direction d'usines importantes et une connaissance des techniques de teinture en fil sont souhaitées.
Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
membre de l'ANCERP
service M.901 10 rue de la Paix, 75002 Paris

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,66

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

emplois régionaux

ENTREPRISE INDUSTRIELLE 270 MILLIONS C.A.
Très forte expansion

recherche ROUEN

RESPONSABLE RECRUTEMENT

de formation supérieure

— Adjoint direct du Directeur du Personnel :
— Il assurera en outre l'intégration et le suivi du personnel Cadres et Employés ;
— Une première expérience de 2 ans dans la fonction serait appréciée.

Envoyer C.V. + photo sous le n° 380, SNP-HAVAS, (B.P. 907). 76002 ROUEN CEDEX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour son usine de

FRANCHE-COMTÉ

médecin du travail

Il complétera l'équipe d'un service autonome.

Excellentes conditions de travail dans une entreprise moderne.

Évolution de carrière possible.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. CLIN (mention/s/: envel.)

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

HAUTE-SAVOIE, société industrielle
(C.A. de l'ordre de 20 millions, en forte expansion)
leader dans sa spécialité, cherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

30 ans minimum, formation supérieure, pour l'animation et le contrôle des services administratifs généraux.

Responsable vis-à-vis du Directeur Général, il exercera son activité en pleine autonomie.

Bonnes connaissances comptables, financières, juridiques et sociales et expérience de plusieurs années requises.

Rémunération de l'ordre de 80.000 F.

Ecrire sous référence 4.640 à

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE
51, rue Vivienne - 75002 PARIS.

Discrétion assurée. Joindre enveloppe à votre adresse.



CREUSOT-LOIRE

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

GRANDES ECOLES

— INGENIEUR D'ENTRETIEN
Formation électromécanique - à l'Usine de *DUNKERQUE.* (Réf. UD)

— INGENIEUR D'ESSAIS
Formation mécanique, connaissances électricité pour mise en service grosses turbines au *BOURGET.* (Réf. BG)

— INGENIEUR DE FABRICATION
Formation mécanique pour le développement de la tréfilerie à l'Usine d'*IMPHY (Nièvre).* (Réf. UI)

— INGENIEURS D'ETUDES
Formation mécanique aux sections compresseurs, turbines hydrauliques à l'Usine du *CREUSOT.* (Réf. UC)

— INGENIEUR
pour coordination des corps d'état d'entreprises, bâtiment et génie civil - Formation TP Usine du *CREUSOT.* (Réf. DSI)

— INGENIEUR ASSISTANT DE PRODUCTION
Formation mécanique - Connaissances soudage pour mise au point et suivi des procédés de soudage à l'Usine de *CHALON S/SAONE.* (Réf. CC)

— INGENIEUR ASSISTANT DE PRODUCTION
Formation métallurgique - Chargé de missions en fabrication à l'Usine de *FIRMINY (Loire).* (Réf. UO)

Ces postes ouvrent de larges perspectives d'avenir dans la Société et dans le Groupe, en France ou à l'Etranger.

Adressez lettre man., C.V., photo, en mentionnant la référ. du poste concerné à CREUSOT-LOIRE Service Gestion des Cadres - 15, rue Pasquier, 75383 PARIS CEDEX 08.

C&C 3560

Importante Société de Constructions d'ensembles industriels
(charpentes, chaudronnerie, mécanique)
recherche

INGÉNIEUR

(A.M., ICAM, ECAM, ESME ou ASSIMILE)
qui assumera la responsabilité du bureau d'études de l'une de ses usines de l'Est.
Le titulaire aura la direction et le contrôle de l'ensemble des études de mécanique et de chaudronnerie, et sera amené à suivre chez les clients la réalisation des travaux.
Il coordonnera et contrôlera le travail d'une cinquantaine de personnes dont 5 ingénieurs. Une expérience de plusieurs années dans un poste similaire (ou d'adjoint) est indispensable. Des connaissances en hydraulique et électricité seront appréciées.
Résidence grande ville universitaire de l'Est.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et prét. à n° 8583, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

LE COMITE D'EXPANSION DE LA HAUTE-MARNE

crée le poste

d'ANIMATEUR EN GESTION INDUSTRIELLE

Capable d'assurer :
— l'animat. de sessions de formation à la gestion ;
— les études et les contacts préalables ;
— le diagnostic et le conseil en gestion.

Ce poste peut convenir :
— à un ingénieur spécialisé en gestion ou en comptabilité ;
— à un autodidacte confirmé et praticien d'entreprise.

Travail varié au sein d'une équipe de travail dynamique.

Ecrire avec curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 23. S. I. - M., au CENTRE ARDENNAIS DE PRODUCTIVITE, B.P. 301-08105 - CHARLEVILLE-MEZIERES.

SOCIETE PRODUITS ALIMENTAIRES DE GRANDE CONSOMMATION
Région NORD
souhaite confier sa Direction des fabrications à

INGÉNIEUR CHIMISTE

Apte à :
— Coordonner les services d'une unité d'environ 150 personnes (bureau d'études ordonnancement, chaines de production, entretien).
— Promouvoir la recherche de produits et de conditionnements nouveaux.
— Collaborer aux décisions de l'équipe de Direction générale pour poursuivre la progression de l'entreprise parmi les leaders de sa branche.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions (préciser rémunération actuelle) sous réf. 1.030 à



7, rue de Naples, 75008 PARIS.

Importante Entreprise Produits Alimentaires
35 millions C.A. - MONTPELLIER
en forte expansion, recherche :

DIRECTEUR COMMERCIAL ADJOINT

35 ans minimum

ayant expérience de plusieurs années dans l'animation, force de vente de préférence dans des produits frais.

Il sera responsable de la force de vente, des relations avec les grandes surfaces.

Importantes possibilités de promotion pour candidats de valeur.

Adresser curriculum vitae manuscrit à : SOPREX - B.P. 97 - 34002 MONTPELLIER CEDEX.

INGENIEUR DEBUTANT

BSN Gervais-Danone propose à un ingénieur débutant (ENSAM-ECAM-ICAM-INSA...) d'acquérir sa première expérience dans le domaine de l'organisation.

Sous l'autorité du Chef de Service Organisation Formation de l'usine de VEAUCHE (42), il sera chargé d'assister les différents services de l'établissement désireux de résoudre leurs problèmes d'organisation technique et administrative.

Ce poste, dont le titulaire pourra évoluer par la suite vers un poste opérationnel, convient à un jeune ingénieur aimant le travail en équipe et disposant de réelles qualités d'analyse et de synthèse.

Adresser votre candidature avec c.v. détaillé sous la réf. D 04 à D. HARDOUIN, BSN Gervais-Danone 126/130, rue Jules Guesde 92320 Levallois-Perret.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi offres d'emploi



Telemecanique

Pour faire face à la très forte expansion de sa :

DIVISION INFORMATIQUE

doit renforcer son potentiel humain dans les fonctions

COMMERCIALES | TECHNICO-COMMERCIALES

recherche pour PARIS et PROVINCE (Lyon, Grenoble...)

INGENIEURS COMMERCIAUX de haut niveau

MISSION :
Prospection, promotion, vente de mini-ordinateurs, temps réel sur marchés télécommunication, transmission de données, saisie de données, petite gestion scientifique.

PROFIL :
- Expérience commerciale minimum 2 ans.
- Connaissance approfondie des mini-calculateurs et applications.
- Connaissance du marché informatique
- Habitude des actions de pénétration clientèle et négociation à haut niveau.

Réf. Dii 1

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

MISSION :
- Appuyer avant vente l'action des ingénieurs commerciaux.
- Assister après vente la clientèle pour l'utilisation du Hardware et du Software développés sur les mini-ordinateurs.
- Responsabilité du suivi des affaires

PROFIL :
- Connaissance approfondie en informatique.
- Intérêt marqué pour les contacts humains.
- Grande disponibilité.
- Expérience appréciée.

Réf. Dii 2

SPECIALISTES SOFTWARE

MISSION :
- Assister le réseau de vente et la clientèle lors de la mise en œuvre des systèmes informatiques.

PROFIL :
Activité de haut niveau technique nécessitant connaissance approfondie, du software de base des machines.

Réf. Dii 3

Connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand souhaitée.

La Télémécanique sera présente au SICOB Stand 3112 - Niveau 3 - Zone A

Adresser candidatures avec indication de la référence précise à Direction du Personnel Groupe V, 33 bis, avenue du Maréchal Joffre - 92000 NANTERRE

C&C3533



MATRA

Direction Finances Gestion recherche

CADRE COMPTABLE

adjoint au responsable de la comptabilité analytique, il l'assistera dans la mise en place d'un nouveau système de comptabilité analytique.
Le poste conviendrait à un diplômé (ESC option finances comptabilité ou DESC) ayant par une expérience d'environ 4 ans une bonne maîtrise de la comptabilité générale et analytique et des connaissances informatiques en tant qu'utilisateur.

Adresser lettre manuscrite CV et prétentions à

MATRA Direction des Affaires Sociales BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

Cabinet International d'Audit à Paris recherche pour la fonction

AUDIT SENIOR

A) des stagiaires Expertise Comptable ayant au minimum 2 années d'expérience professionnelle.

B) de jeune Experts Comptables.

Le Cabinet offre une grande variété de missions d'Audit et d'Organisation auprès de clients nationaux et internationaux en France.

Une formation aux techniques d'Audit utilisées par le Cabinet ainsi qu'une familiarisation avec les systèmes comptables étrangers sont assurées par le Cabinet.

Lettre avec C.V. détaillé à envoyer à :

COOPERS ET LYBRAND
42, rue La Boétie, B.P. 451-08, 75008 Paris

Affaire familiale, secteur tertiaire moyenne, rech.

COMPTABLE CADRE

homme, environ 35 ans min., pr contrôle comptabilité et gestion. Curriculum Vitae et prétentions. Boîte postale n° 31. 78600 - MAISONS-LAFFITTE.

Société construction appareillages électriques Siège à LYON recherche pour son AGENCE DE PARIS

Ingénieur DEBUTANT

Visite clients région PARISIENNE. Stage de formation dans l'entreprise.

Env. lettre manuscrite, prét. et photo au service L 1544, PLEIN EMPLOI, 118, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPTE STE PRIVEE

recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

Possédant B.T.S.

Pr travaux d'études et de développement dans le domaine des calculateurs et circuits périphériques associés.

Anglais souhaité.

Nation. française exigée.

Transport assuré par car.

Ecr. avec C.V. et prétentions en précisant n° 78.057 à

LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
18, rue Grande-Dame-Rose
78.140 Velizy-Villacoublay

Associat. profession. catholique Paris recherche pour animation Service formation permanente préfér. mi-temps, 1 CANDIDAT 5 années ancien. trav. social ou psycho-pédagogique.
Expér. formation permanente souhait. Conventions collectives nation. enfance inadaptée 66.
Env. C.V. détaillé, prétent., à : BOULINGUIEZ 21, avenue Général - Pershing. 28100 DREUX.

AIDE-COMPT. MECANO
Libre de suite. Mise au courant assurée sur CSM ASCOTA pour entreprise située à Aubervilliers (M° Pte de la Villette). Se prés. S.E.C.A.M. 36, r. de Châteaudun, Paris-9°.

International Rectifier ds le cadre de son expansion recherche
SON CHEF DE LABORATOIRE D'APPLICATION
Le candidat ingénieur niveau I.E.G.A.M. ou équivalent devra faire preuve d'une grande expérience dans l'utilisation des diodes et thyristors de puissance et devra être en outre capable de concevoir et réaliser des sous-ensembles de redressement. Une période de formation dans les diverses usines du groupe est prévue.
Anglais exigé. Lieu de travail : Fresnes. Env. CV, photo et prét. à International Rectifier France 99, av. Verdier 92120 - Montrouge.

Pour préparer l'avenir
UNE GRANDE BANQUE SPECIALISEE
dans les crédits aux particuliers et aux entreprises,
souhaite renforcer son
RESEAU D'EXPLOITATION
Paris et Province
et recrute

jeunes diplômés

ESCAE - IEP - Sce Eco.

ayant si possible une première expérience professionnelle

Après une période de formation active d'environ 1 an, ils se verront confier rapidement la responsabilité d'un **CENTRE de PROFIT** polyvalent ou spécialisé (automobile-immobilier - équipement - etc...).

Ces fonctions de **CHEF D'ENTREPRISE** ou de **CHEF de PRODUIT** exigent un tempérament tourné vers l'action et la négociation commerciales et permettront à leur titulaire d'entreprendre une carrière de **MANAGER** dans un groupe en développement rapide.

Adresser C.V, lettre de candidature manuscrite et photo sous référence 13.202 à SNPM PETITES ANNONCES
100, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY



Premier constructeur mondial dans sa branche recherche

ingénieur technico commercial

Cet ingénieur, après une période de formation, se verra confier les problèmes posés par la clientèle, par une famille de matériels.

Il définira les machines ou les modifications correspondant aux besoins du client en liaison avec le département des études.

Il conseillera le client pour les problèmes d'exploitation du matériel et pourra éventuellement réaliser la mise en route des installations.

Il jouera également un rôle d'assistance auprès des vendeurs.

Il suivra l'évolution du marché et du matériel concurrent et il participera activement à la définition des nouvelles orientations techniques et commerciales.

Ce poste implique de nombreux déplacements à l'étranger et nécessite la pratique courante de l'Anglais.

Les qualités d'affirmation du candidat dans le cadre de ce poste pourront lui permettre, après plusieurs années, d'évoluer vers d'autres fonctions dans l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel, ARCT rue Cuvier - 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Société française d'un groupe international, rech. pour région Ouest

INGENIEUR DE VENTE NIVEAU BTS

POUR BIENS D'EQUIPEMENTS INDUSTRIE CHIMIQUE
— Domicilié région parisienne ;
— Fréquents déplacements ;
— Allemand courant ;
— Connaissances de l'anglais ;
— Notions de chimie ;
— 27 ans minimum ;
— Goûts pour contacts humains.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions de salaire à : M. DEVELLE, SYBRON S. A., 19, rue d'Anjou - 75008 PARIS.



PARIS

ACCOUNT MANAGER

BANQUE INTERNATIONALE PREMIER PLAN offre possibilité brillante carrière à

CREDIT OFFICER

ayant 3 à 6 ans d'expérience réussie dans le « CORPORATE BANKING » (si possible dans banque anglo-saxonne).
Formation supérieure.
Anglais indispensable.
Qualités recherchées : dynamisme, diplomatie, adaptabilité.

Adresser C.V. et photo, sous pli confidentiel, à C. Dulcy, EAM RECRUTEMENT, 14, r. G.-Péri, 92120 Montrouge, en rappel. la réf. 450. Rép. et discrét. assur.



Société de services, recherche :

INGENIEURS DE FORAGE

Expérience 10 ans minimum ts les aspects forage - Supervision opérations de forage et complétion (exploration et développement). Préparation programmes de forage et work-over.

RESERVOIR ENGINEER

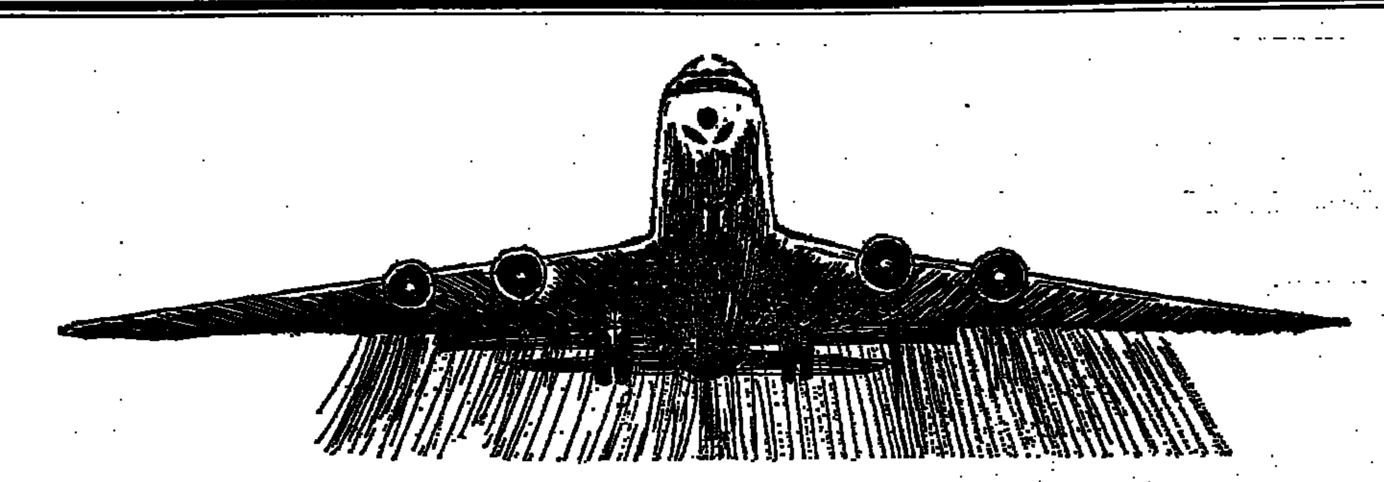
Min. 8 ans expérience. Capable mener étude complète avec utilisation modèles numériques de simulation : réserves, étude dynamique, récupération primaire et secondaire, étude économique. Mission 2 ans possible hors de France.

Prière envoyer Curriculum Vitae au nº 7.140 « le Monde » Publ., 5, rue Italiens - 75427 Paris-9e, qui transmettra.

2 PROGRAMMEURS PL 1/OS

(dont un connaissant les problèmes de paie).
2 à 3 ans d'expérience.
Ecr. à nº 15098 P. A. - S.V.P., 37, r. Gén.-Foy - 75008 PARIS.

INSTITUT DE RECHERCHE MULTINATIONAL à Paris recherche : ECONOMISTE, 25 a. min., parf. bilingue français-anglais, spécialiste des questions monétaires et financières internationales, avec des connais. d'économétrie. Lettre et CV nº T 59895 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e qui tr.



C'est plus que le traitement élevé qui rend le travail stimulant dans une entreprise couronnée de succès

Le succès de notre entreprise n'est pas uniquement fondé sur des vêtements de haute qualité, un service excellent et des idées nouvelles, mais encore, et surtout, sur un travail dur et parfois très dur.

Regardez autour de vous et donnez-nous un seul exemple où derrière une réussite durable ne se trouve pas un travail acharné.

Qu'un travail au-dessus de l'ordinaire soit mieux rémunéré, cela va de soi. Mais il faut plus que cela pour se sentir stimulé et bien dans sa peau. Des exemples ? Pouvoir fixer soi-même ses objectifs, développer ses idées et les mettre en pratique et, enfin, participer aux résultats obtenus. Sans oublier l'aide que notre organisation peut vous apporter pour résoudre un problème, grâce à son dynamisme et à sa grande flexibilité.

Nous sommes une équipe jeune, bien soudée et nous pensons avoir réussi dans notre entreprise. Nous avons les avantages qu'une grande société ne peut se permettre d'offrir sans pour autant être privée de ses privilèges.

Nous croyons en la qualité. La raison en est très simple : si vous voulez travailler à long terme, vous serez obligé d'offrir au client des marchandises excellentes qui le satisferont et qui le feront revenir à vous. Chose bizarre, il ne vous coûte pas beaucoup plus de faire un bon travail que de le faire à moitié. Evidemment, cela nécessite un effort qualifié mais qui, en revanche, vous donne infiniment plus de satisfaction.

Nous distribuons la marque Jockey — les sous-vêtements masculins les plus vendus dans le monde — en Finlande, en Norvège, et nous commençons la distribution en France.

Nous cherchons donc un représentant de premier ordre qui aura pour tâche de faire connaître les produits Jockey sur le marché français dans un premier temps, puis de diriger, d'organiser et de contrôler le réseau de vente en France. Il aura les responsabilités suivantes :

— Vente
— Planification
— Exécution des projets
— Contrôle

Notre branche est caractérisée par une évolution rapide et continuelle, ce qui nous donne de larges possibilités de développement, aussi bien en France que sur le plan international.

Nous lui offrons un salaire supérieur à la moyenne — une voiture sera mise à sa disposition — il aura droit à 4 plus 2 semaines de congés payés par an, sans compter les déplacements fréquents à l'étranger.

Pour toute information complémentaire, ou pour fixer un rendez-vous, écrivez à M. Weibull, Chambre de commerce suédoise, 125, av. des Champs-Élysées, 75008 PARIS.

HORWITZ INTERNATIONAL S.A. 4, rue Duphot. — 75001 PARIS



STE DE PARFUMS de renommée internationale BANLIEUE OUEST recherche

UN CHEF COMPTABLE

Minimum 35 ans

Niveau DECS ou BP ancien régime
Ayant une solide expérience pratique des problèmes financiers, fiscaux et sociaux ainsi que de bonnes connaissances d'informatique en vue de seconder le Directeur général dans les problèmes :
• de responsabilité de la trésorerie,
• de contrôle de la comptab.,
• de gestion de la paie et du personnel.

Envoyez C.V. manuscrit photo (ret.) et prétentions sous REFER. nº 1.011, à
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

IMPTE STE PRIVEE recherche

AGENT TECHNIQUE ELECTRONICIEN

débutant
Titulaire B.T.S.

Pour travaux d'assurance qualité.
Anglais apprécié.
Nation. française exigée.
Dégagé obligat. milit.
Transport assuré par car

Ecr. avec C.V. détaillé + prét. en précisant nº 70.006 à
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
18, rue Grange-Dame-Rose
78.140 - Vélizy-Villacoublay

LUCHAIRE S.A.

recherche pour sa Division Transformat. des métaux

JEUNES INGENIEURS

A.M. OU EQUIVALENT

— Dynamiques.
— Goût des contacts humains.
— Intéressés par :
• La Production
• Les Etudes
• Le commercial

Evolution de carrière très diversifiée selon les goûts et les aptitudes de chacun à partir d'une période probatoire en production.

Env. C.V. manuscrit, photo (ret. et prétentions à Service du Personnel 180, bd Haussmann, Paris-8e

Société d'engineering et de réalisations industrielles recherche

INGENIEURS DIPLOMES

35 ans minimum pour poste d'ingénieurs d'affaires technico-commerciaux spécialisés dans l'étude et la vente d'équipement pour cimenteries.
Anglais courant indispensable.
Ecrire avec C.V. à nº 9.167 Emplois et Entreprises, 18, rue Volney, 75002 PARIS.

HEURTEY INDUSTRIES

ENGINEERING CHIMIE PETROLE
RECHERCHE

INGENIEUR DEBUTANT

(A.M., I.C.A.M., I.N.S.A., I.D.N.)

pour assurer, après formation, la responsabilité d'une section de calcul de flexibilité de réseaux de tuyauteries à haute température.

▪ *Possibilité d'évolution pour candidat dynamique.*

INGENIEUR

Spécialiste charpente métallique ayant plusieurs années d'expérience, de préférence spécialisé dans les constructions métalliques des installations d'usines chimiques et pétrolières.

INGENIEUR COST CONTROL

INGENIEUR DE PLANNING

AGENT DE PLANNING

• *Expérience minimum 3 ans dans engineering,*
• *Bonne pratique du Pert manuel et mécano.*
• *anglais nécessaire.*

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo et prétentions à : Mme GEORGES
HEURTEY INDUSTRIES
30, rue Guersant, 75017 PARIS

Société jeune en expansion rapide Région NORD PARIS (35 km sur A1) recherche rapidement

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

minimum 25 ans

Pour comptabilité générale, élément comptabilité analytique, Bilans et C.E., Trésorerie.
Anglais nécessaire.
Ecrire avec C.V., EUROSTAR S.A., route Nale. Nº 17 - 95470 Fosses.

SOCIETE COMMERCIALE MULTINATIONALE
recherche

DIRECTEUR DES VENTES A L'ÉCHELON RÉGIONAL

NOUS VOUS PROPOSONS :
— d'assurer le développement et la rentabilité d'une unité de vente ;
— de vous consacrer à l'animation, la stimulation et la gestion d'une importante équipe.

POUR ASSUMER CES RESPONSABILITES, VOUS DEVREZ :
— être âgé de 30 ans minimum ;
— résider en région parisienne nord ;
— être un homme de terrain, de formation supérieur, possédant l'expérience de la Direction d'une force de vente ;
— les candidatures de personnes souhaitant changer d'orientation seront examinées avec intérêt.

NOTRE SOCIETE, PREMIER GROUPE MONDIAL DANS SA BRANCHE :
— une réussite due à des méthodes de management originales et rigoureuses ;
— une expansion de 20 % par an entraîne un développement constant dans le poste et une possibilité réelle de promotion.

NOUS ASSURONS UNE FORMATION COMPLETE D'AU MOINS 6 MOIS

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions, sous référence 940/M, à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

Groupe Multinational de la Mécanique
recherche

POUR SERVICE MARKETING

CADRE

Formation technique de préférence ayant quelques années d'expérience du marché BATIMENT T.P., pour l'étude et la PROMOTION D'ACTIVITÉS NOUVELLES liées à la MANUTENTION dans ce marché.

ANGLAIS INDISPENSABLE

Envoyer curriculum vitae et photo, à :
SEDIT
85, rue Jean-Lolive - 93170 Bagnolet

ICI FRANCE

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE MONDIAL
recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

CHARGE DE LA PROSPECTION TECHNIQUE ET DE LA VENTE DE MATIERES PREMIERES ET PRODUITS CHIMIQUES SPECIAUX SUR LE MARCHE FRANÇAIS

NOUS DEMANDONS :
— une formation d'Ingénieur Chimiste ;
— une expérience professionnelle technique ainsi qu'une pratique de la négociation commerciale ;
— très bonne connaissance de l'anglais indisp. ;
— nombreux déplacements de courte durée.

NOUS OFFRONS :
• des stages de formation ;
• une voiture fournie par la Société ;
• une évolution de carrière ultérieure ouverte.

Ecrire lettre manuscrite, photo, C.V. et prétent. à I.C.I. FRANCE - Service du Personnel 8, av. Réaumur, 92140 CLAMART, a. réf. C. Ch./PS.

ÉTABLISSEMENT FINANCIER (8e)
FILIALE BANQUE AMÉRICAINE
recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR (H. ou F.)

• minim. 28 ans. I.U.T. informatique.
• expérience 3 ans dans la fonction,
• connaissance cobol, fortran, basic,
• connaissance matériel I.C.L., du crédit immobilier souhaitable,
• anglais.

CE POSTE ÉVOLUTIF EST PROPOSÉ A DES CANDIDATS :
• ayant l'esprit d'équipe,
• une large flexibilité,
• acceptant des déplacements fréquents possibles.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. au nº 7.145, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

organisera à PARIS
les 21, 22, 23 octobre 1974
UN
concours
pour le recrutement d'

ADMINISTRATEURS FINANCIERS

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :
. *être âgés de 30 à 35 ans;*
. *être titulaires d'un des diplômes exigés des candidats au 1er concours d'entrée à l'ENA,*
. *avoir assuré pendant une durée minimum de 5 ans des fonctions d'analyse ou de contrôle dans un ou plusieurs établissements de caractère financier.*

Les candidatures doivent être adressées à la CNCA avant le
1er octobre 1974

Pour tous renseignements concernant le programme du Concours et les conditions d'inscription, écrire ou téléphoner au :
Service du Personnel de la C.N.C.A.
9, rue Georges-Pitard 75015 PARIS
Tél. 842-68-00, poste 37-67.



SOCIÉTÉ MECI
recherche son

CHEF DE PRODUIT RÉGULATION

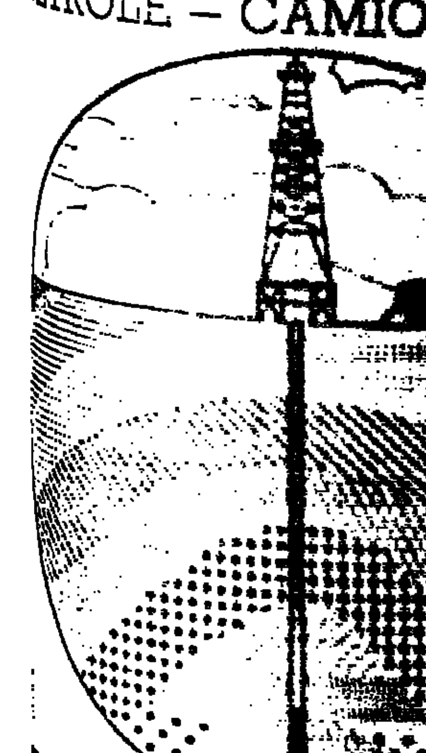
pour assurer la responsabilité de la ligne de produit régulation de processus industriels et systèmes de régulation.

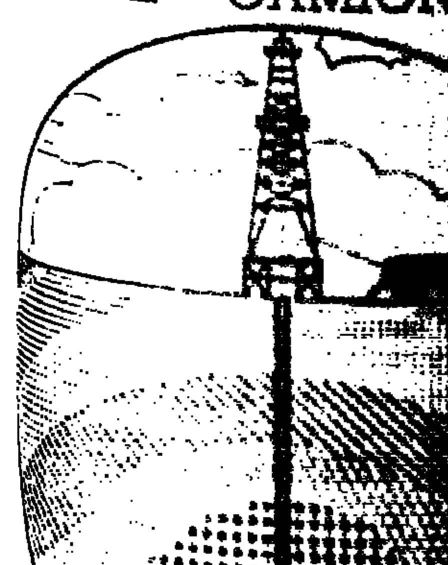
Le poste ne peut convenir qu'à UN INGENIEUR ayant une grande connaissance du marché de l'instrumentation.

Il offre pour un candidat de valeur, une réelle opportunité de carrière.

Lieu de travail : PARIS puis PLAISIR (Yvelines).

Adresser C.V. détaillé avec prétentions à MECI S.A. Direction du Personnel, 126, bd de Grenelle, 75015 PARIS. Discrétion assur. et réponse à ttes candid.







offres d'emploi

LE GROUPE CAP SoGETI RECHERCHE

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

(Référ. JJL 381)

Pour prendre en charge d'importantes réalisations dans les domaines de la gestion administrative et comptable et des systèmes de contrôle de gestion.

INGÉNIEURS

(Référ. AS 382)

Trois ans d'expérience en informatique de gestion. La connaissance du PL1 et/ou de l'Assembleur 360/370 sous O.S. ainsi que l'expérience d'un système type I.M.S. ou C.I.C.S. seraient très appréciées.

INGÉNIEURS

(Référ. ML 383)

Spécialistes SOFTWARE mini-ordinateurs.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(Référ. PC 384)

Ayant au moins deux ans d'expérience dans la réalisation d'applications de gestion. Nous apprécierons les candidats ayant une bonne connaissance d'un ou plusieurs des langages suivants : PL1, Assembleur 360/370 sous O.S., Metasymbol, Fortran, Cobol.

PROGRAMMEURS

(Référ. PC 385)

PL1, Assembleur 360/370 sous O.S., Metasymbol, Cobol, Fortran, Formation I.U.T. appréciée ainsi que l'expérience d'un système de type I.M.S. ou C.I.C.S.

Envoyer C.V., prétentions et date de disponibilité (en mentionnant la réf. de l'annonce) à :

A. LEMAIRE, Groupe CAP/SoGETI, 5, rue des Morillons. — 75015 PARIS.

Importante Société Française de

Moules Métalliques

recherche pour son Département

MOULES DE VERRERIE

UN INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL

Après une formation technique (Mécanique et Verrière), il se verra confier progressivement les VENTES France et Exportation (10 pays actuellement.)

Le candidat recherché devrait connaître l'anglais et l'allemand, aimer le travail en équipe, les contacts à tous les niveaux, la vie dans une petite ville, avec de fréquents déplacements en France et à l'Etranger.

Les dossiers de candidatures seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

membre de l'ANCERP
service M. 893 10 rue de la Paix, 75002 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PÉTROLE
recrute

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

GRANDES ÉCOLES

(MINES - CENTRALE - SUP ÉLEC ARTS et MÉTIERS, etc.)

Différents postes seront proposés selon la formation et les souhaits des intéressés.

Envoyer C.V. détaillé et photo sous numéro 69.386, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er, qui tr.

---

offres d'emploi

DATA 100 S.A.

LEADER DU TERMINAL LOURD

RECHERCHE

1 - RESPONSABLE COMMERCIAL OEM

Le candidat souhaité est un Ingénieur confirmé ayant déjà :

— 5 ans d'expérience dans la vente de MINI-ORDINATEURS - OEM.
— Solide connaissance en Systèmes Informatiques.
— Diplômes de Grandes Ecoles ou équivalent.
— Bonne pratique de l'Anglais.

2 - INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Les Candidats souhaités sont des Ingénieurs confirmés ayant déjà :

— Vendu du Hardware dans un milieu compétitif.
— Bonne formation dans les Systèmes Téléinformatiques.
— Solide connaissance technique en Informatique.
— Bonne pratique de l'anglais.

3 - PROGRAMMEURS

— Solide formation dans les Systèmes Téléinformatiques.
— Bonnes connaissances D.O.S. et O.S.
— Expérience de la fonction.
— Diplôme I.U.T. ou C.N.A.M.
— Qualités pédagogiques.
— Quelques déplacements en Province.

4 - TECHNICIENS DE MAINTENANCE

— Connaissances transmissions des données appréciées.
— Pratique minimum de 2 ans des méthodes de Maintenance et du dépannage.
— Postes à pourvoir :

PARIS - BORDEAUX
MARSEILLE - STRASBOURG

— Situation d'avenir pour candidat de valeur.

Env. C.V. détaillé et prétentions à DATA 100 S.A., La Boursidière, R.N. 186 - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON. - Pour tout renseignement, venez nous voir au S.I.C.O.B. (Stand 3 E 3509) entre le 21 et le 26 septembre 1974. Demander M. BLANCHET ou M. BOURGEOT.

---

chargés d'études senior

Dans le cadre de son expansion, Bernard Krief Consultants recherche pour son département études des hommes jeunes de formation supérieure, possédant une maîtrise parfaite des techniques d'études et de solides connaissances en marketing.

Une expérience mixte en cabinet et entreprise d'au moins 4 ans est nécessaire.

Associés aux négociations préliminaires, ils prendront en charge de façon autonome des programmes d'études pour le compte de nos clients (définition des objectifs et des méthodes, réalisation, rapport, recommandations finales).
La pratique de l'anglais serait un atout.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1924/M, à Michel HASKI, directeur du département, à

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton - 75006 Paris *(membre de l'ANCERP)*

SERSEG

recrute immédiatement
pour son usine charentaise

infirmière diplômée

- 28 ans minimum
- préférence pour 3 années d'expérience usine
- bonnes conditions de rémunération
- restaurant d'entreprise

Adresser C.V., photo et prétentions au service du personnel, Route du Treuil à RUFFEC 16700

---

offres d'emploi

RUEIL-MALMAISON

JOHNS-MANVILLE, Société industrielle à activités multiples, recherche pour sa division européenne, un :

ACCOUNTING SUPERVISOR

La mission :
Dans un premier temps, il assure la tenue de la comptabilité générale de la branche Johns-Manville Europe et certains travaux administratifs. Il sera ensuite appelé à coordonner et à contrôler les divers systèmes et procédures comptables américaines de l'ensemble des filiales.

Il faut avoir :
* 28 ans minimum;
* une formation supérieure avec une orientation comptable, le D.E.C.S. ou équivalent;
* la pratique courante de l'anglais;
* acquis au moins 3 années d'expérience au sein d'une entreprise anglo-saxonne.

Ce poste, qui nécessitera dans sa seconde phase des déplacements de courte durée en France et en Europe, présente pour un candidat de valeur de très belles perspectives d'avenir au sein du groupe.

Les personnes intéressées doivent envoyer curriculum vitae détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous réf. M.C.S. 22-149 M à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 451 08
75386 - Paris Cedex 08

IDEP - CELER

Filiale du CENTOR

Nous recherchons 2 jeunes

ANIMATEURS-CONSULTANTS

pour concevoir et animer des actions de formation à Paris et en province.

Nous sommes un groupe de consultants dans le domaine de la formation.

Nous orientons nos activités vers le développement des capacités de choix de chacun - cadre ou ouvrier - et prenons en compte les interactions entre la formation et l'organisation dans l'entreprise.

Dans cette perspective :
- nous concevons des outils mentaux pour contribuer à la mise en valeur des capacités d'analyse et de réalisation (méthodologie d'information, d'expression, de créativité,...).
- nous assistons les entreprises dans l'élaboration et la mise en oeuvre de leur politique de formation et de programmes spécifiques.

Ces postes peuvent intéresser :
- des diplômés de l'enseignement supérieur de formation scientifique ou économique, plus sciences humaines, ayant une expérience de l'animation,
- des enseignants familiarisés avec les méthodes actives, ayant conduit des recherches et expériences dans le domaine de la pédagogie et voulant s'orienter vers la formation des adultes.

Ecrivez-nous à :

IDEP-CELER 39, rue La Fayette 75009 - PARIS.

SOCIETE INTERNATIONALE
cherche
POUR SA NOUVELLE FILIALE FRANÇAISE

SON FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Ce poste peut convenir à un diplômé de Grandes Ecoles ou autodidacte.
Age 30 ans minimum.
Ayant acquis une solide expérience de direction TECHNICO-COMMERCIALE et de MARKETING.

Il déterminera l'élaboration de la politique commerciale en France pour des produits industriels et de grande consommation et devra assurer son exécution.
Cette fonction comporte de larges responsabilités.
Des connaissances en produits non tissés seraient appréciées.
Anglais écrit et parlé indispensable.
Bureau à PARIS.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss réf. 2.470 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

---

offres d'emploi

SOCIETE D'ETUDES ET
DE REALISATIONS INDUSTRIELLES

recherche :

UN INGENIEUR

(Mines, A.M. ou équivalent)
pour : études systèmes approvisionnement - production - distribution.
Nécessaire avoir plusieurs années expérience cabinet organisation ou entreprise (organisation réseaux approvisionnement, production et distribution).

DEUX INGENIEURS

(A.M. ou équivalent) avec formation complémentaire économiste,
pour : études diversification entreprises industrielles, recherche produits nouveaux, études marchés et rentabilité.
Nécessaire avoir 2/3 ans expérience économie industrielle dans industries mécaniques.

un spécialiste

MARKETING TECHNIQUE

pour : évaluer, sur le plan technique, coûts et marchés de différents produits ou systèmes, en vue établir :
• classement potentiel de développement en fonction contraintes générales : production grande série, concurrence, diffusion dans autres pays à forte technologie.
Nécessaire avoir formation ingénierie (Centrale, INSA, ou équivalent).
Connaissances polysectorielles et expérience similaire d'au moins 5 ans. Parler anglais couramment. Diplôme université américaine apprécié.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
SERI
B.P. N° 2 - 78150 LE CHESNAY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE SERVICES
EN TÉLÉINFORMATIQUE
recherche

2 Programm. assembleur

(référence DSO 91)
- Niveau Bac et 2 ans d'expérience ou niveau
- IUT sans expérience.
- Postes à pourvoir pour Paris 7ème

2 Perforatrices verificatrices

(référence DSO 92)
- Expérience d'au moins 3 ans.
- L'une des candidates sera responsable de l'atelier (5 personnes)
- Postes à pourvoir pour Arcueil

Les postulants intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. et prétentions s/réf. respective à

telesystemes
117, rue du Bac - 75007 PARIS.

I. E. C. E. FORMATION
PARIS FRANKFURT LONDON

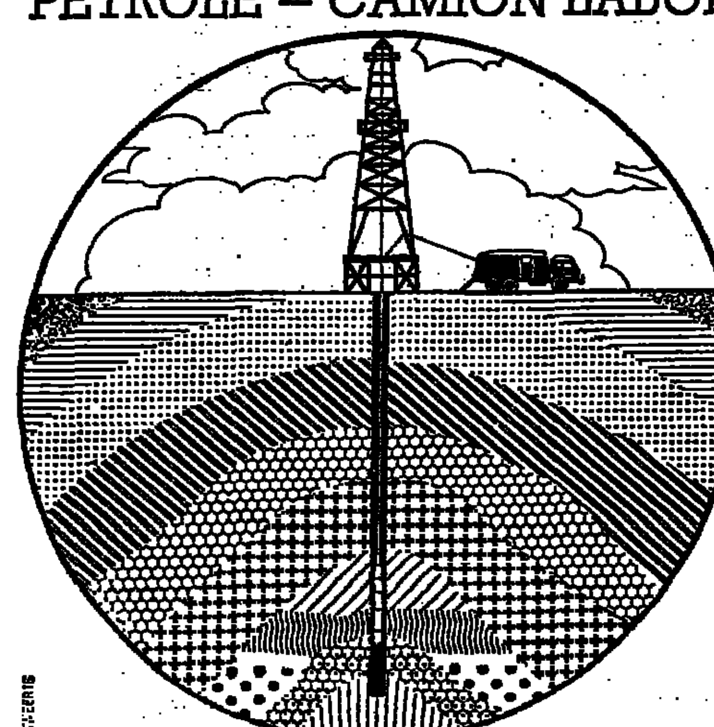
recherche

ANIMATEURS

dans les domaines suivants :
Relations Humaines
Organisation et Gestion d'Entreprise
Informatique de Gestion

Env. C.V. manuscrit et photo à Mme HUYGHUES-DESPOINTES, 6, rue de la Paix, 75002 PARIS.

PÉTROLE — CAMION LABORATOIRE — PHYSIQUE — ÉLECTRONIQUE — INFORMATIQUE



Pour faire face à leur challenge technique, nos départements d'études, à CLAMART, veulent se renforcer en ingénieurs confirmés.

des **PHYSICIENS** - attirés par l'électromagnétisme et l'acoustique -
des **ÉLECTRONICIENS** - intéressés par la télémesure -
des **INFORMATICIENS** - spécialistes de systèmes en temps réel -

Au cours d'une journée dans nos laboratoires, les candidats feront connaissance avec nos projets et discuteront avec ceux qui en assument la responsabilité.

Écrivez sous référence N° 168 à :
ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée
92140 Clamart

Schlumberger

offres d'emploi

Importante Entreprise de
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
en forte expansion, recherche Ingénieur de haut niveau ayant une grande expérience industrielle pour prendre le poste de :

chef des services «méthodes, équipements et installations nouvelles»

Directement rattaché au Directeur de la Production, il sera responsable :
- de la rationalisation des fabrications,
- de la définition des temps,
- de la conception et de la réalisation des outillages et des machines spéciales,
- de l'étude, de la réalisation et de la mise en route des nouvelles unités et des installations nouvelles,
- de l'étude et de l'application du programme d'investissement,
- de l'entretien de l'ensemble des installations et des matériels.

Il dirigera les Services placés sous son autorité et il travaillera en liaison étroite avec les autres Départements de l'Entreprise, et en particulier avec les Études et les Achats, pour influencer leurs actions dans le sens d'une réduction des coûts.

Ce poste important nécessite, outre une formation d'Ingénieur A.M. ou assimilé, des connaissances approfondies en Mécanique Générale ainsi qu'une forte aptitude au commandement.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et photo sous référence 3562 à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

fonction publicité

Spécialisés dans des produits industriels très élaborés (centraux téléphoniques, radios, simulateurs de vol, pompes...), nous recherchons pour prendre la tête d'une équipe déjà constituée, un jeune

CHEF DE PUBLICITE

ayant une expérience de 5 ans environ en Agence ou en Entreprise.

Il lui appartiendra :

- de proposer aux Services et Directions des actions publicitaires correspondant à leurs objectifs marketing,
- de réaliser ou faire réaliser des opérations de relations publiques : expositions, films, séminaires, congrès, manifestations, éditions...

Ce poste réclame la pratique courante de l'anglais ainsi que des qualités de diplomatie et de contact.

Adresser curriculum vitae en indiquant rémunération souhaitée sous réf. 208 M, à Direction Gestion des Emplois
B.P. 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.

Groupe hôtelier
de classe internationale
recherche pour sa filiale française à PARIS

2 ASSISTANTS COMMERCIAUX

Responsables de la réalisation du plan d'action et des résultats commerciaux animent et contrôlent des responsables de services dans leurs actions commerciales.

— Qualités de vendeur et animateur.
— Esprit persuasif, créatif, sens développé des relations clients.
— Pratique d'une ou plusieurs langues (anglais exigé).
— Expérience dans l'hôtellerie ou le tourisme souhaitée.

Adresser C.V. avec photo et prétentions, n° 70.238, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Culligan.

Leader Mondial du Traitement de l'Eau
recherche à l'échelon national

2 ANIMATEURS de VENTE

FORMATION :
Ecole de Commerce ou équivalent.

FONCTION :
Recrutement, formation et animation d'une force de vente pour un réseau national.

Salaire après formation 43000+ intéressement
Il est offert d'intéressantes possibilités d'évolution au sein du groupe en fonction des résultats obtenus.

Envoyer demande manuscrite, CV + photo à
Ch. OLIVIER — CULLIGAN FRANCE
4, avenue Président Kennedy
78340 - LES CLAYES S/BOIS

C&C3570

HOTCHKISS-BRANDT MÉCANISATION

FILIALE THOMSON BRANDT

Machines automatiques de hautes performances à processus commandé par ordinateur, recherche

UN INGÉNIEUR

Diplômé de Bureau d'Etudes Mécanique
3 ans d'expérience

Envoyer C.V. et photo à n° 70.178, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra - PARIS-1er, qui transmettra.

offres d'emploi

CCMC

C.C.M.C.
Informatique de gestion
recherche pour postes a :

PARIS ET PROVINCE

jeunes diplômés

Formation I.U.T. gestion, B.T.S. comptable, ou équivalent pour postes technico-commerciaux.
Il leur sera demandé de promouvoir nos méthodes de traitement sur ordinateur auprès des cabinets comptables et entreprises des régions considérées.
Une expérience professionnelle dans le domaine des relations commerciales serait appréciée.
Qualités requises :
Dynamisme et goût des contacts à haut niveau.

Ecrire avec CV détaillé, prétentions, et photo à :
C.C.M.C., Service du Personnel,
BP 62, 38207 VIENNE.

plein emploi

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
pour BOULOGNE BILLANCOURT (92)

INGENIEURS
CONFIRMES

accès possible à responsabilité élevée après preuve capacité. Anglais exigé.

DESSINATEURS
CONFIRMES
PE - E1 - E2 - P1 - P2

spécialisés dans les travaux NAVALS et gros équipements mécaniques spéciaux sur plateformes marines.

Avantages divers

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous Réf N° 9160 à Publipress
31, Bd Bonne Nouvelle - 75002 Paris -

FILIALE INFORMATIQUE
d'une Banque de la Région Ouest de Paris
recherche

ANALYSTE

Au sein d'une équipe, il participera à la conception, la mise en œuvre, au suivi et à l'évolution des systèmes intégrés.

Le candidat, de formation supérieure, devra posséder une expérience de plusieurs années suffisante pour maîtriser les différentes techniques d'organisation et l'informatique.

Des références en télétraitement ou une pratique bancaire, bien que non indispensables, seraient particulièrement appréciées.

Matériel : I.B.M. 370.145 de 512 K et réseau de terminaux.

Lieu de travail : VERSAILLES.

Adresser curr. vitae et prétentions à n° 70.989, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

GROUPE
BANCAIRE ET FINANCIER

recherche pour son
RÉSEAU COMMERCIAL
(60 agences et sous agences)

JEUNES DIPLOMÉS

Profil souhaité :
• formation supérieure,
• tempérament commercial affirmé.

EVOLUTION DE CARRIERE RAPIDE ET ASSUREE POUR CANDIDATS FAISANT LEURS PREUVES
Adresser lettre et CV avec photo
CRÉDIT UNIVERSEL
Service Recrutement D.A.P.
51, bd des Dames - 13242 Cédex 1

SOCIETE EN EXPANSION C.A. 60 millions
Premier rang de sa branche
recherche pour siège PARIS 18e

DIRECTEUR DES VENTES

Responsable France et Etranger vis à vis de la Direction Générale.
Formation ESC ou équivalent.
Anglais courant et expérience de 10 ans dans la vente.

Les perspectives d'avenir exigent une personnalité affirmée et un grand sens des contacts humains.

Adr. CV. photo, prétentions à n° 9123
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

offres d'emploi

CHOISY-LE-ROI F 75 000

Un puissant groupe américain, leader dans sa branche, recherche pour sa filiale française, récemment créée, qui importe et commercialise du matériel de climatisation, un :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

La fonction, qui est à créer, dépend du Directeur Général français. Elle offrira à un très bon comptable âgé de 28 ans minimum, muni d'une formation D.E.C.S. ou équivalent, complétée par 1 ou 2 années d'expérience industrielle et parlant anglais, la possibilité de s'intégrer dans une petite équipe jeune et dynamique et d'acquérir une expérience dans les méthodes évoluées de gestion anglo-saxonne.

La mission consiste à :
* prendre la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, de la facturation, des formalités de dédouanement, de la gestion des stocks, de la paie et des déclarations sociales et fiscales;
* établir les rapports mensuels de gestion;
* collaborer à la préparation des plans à long terme, des budgets annuels et conseiller la direction dans l'établissement des prix de ventes.

Le salaire de départ est prévu autour de 75 000 F/an.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo, sous réf. M.C.S. 21 - 165 M à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 451 08
75366 - Paris Cedex 08

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
une Société française (C.A. 140 millions de francs, 1.100 personnes) spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'articles de conditionnement pour cosmétiques, parfumerie, produits d'entretien, recherche POUR L'UNE DE SES USINES située en Banlieue Sud-Est

CHEF DE LABORATOIRE

MISSION : Responsable devant le Directeur de la recherche et du développement, le titulaire sera chargé de suivre l'évolution technique et technologique des matériaux propres à nos fabrications, tant pour les produits nouveaux que pour les produits existants, dans une optique de performance et de réduction des coûts.

LUI SERONT CONFIES les essais en liaison avec les besoins de la fabrication et de la clientèle.

- Formation : Ecole supérieure de chimie ou formation universitaire.
- Anglais indispensable.
- Age requis : 30 ans minimum.
- Expérience : de 5 à 10 ans dans un laboratoire d'application dans les domaines divers, tels : caoutchoucs, matières plastiques, peintures et vernis aérosols.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à :
MINET PUBLICITE, n° 39.682,
40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION
(PROXIMITE R.E.R.)
offre
situation stable et intéressante à

ADJOINT AU CHEF DES SERVICES COMPTABLES

FORMATION SUPERIEURE

Ayant :
- 2 à 5 ans d'expérience comptabilité et gestion.
- Connaissances en droit commercial international souhaitées.

Adressez Curriculum vitae manuscrit très complet et indiquez prétentions à CAMPBELL, n° 813, B.P. n° 57, 75824 PARIS, cedex 17, qui tr.

Groupe de Consultants
recrute

INGÉNIEUR en ORGANISATION

spécialiste de la construction

Le candidat devra :
— avoir un minimum de 5 ans d'expérience dans cette activité ;
— s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire ;
— effectuer de nombreux déplacements à l'étranger ;
— être disponible dans les plus brefs délais.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions, sous référence n° 108 à :



32, avenue
des Champs-Elysées
75008 PARIS

PHILIPS

DIVISION ELECTRO-ACOUSTIQUE
SURESNES
recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour études et développement systèmes logiques

Adresser lettre de candidature au Service du Personnel, 64, rue Carnot - 92154, SURESNES.

BOSTON CREDIT BAIL S.A.
filiale leasing de la Banque de Boston en France
recherche :

RESPONSABLE DE GESTION

- 28 ans minimum.
- Maîtrise des mécanismes et de la pratique du leasing.
- Expérience bancaire appréciée.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Esprit dynamique et imaginatif.

La rémunération sera fonction de l'expérience et des aptitudes.

Adress. candidatures à BOSTON CREDIT BAIL S.A. 104, Champs-Elysées. — PARIS (8e).

offres d'emploi

MORSE
BORG-WARNER
TRANSMISSIONS DE PUISSANCE
installé à LOUVRES (Paris-Nord)
recherche

un chef de service technico-commercial

- Ayant fait preuve, pour animer et développer un service de ventes intérieur.
- Anglais souhaité

un ingénieur technico-commercial sédentaire

- Ayant des connaissances de l'industrie et une formation technique (niveau BTS minimum)
- Anglais souhaité

trois ingénieurs technico-commerciaux

pour
1) Région Parisienne
2) Région Nord de la France
3) Est de la France

- Formation technique (niveau BTS minimum)
- Bonne expérience de la vente à l'industrie
- Anglais souhaité

Pour l'ensemble des postes:
La formation pour la connaissance des produits sera assurée
La rémunération sera fonction de l'expérience et des qualifications

Ecrire avec C. V. photo et prétentions sous n° 97128 B à BLEU PUBLICITÉ
17, rue du Dr Lebel, 94300 Vincennes
qui transmettra - Discrétion assurée



recrute :

UN DIPLOMÉ I.U.T.
industries agricoles et alimentaires ou formation équivalente

pour tenir un poste de

CHEF DE GROUPE DE CONTROLE

dans son usine de LAGNY

Une expérience professionnelle serait appréciée.
Le poste implique des horaires en équipe.

Envoyer C.V. et prétentions WILLIAM SAURIN, SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY.

Société
de Transports
recherche

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

35 ans minimum, à qui sera confiée la responsabilité d'un centre de 40 véhicules lourds, situé dans la grande banlieue Nord de Paris.
Le candidat, de formation supérieure, possédera une expérience technique des transports routiers et sera capable, par son efficacité commerciale, de développer le trafic du centre, dans les domaines du transport de personnels et de la location de véhicules industriels.

Salaire annuel de l'ordre de 75.000 F.

Adr. lettre manus. C.V et photo
S/Réf : 283 à A.S. CARME
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

SOFRAIR

Equipements industriels de haute technicité
offre
après temps court de formation situation de

CHEFS DE DÉPARTEMENT
A
JEUNES INGÉNIEURS

DE HAUTS NIVEAUX
Diplômé X, E.C.P., A.M. ou équivalent

Salaire élevé — Travail passionnant

Adr. C.V. manuscrit très complet, à CAMPELL, n° 812. — B.P. n° 57. — 75824 PARIS CEDEX 17.

LA RENTRÉE...
FAITES-LA A NORD FRANCE

SI VOUS ETES :
— INGENIEUR D'AFFAIRES - CHEF D'AGENCE,
— DIRECTEUR DE TRAVAUX G.O. ou T.C.E.,
— INGENIEUR ETUDES DE PRIX BAT. ou T.P.,
— INGENIEUR ou TECHNICIEN METHODES,
— CONDUCTEUR DE TRAVAUX G.O. ou T.C.E.,
— METREUR D'EXPLOITATION,

N'hésitez pas, contactez-nous.

Ces postes sont à pourvoir en région Paris, région Nord, région Méditerranée, Outre-mer.

Adresser candidature manuscrite à :
NORD FRANCE B.P. 25 - 91310 MONTLHERY.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

SOCIETE DE SONORISATION PARIS (15e) **F 50.000 +**
recherche pour diriger son service comptable
UN CHEF COMPTABLE
expérimenté
Age minimum : 30 ans.
Votre lettre de candidature devra être adressée à : HORWATH & HORWATH France, 42, rue du Louvre 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE INFORMATIQUE en pleine expansion, sise à LEVALLOIS (Mo Louise-Michel), recherche
CONTROLEURS DE DONNEES
H. (dégagé O.M.) ou F.
Postes exigeant :
- Des connaissances réelles en matière de gestion d'entreprise et de comptabilité ;
- Un esprit ouvert à l'informatique (un DUT serait apprécié).

UN CONTROLEUR DE DONNEES
nécessitant plus spécialement une expérience de la paye sur ordinateur.
Ces postes peuvent déboucher sur la GESTION D'APPLICATION.
Formation permanente assurée par la Sté. Restaurant d'entr.
Env. C.V. manusc., photo (ret.) et prétentions sous no 1.015 à
Centre de Psychologie et d'Efficience
17 r. des acacias Paris

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE PESAGE
TESTUT
recrute pour sa division ETUDES et RECHERCHES installée dans ses nouveaux locaux d' IVRY-SUR-SEINE
CHEF DE BUREAU DES ETUDES MECANIQUES
Profil du candidat :
Diplôme de construction en mécanique de précision complété de certificats de mathématiques et de physique générale.
Expérience
Plusieurs années de bureau d'étude complétées de connaissances en métrologie.
Adresser C.V. manuscrit, réf., prétentions et photo à : TESTUT Electronique. 5-7, rue Pierre-Rigaud, IVRY.

ASSUREURS - CONSEILS quartier SAINT - LAZARE recherchent
CADRE JURIDIQUE
titulaire : LICENCE EN DROIT
— Ayant
— réelle aptitude à l'analyse juridique ;
— Bonne connaissance de la procédure ;
— Aisance dans la rédaction.
Rémunération : en fonction expérience.
Nombreux avantages sociaux.
Ecrire à : No 70.892 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

Cercle Européen du Livre recherche ANALYSTES-PROGRAM. confirmés
Opérateurs IBM 370
Ecr. réf. 130, 83, av. A.-Briand 94111-Arcueil ou 657-11-11.

IMPT CENTRE D'ETUDES recherche
INGENIEUR
Spécialisé mécanique sols et études fondations pour poste intéressant à l'étranger.
Quelques années d'expérience.
Anglais indispensable.
Ecrire C.E.B.T.P., 12, rue BRANCION 75737 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRIQUE proche banlieue NORD
recherche
INGENIEUR CHARGE D'AFFAIRES
CHAUFFAGE CONDITIONNEMENT D'AIR
Pour prendre totalement en charge chantiers moyenne et grande importance.
Doit pouvoir rapidement diriger groupe d'exécution.
Expérience souhaitée 5 à 8 ans.
Ecr. avec C.V. et prétent. à : No 70.843, Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE STE PRIVEE
recherche
JEUNES INGENIEURS
GRANDES ECOLES SUP. ELEC. (de préfér. option instrumentation), TELECOM, GRENOBLE, TOULOUSE.
AGENT TECHNIQUE
DEBUTANT Titulaire B.T.S.
Pour études en laboratoire et réalisation d'équipements de conception avancée.
Ce travail nécessite la compréhension des méthodes classiques de l'automatique.
Nationalité française exigée.
Dégagé obligat. milit.
Transport assuré par car.
Ecrire avec C.V. détaillé+prét. en précisant no 70.003 à
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS, 18, rue Grange-Dame-Rose, 78140 Velizy-Villacoublay.

CHROMEX S.A. 91510 LARDY
Subsidiary of worldwide Co. 40 km. from Paris, requires :
DATA PROCESSING SUPERVISOR
to supervise operating of current computer bureaux work and further systems. Preferred applicants minimum age 25 with previous systems experience particularly with IBM equipment. Must be fluent in English with some accounting knowledge. Written applications with C.V. and salary envisaged to be sent by Tuesday sept. 17. Selected candidates to be interviewed sept. 23-24. Applications to be sent personnel Dept.
Future D.P. expansion attractive for ambitious person.

LA PLUS IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PETROLIERS EN FRANCE PROPOSE A DES

débutants diplômés de grandes écoles

DE PARTICIPER A SON DEVELOPPEMENT

Si vous êtes :
— soit H.E.C. ou équivalent ;
— soit Ingénieur Grande Ecole (CENTRALE, PONTS et CHAUSSEES, ARTS et METIERS, E.N.S.I.) avec formation économique complémentaire ;
— soit titulaire d'un D.E.S. de Droit.

Si vous voulez :
— mener une vie professionnelle passionnante dans une Grande Entreprise en pleine évolution.

Nous vous offrons :
— d'assumer des responsabilités concrètes et variées après une période d'insertion progressive.

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DE DISTRIBUTION

Adresser curriculum vitae manuscrit, photographie, références et prétentions à : TOTAL (Service Sélection), 84, rue de Villiers - 92538 LEVALLOIS.

Deux dates d'engagement possibles : 12 novembre 1974 et 6 janvier 1975

Impte Société d'Importation rech. pour situation d'avenir HOMME
TECHNICO-COMMERCIAL
des corps gras dynamique pr seconder directeur
Ecrire avec C.V. et prétentions ARNAUD S.A. 68, avenue Michel-Bizot 75012 PARIS.

SOCIÉTÉ PARIS 13e
recherche pour son Service administratif IMPORT-EXPORT
COLLABORATEUR
Ayant expérience ou formation commerce extérieur.
Salaire début environ 36.000 F par an suivant qualification.
Poste évolutif impliquant responsabilités pour élément valable.
Adr. C.V., prétentions et photo à no 70.338 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

UNE des plus IMPORTANTES SOCIETES FRANÇAISES D'INSTALLATIONS THERMIQ., recherche pour PARIS SUD
INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation Grande Ecole (mécanique de préférence) pour poste
ETUDES ET PROJETS
Possibilité d'évolution vers l'exécution.
Adr. lettre man., C.V., prét. à no 9.129, EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 Paris.

ADJOINT ADMINISTRATIF
pour gestion matériels, locaux et serv. générx, études budgets, achats, inventaires.
Adresser C.V. et prétentions à A. F. T., Service du personnel, Tour Horizon, 52, quai National, 92806 PUTEAUX.

Import. organisme culturel juif recrute ANIMATEUR expérim. Diplôme requis : C.A.P.A.S.E., I.U.T. Option : animation socio-culturelle ou expérience équiv. Adresser C.V. et photographie à no 7.156 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Nous recherchons
2 REDACTEURS
sinistres qualifiés
en assurances incendies et risques divers
en assurances automobiles et responsabilités civiles
(MATERIELS - CORPORELS)
Toute demande justifiée par la pratique des sinistres (assurances) recevra une réponse. Discrétion assurée.
Candidatures manuscrites comportant références et prétentions à adresser à no 9.798, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

SOCIETE ENGINEERING PETRO-CHIMIQUE recherche
JEUNE INGENIEUR ELECTRICIEN
DIPLOME
et INGENIEUR ELECTRICIEN
CONFIRME
en installations électriques.
Lieu de travail : BONDY.
Adres. C.V. détaillé et prétent. à SPEICHIM L.G.U., 106, rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

ORGANISME FINANCIER PROFESSIONNEL DU BATIMENT quartier Etoile
recherche pour étude et suivi de PROGRAMMES IMMOBILIERS
JEUNE CADRE
Formation juridique 2 à 3 ans d'expérience dans immobilier souhaitée.
Env. C.V., photo et prétentions no 97.010 B, — BLEU, 17, rue Lebel, 94 - VINCENNES, qui tr.

Impte Société Métallurgique GENNEVILLIERS rech. pour son service COMPTABILITE GENERALE
CHEF DE GROUPE Comptabilité 2e ECHELON
BP ou niveau DECS
Intéressantes possibilités d'avenir.
Adresser C.V. et prétentions, à M F, 80, rue du Moulin-de-Cage, 92230 Gennevilliers

---

Société d'importation de matériel électronique recherche pour région parisienne
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour vente composants électroniques actifs et passifs.
Expérience commerciale en clientèle informatique souhaitée.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec numéro téléph. si possible à no 68.068, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS recherche pour le développement de la FORMATION A LA GESTION de ses cadres
1 INGENIEUR GDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE,
ou CADRE de niveau équival., ayant plusieurs années d'expér. en ENSEIGNEMENT DE LA GESTION ou CONSEIL EN ORGANISATION, ou fonction analogue, en vue participation à l'élaboration et à la mise en place d'un plan de formation.
Ecr. no 7.132 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE recherche
ATTACHE CCIAL
pour relations et prospection clients France. Expérience indispensable des transports internationaux combinés (Commission de Transports), connaiss. d'anglais souhait. Age minim. 25 ans. Ecr. avec C.V. et prétentions no 98.423 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Impte Société de Transports LEVALLOIS (Porte Asnières)
recherche pour son service informatique équipé d'un IBM 3/10 disques et bandes
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
G.A.P. 11/COBOL
Format. IUT ou BTS souhaitée
Adr. lettre manuscrite, C.V. et prétentions, no 98.333 B, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

CAISSIER pr serv. pces et rech. électro-ménager pour Paris-9e et ensuite Aubervilliers (Mo Pte Villette). Se prés. S.E.C.A.M. 36, r. de Châteaudun, Paris-9e.

COURS NADAUD recherche : PROFESSEUR maîtr. ou certif. scienc. phys. 2e et 1re. PROFESSEURS agrégés biolog. et scienc. physi. classes prépar. C.V. direction. 19, r. Jussieu-5e.

INTERVENTION INFORMATIQUE
Développe son département **SOFT**
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Spécialistes en :
— SYSTEME OS/VS 1
— ASSEMBLEUR IBM
— COBOL ANS
— PL/1
— H.B. 2000
— I.B.M. TCAM
Env. C.V. à la Direction du Personnel, 17, rue du Fg.-St-Martin - Paris-10e Tél. 206-11-93

Sté moyenne importance cherche
COMPTABLE TOUTES respons. fournisseurs, clients, paies, bilan.
CENET - 21, rue Eichenberger, 92 PUTEAUX - 772-04-30.

IMPORT. IMPRIMERIE recherche pour PARIS
ACHETEUR CONFIRME
Lib. rapid., connais. secteurs : pièces de rechange machine, brasif, produits chimiques, transmissions et autres fournit. générales. - Age minim. 30 ans. Ecr. avec C.V. et prétent. sous no 12.405 à : GEM Publicité, 142, rue Montmartre (2e), q.tr.

MODULOR, trav. tempor., rech. de ste EMPLOYES (EES) administratifs, DACTYLOS, STENOS, SECRET. STENO-DACTYLOS, SECRETAIRES Direct., AIDES COMPTABLES, COMPTABLES et STANDARDISTES. Diplômes et réf. sér. exig. Début. s'abstenir. Salaire très élevé. — Tél. : 538-74-74. Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine.

Import. groupe de constructions de pavillons industrialisés rech. : RESPONSABLE DE SOCIETE 30 ans minimum, ayant forte personnalité, capable après stage d'adaptation à nos méthodes de travail d'assumer les responsabilités d'une société (cadres, employés et ouvriers).
Tout candidat doit au départ avoir des connaiss. techniques T.C.E., ainsi que des connaiss. sur les problèmes de gestion. Situation stable et d'avenir avec possibil. de participation à la Sté, intéress. au C.A. et résultats. Adresser C.V., photo et prétent. à no 7.110 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

EDITEUR rech. p. prom. nouv. méth. pédag. auprès enseignants du primaire DELEGUES début., form. assur. Lib. Imm. Dynam., sens contact hum., niv. licence ou simil., possédant voiture. Tournées rég. Est, Nord, S.-E., S.-O. - Env. C.V., prétent. et photo (sera retournée), ind. rég. préf., à : CLASSIQUES T. & V., 116, bd Blanqui, 75013 PARIS.

INGÉNIEUR
AYANT EXPÉRIENCE TRAVAUX NEUFS
est recherché par SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE
Ecrire avec curric. vitae, no 68.543, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Filiale française Société internationale recherche un
CHEF DE PRODUIT
— 25 ans minimum —
Responsable devant le directeur général, ayant expérience packaging merchandising publicité en agence et terrain. Anglais indispensable.
Env. CV et photo à Publival, 238 bis, bd Jean-Jaurès 92100 - Boulogne, qui trans.

DEXION FERALCO
Spécialisé dans les équipements industriels de stockage et manutention cherche
UN CHEF DE DÉPARTEMENT
C'est une création de poste en vue du lancement d'une nouvelle GAMME DE PRODUITS
LE PRODUIT EST
Un système de construction métal (acier/alu) qui réalise « sur mesures » les équipements mobiliers des magasins, bureaux, locaux professionnels (présentoirs, displays, éléments de stockage, cloisonnements).
LE CANDIDAT RETENU
devra savoir prendre en charge la totalité des opérations :
— Lancement du produit ;
— Etude du marché potentiel ;
— Plan marketing ;
— Appuis aux services commerciaux ;
— Reprise en main du réseau revendeurs ;
— Contact avec les clients potentiels les plus importants ;
— Suivi des problèmes de production avec les usines.
Anglais ou allemand courant indispensable.
Position cadre.
Voiture de fonction fournie.
Env. CV, photo et prétentions sous références A.P. à DEXION FERALCO 9, r. St-Sébastien - 75011 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE DU BATIMENT demande pour des recherches et études approfondies dans le domaine de la thermique des bâtiments
UN JEUNE INGENIEUR
DIPLOME d'une grande Ecole (X, Ponts, Mines, Centrale...). Ce poste nécessite une bonne compréhension des problèmes généraux du bâtiment et implique des contacts avec la profession du bâtiment et de l'industrie. Ecr. avec C.V. et prét. à Service HTAE, C.S.T.B., 84, av. Jean-Jaurès, 77420 Champs-s-Marne. 937-32-58.

ADREX rech. pr son expansion INGENIEUR COMMERCIAL. Contacts à niveau élevé., plus spécialem. ds milieu bancaire. Format. informatique souhaitée. Conn. vente. — Envoyer C.V. : 88, rue Croix-Nivert, 75015 Paris.

1re STE ANGLAISE ELECTRONIQUE
renommée mondiale FERRANTI recherche jeunes ingénieurs ou techniciens, service après-vente, connaissance contrôle numérique, système digital machine 3 dimensions.
Anglais courant.
Voiture indispensable.
Formation assurée.
Ecrire C.V. Barré, B.P. 46, 92133 ISSY.

POUR GERANCE IMMEUBLES IMPORTANTE SOCIETE IMMOBILIERE recherche :
CADRE DE DIRECTION
ayant expérience confirmée de l'administration des biens.
Ecr. No 71.008 CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

IMPORTANT SERVICE D'ETUDES ADMINISTRATION
(proche banlieue) recherche
INGENIEUR
E.T.P., I.N.S.A., I.N.S.N. ou équivalent pour études de circulation et d'accidents.
INGENIEUR
ou diplômé d'Etudes Supérieures DEBUTANT ou quelques années d'expérience pour études statistiques dans le domaine de la Sécurité Routière.
Adresser C.V. et candidature à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 Paris, No 43.770, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DU GROUPE **COINTREAU** quartier ETOILE recherche
CHEF DE GROUPE ou COMPTABLE 2e ECHEL.
niveau B.P. nouveau régime, 27 ans min., aimant respons., avantages sociaux.
Adresser C.V. manuscrit, photo (retournée), prétentions COINTREAU 152, Ch.-Elysées, 75008 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL Quartier Etoile
recherche pour son Service juridique
COLLABORATEUR CADRE
Formation juridique, bonne connaissance droit des obligations et droit commercial. 3 à 5 ans expérience souhaitée.
Envoyer C.V. avec photo et prét. no 97.011 B BLEU, 17, r. Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Import. groupe de sociétés rech.
1) Chef comptable très expérimenté, niv. 1er préliminaire.
2) Responsable Gestion personnel expérimenté.
Envoyer C.V. et photo à : Mme HUYGHUES DESPOINTES 6, rue de la Paix, 75002 Paris.

emplois féminins emplois féminins emplois féminins

Jean Pecarel, 39, rue Etienne-Marcel (1er), rech. pour son entreprise de prêt-à-porter : Jeune fme secrétaire-aide-compt. confirmée. La candidate devra avoir 25 ans minimum, aimer l'esprit d'initiative et le goût de la collaboration av. la direct. Poste de travail stable et de respons. Tél. pr rd-vs 508-04-22 ou 236-93-19.

Organisation internationale pour le développement du tiers-monde située au Quartier-Latin, cherch.
SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE FRANÇAIS - ANGLAIS
expérimentée, apte à initiatives, pour poste de responsabilité. Env. let. réf. à Bernard Pilard, 9, rue de Savoie, Paris-6e ou tél. au 033-06-83.

INFIRMIERES D.E. pr serv. médecine, chirurgie et soins intensifs.
INFIRMIERES D.E. PANSEUSES D.E.
Poss. logem. Travail plein tps et mi-temps. De 15 h à 20 h. Avantages sociaux.
Tél. 637-72-00, poste 679 ou écr. HOPITAL AMERICAIN B.P. 109 92202 - NEUILLY-sur-SEINE.

Groupe important rech.
COLLABORATRICE
de direction de haut niveau, ayant :
— formation secrétariat de direction,
— quelques années d'expérience,
— grande polyvalence,
— esprit d'initiative.
Une bonne connaissance de l'italien serait appréciée.
Lieu de travail : Côte d'Azur.
Env. C.V. et photo (perdue) à COTREL 69, rue de Lévis, PARIS (17e).

Professeur compiab. (dame) réf. classe C.A.P. Ecole Scala Romainville. Tél. : 845-42-92.

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE (Métro SABLONS) recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
très expérimentée, dynamique, pour DIRECTION EUROPEENNE
— langue maternelle germanique souhaitée,
— connaissance parfaite de l'anglais et du français,
— très bonne présentation.
Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 13.203 SNPM Petites Annonces 100, av. Charles-de-Gaulle (92522) NEUILLY.

Société internationale recherche
UNE SECRETAIRE DE DIRECTION
EXPERIMENTEE
Formation de base BTS ou diplôme universitaire équivalent.
Collaboratrice d'un cadre commercial.
La titulaire du poste devra posséder des qualités d'organisation, d'initiatives, d'esprit d'équipe et une expér. réelle des contacts téléphoniques av. la clientèle.
Env. C.V., prétent. et photo, à : Mme Moulin. Lab. Substantia 2, bd Georges-Clemenceau, 92403 COURBEVOIE.

AVOCAT 7e arrdt cherche secrétaire sténodactylo expérimentée. Urgt. Tél. 544-10-61 ou 11-02. Salaire : 2.000 × 13.

Clinique Léonard-de-Vinci
PANSEUSE et CHEF PANSEUSE
Horaire continu. Garde prise à domicile si tél. - 3 week-ends repos/4. - Salaire intéress. pour candidate active et expériment. Tél. : 357-00-98 pour rendez-vous.

Recherche TRES BONNE
STENODACTYLO
mi-temps, de 14 h. à 18 h.
Jean THOUARD S.A. Téléphone : 265-82-30.

Import. Groupe Pharmaceutique 16e rech.
SECRETAIRE sténodactylo expérimentée
Collaboratrice chef département scientifique, anglais écrit souh. Adr. photo et C.V.: no 99.808 B, à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui trans.

R.T.C.
LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC
Proximité gares de Lyon, Austerlitz, R.E.R. Nation, recherche pour sa DIVISION MARKETING
UNE REDACTRICE TECHNIQUE
formation B.T.S., assistante ingénieur ou électronique avec bonne culture générale pour rédaction de doc. technique et commerciale. Anglais apprécié.
Préférence accordée à candidate ayant quelques années d'expér. mêmes activités.
Téléphoner ou écrire à : SERVICE DU PERSONNEL, 130, avenue Ledru-Rollin, Paris-11e. Téléphone : 355-44-99.

Rech. préceptrices 40 a. min., lib. imméd. pr s'occ. de 2 enf. (garçon 12 a., fille 14 a., étudiant au collège) à Turin (It.). Meilleures réf. et aptitudes prof. et morales pour tenir rôle de mère. Connais. langue anglaise souhait. Logée. Rémunérat. int. Ecrire à M. BRIANTI, 18, Côte d'Argent - 92410 - Ville-d'Avray.

LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE SAINT-OUEN-L'AUMONE PRES PONTOISE recherche
EMPLOYEE confirmée
active, méthodique ayant préférence expérience exportation pour notamment traitement appels d'offres et commandes.
Bonne formation générale.
Connaissance anglais nécessaire. Non rebutée par terminologie technique, sans contacts humains indispensable.
Poste à pourvoir dès que possible.
Adr. C.V. détaillé et prét. à : DIRECTION DU PERSONNEL DE LA SAF - B.P. 24, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône.

IMPTE SOCIETE PARISIENNE située proche banlieue PARIS NORD recherche
ASSISTANTE SOCIALE D.E.
susceptible assurer direction colonie de vacances en juillet et août.
Position cadre.
Adresser C.V. manuscrit + prétentions + photo retournée à : no 70.110, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pr emploi mi-tps apr.-midi rech. excel. secrétaire libre de ste, capab. initiat. et responsabil. Possib. tps complet sous 3 mois. Tél. pr r-vs : 878-75-49-75-19.

Association profession. recherche secrétaire expérim. (sténo exig.). Sér. référ. Libre de suite. Salaire conventions collectives nationales. Enfance inadaptée. 66. Env. CV détaillé Mme Ibars UNAEDE 15, r. des Frères-Morane 75015 - Paris. Tél. pr rd-vs : 533-92-43.

Secrétaire très expérimentée. Tél. 233-56-34.

TRADUCTRICE DACTYLO **RUSSE**
PROTECHNA - 770-28-35

Sté Edition Paris-6e rech. secr. expérimentée. Bil. anglais si pos. pour 5 mois. Tél. pr rend.-vs 326-89-45.

Jeunes femmes 25 ans minimum ambitieuses - dynamiques désirant activité indépendante stable, contacts humains. Importante entreprise propose recyclage rapide de représentation.
Diffus. ouvrages PRESTIGIEUX CLIENTELE DE CHOIX
Pas de p. à p. à domicile
Statut VRP - Ts avantages socx
Voiture utile
Envoyer candidature à : EDITO, 33, rue de Naples, 75008 Paris.

représent. offre

Constructeur MAISONS INDIVIDUELLES créant nouveau POINT de VENTE cherche pour départ. 91
VENDEURS
TOIT EUROPEEN 105, boul. Kennedy, Corbeil-Essonnes - 496-89-57.

demandes d'emploi demandes d'emploi

Universitaire, 41 ans, trilingue,
ASSISTANT DE DIRECTION
Holding internationale, cherche France, Moyen-Orient, Etranger, Poste haut niveau.
Ecrire : DS, CASE POSTALE 215 CH. 1800 VEVEY 1

EXPORTATION
Jeune ingénieur d'affaires, 3 a. organisation et gest. de projets de constr. parlant couram. Anglais, Arabe, I.A.E., goût pr négociation, recherche organisme financier ou entreprise dynamique tournés vers
PAYS ARABES
Ecrire No 51.675 P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy - 75008 PARIS.

F., 12 a. exp. aide-compt. 2e, mécano s/12000 Burroughs et Obbo, pet. secrétariat, dactylo, cherche place Paris. Ecrire à : no 1.124, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Aide-laborantine, dipl., 7 ans de pratique, 27 ans, ch. emploi, libre de suite. — NUGENT : 566-87-68 ou 577-02-77, Poste 221.

CADRE, 32 a., Et. Sup., Ec. Sup. d'Appr., Angl., con. informatique. 6 ans expérience approv. prév. budget, cherche poste
RESP. APPROV.
Rég. Paris. Prét. 80.000/an. Ecr. G. AJACA, 30, r. Borrego (2e).

INGENIEUR INSA
2 a. exp. en entr. gle de bât. (hôpitaux, T.C.E.), ch. poste ing. d'Et. engineering ou simil. Ecr. No 1.207 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

EXPERT COMPTABLE
mémorialiste, 33 a. actuellement cadre direct. financière groupe imp., étudierait ttes propositions, libre éventuellement à/c. 1-1-75. Ecr. No 1.185 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., 29 a., études sup. psychol., chargée recrutem. 1 an, exp. secrétar. direct., ch. sit. 203-41-38. Nicolas, 90, r. Vergniaud (13e).

Resp. admin. chef compt., 29 a., nat. franç., 8 a. Afrique franç., ch. situat. équiv. ds sté de bâtiment, T.P. ou sté commerciale France ou outre-mer, libre de suite. Ecrire sous le no 1.152 : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGEN. électrotechnic., début., équiv. A.M., esprit découverte, adapt. rap., ch. empl. ds entrep. perm. form. G. Hababou, 92, r. de Turenne (3e). T. : 277-87-83.

CADRE fémin., célib., 40 ans, dynam., niv. 1re ann. Fac-lettres, psycho-CNAM, droit du travail et tles techniq. de personnel. Impte expér. admin. et génér., expér. 5 ans serv. du personn., ch. poste chef de personnel ou adjoint ou poste à responsabi. en service de personnel, Paris ou banlieue sud. Ecrire sous le no 70.658, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEFS SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES
HOMME - 33 ANS - DECS
Sens des affaires, goût du contact, ayant bonne expérience en comptabilité, budget, gestion, trésorerie, informatique, personnel, relations avec administrat., procédures administrative et comptable dans les activités de fabrication, prestation, comm., cherche situation dynamique. Ecr. no 63.126 - PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

Régis. son. Expér. matériel prof. ch. emploi sr la France. GABY, 10, bd Sébastopol - Paris (4e).

JEUNE FEMME
BILINGUE ANGLAIS
cherche SECRETARIAT A MI-TEMPS l'après-midi. Banlieue sud.
Ecrire : Mme FOQUET, 42, av. du G.-Leclerc (bât. A 3) 92340 - BOURG-LA-REINE.

DIRECTEUR COMMERCIAL
45 ans - SPECIALISTE
BONNETERIE PRET-A-PORTER DE LUXE
Grande expérience distribution, organisation réseaux. Réussite contrôlable.
Anglais - Italien commercial, recherche situation de respons. av. groupe français ou étranger en expansion.
Basé région parisienne.
Ecr. no 70.557 - CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 27 a., lic. sc. éco. et IAE de Paris, exp. prof., val. mobilière et étud. éco.; ch. emploi même sect. d'activ. de banque, SICAV, assur., etc. Ecr. 15.133, P.A. S.V.P., 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

CADRE COM. EXP.
30 a., D. + Sc. Po., angl., all., it., esp., 5 ans exp. int. resp., exp. prod. gde dif. Total mobile rech. poste resp. France, étr. Ecr. no 7.232 « le Monde » Pub. 5, rue Italiens - 75427, Paris-9e.

Voir les demandes d'emploi et autres rubriques en page 30

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. ; Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Plaçards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

demandes d'emploi

Accords techniques et licences de brevets

Homme, 30 ans, Célibataire
Ingénieur ESCIL, Diplômé du Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Industrielle.
6 ans d'expérience ; Responsable d'affaires dans Société de promotion et vente d'Innovations à tous leurs stades de développement.
Recherche la spécialisation la plus conforme à ses goûts : Concevoir, négocier, conclure et suivre tous accords de Licence portant sur des procédés et produits nouveaux, dans le cadre d'une Société Industrielle ou de Conseil.
Ecrire n° 7.153, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui tr.

CHEF DES VENTES, 31 ans (Sciences Eco)
— Goût et facilité des contacts humains, aimant convaincre et entraîner d'autres hommes ;
— Expérience des problèmes de recrutement de formation, d'animation et gestion du personnel ;
— De la vente de produits de gde consommation ;
— Connaissant bien les circuits de distribution alimentaire ;
— Attiré par l'organisation et la promotion des ventes, les responsabilités et les initiatives dans l'animation et le contrôle d'un réseau de vente.
Recherche poste de **DIRECTEUR DES VENTES** ou poste actif auprès Direction Commerciale.
Ecrire n° 77718, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

25 ans - MAITRE EN GESTION
— Libéré obligations militaires ;
— Parlant anglais et espagnol ;
— 1 an d'expérience commerciale grande consommation ;
— Quelques bons succès,
cherche emploi avec responsabilités
— au sein d'un département marketing ;
— ou assistant chef de produit.
Ecrire N° 1.202, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS, qui transmettra.

CADRE H. - 45 ans
SÉRIEUSES RÉFÉRENCES
20 ans expérience dans domaine Imprimerie Typo-Offset recherche emploi stable avec responsabilités.
LIBRE IMMEDIATEMENT
Ecrire n° 6.555 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, qui transm.

CHEF DE FABRICATION
EDITION, PRESSE PERIODIQUE
21 ans d'expérience dans très important Groupe d'édition et de Presse périodique. Dynamique.
Libre pour cause de restructuration
Cherche poste similaire ou
Adjoint au Directeur Technique
dans Edition, Presse périodique, Edition publicitaire, Imprimerie ou service publicité intégré, Imprimerie, Papeterie.
De préférence Paris ou proche banlieue, accepterait province si logement assuré et collège ou lycée de garçons à proximité. Ecrire sous N° 1.658 à : REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q. tr.

45 ans études supérieures Droit et Expertise Compt., ayant assumé fonction de
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
et ayant une expérience confirmée
ADMINISTRATIVE - FINANCIÈRE
CONTROLE DE GESTION
RELATIONS HUMAINES
recherche situation Paris ou Province.
Téléphoner : 906-56-91 ou écrire numéro 71.942, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

SPÉCIALISTE DE LA VENTE PAR CORRESPONDANCE
créateur et animateur
d'un important réseau de produits divers ayant plus de 18 ANNEES D'EXPERIENCE dont 13 dans le livre.
Dynamique - Aimant responsabilités.
RECHERCHE
Poste de Direction Commerciale dans Société de V.P.C. ou autre.
Libre très rapidement si nécessaire.
Ecrire à Case GM - Inter Conseils Publicité, 58, rue Perronet - 92523 NEUILLY, qui transm.

DIRECTEUR DES VENTES
— INFORMATIQUE —
— Expérience affirmée 10 ans - Résultats Prouvés.
— Gestion - Saisie des Données - Process.
— J'aime Vendre - Animer - Réussir.
— Avez-vous un Produit à lancer ?
Ecrire n° 1231, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

J. FEMME, 26 ANS, MARIÉE
LIC. SCIENCES ECO.
Option Analyse. Cherche Emploi en rapport avec connaissance : anlyse éco.-statistiques. Paris-Banl. S. + O. Lib. 1er oct. Ecr. N° 1.201 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF COMPTABILITE
D.E.C.S. fiscalité, contrôle de gestion spécial. informatique., expérimenté. Ecr. N° 77.471, REGIE-PRESSE, 95 bis., rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR

H. 30 ANS, ESC + BUS. SCH.
MARKETING
MERCHANDISING
EXP. STE CONSEIL INT.
Ecr. n° 1.210, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 28 ans, cadre maintenance carrière : aéronautique (B.E., Proto) ingénierie T.N. puis maintenance usine extrusion plast. ouvert à toutes proposit. apportant respons. et motiv., dispon. totale lieu et temps. Ecr. n° 1.208 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

exclusivités

Sous ce titre, nos lecteurs trouveront régulièrement dans les rubriques immobilières de nos pages d'annonces classées des offres exclusives destinées à rendre plus efficaces leurs recherches.

Pendant quarante-huit heures (deux parutions), ces propositions de vente ou de location sont publiées uniquement par **Le Monde**

appartem. vente

Paris

XVIe - ETOILE - V.-HUGO
Etage élevé, appt 102 m², séj. + 2 chbres, 600.000 F. - 522-62-14.

ALMA - RUE FREYCINET
Imm. neuf, très grand standing, appt 3 Pièces princip., 112 m², 766.000 F. — Tél. : 522-62-14.

Pr. Parc Montsouris, ODE. 95-10, JARDINET PRIVE
Rav. P. MAISON, triplex 50 m².

Près Nation, Part. vd gd studio, 65 m², s/jardin, tél., tout conft : 180.000 F. Téléphone : 469-88-60.

VIIe, BAC. Duplex + terrasse, 390.000 F. Téléphone : 331-77-79.

RUE PAUL-LELONG

BOURSE - PALAIS-ROYAL
DANS TRES BEL IMMEUBLE RESTAURE, TRES GD STDG, STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, DUPLEX - PLAFONDS A 4 M. POUTRES - ENTIEREM. ET LUXUEUSEMENT AMENAGES.
INVESTISSEMENT DE QUALITE
PROPRIETAIRE : GIRPA
325-25-25 + 56-78.

XIIIe - SAINT-JACQUES, APPT CARACT., tr. gd SEJOUR + chb. TEL. 290.000 F. 704-88-18.

QUAI DE LA LOIRE - XIXe
PRES RUE DE FLANDRE

locations meublées

Offre

Chbres gare Garenne-Bezons, b. meubl., coin toil. ind., vue jard. Ag. s'abstenir. Tél. : 781-83-15.

locations non meublées

Offre

LUXEMBOURG, 2 P., sol., tél., 4e ét., 1.400 F. Tél. : 704-88-18.

Bourse, imm. rénové, stud. avec loggia, 850 F C.C. - 522-62-14.

16e, Mo POMPE. Imm. nf, pet. stud. tt cft, tél. 850 f.m. 522-62-14.

XVIe Av. Kléber. Imm. stand., étage élevé, bel appart. mixte, 8 p., prof. lib. Bail 6 ans. Reprise justifiée. - 522-62-14.

SCEAUX. Entre Parc et Mo : neuf, luxueux appt 93 m², 2 ch., 2 bains, 1.500 F + ch. 331-39-46.

Demande

Couple enseignants ch. gd 5 ou 6 Pces dans Paris. - 633-72-22.

propriétés

COTES DU RHONE
Domaine de 27 ha A.O.C. réputé, jeune et en plein rapport, bâtiments impts, matériel d'exploit.

appartem. vente

Paris

TR. BON STUD, Bns, WC. Impeccab. Pet. px. 184, rue Saint-Maur. Ldi mdi. 13-16 h.

Pour étudiants, je vds près tour Montparnasse Stud. à rén. de 12 à 30 m² à part. de 25.000 F. Ecrire No 1227 «Le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PLEIN CIEL. 28e ét. tr. b. 4 p. Prix intéressant. 325-83-81.

Placement exceptionnel. Studio 50.000 - 227-19-75.

CARDINAL-LEMOINE
Ds imm. XVIIe s., appart. de caract., donnant s/jard. privat., fontaine pierre, dallage marbre, verdure, gd liv. poutres appar., chbre, S. de B., WC, C., chauff. centr. imm. + belle cave voûtée amén. en chbre. EXCEPT. Vis. lundi-mardi, 16-20 h., 42, r. des Boulangers. 409-41-45.

Pt CARDINET, à vendre 3 p. 45 m2 ref. nf., tt cft, ch. c. ind. tr. calme. S/rue. Vis. s/rd-vs. TÉL. : 227-73-62.

PL. St-ANDRE-DES-ARTS
ODE. 95-10. App. 4 p., ref. nf. IMM. CARACT. VUE QUAIS.

URGENT
IXe Square Vintimille
Part. vend agréable 3 p., 45 m2, tt confl, r.-de-ch., soleil, entr. part. s/rue. Tél. pr rdz-vs : 874-50-12 (de préf. mat. ou s.)

Av. VICTOR-HUGO, pr. Etoile, grand 5 pièces, 2 bns. Calme. 620.000 F - Téléph. : 727-00-21.

PETITE MAISON ORIGINALE
Me voir lundi et mardi, 15 h. à 19 h., 6, villa Auguste-Blanqui. (Donne 44, rue Jeanne-d'Arc.)

17e WAGRAM
2 PCES, tt cft, refait neuf, 139.000 F - 277-75-68.

PALAIS-ROYAL/BOURSE
4 beaux studios standing
Poutres d'époque.
IDEAL PLACEMENT
Lundi, de 15 heures à 18 h., 9, RUE HEROLD.

SEGONDI - 874-08-45
17e RESIDENTIEL. Dans bel imm. p. de t. Gd 5 PCES, 98 m², à rénover. Chbre personn. Prix total 330.000 F - (15-18 h)
MARDI 17 SEPTEMBRE
82, AVENUE DES TERNES

15e RESIDENTIEL
4 P. Imm. récent - Soleil. Profes. libérale. 633-29-17.

O.R.T.F. Imm. ravalé, entrée, living + 1 ch., cuis., bains, w.-c., tél., parfait état. 165.750 F. - REGY : 577-29-29.

Mo ODEON Bon immeuble caractère
1 pièce, eau chde, 4e ét., calme. 24, rue Monsieur-le-Prince. Imm. rav. Mardi-merc., 15-18 h.

VIIe BAC
BEL IMM. CARACT. RAVALE
6 PIECES, 2 BAINS, TOUT CONFORT
LUXUEUS. REFAIT NEUF
PROF. LIBERALE AUTORISEE

locations meublées

Offre

A LOUER pour courte ou longue durée, HAUTS DE DEAUVILLE, près du Golf DUPLEX impeccablement MEUBLE et installé. Tél. 18t le matin ou tard le soir : 566-06-87.

Demande

Loue direct. à Part., Studio ou chambre, cft - Montparnasse ou prox., 600 max. Ecrire N° 70.274 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris 1er, q. tr.

locations non meublées

Offre

PUTEAUX, 74, boulev. Wallace, gd studio, 42 m2, terrasse, dern. étage. Tt cft. 700+ch. 250-62-39.

Argentine, dble liv. + 3 cbres ref. à neuf. Tél., chbre de serv. Possibil. professionnel. 3.000 F. Téléph. : AMP. 55-71.

ECOLE MILITAIRE. Tr. beau 2 PCES, cuis., bains, TEL. 1.500 F. - 555-73-54.

PHILIPPE-AUGUSTE. Imm. nf JAM. HABITE. Tr. b. 2 P., cuis. équip., bains. TEL. Parking. 1.150 F. - 555-72-54.

Demande

PROPRIETAIRES
Confiez-nous la loc. et la gest. de vos appartements - OTAGI, 78, r. de Miromesnil - 292-30-34.

PARTICULIER A PARTICUL., ch. 3-4-5 pièces. .. 578-25-91.

immeubles

BAYONNE
à v. immeuble rapport, centre ville : 3 commerces et 6 app. Px de vente presque 10 fois revenu brut. Tél. (59) 25-71-21.

GIRPA
92, bd du Montparnasse, 14e, 325-25-25 + 99-99 (20 lignes groupées).
Pour satisfaire sa clientèle et pour vendre en permanence 300 STUDIOS - Achète immeubles, Hôtels, Terrains.
PARIS ou proche banlieue (Vides ou occupés), même gros travaux.
Paiement comptant, de 100.000 à 20.000.000 F.
(Intermédiaires sollicités.)

PROPRIETAIRE VEND
RAPPORT 48.000 F
T.T.C. L'AN. PRIX 350.000 F. Murs local commercial 235 m2 Sur place, de 13 h. à 19 h.

LE SICOB

XXVe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

L'INFORMATIQUE : *ÉVOLUTION OU RÉVOLUTION ?*

Le Sicob conduit chaque année, à la rentrée, à faire le point de l'évolution des techniques de l'informatique. En 1974, il ne fera pas exception : quelques réserves qu'elle appelle auprès de certains professionnels, cette manifestation qui se tient pour la vingt-cinquième fois continue à prendre de l'ampleur, et les exposants y seront encore plus nombreux que précédemment.

Ce n'est naturellement qu'au terme d'un examen des matériels qui y seront présentés et qu'à l'issue des réunions tenues parallèlement par la Convention informatique que l'on saura si 1974 se traduira par des innovations techniques importantes ou par la *formulation d'idées nouvelles*. Mais il semble dès à présent qu'une tendance *générale doive s'affirmer* : longtemps accaparée par la solution des problèmes *qu'au fur et à mesure* de son développement elle se posait à elle-même, *l'informatique tendrait plutôt* — et il n'est jamais trop tard pour bien faire ! — à prendre maintenant plus en considération celui au service duquel elle devrait se *placer*... et qui la fait si bien vivre : l'utilisateur.

Ces derniers temps, de fait, un nouveau candidat s'est pris à briguer les suffrages de tous ceux — et ils sont de plus en plus nombreux — qui croient *nécessaire de recourir aux bienfaits du traitement automatique de l'information*, en espérant échapper à ses méfaits. C'est la micro-informatique.

Une campagne en sa faveur s'est fait jour, qui *n'a pas tardé à virer à la polémique. Successeur du* mini-ordinateur que nous connaissons déjà peu ou prou, le micro-ordinateur sera-t-il un mythe ou une réalité ? *Faudra-t-il voir en lui, quand il naîtra et s'il naît*, le moteur d'une révolution qui bouleverserait, au profit de l'utilisateur, les recettes de l'informatique ? Ne serait-ce pas, tout simplement, le résultat de l'évolution technique, cas auquel nous aurions à l'adopter sans froncement de sourcil ni... enthousiasme ?

***En parallèle, mais plus discrètement, se bâtissent pierre à pierre les réseaux d'ordinateurs*. Réalisés sur la base des possibilités existantes quand ils doivent le jour à l'initiative privée ; imaginés dans des perspectives *audacieuses*, peut-être *même* futuristes, lorsque c'est la puissance publique qui s'attache à les promouvoir, *ils marient informatique et télécommunications* suivant les modalités les plus variables. Mais, les uns comme les autres, ils se promettent de nous faire tous nous abonner à l'ordinateur comme nous le sommes *au téléphone, quand nous le pouvons*.**

Les « micro » et les réseaux : des frères ennemis qui plongeront l'utilisateur dans de nouvelles affres lorsqu'il aura à choisir entre eux ? Les descendants d'une même famille qui conjugueront de façon harmonieuse leurs efforts pour lui offrir cette informatique sur mesure à laquelle il aspire et le combler d'aises ?

De toute façon, qu'elle s'incarne pour se rapprocher de l'utilisateur sous la forme d'un foisonnement de « micro », ou que, pour lui offrir toujours davantage de moyens, elle s'installe au creux de réseaux aussi mystérieux par leur fonctionnement que tentaculaires par leur organisation, l'informatique de demain sera « répartie ». *Le mot de l'année !*

Mais une autre question surgit : bien que « répartie », et justement parce qu'elle le serait, l'informatique ne *s'unirait-elle* pas sous ses nouvelles formes pour mettre à mal la suprématie qu'exerce avec une morgue tranquille, le plus grand des constructeurs, I.B.M. ? Face à ce géant, *les « micro »* rejoueraient la partie *de fronde entre David et Goliath* tandis que les *réseaux* le ligoteraient de leurs fils comme il est advenu à Gulliver... Telles sont du moins les images surgies des récits du passé et de la fiction littéraire qui paraissent hanter certains. Comment leur en faire grief ? L'optimisme n'est pas un défaut, sauf quand on oublie de le faire rimer avec réalisme.

Comme le *monde*, ni les « micro » ni les *réseaux* ne se feront en un jour. Réussiront-ils à se hisser à la hauteur de leur ambitions ? *Sauront-ils*, pourront-ils même comploter contre le géant, dans lequel certains voient aussi un tyran ? Ce n'est pas le SICOB 1975 qui apportera la réponse...

NICOLAS VICHNEY.

PLAIDOYER POUR LES MICRO-ORDINATEURS

Par BRUNO LUSSATO (*)

UNE importante mutation de technologie informatique, amorcée voici quelques années : la microminiaturisation des composants électroniques, entre dans sa phase industrielle. Les microcomposants constituent désormais l'essentiel des unités centrales, nommées aussi processeurs, qui effectuent à la fois les calculs, les opérations logiques et le stockage des données.

La miniaturisation apporte non seulement une diminution des volumes et une augmentation de la fiabilité importantes, mais elle s'accompagne également d'une réduction considérable des coûts. Une unité centrale qui, selon Forster, revenait à 7 500 000 francs en 1958 — soit près de la moitié de la valeur totale de l'ordinateur — et exigeait une large salle climatisée, est aujourd'hui avantageusement remplacée par un microprocesseur, dont le prix est de 500 francs environ, guère plus important qu'une boîte à cigares.

Cette mutation technologique a ouvert entre les spécialistes et les utilisateurs une controverse dont l'enjeu est important, aussi bien matériellement qu'idéologiquement. Le grand ordinateur, avec sa cohorte de spécialistes de tous grades, peut abandonner une partie de ses fonctions actuelles à des matériels peu onéreux, directement utilisables par des non-informaticiens. Une nouvelle répartition des pouvoirs de décision chez les utilisateurs et des bouleversements chez les constructeurs ne manqueront pas d'en résulter — changements qui inquiètent souvent les professionnels de l'informatique, qui y voient parfois une remise en cause de leur statut.

Les conséquences de cette mutation sont en effet considérables. D'ici à 1980, selon Earl Joseph, dirigeant bien connu d'une grande firme de matériel informatique, l'ordinateur devrait être à la portée de tous et pour bien des usages, depuis le réglage des postes de télévision jusqu'à la tenue de nos comptes personnels. Sans se livrer à de telles anticipations, on peut considérer que l'essentiel, dans l'immédiat, réside dans le développement de la transparence des langages : *chacun pourra probablement, dans un proche avenir, se servir de micro-ordinateurs à l'aide de simples modes d'emploi*. Il suffit, dès à présent, pour s'en convaincre, de manipuler un minicalculateur programmable de poche. Cet outil, qui voici dix ans aurait pesé un poids considérable et exigé des langages évolués et des armadas de spécialistes, est vendu aujourd'hui, comme un appareil ménager, avec son mode d'emploi. Il n'implique pas plus l'utilisation d'un langage qu'une machine à laver. Une secrétaire peut le manipuler après quelques heures de familiarisation.

Contre la décentralisation

Il est évident que la suppression des langages de programmation heurte de plein fouet les spécialistes du Fortran, du Basic ou de l'A.P.L. ! Nombre d'entre eux prétendent dangereux de confier aux utilisateurs le souci de programmer leurs propres applications, et assurent que l'on risque ainsi de restaurer l'anarchie et les particularismes supprimés par l'informatique centralisatrice.

Cette critique de la décentralisation, permise par la micro-informatique, repose toutefois sur une confusion entre outils et structures d'organisation et de contrôle. Des services autonomes, fabriquant eux-mêmes leur information, peuvent et doivent être reliés à un réseau auquel sont transmises les informations destinées à la consolidation et au contrôle *par exception* au niveau de coordination. Point n'est besoin pour cela d'un réseau en temps réel, la transmission pouvant se faire quotidiennement dans la grande majorité des cas.

A cet égard, l'argument selon lequel les fichiers ne sont pas décentralisables n'est pas convaincant. Dans la plupart des cas, une réorganisation peut permettre de séparer des masses d'informations qui n'ont été fondues que pour des raisons technologiques et artificielles, et dont l'apparente unité n'est qu'une illusion créée par l'habitude.

En faveur de la décentralisation, trois séries d'arguments, économiques, structurels et sociologiques, devraient emporter l'adhésion des utilisateurs.

Sur le plan technique, d'abord, l'ordinateur classique participe encore au mythe de la « loi de Grosch », selon laquelle « *plus un ordinateur est important et rapide, moins l'unité traitée coûte cher* ». Le souci d'exploiter au mieux le processeur, élément jusqu'ici le plus coûteux du système, a conduit les constructeurs à concevoir des outils si compliqués (regroupés sous le nom de « système d'exploitation » et « software de base ») que seuls des spécialistes peuvent les mettre en œuvre.

(Lire la suite page 35.)

(*) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

JMC

Dessin de Chabanas

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LE SICOB (Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation du bureau) est ouvert au public du samedi 21 au vendredi 27 septembre inclus, de 10 heures à 18 h. 30 sans interruption, au CNIT (Paris-la Défense). Comme l'année précédente, l'« entrée en est exclusivement réservée aux visiteurs majeurs ». Cependant, les professeurs conservent la possibilité d'y amener un groupe de quinze élèves au maximum, appartenant aux classes de techniciens supérieurs ou aux départements d'I.U.T., aux écoles d'ingénieurs et aux écoles supérieures de commerce. Ils doivent préciser auparavant les matériels qu'ils désirent voir et le plan de la visite.

Les journées du 19 et 20 septembre sont réservées aux visiteurs professionnels invités par les exposants.

Du jeudi 19 au vendredi 27 septembre, tous les visiteurs étrangers sont reçus gratuitement sur présentation de leur pièce d'identité, de leur passeport ou d'une carte d'invitation dûment remplie, au bureau d'accueil spécial ouvert tous les jours.

Dans le cadre du SICOB sont organisées des journées spécialisées à l'intention de plus d'une vingtaine de professions : médecins, architectes, notaires, acheteurs, petites et moyennes entreprises...

Le congrès de la « convention informatique », qui regroupe, cette année, plus de deux mille participants de toutes les nationalités, se déroule du 16 au 20 septembre inclus au Centre international de Paris (CIP), porte Maillot.

MOYENS D'ACCES AU SICOB. — Métro : réseau express régional (RER), ligne Opéra-Auber-Défense (trajet, 7 min.), plus de dix trains par heure. Train : ligne Saint-Lazare-Saint-Cloud-Versailles : au moins dix trains par heure. Bus : ligne 73 (Concorde) et 174 (Saint-Denis) vers la Défense. Auto, itinéraire direct : Concorde, Champs-Elysées, Etoile, Pont-de-Neuilly, CNIT (parcs de stationnement).

Des machines...

CONTRAIREMENT à ce que l'on pourrait penser, ce ne fut pas I.B.M. qui commercialisa le premier ordinateur. Cette société avait à cette époque le *leadership* du marché des machines à cartes perforées (matériel classique), et son président, T.J. Watson, ne croyait pas encore au succès commercial de l'ordinateur. Il avait d'ailleurs, plusieurs années auparavant, refusé les services des inventeurs de l'Eniac, Eckert et Mauchly, qui réalisèrent la machine américaine qu'on peut considérer comme l'ancêtre des ordinateurs actuels. Ces deux pionniers fondèrent, en 1946, une petite société qui finit par être rachetée par la Remington Rand en 1950. C'est cette même année que Remington Rand lança sur le marché l'ordinateur Univac *(Universal Automatic Computer)* : le premier ordinateur commercial.

Univac devait d'ailleurs devenir et rester le nom de la division ordinateurs de la Remington Rand (devenue aujourd'hui Sperry Rand). L'Univac 1 a été réalisé à une trentaine d'exemplaires, et le premier d'entre eux fut installé le 14 juin 1951 dans les services américains de recensement.

Bien d'autres types de machines suivirent, dont notamment les versions 2 et 3 de l'Univac 1, annoncées respectivement en 1955 et en 1960.

Mais la fin de cette décennie devait surtout être marquée par l'apparition de la seconde génération d'ordinateurs, avec le remplacement des tubes à vide par le transistor. Inventé en 1948 par les laboratoires de la Bell, le transistor fut à la base de l'Univac *Solid State Computer*, qui fut annoncé en mars 1959, et fut le premier ordinateur à être totalement transistorisé. Le transistor, bien que dépassé six ans plus tard par les micromodules puis les circuits intégrés, allait tout de même permettre à la seconde génération de machines (1959-1964) de conquérir le marché de la gestion.

Les débuts de l'industrie du software

En réponse au succès commercial remporté au début des années 50 par la Remington Rand, la contre-attaque d'I.B.M. tarda à venir. Après le S.S.E.C. de 1948, I.B.M. attendit le mois d'avril 1953 pour annoncer son modèle 701. Ce modèle sera suivi des modèles 702, 704, 705 et 709, mais leur production restera très limitée. Il faudra attendre la fin des années 50 pour voir I.B.M. se lancer à fond dans la commercialisation de l'ordinateur. On sait aujourd'hui quel succès elle remporta, mais il ne semble pas qu'à l'époque elle l'eût soupçonné... Sa première vraie réussite commerciale de ces années fut incontestablement la 650, qui, quelques mois après son annonce, fut vendue en plusieurs centaines d'exemplaires.

C'est également pendant ces années que se développa la concurrence en matière d'ordinateurs. Sucessivement Burroughs, N.C.R., Honeywell, General Electric, R.C.A., Control Data et d'autres encore se lancèrent dans la compétition, mais leur production ne connaîtra le succès qu'au début des années 60. En France, la Compagnie des machines Bull réussissait avec son matériel classique et, notamment, le Gamma 3 (organe de calcul électronique, connecté à une tabulatrice). A cette époque, elle partageait le marché français du matériel à cartes perforées avec la société I.B.M. Mais elle mettait aussi au point le Gamma 60, un ordinateur de gestion aux caractéristiques très avancées, qui vit le jour fin 1959... pour ne pas rencontrer le succès qu'il aurait mérité.

Autre caractéristique essentielle de la période 1950-1960 : elle vit les débuts de l'industrie du software, le logiciel, comme on dit aujourd'hui. Des débuts très progressifs, il est vrai...

A l'époque, les équipes de constructeurs travaillaient surtout à la réalisation matérielle d'une machine capable de calcul et de mémorisation de l'information. Mais très peu de spécialistes se préoccupaient alors de l'art et de la manière de se servir de ces machines. Les premiers utilisateurs durent donc, en collaboration avec les équipes des constructeurs, créer intégralement tous les programmes dont ils eurent besoin : non seulement les programmes propres à leur activité mais aussi la plupart des programmes directement liés à l'utilisation de la machine, donc tout un ensemble de programmation (qui constituent aujourd'hui le « système d'exploitation »), et dont les constructeurs découvraient en même temps que les utilisateurs l'utilité première. Cette situation contribua pour une très large part aux difficultés rencontrées lors de l'introduction d'un ordinateur dans une entreprise.

Les choses cependant se mettaient en place : le Fortran, langage scientifique, apparut dès 1957 sur l'I.B.M. 704, et l'Algol dès 1958. Le Cobol, langage de gestion le plus couramment utilisé aujourd'hui, vit le jour fin 1959. Parallèlement aux constructeurs d'ordinateurs naissaient les sociétés de services qui devaient contribuer au succès de l'ordinateur lors de la prochaine décennie. Ce succès, quelques chiffres permettent de le mesurer : en France, une cinquantaine d'ordinateurs seulement étaient en service au 1[er] janvier 1960. Plus de huit cents le seront en 1965 et près de six mille en 1970.

De 1950 à 1960, malgré les progrès techniques incontestables, la commercialisation resta timide. I.B.M. hésitait. Sperry Rand continuait de développer de gros ordinateurs plutôt orientés pour les travaux scientifiques. Quant aux concurrents, ils faisaient leurs premières armes. D'une façon générale, les meilleurs spécialistes prévoyaient que l'ordinateur avait, certes, un grand avenir devant lui, mais ils pensaient qu'il était réservé à quelques centaines de grosses entreprises dans le monde. Il est vrai que l'Univac III, l'Univac Larc, l'Honeywell 800 ou encore le Gamma 60 pour ne citer qu'eux, étaient — en 1960 — des machines d'une très grande capacité de traitement, mais elles constituaient la suite logique des ordinateurs de laboratoires dont la vocation première était plutôt d'accélérer les travaux scientifiques. Leurs performances étaient d'ailleurs remarquables pour l'époque.

Le « boom » informatique vint d'I.B.M., qui possédait la plus grande part mondiale du marché de la mécanographie (matériel à cartes perforées). Installée dans de nombreux pays, elle disposait aussi du plus grand réseau commercial.

Plus orientés vers le « marketing » que vers la technique, les responsables de cette firme décidèrent de mettre au point un ordinateur susceptible de remplacer les matériels mécanographiques qu'ils avaient distribués et installés en plusieurs milliers d'exemplaires. Ce fut la série 1400, dont le premier modèle, le 1401, fut annoncé en janvier 1960. Ordinateur à cartes ou à bandes, de taille modeste, il fut pourtant un des plus grands succès de l'histoire de l'informatique et battit toutes les prévisions de la société, même les plus optimistes.

L'enthousiasme des entreprises

En fait, le parc du matériel à cartes perforées se convertissait progressivement à l'ordinateur. Ayant compris que cette machine offrait des possibilités beaucoup plus grandes que la mécanographie, du moins en théorie, I.B.M. employa sa force commerciale à en démontrer les mérites. La concurrence était relativement faible dans ce marché, en partie acquis, et les services commerciaux de la société furent plus occupés à la formation de leurs futurs clients et à la mise en place de leurs machines qu'à la vente proprement dite. Cette prise en main de la formation du client, ainsi que du démarrage de ses installations, devait constituer la raison principale du taux de fidélité élevé des utilisateurs à leur marque d'ordinateur (généralement de l'ordre de 85 %).

En France, la Compagnie des machines Bull avait suivie la voie des autres constructeurs. Son Gamma 60 qui fut vendu à moins de vingt exemplaires ne s'adressait qu'aux très grandes entreprises, telle la S.N.C.F. Prise de cours par le succès du 1401, elle commercialisa dès 1961 (sous le nom de Gamma 30), le modèle 301 de R.C.A.

L'enthousiasme des entreprises possédant déjà un équipement à cartes perforées fut donc grand. Dès le départ elles entraînèrent dans leur sillage les entreprises non équipées. Pour les vendeurs d'ordinateurs, ce fut l'âge d'or.

Il n'était pas rare de rencontrer des entreprises ignorant tout de l'ordinateur, mais persuadées avant tout qu'il leur en fallait un. Beaucoup de sociétés même installèrent leur machine derrière des vitres de façon à pouvoir la montrer aux clients qui leur rendaient visite !

Une conséquence de ce bel engouement pour la technique qui caractérise bien la décennie 1960-1970.

L'informatique ainsi sortait pas à pas de l'adolescence et il est peut-être facile aujourd'hui d'ironiser sur ses débuts, même s'il en coûta beaucoup d'argent... et beaucoup de nuits de travail ! Un fait est certain, le mécanisme qui se mettait en marche en 1960 a occupé plus qu'à plein temps bon nombre d'hommes aussi bien chez le client que chez les constructeurs. Bien souvent, ils eurent à respecter les promesses que d'autres avaient souvent faites sans en mesurer toutes les conséquences.

La première partie de cette

L'INDUSTRIE INFORMATIQUE COMPAREE AU MARCHE

RÉPARTITION MONDIALE DES DÉPENSES EN INFORMATIQUE	
ÉTATS-UNIS	55%
AUTRES PAYS	18,7%
JAPON	7,7%
ALLEMAGNE FÉD[LE]	7,3%
FRANCE	5,9%
G[DE] BRETAGNE	5,4%

RÉPARTITION DES CHIFFRES D'AFFAIRES DE L'INDUSTRIE INFORMATIQUE	
ÉTATS-UNIS	79,9%
AUTRES PAYS	6,3%
JAPON	5,3%
G[DE] BRETAGNE	3,5%
ALLEMAGNE FÉD[LE]	2,7%
FRANCE	2,3%

Source : Délégation à l'Informatique

et des hommes

décennie, de 1960 à 1965, fut surtout caractérisée par le remplacement du matériel classique. Les supports les plus utilisés furent la carte et la bande magnétique. Cette dernière permit de prendre en charge des fichiers beaucoup plus importants et partant, de concevoir de nouvelles applications. Mais d'une façon générale les chaînes de traitement, définies pour le matériel classique furent souvent simplement transposées. Il faut dire que l'ordinateur n'avait pas été initialement conçu pour améliorer la gestion des entreprises. Il fallut donc adapter les problèmes à la machine alors que la logique aurait voulu le contraire.

Par ailleurs le logiciel n'était encore qu'à l'âge de la pierre. Ecrire un programme si insignifiant soit-il restait un travail de longue haleine. La formation, aussi, en était à ses débuts. Fortement influencée par celle qui était encore donnée sur le matériel à cartes perforées, elle fut à son début proche de la technique. Parfois même le futur programmeur apprenait le détail de fonctionnement de chaque instruction de base : (on était loin de s'intéresser en priorité aux problèmes des clients !) En revanche, les programmes du logiciel fournis avec la machine venaient généralement d'être achevés (quand ils l'étaient) et furent le plus souvent découverts sur le terrain par l'utilisateur.

Ce fut donc une période marquée par la programmation et ses astuces. Certes, les langages évolués tel que le Cobol étaient déjà définis mais généralement les programmes trop encombrants et peu performants.

Obligés de programmer en langage de base, les programmeurs passeront beaucoup de temps à rechercher l'optimisation de leur production, qu'ils parsèmeront d'astuces, n'en facilitant pas leur transposition quelques années plus tard. Aucune méthodologie n'existait alors et un programme à modifier par un autre programmeur devait bien souvent être réécrit intégralement.

La troisième génération

On le voit, la préoccupation première n'était pas tant le problème à traiter que la machine à mettre en route. La tâche de ces premiers programmeurs fut rendue plus difficile encore par la méconnaissance qu'ils avaient des problèmes à traiter. Quatre mois de formation technique chez le constructeur, après des études secondaires ou supérieures, et ils en savaient assez pour aider à la mise en route d'un ordinateur dans une banque la première année, mais pourquoi pas dans une entreprise industrielle l'année suivante ? Ajoutons à cela que personne ne songeait ou n'avait le temps de former le personnel non spécialiste, mais directement concerné dans l'entreprise par les résultats de l'ordinateur. Pour ce personnel et pour beaucoup de responsables d'entreprise le mythe de l'ordinateur était présent. Ils n'étaient pas loin de croire qu'après avoir acquis une machine il leur suffisait d'enfoncer des boutons-poussoirs pour en avoir des résultats. Les délais de mise en route leur seront difficiles à supporter et pour tenir les promesses, programmeurs et techniciens passeront souvent des nuits blanches. Malgré ces ennuis de jeunesse, la demande ne ralentit pas.

Par ailleurs, les progrès techniques furent considérables. Après le transistor on parlait de micro-modules et une troisième génération d'ordinateurs ne demandait qu'à voir le jour, d'autant plus que la concurrence entre constructeurs se faisait pressante. Celui qui n'avait pas encore un parc de machines ne craignait pas d'utiliser pour son nouveau produit, les derniers perfectionnements de la technique. Aussi, Honeywell annonça, dès fin 1963, sa série 200, début 1964, ce fut la série 400 de General Electric, puis le 1108 d'Univac et la série 360 d'I.B.M., pour ne citer que ces firmes.

Tous ces ordinateurs de la troisième génération seront installés de 1965 à 1970. Ils remplaceront des machines dont la carrière chez le client aurait pu être prolongée, mais le principe de la location et la force commerciale des constructeurs incitaient l'utilisateur à profiter des derniers perfectionnements. Encore une fois, la technique avait le pas sur l'économie et il est certain que la « surconsommation » ne fut pas rare. Mais les progrès techniques — augmentation de la vitesse de calcul, traitement simultané de plusieurs programmes, consultation et mise à jour de fichiers en temps réel, multiplication des périphériques, modularité de l'équipement — n'étaient pas toujours aussi « opérationnels » que promis. Et ils cachaient un très grave défaut : le manque de compatibilité entre la troisième génération et la précédente (même chez un constructeur !). Bon nombre d'entreprises durent reprendre tous leurs programmes pour les adapter à la nouvelle machine alors que pour certains d'entre eux il avait fallu procéder à une opération identique pour passer du matériel classique au premier ordinateur.

Les équipes du client comme celles du constructeur durent donc se recycler complètement aux techniques nouvelles. Ils apprirent à utiliser les disques, à mettre en œuvre la multiprogrammation. Beaucoup profitèrent aussi du changement de machine pour modifier leur organisation et prendre en charge de nouvelles applications. C'est alors qu'il est apparu combien il était difficile de les prendre en charge si elles n'avaient pas été prévues dès le début de la mécanisation. La nécessité de réaliser l'analyse de toutes les applications de l'entreprise susceptibles d'être prises en compte se fit jour. Ainsi naquirent les analystes et les concepteurs de systèmes.

A grand renfort d'interviews et d'enquêtes ils élaborèrent des systèmes parfois pompeusement appelés « systèmes intégrés de gestion ». Très souvent ces systèmes remettaient en cause le fonctionnement de l'entreprise et, de ce fait, soulevaient bon nombre de problèmes. Le service de la mécanographie, ou le service de l'ordinateur devint une « direction informatique » et beaucoup eurent à leur tête un directeur de l'informatique chargé d'envisager une conception globale du traitement de l'information ou « plan informatique » comme il s'appela souvent. La période 1960-1965 fut marquée par la programmation, mais celle qui s'étendit de 1965 à 1970 le fut plutôt par l'analyse et la conception de système.

Si l'informatique prenait ainsi une part de plus en plus large dans l'entreprise, c'était bien souvent sans y avoir associé ceux qui en étaient directement tributaires. Trop occupés à tenir leurs promesses et à se former eux-mêmes « sur le tas », les informaticiens ignoraient bien souvent les autres services. Cette période fut donc laborieuse et les apports de cette nouvelle génération ne furent pas toujours ce qu'on aurait pu en espérer. l'utilisation de l'ordinateur n'avait pas évolué dans les mêmes proportions que son budget et que son équipe. Compte tenu de cette expérience, la quatrième génération attendue au début des années 70 fut avortée. Tous les constructeurs annoncèrent de nouvelles séries, mais pour les caractériser on préféra parler d'« évolution » plutôt que de « révolution », ce qui souvent déçut.

Cependant, d'un point de vue technique on progressait encore avec l'utilisation intensive des circuits intégrés. Ils augmentèrent les performances et diminuèrent l'encombrement et les prix de revient. Le développement accru des terminaux accéléra et accélère encore la décentralisation du traitement de l'information en même temps que les mémoires de masse permirent d'envisager la constitution des premières banques de données.

Mais une évolution bien plus importante entreprit de se dessiner : s'il fallait permettre le dialogue direct des services de l'entreprise avec la machine.

Malgré les énormes progrès réalisés depuis l'ENIAC, beaucoup d'utilisateurs pensent que l'ordinateur n'est pas assez accessible. Initialement tenus à l'écart, ils aimeraient aujourd'hui pouvoir prendre en charge leurs applications sans qu'il leur faille pour autant devenir des spécialistes.

Plus « conviviale »...

Avant l'apparition de l'ordinateur, le comptable règne en maître dans son service, sur le personnel et ses... fichiers. Tout commence par l'arrivée de personnes souvent étrangères à la société qui l'interviewent et refont l'organigramme fonctionnel de ses activités, définissant les fichiers à constituer et les états imprimés à produire. Sur ce, notre comptable est chargé de faire remplir par son personnel les documents qui, perforés sur cartes, permettront de constituer les fichiers magnétiques. Bien entendu, l'opération est fastidieuse, et, souvent, la mécanisation entraine une recodification, source d'erreurs... Aussi le charge-t-on également de la vérification de ses fichiers. Une fois cette opération réalisée, il lui reste à faire remplir périodiquement les documents nécessaires à leur mise à jour.

Ainsi il devient un pourvoyeur d'informations et, en retour, il reçoit souvent des montagnes de « listings ». La frustration est grande car il n'a plus ses fichiers sous la main, et leur mise à jour étant périodique, la dernière liste qu'il en a n'est jamais totalement exhaustive. S'il désire un nouveau traitement ou une modification, il lui faut le demander au service informatique, souvent débordé.

Pour cette raison on ressent aujourd'hui dans les services des entreprises mécanisées une certaine « déresponsabilisation » des cadres. Demander à un cadre s'il peut améliorer sa gestion, c'est s'entendre répondre qu'il faut s'adresser au service informatique. Par ailleurs, le manque de langage d'analyse et de système conversationnel (permettant le dialogue) rend beaucoup trop long encore le temps nécessaire à la prise en charge d'une application. D'autant plus que l'évolution des besoins est telle que bien souvent des modifications sont nécessaires avant même que le traitement sur ordinateur soit opérationnel.

Au début, les responsables d'entreprise furent séduits par l'informatique à cause notamment de sa capacité centralisatrice et de son aptitude à produire des tableaux de marche exhaustifs. Mais plaquée sur l'organisation « paternaliste » de l'entreprise, elle accentua encore la centralisation déjà excessive. De plus son aptitude à figer les traitements ne facilita pas la délégation du pouvoir que beaucoup cherchent à mettre en place aujourd'hui. Nul doute que l'informatique doit enregistrer encore de nombreux progrès avant de permettre à chacun de prendre en charge ses propres applications. C'est une des raisons de l'engouement actuel pour les micro-ordinateurs.

D'autres raisons poussent aux mêmes conclusions. La prise en charge d'applications de plus en plus nombreuses font du service informatique le centre nerveux de l'entreprise. Si ce dernier se trouve paralysé par une panne ou même une grève du personnel, ce sont tous les services de l'entreprise qui peuvent se retrouver bloqués.

Au train où vont les équipements, ne va-t-il pas falloir transformer les salles d'ordinateurs en forteresses à l'abri de toute nuisance ? Toutes ces constatations militent en faveur d'une informatique réellement décentralisée, certains disent même « répartie ». Soit que la puissance des plus gros ordinateurs sera directement accessible par l'emploi de langages ultra-simplifiés, soit que le développement de la technologie permette à des coûts abordables la réalisation de micro-ordinateurs aussi simples à utiliser qu'une machine de bureau.

L'informatique d'hier fut plus une mise au point des machines qu'une recherche véritable dans la façon de traiter l'informatique. Mais était-ce évitable ?

Les machines et les langages ont, en à peine quinze ans, fait un bon fantastique qui précisément permet aujourd'hui d'envisager une vraie informatique. On peut toutefois regretter qu'à côté des équipes occupées à concevoir le matériel et le logiciel, il n'y en ait pas une chargée d'établir un cahier des charges des vrais besoins de l'entreprise. Généralement, la nouvelle machine fut plus le prolongement de la précédente qu'une réponse à un marché donné. Et aujourd'hui, à vouloir être trop universel, l'ordinateur n'est adapté à aucun secteur, ce qui complique la tâche des utilisateurs.

L'informatique, sortie de l'adolescence, doit donc, en se spécialisant, devenir accessible à tous, plus « conviviale », peut-être...

J.-M. DESAINTQUENTIN.

(Univac.)

JMC

Illustration et défense des réseaux

Par JACQUES DONDOUX (*)

La télé-informatique, technique relativement récente qui met les télécommunications au service de l'informatique, est largement tributaire des perspectives du développement de ces deux disciplines et de leurs évolutions structurelles. En informatique l'équilibre entre la part centralisée du traitement et la part décentralisée sera sans doute déterminant à la fois pour la charge en trafic de télé-informatique et pour la forme des messages. Du côté des télécommunications, le développement pour la téléphonie des techniques numériques de transmission et de commutation conditionnera les coûts de la télé-informatique et, par là, la structure des réseaux publics ou de ceux propres aux entreprises.

DEPUIS quelques années, plusieurs événements significatifs sont intervenus en informatique :

● Le développement rapide des minicalculateurs (de 50 000 à 250 000 F en prix d'achat, plus de 5 000 éléments logiques, de 50 000 à 500 000 éléments binaires en mémoire rapide), dont le marché augmente à plus de 35 % l'an, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement que le marché de l'informatique traditionnelle ;

● Le développement plus rapide encore (50 % par an) des microcalculateurs (moins de 20 000 F en prix d'achat, et dès maintenant plus de 1 000 éléments logiques mis en œuvre). Ces machines remplacent d'une manière accélérée les petits automatismes câblés. Leur coût réduit et leur souplesse d'emploi permettent, en effet, d'envisager un très large domaine d'emploi (en informatique, insertion dans des terminaux variés, dans les dispositifs de saisie..., ailleurs, remplacement des automatismes à séquence, à base de relais électromagnétiques, au fonctionnement toujours un peu rigide, par ailleurs souvent fabriqués en trop petite série). Le principal frein à leur développement n'est sans doute pas d'ordre technique mais économique à cause du transfert de valeur ajoutée que leur introduction dans les systèmes provoque entre les fabricants de ces systèmes et les fournisseurs de composants électroniques ;

● L'arrivée massive sur le marché grand public des calculateurs de poche, dont le prix a baissé rapidement alors que leurs fonctions se diversifiaient et s'étendaient.

La cause principale de ces événements réside sans doute dans l'apparition de nouvelles technologies de composants utilisant l'intégration à grande échelle (M.O.S.-L.S.I.). Le coût intrinsèque en francs constants de la partie purement électronique des systèmes informatiques, qui varie en première approximation comme le prix des composants, a ainsi pu être réduit d'un facteur 10 en six à sept ans. Pendant ce temps, les dispositifs électromécaniques des ordinateurs ainsi que la majorité de leurs organes périphériques voyaient leurs coûts stagner en francs courants, c'est-à-dire baisser beaucoup plus modérément en francs constants.

De là une remise en cause de l'architecture des systèmes informatiques. Leur organisation reposait naguère sur l'idée que la vitesse coûtait relativement peu cher et qu'il fallait bénéficier des économies d'échelle par une concentration sur des ordinateurs géants. Une appréciation plus réaliste, notamment par les informaticiens français, du prix des télécommunications, et de la fragilité introduite par les hyper-concentrations, la révolution technologique provoquée par l'intégration à grande échelle, inversent à l'heure actuelle la tendance. La mode est maintenant à une décentralisation sur des mini-ordinateurs. On réintroduit à cette occasion la concurrence par les moyens dans le traitement informatique des entreprises. Mais la nouvelle tendance a des limites dues à l'inadéquation actuelle des mini-ordinateurs (et surtout des micro-ordinateurs) à gérer économiquement des organes périphériques d'entrée-sortie de capacité très importante et à fournir un accès commode à des informations structurées. De plus, les systèmes actuels organisés sous forme d'un réseau de télé-informatique en étoile autour d'un gros ordinateur sont un facteur imparfait certes mais non négligeable d'organisation des entreprises : les informations peuvent être structurées en base de données communes les traitements peuvent coordonner les cellules décentralisées, les bibliothèques sont communes et leur mise à jour simple. Tous ces facteurs ne pourront pas être ignorés dans les systèmes futurs et les gros ordinateurs ont encore un bel avenir dans les organisations qui reposeront sans doute sur les principes suivants :

— Des machines petites ou moyennes de type mini-ordinateurs auprès des cellules de travail.

— Des terminaux « intelligents » construits sur la base des micro-ordinateurs, connectables souplement à de nombreuses machines à travers un réseau public ou privé.

— Un réseau public (ou propre aux plus grandes entreprises) sur lequel sont branchés de très gros ordinateurs dont le rôle n'est plus spécifiquement de calculer mais plutôt de gérer des informations (programmes ou données).

L'évolution des coûts

Dans une telle perspective, quelle peut être la stratégie technique d'une administration des postes et télécommunications en ce qui concerne les réseaux télé-informatiques ? Cette stratégie est difficile à définir, car de nombreux éléments sont à prendre en compte. D'abord les besoins des utilisateurs. Mais ces besoins ne sont-ils pas modelés en partie par les services que l'on peut leur offrir ? Ensuite, les diverses techniques à utiliser en transmission et en commutation pour que le service soit le plus économique possible. Mais un choix optimum, dans les conditions économiques d'aujourd'hui, restera-t-il acceptable dans dix ans, alors que la structure des coûts aura fondamentalement changé ? Car, dans un réseau public de télé-informatique, les conditions sévères d'exploitation ne permettent pas de changer de génération d'équipements aussi rapidement qu'en ont pris l'habitude les utilisateurs de l'informatique. Une stratégie technique doit être définie en anticipant largement pour apprécier les conditions économiques futures, et des paliers technologiques opportuns doivent être précisés pour l'équipement des réseaux.

L'examen sur des périodes longues de l'évolution des coûts en téléphonie pour la commutation et la transmission des signaux permet de dégager quelques indications fondamentales. Dans les techniques aujourd'hui disponibles, la situation est la suivante :

— En commutation électromécanique, la baisse en francs constants des coûts sur vingt ans peut être estimée à environ 50 % ;

— En transmission, dans la même période, les coûts unitaires ont baissé dans un rapport de l'ordre de 30 à 1 (soit environ 15 % par an) pour les artères à grande distance du réseau national.

Cette très grande disparité s'explique par des changements technologiques beaucoup plus rapides en transmission qu'en commutation.

Il est intéressant de comparer l'évolution d'un indice de coût pour l'informatique (périphériques exclus) aux indices cités ci-dessus. En effet, l'indice de l'informatique révèle une décroissance encore plus rapide, de l'ordre d'une division des coûts en francs constants d'un facteur 10 en six ou sept ans, soit une baisse d'environ 30 % par an.

Mais les matériels de télécommunications sont en pleine mutation. La transmission s'appuiera de plus en plus sur des techniques numériques à grande capacité (guide d'ondes, fibres optiques) qui permettront de poursuivre la baisse régulière des coûts en francs constants enregistrée par le passé. Cette diffusion des techniques numériques sera encore plus favorable à la transmission de données puisque en transmission analogique un circuit téléphonique permet de transmettre au mieux 4 800 à 9 600 bits/s, alors qu'en transmission numérique le même circuit transmet 64 000 bits/s, soit près de dix fois plus. En commutation, les centraux électroniques commencent à être produits en série, et tout permet de penser que leur coût baissera rapidement. En effet, la technologie de la commutation électronique, surtout si elle est à multiplexage dans le temps, est tout à fait comparable à celle de l'informatique : mémoires, circuits électroniques rapides.

La stratégie des P.T.T.

A ces diverses considérations il est bon d'ajouter quelques comparaisons entre les besoins des réseaux téléphoniques et de télé-informatique. Un central téléphonique électronique temporel du type E-10, permettant de raccorder quinze mille abonnés, peut commuter, sous forme de communications téléphoniques, 60 millions de bits/s. L'enquête Eurodata sur les besoins en télé-informatique montre qu'en 1976 Paris et la région parisienne auront besoin de commuter environ 1,5 million de bits par seconde. De même en 1976 les besoins en télé-informatique entre la région parisienne et la région lyonnaise sont évalués à 120.000 bits/s, soit l'équivalent d'une cinquantaine de circuits téléphoniques alors que les besoins téléphoniques s'élèveront à cette date à sept mille ou huit mille circuits. Le trafic de télé-informatique malgré son importance économique considérable est donc marginal. Il en est d'ailleurs encore ainsi aux Etats-Unis d'Amérique. Cette situation évoluera sans doute dans le futur, mais la télé-informatique restera encore longtemps d'un poids faible vis-à-vis de la téléphonie. Cette conclusion doit cependant être tempérée par deux remarques :

— La première est que le marché des télécommunications est colossal (le cinquième en chiffre d'affaires de celui de l'automobile en France, et bientôt le tiers). Dès lors, le marché de la télé-informatique n'est pas intrinsèquement négligeable ;

— La seconde est que le taux de croissance de ce marché atteint une telle valeur (plus de 30 % l'an) que de forts rendements financiers sont envisageables.

Des difficultés plus politiques que techniques ?

Compte tenu de ces perspectives futures, des matériels disponibles et de la nécessité de ménager des paliers technologiques afin de stabiliser l'exploitation des services informatiques, l'administration des postes et télécommunications a exposé à la fin de l'année dernière, au congrès de Rennes de l'AFCET, sa stratégie technique :

● Jusque récemment, les télécommunications favorisaient les réseaux privés, c'est-à-dire fournissaient uniquement des circuits sans mise à disposition de commutation. L'administration mettait cependant en place un réseau de commutation de circuits, aux normes internationales et utilisant une technologie électromécanique Crossbar éprouvée (réseau Caducée) ;

● A moyen terme (1977), le directeur général des télécommunications a annoncé la mise en place d'un réseau de commutation de données par paquets, appelé Transpac. Dans cette technique les circuits de transmission sont utilisés beaucoup plus efficacement et la commutation a lieu dans des petits ordinateurs dont le prix baissera fortement. Une diminution importante des coûts en francs constants est à attendre dans ces conditions. Cependant les réseaux téléphoniques et de télé-informatique restant indépendants ;

● A plus long terme (après 1980), avec une extension de la transmission numérique et de la commutation électronique en téléphonie, la possibilité d'intégrer les réseaux phonique et informatique deviendra possible. Si les conditions économiques de la commutation ont évolué favorablement, un service de télé-informatique Hermes offrant également la commutation de circuits sera mis en exploitation. La comparaison économique se fera alors entre une extension du réseau Transpac et le coût marginal du service Hermes par rapport au réseau téléphonique.

Au-delà de ces perspectives d'intégration des services de la téléphonie et de la télé-informatique, se pose tout naturellement le problème du réseau unique de l'an 2000. Ce réseau intégrerait, outre téléphonie et télé-informatique, la télédistribution d'images, animées ou non, et la visiophonie. Chaque abonné serait relié à un centre de communication par un seul câble, minicoaxial ou câble à fibre de verre. Les éléments d'information que nous donnent les études prospectives sur la technologie nous permettent d'affirmer que, techniquement, rien ne s'oppose à la mise en œuvre d'un tel projet. Plusieurs expériences de cités câblées ont déjà débuté, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Europe. A Rennes, une expérimentation originale est lancée par le Centre commun au C.N.E.T. et à l'O.R.T.F. Un nombre considérable d'activités humaines reposeraient sur ce réseau unique : l'information, la culture, l'éducation, le commerce, la santé..., pratiquement toutes les activités ne nécessitant pas obligatoirement de transport d'objets ou de personnes. Les quotidiens comme *le Monde* n'auraient plus à être imprimés. Sans approfondir de telles spéculations techniques, on conçoit que l'entreprise, quel que soit son statut, chargée d'exploiter le réseau, pèserait d'un poids fantastique dans l'économie nationale, même si on lui interdit, à juste titre, toute activité dans le traitement de l'information. Dans ces conditions, il est à prévoir que les difficultés de mise en place du réseau soient beaucoup plus politiques que techniques. L'expérimentation, l'année prochaine, du petit réseau de Rennes nous en donnera certainement sous peu un avant goût.

(*) Directeur du Centre national d'études des télécommunications.

Plaidoyer pour les micro-ordinateurs

(Suite de la page 31.)

Le principe tayloriste de la spécialisation des tâches et de la séparation des activités de conception, de préparation et d'exécution, a encore alourdi la structure de l'appareil informatique au sens large : le « software » s'est développé jusqu'à acquérir une personnalité indépendante ; le personnel s'est spécialisé en ingénieurs concepteurs ou systèmes, analystes, programmeurs, « perfovérifs », etc. : le traitement de l'information s'est abusivement parcellisé. Une nouvelle étape fut atteinte dans la complication avec l'apparition de la multiprogrammation, prévue initialement pour mieux utiliser des unités centrales trop rapides par rapport aux périphériques et dont la sous-utilisation devenait particulièrement onéreuse. Enfin, sous prétexte de faire bénéficier *tous* les responsables de l'ordinateur central et de la compétence de ses spécialistes, on a recouru à toutes les possibilités du télétraitement. De gigantesques réseaux ont été édifiés, où la *totalité* de l'information, d'abord acheminée en « temps réel » (c'est-à-dire dès qu'elle apparaît sur le terrain), est ensuite stockée dans un centre de façon indifférente et massive (banque centrale d'information). Seuls les résultats redescendent la filière jusqu'à chacun des utilisateurs, définitivement déchargés d'un quelconque traitement de l'information qu'ils ont créée.

La mutation technologique évoquée plus haut sape les bases techniques de cet univers centralisé. L'unité centrale est aujourd'hui l'élément le *moins* cher du système, alors que claviers et imprimantes constituent le poste le plus important du coût total, en raison de la quantité de main-d'œuvre qui y est incorporée.

Il en résulte quelques conséquences essentielles pour la conception des systèmes informatiques :

- Il est absurde de construire des systèmes coûteux et complexes (O.S.) pour économiser une unité centrale dont les coûts sont devenus une fraction de ce qu'ils étaient jadis. Ces systèmes absorbent une partie de la puissance de l'ordinateur central, qui génère ainsi son propre travail (parfois plus du tiers du temps du processeur est utilisé pour maintenir en vie les deux autres tiers consacrés aux traitements proprement dits !).

- Il est également absurde de traiter à distance des masses d'informations que l'on pourrait avantageusement traiter sur place, grâce à un micro-processeur bon marché, compte tenu de la faible « densité » des opérations requises.

- L'utilisation de micro-ordinateurs monoprogrammés et spécialisés (pour la paye ou la facturation, par exemple), peut permettre une manipulation plus « conviviale », c'est-à-dire à la portée immédiate des utilisateurs, *sans* gros logiciel, même « transparent ».

- Enfin, l'économie d'échelle se trouvera désormais du côté des micro-ordinateurs, dont le marché potentiel, considérablement supérieur à celui des ordinateurs, laisse espérer une baisse spectaculaire des coûts. Il n'est pas impossible que, par comparaison, l'ordinateur monolithique fasse figure, d'ici quelque temps, de produit de luxe.

Vulnérable et coûteuse

Sur le plan structurel, en second lieu, il est à noter que la centralisation poussée au-delà d'une certaine marge critique porte en elle des germes de désordre et d'autodestruction. On commence à connaître les propriétés des systèmes centralisés, et les disfonctions inquiétantes qui les habitent. Négligeables dans les systèmes de petite taille, ces inconvénients accroissent très vite, avec le développement des unités, la complication des communications et l'accélération des traitements.

L'information dépersonnalisée, banalisée, noyée dans la masse des fichiers géants, est à la fois vulnérable aux erreurs et coûteuse à manipuler. Le contrôle parfait des banques centralisées de données est aujourd'hui pratiquement impossible, et le secret de l'information ne peut être réellement assuré. Enfin, il suffit d'une panne volontaire ou non à l'endroit vital d'un réseau pour paralyser l'organisation tout entière : les difficultés apparues dans le fonctionnement des banques à l'occasion d'une grève des services informatiques sont là pour en témoigner.

A l'inverse, si les systèmes répartis utilisent des masses d'information fractionnées qui supportent des temps d'accès et de traitements supérieurs à leurs homologues centralisés, il ne s'agit pas là nécessairement d'un inconvénient. D'une part, bien des opérations de gestion s'accommodent de temps d'accès de quelques secondes ; d'autre part, un allongement des temps s'accompagne d'un abaissement des coûts bien plus proportionnel. Il en résulte que cent petits fichiers « dispersés » et assez lents peuvent être éventuellement moins chers qu'un seul gros fichier rapide.

La massification entraînée par la centralisation contribue à accroître le perfectionnisme, sans satisfaire pour autant la variété des besoins. Les solutions centralisées tendent naturellement à une unification des méthodes par alignement sur les applications standards les plus sophistiqués et les plus chères, car on choisira le matériel en fonction de la plus grosse application à laquelle il devra se prêter. Elles sont de surcroît inadaptées : l'expérience comme la théorie des systèmes prouvent que jamais, à coût égal, un système unique et monolithique n'atteint la souplesse d'un grand nombre de petits systèmes modulaires, autonomes, proches du terrain et rapidement modifiables pour répondre aux fluctuations des besoins.

Son propre ordinateur

Enfin, les avantages de la micro-informatique sur le plan psychologique ne sont pas moins négligeables. Ils sont certainement à l'origine du mouvement micro-informatique qui se dessine actuellement en France et aux Etats-Unis.

Bien que les systèmes de télétraitement prétendent être « répartis » ou « distribués », ils n'ont guère, psychologiquement parlant, mis l'ordinateur à la disposition de l'utilisateur. Celui-ci se sent plus que jamais tributaire d'un centre lointain, géré et régi par des techniciens étrangers à ses problèmes. Cette tension est d'autant plus mal supportée que l'on sait de plus en plus que le fractionnement d[es] applications [et] la puissance sans cesse croissante des micro-ordinateurs permettent à présent à des responsables de tout niveau de contrôler intégralement un processus, à un coût notablement inférieur.

Un même agent, dialoguant par l'intermédiaire d'un écran cathodique avec son micropresseur, peut, à la fois, prendre une commande, vérifier les stocks et les comptes clients, s'assurer que les livraisons sont correctes et que les clients ont été visités en temps voulu. En fin de journée, il connaîtra avant tout le monde — ce qui est psychologiquement essentiel — les résultats du groupe de clients dont il est responsable. Enfin, la genèse et l'élaboration de ses informations étant connues de lui, elles seront d'autant plus chargées de signification à son niveau, et il sera à même de les contrôler efficacement, ce qui est impossible dans un traitement de masse.

Il est inutile de souligner les avantages de telles solutions quant à la responsabilité des acteurs, l'intérêt du travail et la réduction des erreurs.

Au total, c'est bien vers la décentralisation que devrait conduire la micro-informatique ou informatique répartie fondée sur des micro-ordinateurs. Mais une telle décentralisation est subordonnée à trois conditions :

Tout d'abord, il est naturellement nécessaire que la décentralisation soit retenue pour objectif. Celle-ci n'est pas toujours possible, soit pour des raisons politiques (bureaucraties ou dictatures), soit pour des raisons tactiques ou opérationnelles (plannings centraux, recherche documentaire et médicale, optimisation de réseaux intégrés en temps réel, etc.).

— Par ailleurs, il convient qu'un système décentralisé soit correctement organisé. Si la micro-informatique implique une large autonomie de cellules aussi fractionnées que possible, et la construction de systèmes à partir de la base, elle ne saurait admettre l'anarchie. Bien au contraire, un système micro-informatique implique une intégration des cellules dans un réseau hiérarchisé aussi rigoureux que léger. Notamment des clés de protection à plusieurs niveaux doivent empêcher la destruction illicite ou fortuite des programmes par les utilisateurs. Des procédures et des normes doivent être définies au niveau le plus élevé à des fins de contrôle et d'harmonisation.

— Enfin, les conditions techniques et psychologiques de l'informatique répartie doivent être créées. Ceci est l'affaire à la fois des constructeurs et des informaticiens. Il appartient aux premiers de mettre sur le marché de véritables « micro-ordinateurs » modulaires qui, contrairement aux « minis », seront réellement bon marché et utilisables sans un apprentissage long et coûteux. Quant aux seconds, il leur revient de renoncer à une tendance fréquente aux perfectionnisme, au gigantisme et à la sophistication pour une approche plus modeste et plus différenciée des procédures.

Ainsi, il apparaît que les moyens technologiques d'une véritable décentralisation de l'organisation — quand elle est nécessaire — sont à la portée de la main. Celle-ci n'existe vraiment que moyennant une large diffusion de l'information et une large déconcentration de son traitement et de son utilisation. Les informaticiens de l'avenir, au lieu de gérer les informations des utilisateurs, devront concevoir et implanter des moyens qui leur donneront le pouvoir légitime d'assurer eux-mêmes cette fonction essentielle.

BRUNO LUSSATO.

ÉDUCATION

DOUZE MILLIONS D'ÉLÈVES VONT EN CLASSE

La rentrée se fait «dans des conditions normales»

déclare M. Haby

Plus de douze millions d'élèves ont pris, ce lundi matin, le chemin de l'école, du collège ou du lycée. Quelque dix millions trois cent soixante-dix mille étaient attendus dans les établissements d'enseignement public, soit 1 % seulement de plus que l'an dernier.

Un certain mécontentement se manifeste chez les enseignants, en particulier à propos de la situation des maîtres auxiliaires : plusieurs milliers d'entre eux ne retrouveront pas d'emploi à cette rentrée, dix mille selon le Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), deux mille selon le ministère de l'éducation. Les principaux syndicats, affiliés à la puissante Fédération de l'éducation nationale et à la C.F.D.T., ont annoncé des arrêts de travail au cours des prochaines semaines. Toutefois, le Syndicat de l'enseignement technique autonome (SNETAA, affilié à la FEN) a suspendu le mot d'ordre de grève qu'il avait lancé dans les collèges d'enseignement technique pour le lundi 16 septembre et le mardi 17 septembre, le ministre ayant promis d'ouvrir des négociations. Seuls les conseillers d'éducation feront grève : ils réclament une amélioration des salaires et une réduction de leurs obligations de service. Les sept instituteurs qui avaient campé devant les grilles de la préfecture des Ardennes, pendant deux jours et deux nuits, pour protester contre la « *mise au chômage* » de cent cinquante-trois de leurs collègues, ont, ce lundi à l'aube, abandonné leur faction.

Certains établissements n'ont pas ouvert leurs portes ce lundi pour des raisons diverses : à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), les professeurs du collège d'enseignement technique ont décidé de ne pas assurer la rentrée pour protester contre l'inachèvement des locaux et le manque d'un professeur. A Beuvrages, près de Valenciennes (Nord), les parents d'élèves ont décidé de n'envoyer leurs enfants au collège d'enseignement secondaire Paul-Eluard que mardi matin, parce qu'ils n'ont pu obtenir la création de deux postes de professeur d'éducation physique.

A Uzès (Gard) le comité de défense du lycée, le maire et des conseillers municipaux ont décidé d'occuper l'établissement, pour protester contre la décision de l'administration de supprimer prochainement le second cycle, en application de la carte scolaire.

M. René Haby, ministre de l'éducation, a visité « à l'improviste » le samedi 14 septembre deux établissements scolaires lyonnais : le lycée Louis-Lumière, et le collège d'enseignement secondaire Georges-Clemenceau, et s'est entretenu avec les professeurs, qui faisaient leur « pré-rentrée », de l'organisation de l'enseignement. Au cour d'une conférence de presse, il a déclaré que la rentrée s'effectue « *dans des conditions normales* » et que « *tous les élèves seront accueillis dans des conditions pédagogiques qui s'améliorent* ». Cependant, le ministre a précisé qu'il n'était pas possible « *d'ajouter des besoins nouveaux* » au budget de l'éducation. Si celle-ci « *veut sa rénovation* », a-t-il ajouté, *il faut accepter des transferts* ».

LE P.C.F. : LE POUVOIR ÉCONOMISE SUR L'ÉDUCATION

Le secrétariat du P.C.F. a publié, lundi 16 septembre, une déclaration sur la rentrée, dans laquelle il souligne :

« *Certes, le pouvoir giscardien ne peut ignorer totalement les exigences du progrès technique et scientifique. Il est contraint à des reculs devant la protestation grandissante des victimes de sa politique scolaire. Mais le battage publicitaire fait autour de ces adaptations et de ces concessions ne saurait masquer qu'elles sont loin de correspondre aux besoins démocratiques réels.*

» *Le pouvoir économise sur l'éducation des enfants et des jeunes pour maintenir les profits du grand capital.*

» *Une telle politique porte atteinte à l'avenir des jeunes générations, à l'avenir de la nation tout entière.*

» *Elle rencontre, en ce jour de rentrée, l'opposition des enseignants, des parents et des jeunes, de leurs principales organisations.*

» *Leur intervention résolue, leur action unie peuvent imposer de nouveaux reculs au gouvernement.* »

LE P.S. : DES CONDITIONS DÉSASTREUSES

Le comité directeur du parti socialiste a adopté, samedi 14 septembre, une résolution qui indique :

« *Une fois de plus, le gouvernement met en chantier une réforme de l'enseignement. On n'a pas remarqué, dans ce domaine, de changement, puisque le pouvoir nous a habitués à voir naître un nouveau projet à l'arrivée de chaque ministre de l'éducation nationale. Cependant, toutes ces réformes inachevées ou simplement projetées accroissent l'inégalité des chances entre les élèves et aboutissent à une dégradation de plus en plus rapide des conditions de travail que connaissent élèves et enseignants.*

» *En dépit des affirmations du ministre, la rentrée de 1974 va s'effectuer dans des conditions plus désastreuses encore que les années précédentes. Les classes seront surchargées, l'enseignement pré-élémentaire, dont tout le monde reconnaît l'importance pour le développement de la personnalité de l'enfant, est réduit à une simple garderie, et il n'y a aucun moyen de le développer en milieu rural. Ainsi l'œuvre d'enseignants dévoués et travaillant dans des conditions difficiles est bradée par manque de moyens financiers.* »

LA SITUATION DES MAÎTRES AUXILIAIRES

Deux mille enseignants ne retrouveront pas leur emploi, estime le ministère

Le ministère de l'éducation a publié le communiqué suivant sur la situation des maîtres auxiliaires.

« *Ces derniers jours, le chiffre de 10 000 maîtres auxiliaires sans emploi a été avancé. Le ministre de l'éducation tient à ramener ce problème à ses justes proportions. A cet effet il communique les chiffres suivants :*

» *A la rentrée 1974 il y aura, dans le second degré, 2 800 postes de professeur qui seront dégagés du fait des retraites, départs ou décès. En outre, 6 000 postes nouveaux ont été créés, ce qui porte au total à 8 800 le nombre des postes disponibles. Mais le nombre des nouveaux professeurs (agrégés, certifiés, professeurs de collège) sortant des centres de formation se monte à 13 400.*

» *Les titularisations comme adjoints d'enseignement — 750 cette année — les succès au concours du CAPES — 2 000 cette année —, les départ pour convenance personnelle, réduiront encore le chiffre des auxiliaires de l'année dernière non employés. Ce nombre, qui devrait, une fois achevées les opérations d'ajustement consécutives à la rentrée, être de l'ordre de 2 000, doit être rapproché du nombre total d'auxiliaires employés dans le second degré, à savoir 40 000. Il est rappelé d'ailleurs que ces personnels sont recrutés pour un an et en sont dûment informés.*

» *Dans le premier degré, le nombre des départs par retraite, décès, etc., s'élève à 6 700 et celui des créations de postes à 6 200. Le total des postes disponibles est de 12 900. Le nombre des normaliens sortant étant de 6 400, il reste 6 500 postes à pourvoir qui permettront la titularisation des remplaçants. La situation dans le premier degré ne s'analyse donc pas globalement en termes d'emploi.*

» *Le ministère rappelle enfin qu'il vient d'obtenir pour les auxiliaires qui ne retrouveront pas d'emploi la possibilité de continuer à percevoir la totalité de leur traitement pendant la durée des stades de reconversion ou de promotion professionnelle qui seront organisés sur tout le territoire à leur intention.* »

De son côté, l'Union nationale des étudiants de France (tendance Unité syndicale), « *réaffirme*, dans un communiqué, *son exigence de voir tous les maîtres auxiliaires réemployés, soutient la demande de tous les détenteurs de licences d'enseignement de pouvoir être nommés* ».

« *Il ne saurait être question*, affirme l'UNEF, *de prendre pour point de départ la pénurie actuelle en matière d'effectifs d'enseignants, alors que quatre-vingt-dix-neuf mille classes du secondaire ont plus de vingt-cinq élèves par classe, norme maximum pour un enseignement décent.* »

L'ENFANT ET LE RUBAN TRICOLORE

(De notre correspondant.)

Dijon. — Un enfant de deux ans a inauguré, en coupant le traditionnel ruban tricolore, son école maternelle à Belleneuve (Côte-d'Or), en l'absence de toute personnalité. Cette cérémonie originale a été organisée le 14 septembre par la municipalité pour protester « contre l'aide très insuffisante de l'Etat et l'obligation faite à la commune de financer la majeure partie de la nouvelle école ». Celle-ci compte trois classes et un centre d'accueil. Le maire de Belleneuve a déploré, à cette occasion, l'absence de toute revalorisation depuis vingt-trois ans de la subvention de 39 F par élève accordé par l'Etat pour le financement des établissements ruraux.

DÉFENSE

Avec sa soixantième explosion depuis 1960

La France met un terme à sa campagne de tirs nucléaires aériens en Polynésie

Après l'annonce par les gouvernements australien et néo-zélandais de l'explosion, le dimanche 15 septembre, à Mururoa, d'une charge nucléaire dont la puissance n'a pas été révélée, la France, qui n'a fait à ce jour aucun commentaire officiel sur sa campagne de tirs aériens en Polynésie, a toutefois annulé, à compter du mardi 17 septembre, l'avis qui interdisait, depuis le 11 juin dernier, la navigation et le survol de la zone de sécurité autour de ses sites nucléaires du Pacifique.

Cette décision du ministère de la défense, publiée au *Journal officiel* du dimanche 15 septembre, revient à mettre un terme à la campagne. L'expérience de dimanche est la huitième d'une série qui a commencé le 16 juin et elle est la soixantième du genre, depuis la première expérience française au Sahara, en février 1960.

Cette année, la France a expérimenté plusieurs modèles de charges nucléaires, et, en particulier, elle a tenté de concevoir des configurations nouvelles d'armes adaptées à des missiles à têtes multiples (*le Monde* du 15 août). Des charges nucléaires tactiques ont aussi été essayées, avec notamment le largage d'une bombe « opérationnelle » par un avion Jaguar, et il est désormais acquis que le Commissariat à l'énergie atomique sera en mesure de livrer dès janvier 1976 sa première charge thermonucléaire militaire aux unités de la force de dissuasion stratégique. Il s'agit d'une bombe thermonucléaire mégatonnique (1 million de tonnes de T.N.T.) qui sera, dans un premier temps, installée à bord des missiles embarqués sur le sous-marin *l'Indomptable*, le quatrième du genre à propulsion nucléaire lancé mardi 17 septembre à l'arsenal de Cherbourg.

Tant à Canberra qu'à Wellington, où l'on ne se satisfait pas de l'intention de la France de passer, dans la mesure du possible, dès l'an prochain, à des expériences souterraines en Polynésie, de nouvelles protestations ont eu lieu après l'explosion du 15 septembre. Le ministre australien des affaires étrangères, indique notre correspondant à Canberra, a qualifié les dernières expériences de la France de « *violation du droit international* », bien que la Cour international de justice, à La Haye, n'ait pas encore rendu son jugement, depuis que l'Australie a porté plainte. L'Australie, estime le ministre, considère les retombées radio-actives comme une atteinte à sa souveraineté, mais, selon notre correspondant, il existe des signes, en dépit de la vigueur de ces réactions officielles, montrant que les frictions entre la France et l'Australie disparaîtront presque totalement lorsque les expériences nucléaires françaises seront souterraines.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

TANDIS QUE LES MARINS ENTAMAIENT UNE GRÈVE DE QUARANTE-HUIT HEURES

Le comité de défense du « France » organise une grande manifestation au Havre

Sur l'initiative de la puissante fédération C.G.T. des marins, une grève de quarante-huit heures a été déclenchée ce lundi 16 septembre dans la marine marchande. Ce mouvement, destiné à appuyer l'équipage du paquebot France *immobilisé devant Le Havre et à souligner les insuffisances de la marine marchande française, semblait largement suivi. Mais les syndicats d'officiers C.G.T. et C.F.D.T. n'ont pas, pour leur part, lancé de mot d'ordre de grève.*

Des tentatives de négociations entre les syndicats et la Transat ont été faites au cours du week-end, mais elles ont échoué. Le France *continue à être isolé, des vedettes garde-pêche empêchant quiconque, sauf les responsables syndicaux, de s'approcher à moins de 100 mètres du navire.*

Une importante manifestation doit se dérouler au Havre ce lundi après-midi, sur l'initiative du comité de défense du paquebot.

Quant au sort définitif du bâtiment, les acquéreurs éventuels français ou étrangers continuent d'être en rapport avec la Transat pour exploiter le France *comme hôtel flottant, musée, université, centre de congrès ou d'expositions, etc., mais l'armateur indique que des propositions décisives ne pourront se manifester que lorsque le bateau sera désarmé.*

Le Havre. — A l'ancre à 1 kilomètre environ du cap de la Hève, le paquebot *France* continue à tourner sur ses chaînes au gré du vent qui, depuis plusieurs jours, reste très léger et semble avoir pris le parti des grévistes en leur permettant de rester dans le chenal du Havre sans risquer de voir leur navire s'échouer.

Combien de temps la météo va-t-elle continuer à se montrer favorable à l'équipage ? C'est l'une des principales questions que l'on peut se poser aujourd'hui, car si le vent se levait le *France* serait obligé d'entrer au port ou de se mettre à la cape, au large. Mais dans ce dernier cas, il épuiserait vite ses maigres ressources de mazout.

Une autre question se pose également : *France* va-t-il réussir son blocus du port pétrolier ? On se montre moins affirmatif aujourd'hui. En effet, les autorités portuaires ont remis en service l'ancien chenal et, dimanche matin, un pétrolier grec de 150 000 tonnes, l'*Andros-Storm*, a pu passer sans difficulté. Certes, le *Jade* (250 000 tonnes) et l'*Andros-Apollon* (215 00 tonnes) qui sont attendus ce lundi seront probablement détournés sur un autre port. Mais si les pétroliers de 100 000 tonnes et plus peuvent entrer, la raffinerie de Normandie pourra organiser son ravitaillement en pétrole brut.

Il reste aux marins l'espoir qu'un mouvement d'opinion puissant pourra les tirer de l'isolement rigoureux dans lequel ils sont tenus. Le maire et député communiste du Havre, M. André Duroméa, n'a pu dimanche matin, franchir le barrage des vedettes de la gendarmerie maritime qui interdit l'approche à moins de 100 mètres du paquebot. M. Duroméa a dû se contenter d'emboucher un porte-voix et d'affirmer à l'équipage massé sur le pont que toute la ville soutenait son action et que

De notre correspondant

le Comité de défense du *France* organisait lundi, dans les rues de la ville, un grand rassemblement de protestation et avait demandé aux commerçants de baisser leurs rideaux en signe de solidarité.

M. Duroméa, en reprenant pied sur terre, après avoir été chaleureusement salué par les marins et par les sirènes du paquebot, a immédiatement envoyé des télégrammes au président de la République et au ministre de l'intérieur, dans lesquels il proteste contre l'interdiction qui lui a été faite de monter à bord.

De son côté, la Compagnie générale transatlantique a fait savoir aux autorités maritimes qu'elle déclinait toute responsabilité en ce qui concerne la position du navire.

En outre, elle a envoyé un télégramme au commandant Pettré, signé de MM. Vigneron, directeur de l'agence du Havre, Jourdain, capitaine d'armement, et Nostène, directeur d'armement, dans lequel elle félicite le « pacha » du *France* et ses officiers pour le sang-froid dont ils ont fait preuve lors du « coup de main » des marins grévistes, et pour l'attitude qu'ils continuent d'observer à bord afin de garantir la sécurité du bâtiment.

CLAUDE SOYER.

M. PINAY : il faut faire quelque chose pour sauver ce bateau

M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a déclaré dimanche 15 septembre à propos du *France* : « *Il faut faire quelque chose pour sauver ce bateau ; il doit être possible de réduire les frais de fonctionnement. Il y va de l'avenir de milliers de personnes. Le* France *devrait être viable.* »

Condamnant « la politique d'abandon du gouvernement »

LE P.S. DEMANDE LA CRÉATION D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE PARLEMENTAIRE

Le comité directeur du P.S. a adopté, samedi 14 septembre, une résolution qui « *condamne la politique maritime d'abandon et de démission du gouvernement, caractérisée par l'absence d'objectifs ambitieux et cohérents, politique à courte vue menée au profit exclusif de quelques groupes financiers et qui a sacrifié les deux compagnies du secteur public* ».

Le P.S. ajoute : « *Solidaire des travailleurs de l'ensemble de la marine marchande, le parti socialiste appelle la population, et notamment celle des régions maritimes, à soutenir activement, comme le font déjà ses militants au Havre, les officiers et les marins engagés dans la lutte pour la défense légitime de leur emploi et la définition d'une véritable politique de la marine marchande.*

» *Il demande la convocation immédiate du conseil supérieur de la marine marchande pour étudier les conditions de survie du paquebot et la constitution d'une commission d'enquête parlementaire pour examiner la situation des deux compagnies d'économie mixte.* »

ENVIRONNEMENT

Les industriels qui vont s'installer à Marckolsheim donnent des garanties contre la pollution

Les projets d'installations industrielles se précisent pour la zone industrielle et portuaire de Marckolsheim (Bas-Rhin) qui, depuis des années, offrait vainement ses espaces libres. Samedi 14 septembre, M. Jean Sicurani, préfet de la région Alsace, et Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, ont présenté aux élus des cinq communes intéressées par la zone de Marckolsheim le projet Bayer.

Cette société, l'une des plus grandes entreprises chimiques européennes, a réservé 100 hectares pour y construire une usine de fibres acryliques destinées aux tissus de dralon. Production annuelle prévue : 36 000 tonnes. Emplois créés : quatre cents. La moitié de cette production couvrira les besoins du marché français, qui s'approvisionnait jusqu'ici à l'étranger. L'autre moitié sera exportée.

L'implantation de l'usine Bayer a paru si intéressante au gouvernement que celui-ci a triplé la prime de développement régional normalement versée. Elle s'élèvera à 20 millions. « *C'est un fait sans précédent en France* », a révélé M. Pierre Pflimlin. Bayer bénéficiera aussi d'une subvention de la DATAR et probablement du conseil général du Bas-Rhin. Enfin la firme sera exonérée de la patente pendant cinq ans.

L'usine, a-t-on affirmé, sera dotée d'un système d'épuration de l'air et de l'eau éliminant la presque totalité des causes de pollution. Au reste, l'entreprise sera analogue à celle que Rhône-Poulenc fait fonctionner depuis plusieurs années dans l'agglomération de Colmar.

D'autre part, M. Christian Rosenthal, président-directeur général de la Chemische Werke, autre entreprise allemande souhaitant s'installer sur la zone de Marckolsheim, a tenu vendredi 13 septembre une conférence de presse à Strasbourg. « *Malgré les difficultés suscitées par notre projet*, a-t-il déclaré, *il n'est pas question d'abandonner. Bien au contraire, la construction de l'usine a commencé cette semaine.* » Pour tenter de désarmer les oppositions, M. Rosenthal a affirmé que les activités de son entreprise — elle fabriquera des stéréates de plomb destinées à l'industrie des matières plastiques — ne présentaient aucun danger pour la population. « *Bien sûr*, a-t-il reconnu, *le plomb est une matière dangereuse, mais la technique moderne permet de travailler avec ce produit en toute sécurité.* » Le directeur de la Chemische Werke a promis que l'usine pourrait être visitée deux fois l'an par la population afin qu'elle puisse vérifier que les précautions prévues ont bien été prises.

Enfin il a justifié le choix de Marckolsheim par sa situation à proximité du Rhin, voie d'approvisionnement en matières premières et d'exportation des produits finis. En effet, 90 % de la production de la Chemische Werke sera exportée. « *De plus*, a expliqué le directeur, *le climat social en Allemagne est plus difficile et la fiscalité plus lourde qu'en France.* »

Ces assurances et apaisements n'ont pas désarmé l'opposition du Groupe d'information pour la sauvegarde de l'environnement de Marckolsheim, le GISEM. Plusieurs dizaines de ses membres ont manifesté samedi à l'issue de la réunion d'information du préfet de région.

UN NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE A BORMES-LES-MIMOSAS ?

L'Union régionale Provence-Côte d'Azur pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (U.R.V.N.) estime que « *le port de plaisance de Bormes-les-Mimosas (Var), l'endigage et les constructions réalisés devraient être détruits* » puisque les concessions ont été annulées par le Conseil d'Etat le 30 mars 1973 et le permis de construire par le tribunal administratif de Nice le 12 juin dernier. « *Si l'on peut concevoir*, estime M. René Richard, président de l'association, *que la situation du port et des constructions déjà réalisées soit « régularisée » en principe par une loi, il serait proprement scandaleux que des constructions nouvelles soient entreprises.* » M. Robert Galley, ministre de l'équipement, a en effet l'intention de faire établir un nouveau plan d'occupation des sols qui permettrait de délivrer un permis de construire « légal » au groupe Empain-Schneider, promoteur de l'opération (*le Monde* du 12 septembre).

● L'OPERATION « LYS PROPRE » COMPROMISE. — Nommément dénoncée par les responsables de l'agence de bassin Artois-Picardie, une amidonnerie de Lestrem (Pas-de-Calais), qui emploie mille cinq cents personnes, l'entreprise Roquette, provoque dans la Lys une pollution équivalente à celle de quatre cent cinquante mille habitants. « *Elle met en cause à elle seule*, selon l'agence de bassin, *l'alimentation en eau potable de l'agglomération lilloise, car les travaux réalisés depuis 1971 sont très insuffisants* ».

● MOINS DE FLUOR DANS LES FUMEES DU CREUSOT. — Les agriculteurs, dont le cheptel a souffert des émissions de fluor à proximité des usines du Breuil et du Creusot de la Société des forges et aciéries du Creusot (S.F.A.C.), vont être indemnisés. C'est ce qu'a annoncé récemment M. André Jarrot, ministre de la qualité de la vie et président de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines. Le procédé de fabrication émettant le flux de pollution le plus faible sera mis au point avant le 31 janvier, et les dates de mise en route des installations de filtration des fumées seront fixées. Eventuellement, l'arrêt des usines du Creusot sera décidé.

● DES PECHEURS JAPONAIS CONTRE UN CARGO ATOMIQUE. — Plusieurs centaines de pêcheurs japonais se sont battus avec la police pour empêcher le cargo nucléaire expérimental *Mutsu* de débarquer son « carburant ». Le réacteur du navire avait subi une avarie, le 26 août dernier, et une fuite de radioactivité avait été décelée. Le réacteur doit être mis à terre pour être réparé. De son côté, le conseil municipal du port de Kobe, où le bâtiment doit relâcher, a décidé de s'opposer à cette opération.

A PROPOS DE...

LA NOUVELLE CAMPAGNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

« Apprenons la rue à nos enfants »

La rentrée des classes sera pour beaucoup de parents l'occasion de prendre conscience des dangers que la circulation automobile fait courir à leurs enfants ; ce sera aussi cette période qu'aura choisie la Délégation à la sécurité routière pour lancer, du dimanche 15 septembre jusqu'à la fin du mois, une vaste campagne d'information destinée à sensibiliser l'opinion sur les accidents de la route dont sont victimes les enfants.

« Apprenons la rue à nos enfants » ; « Montrons-leur toujours l'exemple » ; « Respectons les feux » ; « Empruntons les passages protégés ». Ces préceptes et évidences, la sécurité routière s'en servira pour attirer l'attention des parents sur leur rôle d'éducateurs. Parallèlement, la curiosité des enfants sera éveillée, notamment à la télévision par une campagne publicitaire qu'on a voulue attrayante et originale.

Ce n'est pas trop d'efforts déployés en face des impardonnables imprudences qui, chaque année, couchent sur la liste des tués, de plus en plus d'enfants. En 1972, sur 16 545 tués (pour l'ensemble de la population), 1 225 étaient des jeunes de moins de quinze ans. Chiffre qui, pour les blessés (371 818 pour l'ensemble de la population) passait à 39 364. Soit au total 40 589 enfants impliqués dans des accidents de la circulation...

Dans quelles circonstances ont lieu ces accidents ? En automobile : 17 436 victimes (tués ou blessés). A pied : 15 429 tués ou blessés. En deux-roues : 7 724 victimes. De nombreux drames auraient pu être évités si avaient été prises des mesures de prudence élémentaire. Ainsi, on a pu estimer que 320 enfants auraient été épargnés en 1972 s'ils avaient été placés sur les sièges arrière du véhicule. Quant au nombre d'enfants grièvement blessés en 1972, dans les voitures particulières, dont le chiffre atteignait 3 108, il eût été réduit, selon les mêmes hypothèses, de 280 environ.

Au-delà des mesures immédiates et, pourrait-on dire, de première urgence, que chacun doit, et peut prendre, il reste la prévention des accidents en général. Outre la protection aux abords de l'école, les mesures préventives destinées plus particulièrement à la sécurité des enfants sont encore peu répandues. Seuls des aménagements expérimentaux, tel que l'interdiction de la circulation dans certaines zones résidentielles ou la limitation de vitesse (25 kilomètres à l'heure), sont actuellement en cours. L'ensemble de la Grande-Borne dans la région parisienne est un exemple à suivre dans ce domaine.

L'enseignement des règles de la sécurité routière a été fixé par un décret en date du 28 novembre 1958. Ce supplément de programme, longtemps négligé, est maintenant mieux respecté : une demi-heure par mois est consacrée à l'enseignement théorique. Des exercices pratiques sont compris dans l'horaire d'éducation physique et des activités de plein air. Mais est-ce suffisant ?

Les pays étrangers sont souvent en avance sur la France dans le domaine de la sécurité routière. L'Allemagne vient ainsi de lancer le « guidage du trajet école-domicile ». Cette méthode fait appel au concours des parents et des instituteurs pour faire prendre conscience aux enfants des points dangereux situés sur le trajet domicile-école.

Aucune recherche, bonne volonté ou perspicacité, ne devrait faire défaut en France. La vie d'un enfant vaut beaucoup plus que ce prix.

JEAN-PIERRE QUÉLIN.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

VENTES

S. 14. — Ameubl. Mes Boisgirard.

PRESSE

« L'Express » attaque Hachette

Dans « l'Express » du 16 septembre, M. Bruno Monnier, directeur général de la S.A. Groupe Express, analyse la situation de cet hebdomadaire.

Après avoir constaté que les dernières enquêtes de lecteurs par sondages et les derniers contrôles de diffusion placent *l'Express* largement en tête des « magazines d'information », M. Bruno Monnier écrit :

« *Une autre manière d'évaluer l'enracinement du journal est, par exemple, de regarder l'évolution de la diffusion de* l'Express, *contrôlée par l'O.J.D., entre le moment (septembre 1972) où la Librairie Hachette a décidé de lancer un concurrent (1) (au prix de plusieurs milliards d'anciens francs, comme nous le verrons plus loin) et deux ans plus tard, aujourd'hui.*

» *Au moment du lancement de l'hebdomadaire d'Hachette, la diffusion O.J.D. 1972 de* l'Express *était de 580 000 exemplaires. Elle est aujourd'hui, pour 1974, de 605 000.*

» *On peut estimer que, directement ou indirectement, l'investissement à ce jour d'Hachette, dans cette opération, s'élève déjà à 35 millions de francs. Ce chiffre est intéressant pour l'ensemble de la presse, car Hachette assure, depuis 1947, la direction des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (N.M.P.P.), qui ont le monopole de fait de la distribution des journaux. Hachette a reçu des N.M.P.P., l'année dernière, environ 40 millions de francs à titre de redevance et de loyers, de quoi compenser ses pertes dans les opérations menées contre des journaux qui sont cependant ses clients.*

» *Cette situation doit changer. En face de la Librairie Hachette, qui contrôle 49 % du capital des N.M.P.P (les autres actions étant contrôlées par tous les journaux, dont certains sont la propriété d'Hachette), se trouve en effet, maintenant, un conseil de gérance renouvelé. L'ensemble des journaux distribués peuvent espérer revenir à une situation plus saine. C'est-à-dire où la Librairie Hachette ne pourra plus imposer sa volonté, particulièrement dans le domaine financier.*

» *Il est intéressant de signaler que, sur les 5 F que paie un acheteur au numéro de* l'Express *(ou de* Match*), il ne revient que 2,85 F au journal, le reste étant pris par le système de distribution.* »

[La redevance que la librairie Hachette retire de sa gestion des N.M.P.P. et de la location des immeubles qui sont sa propriété représente, en attendant la conclusion des nouvelles conventions entre la presse et la librairie, environ 2 % de la vente au prix fort des journaux et publications distribués par les messageries.]

(1) N.D.L.R. — *Le Point.*

● *Echec des négociations de rentrée.* — Le rendez-vous du 11 septembre avec le Syndicat de la presse parisienne, qui avait été fixé en juin à l'initiative de l'Union nationale des syndicats de journalistes (U.N.S.J.), s'est soldé par un échec. Selon les représentants syndicaux, c'est un « *refus systématique* » qu'ont opposé les directeurs de journaux « *à l'ensemble des revendications salariales de la profession* », comportant plusieurs revalorisations. La délégation patronale ayant refusé la négociation, les représentants de l'U.N.S.J. ont quitté la séance.

Le Syndicat de la presse parisienne fait valoir qu'il « *a invité les représentants des divers syndicats de journalistes à le rencontrer dès la publication de l'indice d'août 1974, soit vers fin septembre* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE

P.T.T.

Pour les journaux, les augmentations des tarifs postaux varient de 50 à 142 %

La hausse des tarifs postaux n'affecte pas seulement, ce 16 septembre, les correspondances et la messagerie. La presse subit des augmentations encore plus fortes proportionnellement puisqu'il en coûtera désormais entre 50 % et 142 % plus cher pour acheminer les journaux. Dans un contexte d'inflation galopante, ce réajustement ne manquera pas de mettre en péril les organes de presse les plus fragiles.

Le désir de l'administration postale d'augmenter les tarifs qu'elle propose à la presse ne date pas d'hier. Le rapport Serisé, qui avait étudié en 1972 le régime des aides publiques consenties aux entreprises de presse, s'était fait l'écho des doléances des P.T.T. Celles-ci tiennent en quelques chiffres.

Les tarifs postaux des objets de presse n'ont pas évolué de façon normale. Alors que le prix des journaux était multiplié entre 1946 et 1974 par 50 et celui du timbre-poste par 25, le tarif postal d'un journal routé de 150 grammes ne se multipliait que par 12.

Ce retard a engendré un déficit qui croît aujourd'hui de 100 millions de francs par an. En 1973, il s'est élevé à 810 millions. Cette année, il était estimé par les spécialistes, avant la hausse du 16 septembre, à 920 millions de francs. Les P.T.T. sont partis de l'idée qu'il était impossible d'imposer à la presse la totalité des charges que celle-ci lui faisait supporter, mais qu'il était nécessaire de stabiliser le déficit à son niveau actuel.

Les représentants des organisations professionnelles se sont battues pour reculer au maximum un relèvement des tarifs. Ils ont d'abord souligné que le transport des journaux est une activité marginale pour les P.T.T. Réponse de ceux-ci : « *Peut-être, mais tous nos usagers utilisent cet argument...* » Les syndicats de presse ont ensuite fait remarquer qu'une hausse frapperait les sociétés ayant le plus d'abonnés et les quotidiens ou périodiques qui se diffusent en zone rurale grâce à la poste. Réponse des P.T.T. : « *Vous nous faites surtout transporter de la publicité.* » Un dialogue de sourds.

Un service aléatoire

Les P.T.T. ont décidé unilatéralement d'augmenter les tarifs consentis aux publications. La date du 1er janvier 1974, d'abord retenue, avait été abandonnée par le premier ministre d'alors, M. Pierre Messmer, qui ne souhaitait pas que les tarifs publics participent à l'accélération de l'inflation.

A partir du 16 septembre, les hausses s'échelonnent de + 57 % pour les imprimés ayant un poids inférieur à 150 grammes, à + 142 % pour les publications pesant plus de 700 grammes. Une petite faveur a été consentie aux journaux pesant entre 150 et 200 grammes : leurs tarifs n'augmenteront que de 50 %.

Les 1er juillet 1975, 1976, 1977 et 1978 interviendront de nouvelles hausses uniformes de 30 %. Des abattements seront consentis aux publications pondéreuses consacrant à la publicité moins de 10 % de leur surface.

En chiffre absolu, l'effort demandé à la presse ne paraît pas énorme. Si l'on prend l'exemple du *Monde*, qui se situe le plus souvent dans la tranche des journaux de 100 à 150 grammes, on constate que le coût de l'acheminement d'un numéro passe de 0,032 F à 0,05 F. En année pleine, l'incidence financière dépasse les 300 000 francs.

Ce nouvel alourdissement des charges, après la hausse du prix du papier de 70 % en quelques mois, serait mieux accepté par les sociétés de presse si la qualité du service postal se maintenait à un niveau satisfaisant. Produits éminemment périssables, les quotidiens, et particulièrement les journaux du soir, souffrent en effet des retards à la distribution, fussent-ils d'une simple demi-journée. Or les responsables de la poste sont aujourd'hui dans l'impossibilité de garantir cette ponctualité. Effectifs insuffisants, mouvements de grève dus au mécontentement croissant des personnels et irrégularité des trains se conjuguent pour rendre souvent aléatoire le service des abonnements.

Les nouveaux tarifs postaux et financiers

Les tarifs des services postaux et financiers augmentent ce lundi 16 septembre, mais ce n'est qu'à partir du 7 octobre que seront disponibles les nouveaux timbres de 0,80 F et 0,60 F. Les P.T.T. ont décidé d'utiliser totalement le stock de 300 millions d'anciens timbres dont ils disposent.

● LETTRES ORDINAIRES : jusqu'à 20 g, 0,80 F ; de 20 à 50 g, 1,40 F ; de 50 à 100 g, 1,90 F.

● PLIS NON URGENTS : jusqu'à 20 g, 0,60 F ; de 20 à 50 g, 0,85 F ; de 50 à 100 g, 1,15 F.

● PAQUETS : jusqu'à 100 g, 1,15 F ; de 100 à 250 g, 2,20 F ; de 250 à 500 g, 3 F ; de 500 à 1 000 g, 4,60 F.

● ENVOIS RECOMMANDES (en plus de la taxe d'affranchissement) : lettres et envois avec valeur déclarée, 4,70 F ; autres objets, 2,40 F.

● OBJETS REEXPEDIES : ville de moins de 20 000 habitants, 16 F ; ville de plus de 20 000 habitants, 32 F.

● REGIME INTERNATIONAL : jusqu'à 20 g, 1,20 F ; 1 F (Suisse, Liechenstein) ; 0,80 F (Benelux, R.F.A., Italie, Canada, Saint-Marin).

● MANDATS : mandats télégraphiques et mandats-lettres : taxe de 3 F jusqu'à 100 F ; 4 F, de 100 F à qui a fait, le vendredi 13 septem-4,20 F jusqu'à 100 F ; 5,20 F, de 100 F à 1 000F.

● CHEQUES POSTAUX : retraits à vue gratuits dans les bureaux de poste ; chèques postaux de dépannage par opération, 1 F.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	8	9	7 1/2	8 1/2
1 mois	12	12 1/2	8 3/4	9 1/4	11	11 1/2
3 mois	12	12 1/2	8 3/4	9 1/4	10 5/8	11 1/8
6 mois	12 5/8	13 1/8	9 3/8	9 7/8	11 1/4	11 3/4

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

L'audition par un juge d'instruction des six manifestants d'Ajaccio

Le malaise des paysans corses est la conséquence de difficultés qui ne sont pas qu'agricoles

Ajaccio. — *Au moment même où les agriculteur des neuf pays du Marché commun s'unissent dans une vaste manifestation sans frontières, certains d'entre eux sont assurément moins préoccupés de l'Europe des paysans en colère que de leurs propres difficultés... parce qu'ils sont Corses. Ce lundi 16 septembre, en effet, six agriculteurs de l'île, membres de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.), devaient être entendus par un magistrat parisien à propos des incidents du 27 août à Ajaccio, au cours desquels le directeur départemental de l'agriculture a été déculotté.*

De notre envoyé spécial

A Ajaccio, on remarque avec ironie que cette coïncidence suffirait presque à définir le particularisme corse : *« Comment pourrions-nous vivre à l'heure européenne alors que nous ne pouvons même pas vivre à l'heure française ?*

» Nous sommes traités différemment des autres Français, dit un agriculteur. *Nos dirigeants de la F.D.S.E.A. ont été déportés sur le continent. La justice en Corse était-elle vraiment incapable de les juger ? »*

Le particularisme de la Corse est un fait que la France du continent ne veut pas reconnaître. Les Corses, notamment ces dernières années, ont eu souvent l'occasion de dénoncer cette incompréhension. Ils finissent aujourd'hui par s'en lasser. La progression des idées autonomistes en témoigne. Les revendications d'une partie de la population se transforment en protestation généralisée.

Toutefois, si le malaise paysan est devenu « malaise corse », ce n'est pas seulement en raison de « maladresses » reprochées aux pouvoirs publics lors des derniers événements. C'est aussi parce que les motifs des agriculteurs correspondent aux difficultés de l'ensemble de la Corse : coût des transports, mauvaise orientation des plans de développement, retard dans l'exécution des mesures gouvernementales.

Sur ce dernier point, les agriculteurs estiment avoir prouvé que Paris ne tenait pas ses promesses. Il a fallu en venir, le 27 août, à une manifestation violente pour qu'un conseil interministériel rappelle les promesses faites par le gouvernement de M. Messmer au mois de mars 1974 (*le Monde* du 3 septembre). *« Les mesures d'aide à l'agriculture,* déclare M. François Musso, président de la F.D.S.E.A., *étaient destinées à nous permettre de garder la tête hors de l'eau en attendant des réformes plus profondes. Elles devaient entrer en vigueur le 1er avril. Or, près de six mois plus tard, elles ne ont toujours pas appliquées, et, pour apprendre qu'elles le seraient, il a fallu aller en prison. »* (1).

« Les autorités ont fermé les yeux; peut-être parce qu'il s'agissait pour nous d'une compensation. » Réticents au départ, des cultivateurs corses, devant la réussite des « colons », sont également venus s'installer dans la plaine, et ils ont eux aussi bénéficié de cette politique. *« De cette absence de politique »*, rectifie un syndicaliste agricole.

Sur les terres humides de la plaine, le vin ne peut guère titrer au-delà de 6 à 8 degrés. *« Alors on l'a abondamment sucré,* raconte un *négociant, et les vignes ont été tout aussi copieusement arrosées pour obtenir des productions records. »* Avec une subite sagesse, la chaptalisation a été récemment interdite et les abus poursuivis. Au début de cette année, des fraudeurs ont été confondus, mais le vin corse se trouve déprécié, au point que l'on redoute une grave mévente pour la prochaine récolte. Et les vignes plantées en zones marécageuses devront être arrachées.

Douloureuse reconversion pour les viticulteurs

Après la visite de M. Messmer, la F.D.S.E.A., en collaboration avec l'administration, avait rédigé un Livre blanc sur la situation de l'agriculture corse. Remis depuis lors à M. Jacques Chirac, ce document ressemble fort à un dépôt de bilan : les paysans de l'île sont quatre fois plus endettés que ceux du continent, et *« ils sont dans leur grande majorité en état de cessation de paiement »*.

La vigne est à l'origine de ce déficit. Depuis 1960, l'encépage a augmenté de 20 000 hectares, la viticulture représente désormais 60 % de l'activité économique. L'histoire du jeune vignoble corse est celle de l'espoir mais celle aussi de l'incroyable détournement d'un projet.

A l'initiative du gouvernement, en 1957, une société d'économie mixte, la SOMIVAC (2), est créée. Objectif : la mise en culture de la seule étendue plate de l'île, la plaine orientale, vaste zone de marécages et de maquis infestés de moustiques. Mais, pour préserver l'écologie et l'équilibre agricole du département, la SOMIVAC avait également pour mission de remettre en valeur la montagne, chaque année de plus en plus dépeuplée (3) et inculte. Cette dernière mission ne sera pas accomplie, alors que de Bastia à Ghisonaccia la plaine orientale est pratiquement devenue une nouvelle « Californie ». Mais, dit-on maintenant : *« A quel prix ? »*... Celui d'une fraude.

La nécessité du reclassement des rapatriés d'Afrique du Nord a bouleversé les prévisions. Les nouveaux venus avaient l'expérience de la vigne. Elle leur permettait, en outre, de rentabiliser rapidement leurs investissements. *« On nous a laissé faire... »*, reconnaît un rapatrié.

Douloureuse et coûteuse reconversion pour les viticulteurs, alors que nombre d'entre eux se sont endettés au-delà du possible. Dans son rapport, la F.D.S.E.A. réclame un report de la dette pour une période de sept ans au minimum et un plan de sauvetage des dernières exploitations agricoles de la montagne, où ne subsiste plus que l'élevage.

La SOMIVAC vient d'être chargée d'accroître considérablement ses interventions sur propriétés privées pour le défrichage et la construction de bâtiments notamment), qui étaient limitées jusqu'alors aux exploitations d'une superficie supérieure à 10 hectares, par souci de rentabilisation. Mais elle ne dispose que de crédits infimes qui ne permettront, pour l'instant, qu'un travail de prospection.

La « lutte stérile des clans »

Autre problème grave : les transports. La F.D.S.E.A. estime qu'*« il serait vain de penser régler un quelconque problème corse sans avoir résolu celui posé par le coût énorme des liaisons Corse-continent. (...) A cause des transports, nous avons perdu l'espoir de vivre comme les autres Français »*.

Cette opinion est celle de tous les Corses. M. Ange Simon Giovanni, président de la chambre de commerce d'Ajaccio, affirme : *« Si l'on veut relever un tant soit peu notre niveau de vie, il faut diminuer notablement les frais d'importation des biens de consommation. Et si l'on veut développer le tourisme, l'agriculture et les très rares industries qui existent, il faut vraiment nous rapprocher du continent. »* Au mois de mars, M. Messmer avait annoncé que le principe de la *« continuité territoriale »* serait appliqué.

Les Corses ont souri à cette « nouvelle », car ce principe est reconnu depuis 1948, dans la convention accordant le monopole des liaisons entre le continent et la Corse à la Compagnie générale transatlantique, qui devait créer pour cette mission une filiale : la Compagnie générale transméditerranéenne (C. G. T. M.). M. Messmer annonçait une diminution — partielle — des tarifs de 12 %. Or à Ajaccio on se réfère au texte de la convention qui prévoit *« l'assimilation des tarifs maritimes aux tarifs ferroviaires »* : cela équivaudrait à une baisse de 50 à 70 %. La note serait lourde pour l'Etat, et le coût d'exploitation des transports maritimes ne peut être totalement assimilé à celui des chemins de fer. Cependant, on remarque également que l'Etat français alloue une aide de 1 milliard de francs à la C.G.T.M., alors que l'Etat italien dépense chaque année 50 milliards de francs environ pour subventionner les liaisons entre la péninsule et la Sardaigne, dont le « décollage » économique est aujourd'hui indéniable.

« La globalisation des problèmes dans l'esprit de nos compatriotes, c'est notre œuvre », affirme M. Max Simeoni porte-parole de l'Action régionaliste corse (A R C). *« Les maladresses du gouvernement font notre jeu, et les Corses, s'ils ne partagent pas tous nos projets, peuvent au moins constater que l'analyse (4) que nous faisons de leur situation est exacte. »*

« Il y a une crise, c'est certain », déclare pour sa part M. Nicolas Alfonsi, trente-huit ans, député (radical de gauche) et conseiller général, qui préfère à l'autonomie le *« droit à la différence »*, car, dit-il, *« nous sommes différents, ce n'est qu'une constatation, et nous pouvons revendiquer un statut particulier »*. Pour ce nouveau député élu en 1973, la crise trouve son origine dans l'incapacité des assemblées locales à faire pièce aux décisions du pouvoir central. Les autonomistes ne tiennent pas d'autre langage à ce propos. M. Alfonsi ajoute : *« Jamais, par exemple, le conseil général ne s'est sérieusement penché sur le problème des transports. »*

Selon M. Alfonsi, le travail des élus locaux est paralysé par les querelles intestines : *« La société politique corse est bloquée. Il y a deux clans, celui de M. François Giacobbi, sénateur (radical de gauche), et celui de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député U.D.R., qui passent leur temps à guerroyer entre eux. L'importance des questions économiques échappe à la plupart des élus. »*

Les agriculteurs dans leur rapport dénonçaient *« le lamentable spectacle de la lutte stérile et maléfique des clans insulaires »*.

FRANCIS CORNU.

(1) M. François Musso était du nombre des dix agriculteurs de la F.D.S.E.A. arrêtés le 28 août et des six écroués à la prison des Baumettes puis transférés à Paris après le dessaisissement du tribunal d'Ajaccio.

(2) Société pour la mise en valeur agricole de la Corse.

(3) La Corse comptait 320 000 habitants en 1914 et n'en compte plus en 1974 que 135 000.

(4) Référence à *Autonomia*, publié en juin par l'ARC, édité par Arritti, 11, boulevard Paoli, Bastia.

CONJONCTURE

OU EST NOTRE PLAN ? questionne M. Jobert

M. Michel Jobert estime, au cours d'un entretien publié le 16 septembre dans l'hebdomadaire *le Point*, que, *« face à la crise, il faut prendre contre la hausse des prix des mesures autrement énergiques que celles de M. Fourcade. En particulier, intervenir contre les trois profiteurs principaux de l'inflation : une partie des entrepreneurs, les particuliers qui s'endettent pour bénéficier de la chute de la valeur de la monnaie, l'Etat enfin, ce grand monopoleur de l'épargne ». « Il faut indexer le capital,* ajoute M. Jobert, *et offrir un taux modéré pour le loyer de l'argent, 4 % par exemple. »*

A propos du déficit de la balance des paiements, l'ancien ministre des affaires étrangères indique qu'il est nécessaire d'*« organiser la lutte contre le gaspillage, de revoir tous nos problèmes économiques à partir de l'idée que les matières premières sont et resteront chères, enfin, d'avoir un plan. Où est le nôtre ? »*, conclut M. Jobert.

CONSTRUCTION

FAUTE D'UN RELÈVEMENT DES PRIX-PLAFONDS

L'Union des H.L.M. déclare que plus de cent mille logements sociaux ne pourront pas être réalisés

Ce n'est pas encore la crise, mais déjà les premières fissures apparaissent dans le secteur de la construction privée qui, l'inflation aidant, « tournait » un peu trop vite. Un des plus importants établissements de la place, la Banque de la construction et des travaux publics (B.C.T.), vient de licencier une centaine de ses collaborateurs chargés de recruter des clients que les restrictions de crédit mettent désormais dans l'impossibilité d'acheter leur logement. Par ailleurs, de nombreuses entreprises de bâtiment, où traditionnellement les capitaux propres sont insuffisants, connaissent des difficultés de trésorerie face à des banques moins compréhensives qu'auparavant. Certaines ferment leurs portes, mettant en danger l'emploi, surtout en province où les travailleurs immigrés ne constituent pas, pourrait-on dire, un « volant de sécurité ».

Plus grave est la situation des organismes d'H.L.M., qui, confrontés à la hausse des coûts de construction et soumis à la règle des prix-plafonds (au-dessus desquels les marchés ne peuvent pas être conclus), ne parviennent pas à lancer de nouvelles opérations. Si le gouvernement ne révise pas en hausse ces prix-plafonds dans une proportion appréciable — de 12 à 15 %. — le montant des crédits correspondant à la réalisation de plus d'une centaine de milliers de logements sociaux ne pourra pas, selon l'Union des H.L.M., être utilisé.

Fascinés peut-être par l'action anti-inflationniste allemande — mais en R.F.A. on avait énormément construit depuis la fin de la guerre, — les pouvoirs publics restent jusqu'ici indifférents à cette situation. Le ministre de l'équipement, M. Robert Galley, qui tient mardi 17 septembre une conférence de presse de rentrée, apportera peut-être des réponses aux inquiétudes qui se multiplient dans le secteur de la construction, alors que les besoins en logements restent importants en France. Il pourrait annoncer à cette occasion un rétablissement de la contribution patronale à l'effort de construction au taux de 1 % et non plus de 0,9 %, comme il avait été décidé lors de la réforme de l'allocation de logement.

« Nous n'avons probablement jamais connu une situation aussi critique depuis la relance du secteur H.L.M. il y a vingt-cinq ans », écrit dans une lettre aux dirigeants des organismes de constructions sociales, M. Albert Denvers, député (socialiste) du Nord, président du l'Union nationale des fédérations d'organismes d'H.L.M., où l'ancien directeur de la construction du ministère de l'équipement, M. Robert Lion, vient de prendre ses fonctions de délégué général. L'explication réside dans le *« décalage considérable »* entre les prix-plafonds de 1974, fixés en décembre 1973; et les coûts de construction, décalage qui empêche *« dans la plupart des cas »* la conclusion des marchés, à moins de recourir à *« des pratiques à bien des égards contestables »* comme la diminution de la qualité des logements.

Les marchés d'H.L.M. locatives sont passés pour un tiers seulement

Cette situation ne peut que s'aggraver d'ici à la fin de l'année, ajoute M. Denver. A moins que les pouvoirs publics ne décident un relèvement *« convenable »* des prix-plafond, le lancement d'opérations nouvelles deviendra *« de plus en plus problématique »*. Le blocage actuel des prix pourrait se traduire, selon le président de l'Union, par la non-utilisation de crédits correspondant à quelque cent vingt mille H.L.M., dont soixante quinze mille habitations locatives.

En effet, les opérations financées à la fin de juillet ne dépassent que de peu le tiers (30 % pour les H.L.M. en location) de la dotation globale de l'exercice 1974. *« On ne peut dès lors, avec le meilleur optimisme, s'attendre à une consommation de plus de 45 % de l'ensemble des crédits »* ; ce qui revient à dire que 50 % de l'« enveloppe » budgétaire ne seraient pas utilisés cette année, soit cent vingt-deux mille logements, permettant d'abriter quelque quatre cent mille personnes.

Coût excessif, loyers trop chers

Pour continuer à construire, de nombreux organismes d'H.L.M. se livrent à certains expédients : ils passent ainsi des marchés *« avec une date de référence éloignée »*, et l'administration *« accepte souvent cette pratique irrégulière »*. Mais cela entraîne le recours à des prêts complémentaires, dont le taux est actuellement quatre fois plus élevé que le financement H.L.M. Résultat : un renchérissement important des loyers, équivalant en moyenne à 25 % de leur montant. Si des logements de type H.L.M. restent vides, c'est bien souvent faute pour leurs éventuels locataires de pouvoir les payer.

Il arrive aussi que des marchés soient passés dans des conditions *« qui se traduisent à l'évidence par de lourdes pertes pour les entreprises, voire par leur ruine »*.

En conclusion, M. Denvers, s'il ne dissuade pas les dirigeants d'H.L.M. de lancer leurs programmes pour 1974 — *« si faire se peut, dans des conditions acceptables »* — ne les invite pas non plus à utiliser les crédits programmés à *« n'importe quel prix »*, ajoutant que les perspectives du budget 1975 sont « austères ». Seule note favorable dans ce sombre tableau : le ralentissement général de la construction pourrait, selon le président de l'Union, avoir des « effets bénéfiques » sur le marché foncier, effets que les organismes d'H.L.M. pourraient mettre à profit pour se porter acquéreurs de terrains dans les villes.

Les prix ont augmenté de 22 % en un an

En période de hausse accélérée des prix, elle est l'objet de spéculations inflationnistes, ce qui paraît justifier les critiques classiques des autorités financières à son encontre. La dépréciation de la monnaie entraîne, en effet, la recherche de placements sûrs, et stimule les investissements immobiliers ; les achats se multiplient, les banques accordent facilement des crédits, les promoteurs développent leurs opérations sans trop tenir compte du coût des terrains ; les entreprises suivent et, du coup, les prix montent.

Actuellement, selon le bureau d'études de la Compagnie bancaire pour acheter un appartement de 4 pièces de 80 m2 à Paris, au prix moyen de 4 600 F le m2, il faut, compte tenu d'un apport personnel de 100 000 F, gagner près de 15 000 F par mois, la charge de remboursement des prêts étant, à la suite de la mise en place des nouveaux barèmes, de 4 500 F par mois.

Le prix des appartements neufs a augmenté de 22 % en un an, alors que le coût de la vie progressait de 14 %. Durant les premiers mois de 1974, ce prix a fait un bond de 10 à 11 %. De sorte que, en trois ans, de 1971 à 1974, le prix d'un appartement « moyen » à Paris (70 m2) a grimpé de 54 %, passant de 3 110 F le m2 en octobre 1971 à environ 4 800 F prévus en octobre 1974. De même, le coût d'une maison individuelle de 5 pièces (90 m2 en province) a progressé de 40 %, passant de 62 000 F en juillet 1971 à 87 000 F en juillet 1974, tandis que le prix du terrain augmentait de 70 %. De leur côté, les loyers ont, d'après l'Institut national de la consommation, subi des majorations de 15 à 50 %, bien que le gouvernement ait recommandé aux propriétaires de ne pas les augmenter de plus de 6,8 %.

Mévente et difficultés de trésorerie

Aussi, à l'imitation de ce qu'avaient fait, il y a un an, les autorités allemandes (qui viennent d'ailleurs de changer de cap, pour prendre des mesures de relance afin d'éviter une augmentation du chômage dans l'industrie du bâtiment), les pouvoirs publics ont-ils décidé de « casser » le rythme de la construction privée. Déjà, un ralentissement des ventes est enregistré dans les organismes de promotion : 46 000 appartements neufs seulement devaient être vendus dans la région parisienne en 1974, contre 54 000 en 1973. Les ventes ont baissé de 20 % au cours du deuxième trimestre par rapport au premier, au cours duquel, il est vrai, les activités immobilières avaient été gonflées par l'incertitude politique de l'époque.

Actuellement, les promoteurs, malgré une certaine reprise du courant des achats, dans les bureaux de vente, se montrent prudents dans le lancement de nouvelles opérations, renonçant ou différant certains programmes.

Ce ralentissement aura des répercussions sur les entreprises de bâtiment qui « vivent » en ce moment sur les opérations lancées il y a un ou deux ans, et dont certaines « tournent » à la limite de leurs capacités de production, au point de souffrir d'insuffisance de main-d'œuvre. Au cours du premier semestre, le rythme de production a bien été supérieur à celui de la même époque en 1973, et lesp roblèmes des entreprises, pour l'instant, se situent plutôt au niveau de la trésorerie : après avoir été fortement approvisionnées par les banques, les sociétés, surtout les entreprises moyennes et celles de préfabrication, se trouvent confrontées aux restrictions de crédit. Le gouvernement paraît considérer que cette période difficile pourrait entraîner un certain assainissement de la profession par la liquidation d'entreprises mal gérées ou malsaines ; mais toutes ne sont pas dans ce cas.

En raison de l'inertie du secteur, l'activité devrait se maintenir au moins jusqu'à la fin de 1974, sinon jusqu'au printemps de 1975. Mais l'avenir est plus inquiétant, d'autant que, au blocage des H.L.M., au tassement de la construction privée, il faut ajouter que les banques n'accordent plus de prêts immobiliers conventionnés et que le bilan de l'épargne-logement s'avère moins élevé que prévu. Au total, le secteur qui n'est pas aidé par l'Etat devrait, selon certains experts, diminuer son activité de soixante-dix mille à cent mille logements en 1975.

La lutte contre l'inflation risque, notait l'O.C.D.E dans son rapport trimestriel, d'*« entraîner une succession inquiétante de faillites après que les prix auront atteint leur point de retournement »*.

La Fédération nationale du bâtiment, quant à elle, qui s'était plainte trop tôt et trop fort, prévoit dans une note interne un *« automne très sombre »* et une *« véritable crise »* durant le premier semestre de 1975. Soulignant qu'il faut de dix-huit mois à deux ans pour enregistrer les effets d'une relance, elle indique qu'*« il est dangereux de jouer à l'apprenti sorcier »*.

Pour enrayer la spéculation, il vaudrait, en effet, mieux s'attaquer à ses causes, qu'il s'agisse du prix des terrains ou de la domination des banques sur le marché. Sinon le logement deviendra un bien de plus en plus cher. Créer de grands jardins à Paris est bien, encore faudrait-il qu'ils ne soient pas réservés à des promeneurs privilégiés.

MICHEL BOYER.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

COMMERCE INTERNATIONAL

Le GATT recommande aux pays industriels une coordination « permanente et étroite » de leurs politiques

La solution de la crise économique rampante que connaît le monde occidental « exige qu'un certain nombre de pays importateurs de pétrole coordonnent leurs politiques économiques, afin de gérer efficacement le déficit collectif de leurs paiements courants ».

Cet appel à la concertation figure dans le dernier rapport du secrétariat du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) sur les perspectives du commerce international. Face à un déficit qui atteindra 50 à 60 milliards de dollars (1 dollar = 4,8 F), le problème est, selon le GATT, de savoir comment se répartira cette somme entre les pays concernés.

Une distinction s'impose. « *Certains d'entre eux sont mieux placés que d'autres pour fournir les biens et les services dont les exportateurs de pétrole ont besoin et ou pour recueillir sous forme d'investissements les excédents des recettes réalisées par ces derniers. Ces deux avantages vont dans l'ensemble plus ou moins de pair, et les pays qui en bénéficient jouiront d'une position forte de balance des paiements, sinon toujours en termes absolus, du moins, et à coup sûr, par rapport à d'autres pays importateurs de pétrole.* »

En revanche, « *ceux dont la position sera la plus faible souffriront d'un double déséquilibre du fait que leurs paiements courants accuseront des déficits à l'égard aussi bien des pays importateurs de pétrole en position de force que des exportateurs de pétrole* ».

Pour résorber les déséquilibres de la première catégorie, il faut recourir sans retard à « *des méthodes orthodoxes qui consistent à restreindre la demande intérieure et à réserver une fraction plus importante de la production nationale pour l'exportation et le remplacement des importations* ». Mais « *comme les pays qui jouissent d'une position relativement forte en matière de paiements ont la ferme intention d'appliquer des politiques résolument anti-inflationnistes durant le second semestre de 1974, les politiques anti-inflationnistes des pays qui se trouvent en position relativement faible devront être plus strictes encore si ces pays veulent améliorer la balance de leurs paiements courants* ».

Quant aux déséquilibres liés au pétrole, « *ils ne sauraient être corrigés de cette façon, et toute tentative dans ce sens risquerait d'entraîner une régression cumulative des échanges en général* ».

Vers une croissance ralentie et un chômage accru

« *En fait*, souligne le GATT, *le problème ne peut être résolu que moyennant une coordination permanente et étroite des politiques des pays importateurs de pétrole en position relativement forte ou relativement faible en matière de balance des paiements. Tandis que la nécessité d'emprunter et de sauvegarder leur crédit oblige les pays en position faible à adopter des politiques anti-inflationnistes plus austères, les pays en position forte devraient activement favoriser le recyclage, à travers les comptes de capital et (ou) les paiements courants, des fonds pétroliers qui leur échoient.* »

Parallèlement, des transformations concrètes devront être apportées aux structures industrielles. Le risque est grand d'une répartition des capitaux inefficace entre les principaux secteurs économiques. « *Et, à moins qu'il n'existe un puissant encadrement politique capable d'expliquer le pourquoi du réagencement nécessaire des priorités sociales et de mobiliser des soutiens à cet effet, une tentative d'adaptation réalisée dans un contexte de politiques anti-inflationnistes énergiques peut occasionner un malaise social considérable.* »

« *Il s'ensuit*, conclut le GATT, *qu'il est permis de s'attendre que, dans les quelques années qui viennent, les taux de croissance du P.N.B. des grands pays industrialisés soient inférieurs à ceux d'un passé récent, et les taux de chômage quelque peu supérieurs.* »

Les échanges de la Finlande avec l'U.R.S.S. vont doubler

De notre correspondant

Helsinki. — Le sixième accord commercial soviéto-finlandais pour la période 1976-1980, signé le 12 septembre à Helsinki, porte la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays à 9 milliards de roubles (1 rouble vaut 5 marks finlandais et le franc 0,76 mark). Il double pratiquement le montant atteint par l'accord quinquennal en cours : fixé initialement à 2,5 milliards de roubles il atteindra probablement quelque 4,5 milliards tant en raison de l'inflation que des augmentations du prix du pétrole.

La Finlande souhaitait augmenter fortement ses importations de pétrole brut soviétique (actuellement 6,5 tonnes par an) afin d'assurer l'approvisionnement de la nouvelle raffinerie de la société d'Etat Neste dont les seuls besoins avoisineront les 7 millions de tonnes dans les années 76-77. Le pétrole soviétique représente pour la Finlande l'avantage de pouvoir être payé non en dollars mais en marchandises dont les prix s'ajustent plus ou moins aux modifications des prix de l'énergie. L'U.R.S.S n'a pas accédé à la demande finlandaise, mais en revanche a proposé une nette augmentation des livraisons de produits pétroliers.

L'ensemble des problèmes énergétiques doit faire l'objet d'un accord de coopération à long terme pour la période 1975-1980, en cours de négociation.

Depuis les hausses du prix du pétrole, l'U.R.S.S est devenue cet été le premier partenaire de la Finlande (dépassant de peu la Suède). La balance des échanges commerciaux lui est largement favorable, mais les Finlandais espèrent rétablir l'équilibre avant l'expiration de l'accord, peut-être même dans deux ans.

COLLOQUES ET CONGRÈS

LA CONFÉRENCE MONDIALE DE L'INSTITUT DE LA VIE

La modestie des hommes de science face à l'avenir

« Un plan d'actions pour l'humanité ». *Ce thème de la conférence mondiale de l'Institut de la vie* (1), *qui vient de se tenir au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, était bien ambitieux, même pour une réunion de personnalités scientifiques éminentes venues d'une trentaine de pays. Les débats sur la croissance, les perspectives des ressources énergétiques et minérales du monde à long terme ou les limites de la modélisation des systèmes mondiaux ont vite ramené les congressistes à plus de modestie.*

Présentant les conclusions d'un groupe d'étude sur « la science économique face aux problèmes de la croissance », M. Edmond Malinvaud, directeur de la prévision au ministère de l'économie et des finances, a souligné, par exemple, que les explications de la croissance économique à long terme restaient pauvres, peu profondes, et qu'elles laissaient une grande marge d'incertitude.

Construire des modèles ? Cela ne suffit pas, a déclaré M. Malinvaud, qui a critiqué au passage la façon dont certains modèles avaient été bâtis ces derniers temps ; il leur a reproché notamment de négliger un grand nombre de recherches sur la nature des contraintes physiques, de ne pas expliciter les principes des choix qui avaient été retenus et, d'autre part, de s'être limités à la confection d'équations.

Comment agir ? Est-ce que nous devons gérer les ressources par le système des prix ? Par les contrôles ? M. Malinvaud a reproché aux économistes de ne pas s'intéresser assez aux contrôles, et il a ajouté : la meilleure solution consiste en une combinaison du système des prix et de celui du contrôle, car le premier ne peut suffire à gérer rationnellement les ressources de la planète.

Cette nécessité de gérer avec prudence les biens de la Terre, en particulier les ressources minérales et énergétiques, n'a été contestée par aucun participant. L'hypothèse ou le choix d'une croissance zéro a cependant été écartée par la plupart des congressistes, qui ont souligné que les problèmes se posaient en termes régionaux et qu'il ne fallait pas chercher à plaquer des solutions mondiales.

Si chacun des groupes de travail a présenté quelques conclusions à l'issue des travaux, celles-ci sont restées bien modestes et n'ont fait l'objet d'aucun vote. Il s'agit plutôt de pistes de recherches qui devraient être explorées plus complètement par des équipes multidisciplinaires internationales, dont de nombreux participants ont souhaité la création.

Avant d'agir, ne faut-il pas chercher à mieux comprendre ? Un des représentants britanniques a, d'une boutade, traduit le désarroi dans lequel se trouvent les hommes de science devant l'avenir de l'humanité en déclarant, vendredi 13 septembre, lors de la séance de clôture : « *Etre incertain, c'est être inconfortable ; être certain, c'est être ridicule.* »

(1) Fondé en France en 1960, cet organisme, que préside M. Marois, professeur à la faculté de médecine de Paris regroupe des hommes de science de diverses disciplines et des personnalités des milieux économiques et financiers. Il s'est donné pour objet « le maintien et l'épanouissement de la vie et d'abord de la vie humaine ». Adresse : 89, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-OBLIGATIONS

Braver l'adversité

Agefi. — Malgré deux nouveaux éléments défavorables, le marché euro-obligataire, qui, déjà bien affaibli, n'avait certainement pas besoin d'assauts supplémentaires, continue néanmoins de braver le sort et parfois même à enregistrer des succès. La dernière émission en unités de compte et celle qui se présente maintenant en notes à taux flottant le prouvent au grand étonnement des sceptiques. La détente relative sur les taux en eurodollars enregistrée la semaine écoulée est peut-être partiellement à l'origine d'un sursaut des investisseurs pressés de prendre avantage de rendements élevés à l'aube d'un possible déclin des taux d'intérêt dans un monde en récession économique. S'il en va vraiment ainsi, leur projection risque de se trouver démentie dans l'immédiat. Il n'y a pas cinq mois que les analystes professionnels de la First National City Bank annonçaient que le prime rate des banques américaines serait revenu aux environs de 7 à 8 % vers la fin septembre !

Il est certain que la Réserve fédérale s'est montrée un peu plus souple au cours des deux dernières semaines, tant pour aider les entreprises à passer le cap traditionnellement difficile de l'échéance fiscale de mi-septembre que pour venir au secours des banques dont les clients occupent des secteurs économiques particulièrement affectés par la présente conjoncture. Mais ceux qui espèrent que ce mouvement est appelé à se poursuivre et même à aller plus loin seront certainement déçus.

Pour sa part, l'émission en notes à taux flottant que vient d'offrir la Société des autoroutes Rhône-Alpes se doit, « a priori », d'être un succès. Tout d'abord, les 25 millions de dollars de notes qui sont présentées avec la garantie de l'Etat français sont, en elles-mêmes, un test destiné à déterminer le crédit de la France sur le marché financier international. Les notes sont émises à dix ans, avec une possibilité d'allongement à quinze ans. Elles permettent à l'investisseur d'obtenir sur dix ans un rendement de 3/4 % supérieur au « Libor » et, sur quinze ans, 7/8 % au-dessus du taux interbancaire pratiqué à Londres. En outre, elles garantissent en tout état de cause un taux d'intérêt minimum de 8 1/2 %. Les conditions sont donc, dès le départ, particulièrement alléchantes et, avec un fonds d'amortissement commençant dès la première année, le marché secondaire de ces titres devrait être particulièrement ferme.

LONDRES

Recul

Ebranlée par les difficultés financières de la société d'électronique Ferranti et la faiblesse de Wall Street, la Bourse recule sensiblement. Baisse des industrielles et des pétroles. Les mines d'or poursuivent leur redressement.

OR (ouverture) (dollars) : 152 75 contre 153 ..

VALEURS	CLOTURE 14-9	COURS 16/9
War Loan 3 1/2 %	24 3 8	24 3 8
Beecham	156 1/4	152 3/4
British Petroleum	310 1/2	300 1/2
Shell	177	170 ...
Vickers	90 1-4	89 ...
Imperial Chemical	177	167 ...
Courtaulds	84 3/4	82 3/4
De Beers	173	173 ...
* Western Holdings	25 3-4	31 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	86 ...	86 ...
* West Driefontein	34 ..	35 1/4

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	72,6	73,4
Valeurs étrangères	74,9	73,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	60,9	61

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 9	16-9
1 dollar (en yens)	302	Clos

NOUVELLES DES SOCIETES

MECI. — Résultats d'exploitation pour le premier semestre 1974 : le déficit est ramené de 4,8 millions de francs au 30 juin 1973 à 1,4 million de francs. Chiffre d'affaires : + 15,5 % (+ 18 % par employé). Selon la société, une nouvelle amélioration est à attendre pour la fin de l'année.

MAVILOR. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 1974 : 71,32 millions de francs contre 50,07 millions de francs.

VINIPRIX. — Chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 1974-1975 : 381,7 millions de francs contre 324,4 millions de francs.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	....	12 1/2 %

B. A. L. O.

Le BALO du 16 septembre publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie financière et industrielle des autoroutes « Cofiroute ». — Emission et cotation d'un emprunt obligatoire d'un montant de 250 millions de francs représenté par 250 000 obligations de 1 000 F. Ces obligations, qui rapporteront un intérêt annuel de 11,40 %, seront amorties en dix années, soit par remboursement au pair, soit par rachat en Bourse.

La Providence I.A.R.D. — Emission à 130 F et cotation de 162 843 actions de 100 F (une pour quatre), jouissance 1er janvier 1975, portant le capital de 65 137 500 F à 81 millions 421 800 F.

S.A. de matériaux de construction du Sud-Est. — Emission au prix de 178,70 F et cotation en Bourse de Lyon de 1 600 actions de 50 F réservées aux salariés bénéficiaires de la participation, jouissance 1er janvier 1973 ; attribution gratuite de 21 200 actions de 50 F (dont la cotation en Bourse de Lyon sera demandée), jouissance 1er janvier 1974 (une pour trois). Le capital se trouvera ainsi porté de 3 100 000 F à 4 240 000 F.

Société toulousaine financière et industrielle du Sud-Ouest « Tofinso ». — Emission au pair et cotation de 2 000 actions de 250 F (une pour dix-huit), jouissance 1er janvier 1975, attribution gratuite et cotation de 2 000 actions de 250 F (une pour dix-neuf), jouissance 1er janvier 1975. Le capital se trouvera ainsi porté de 9 millions à 10 millions de francs.

Etablissements Porcher. — Attribution gratuite et cotation de 51 260 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 25 630 000 F à 30 756 000 F.

La Savoisienne. — Attribution gratuite et cotation de 17 600 actions de 100 F (une pour six), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 10 560 000 F à 12 320 000 F.

Compagnie universelle d'acétylène et d'électro-métallurgie. — Attribution gratuite et cotation éventuelle de 47 275 actions de 50 F (une pour quatre), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 9 455 000 F à 11 818 750 F.

Société foncière et immobilière provençale « Sofip ». — Attribution gratuite et cotation éventuelle, en Bourse de Marseille, de 8 106 actions de 100 F (une pour dix), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 8 106 000 F à 8 916 000 F.

Société holding économique et financière. — Attribution gratuite et cotation de 31 000 actions de 80 F (une pour cinq), jouissance 1er janvier 1974, portant le capital de 12 400 000 F à 14 880 000 F.

BOURSE DE PARIS — 13 SEPTEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	38 ..	2 860
5 %	61 80	3 082
5 % 1920-1980	124 20	3 082
3 % amort. 45-54	88 60	8 382
4 1/4 % 1963	86 ..	1 382
4 1/4-4 3/4 % 63	81	4 529
Emp. N. Eq. 51 65	.	5 033
Emp. N. Eq.6%66	91 80	5 721
Emp. N. Eq.6%67	89 60	1 726
Empr. 7 % 1973	91 50	4 622
E.D.F. 6 1/2 1960	..	2 884
— 5 % 1960	95 10	2 877

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	.	333 ..
— parts 1959	332 .	332
Ch. France 3 %	93 80	94 50
Abeille-I.G.A.R.D.	530 .	530
Abeille (Vie)	300 ..	300
A.G.P.	395 ..	394 .
Concorde	294 .	294 ..
Epargne France	.	395
Fonc. T.I.A.R.D.	80 ..	79
Foncière (Vie)	210 .	205
France (I.A.R.D.)	360 .	336 .
France (Vie)	405	405
Préservatrice S.A.	336	336 .
Prévoyance	1021	1020 ..
Protectrice A.I.R.	242	242 .
Alsacien. Banque	286	286 .
(Li) Bque Dupont	...	216 .
Banque Hervet	250	250 .
Stè B. et Partic.	...	261
Banque Worms	160 ..	159
C.F.E.C.	569	567
C.G.I.B.	85	84 .
Cedetel	95 40	97 50
Cofica	61 50	61 25
C.A.M.E.	o 6 90	o 6 70
Créd. gén. indust.	..	120
(M) Crédit Mod.	75	74 50
Crédit Universel	156 .	156
Financière Sofal	121	120
Finextel	100 40	99 20
Foncia-Crédit	155	154 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	75	74 ..
France-Bail	188	188
Hydro-Energie	. ..	49 50
Immobanque	117	117 10
Immoffice	109 80	111
Interbail	118 ..	119
Locafinancière	119 50	118 80
Lyon-Alemand	108	107 60
Soc. Mars. Crédit	265 40	256 10
Séquanaise Banq.	228 .	229
SLIMINCO	128 20	124 20
Sté Cent. Banque	72 50	72 50
SOFICOMI	111	111 ..
Sovabail	120 .	120 50
UCIP-Bail	123	123 .
Ofiner	307	c234 ..
Unibail	119 30	119 30
Un. Ind. Crédit	100 90	96 90
Fonc. Chât.-d'Eau	600 ..	590 .
(M) S.O.F.I.P.	150	150 .
Fonc. Lyonnaise	559 .	550 ..
Immob. Marseille	960 .	970 ..
Midi	542 .	528 ..
Rente Foncière	780 ..	800 .
S.I.L.I.C.	251 ..	251 ..
SINVIM	180 ..	180 ..
Voitures à Paris	320	315 ..
Cegifi	101 ..	101 .
Foncina	99 10	c 99 ..
Gr. Fin. Constr.	106 .	105 ..
Imminvest? Immindo	93 .	93 10
Imminvest	76 .	76 .
Cie Lyon Imm.	90 05	90 50
Sagimo	99 10	97 50
UFIMEG	80 ..	83 20
U.G.I.M.O.	94 .	92 .
Union Habit	116 90	115 20
Un. Imm. France	101 ..	104 .
Acier Investiss.	91	91 ..
Gestion Sélect.	182 50	180
Invest. et Gest.	181 30	180 50
Parisienne Plac.	... .	152 .
Placem. Inter.	100 90	100 90
Sofragi	175 70	168 70
Abeille	208 40	210 ..
Applic. Hydraul.	830 ..	815 .
Artois	80 ..	83 20
Centen. Blanzy	312 ..	312 ..
C. Roussel-Nobel	o340	335 ..
(Ny) Centrest	... ..	110 ..
(Ny) Champex	107 ..	107 ..
Charg. Réun. (p.)	2550 ..	2510 ..
Orléans	82 .	o 79 .
(Li) Dév. R. Nord	..	122 80
Electro-Financ.	218	220 ..
Fin. Bretagne	28 90	28
Fin. Haussmann	46 ..	46 ..
Financière Iéna	... ..	138 ..
Gaz et Eaux	283 .	280 .
La Mure	80 20	80 10
Lebon et Cie	171	173 .
(Ny) Lordex	... .	113 .
Cie Marocaine	27 10	27 30
O.V.A.I.M.	55 50	55 80
OPB-Paribas	95 50	95
Ouenza	... ..	24 80
Providence S.A.	241 ..	242 ..
Révillon	450 ..	480 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
(Ny) Sade	.. .	118 .
Santa-Fe	47	45 10
Saffa	68 .	70 50
Sofimex	415 ..	401 .
Cambodge	41 50	o 41 50
Chasse	455 .	455 ..
Indo-Hévéas	97 50	97 80
Agr. Ind. Madag.	48 10	46
Mimot	68 50	57 20
Padang	88 40	68 .
Salins du Midi	161 ..	161
Aliment. Essent.	41 05	41 ..
Allobroge	99 .	99 .
(Ny) Alsac. Super		344 .
Banania	240 10	249
Fromage Bel	116 .	c117 50
Berthier-Savoye	683 .	680 .
Cédis	.	358 .
(M) Chambourcy	o218 ..	o205 ..
Compt. Moderne	160 .	o153 50
Docks France	278 ..	278 50
Economats Centr.	232 .	228
Epargne	o132 .	o135 .
Fr. Paul-Renard	...	260
Générale-Aliment	80	76 50
Genvrain	218 80	210 70
Gervais-Danone	...	o185 .
Goulet-Turpin	...	150 ..
Lesieur (Cie fin.)	364 .	360 .
Gr. Moul. Corbeil	164 .	163 .
Gr. Moul. Paris	248 .	250
Nicolas	358 .	340 .
Piper-Heidsieck	418	c423
Potin	360 .	360 .
Rochefortaise	c144 .	o139 .
Roquefort	187 ..	187 .
Sanpiquet	175 ..	175 .
Sup.-Marché Doc	218 ..	218 .
Taittinger	*	438
* Unipol	168 70	o168 70
Bénédictine	1858 .	1860 .
Bras. Indochine	576 ..	580 .
Cusenier	371 .	360 .
Dist. Indochine	290	300 .
Dist. Réunies	246 .	236 .
Européenne Bras.	..	390 .
Ricqlès-Zan	71 60	71 60
Saint-Raphaël	182 .	188
Gest. P. Sogepal	316 .	320 ..
Union Brasseries	o 78 .	o 75 50
Raff. et Sucr. Say	...	165 10
Slamea	216 10	218 ..
Sucrerie (Cie Fr.)	...	163
Sucr. Bouchon	161 90	161 80
Sucr. Soissonnais	380	386
Un. Sucr. Aisne	...	248
Berliet		67 .
Chausson (Us.)	61 60	c 64 ..
Motobécane	109 60	108 10
Saviem	...	89
S.E.V. Marchal	53 40	54 20
Bois Dér. Océan	156	161
Borie	203	204
Camp. Bernard	144	138 20
C.E.C.	145	139 20
Ceraboti	142 90	141
Chim. de la route	112 50	o110
Ciments Vicat	176	178
Drag. Trav. Pub.	o 62 40	o 62 40
Dumez	220	223 .
F.E.R.E.M.	o 63	o 63
Française d'entr.	o 8 55	o 8 30
G. Trav. de l'E.	66 60	66 10
Herlicq	177	o171 70
Lambert Frères	78 50	69 50
Leroy (Ets G.)	194 .	193
Origny-Desvroise	126 10	125 .
Porcher	360 50	360 50
Rougier	218 .	220 .
Constr. Routes	28 80	27 90
Routière Colas	120	116
Sablières Seine	154 .	155 20
Savoisienne	161 .	162 ..
Schwartz-Hautm.	d 63	65 .
Spie-Batignolles	40	39 50
T.P. Fouger.SNCT	88 90	90
Trindel	157 50	c151 30
Voyer S.A.	94 20	96
Dunlop	o 25 20	o 24 50
Safic-Alcan	120	122
Bit. Asph. Centr.	...	135
Comiphos	66 .	64
Gaumont	...	o451 ..
Pathé-Cinéma	...	105
Pathé-Marconi	74 50	75
Tour Eiffel	57 50	59 50
Air-Industrie	66 ..	67
Applic. Mécan.	120	120
Arbel	158 50	152
Ateliers G.S.P.	o 54	o 54
Av. Dass.-Breguet	175	175
Bernard-Moteurs	87 .	85 10
B. S. L.	231	237 .
Cie des Compt.	120	120
C. M. P.	202	201
Cone Alt. Europe	220	220
De Dietrich	330 ..	303 .
Duc-Lamothe	... ..	317 ..
E.L.M. Leblanc	410 ..	410 ..
Ernault-Somua	189	191 ..
Facom	800 ..	800 ..
Forges Strasb.	50 ..	50 .
(Li) F.B.M. ch. fer	101 ..	101 .
Frankel	722 .	c750 ..
Huard-U.C.F.	194	195 .
Jaeger	81 10	79
Luchaire	123 ..	c124 50
Manhurin	59	59 50
Métal Déployé	244 .	234 30
Nadella	88	85 50
Nodet-Gougis	104	103 .
Peugeot (ac. ent.)	200	200 .
Ressorts-Nord	25 70	24 70
Roffo	103	100
S.A.F.A.A. Ap. Aut	85 .	82 .
Satam	31 30	32 ..
Sicli	153	153
Soudure Autog.	181 10	180
S.P.E.I.C.H.I.M.	82 50	79 20
Stein et Roubaix	140	140 .
Stokvis	95	97 .
Titan-Coder	.	o 22 .
Trailor	842 ..	851 .
Virax	100	99 50
Chant. Atlantique	250	250
At. Ch. Loire	o 61	63
France-Dunkerque	33 30	33
Ent. Gares Frig.	133 .	133
Indus. Maritime	270 .	269 .
Mag. gén. Paris	140	138
Cercle de Monaco	47 10	47
Eaux Vichy	370	367 .
Grand Hôtel	..	1555
Sofital	o 34 50	33 50
Vichy (Fermière)	.. ..	105 .
Vittel	250 .	o240
Aussedat-Rey	90 .	90
Darblay S.A.	32 20	32 10
Didot-Bottin	154	150 .
Imp. G. Lang	19 50	19 50
Navarre	118	119
Néogravure	8 40	8 40
Papeter. France	43 50	42 30
(B.) Pap. Gascogne	255	259
La Risle	105	105 .
Rochette Cenpa	122 .	124 ..
A. Thiéry-Sigrand	166 30	168 70
Bon Marché	30 60	30 05
Louvre	...	189 .
Mars. Madagasc.	51 .	50
Maurel et Prom.	.	99 50
Optorg	139	138
Palais Nouveauté	330	330 .
Prisunic	o 50 50	o 48 50
Uniprix	55 80	o 54 .
Claude	o 76 80	o 74 50
Crouzet	135 .	130 .
Europ. Accumul.	260 .	269 .
Fulmen	629	620
C.I.P.E.L.	96 .	98
Lampes (part.)	515	510
Merlin Gérin	150 10	150 10
Mors	34 50	34 20
Mot. Leroy-Somer	1000	1000
Océanic	o 94 50	91 70
Paris-Rhône	108 .	102
Piles Wonder	390 ..	394
Radiologie	165 20	161 10
SAFT. Acc. fixes	680	689 .
Schneider Radio	o 70	139 .
S.I.N.T.R.A.	392 60	386 .
Carnaud	59 10	59 10
Cefilac	85 .	85 10
Davum	365	362 40
Escaut-Meuse	190 30	190 20
Fonderi précis.	30	29 .
Gueugnon (F. de)	.	102 ..
Profilés Tubes Est	43 50	43 .
Senelle-Maub.	85 ..	85
Tissmétal	.. ..	56 10
Vincey-Bourget	.. ..	72 .
Wendel S.A.	.. ..	23 50
Huaron	108	o104
Kinta	283	286 20
Mokta	..	128 .
Amrep G.	...	397 .
Antargaz	183	182 .
Hydroc. St-Denis	160	160 .
Lab. Industrie	74	74
Lille-Bonnières-C.	125 .	130
Omn. F. Pétr.	276 .	265 .
Oblig. Conv.	273 .	282
Shell française	75 .	.
Astral	o 88 30	o 88 50
Carbone-Lor.	94 50	94 50
Castaigne S.A.	340	326
Cochery	o 38 40	o 38 40
Delalande S.A.	477	477
Finalens	29 45	29 50
FIPP	58 10	55 80
(Ly) Gerland	252	248
Gévelot	537	c520
Grande-Paroisse	88 10	90 ..
Huiles G. et dér.	71 .	70
Labaz	470 ..	485
Lorilleux-Lefranc	222 10	223 .
Novacel	125 ..	120 ..
Quartz et Silice	79 ..	80 .
Ripolin-Georget	85	85 10
Roussalot S.A.	350	355 ..
Saffré Réunies	233	230 .
Synthelabo	377 .	370 ..
Thann et Mulh.	80	80 ..
Agache-Willot	47 10	46 50
Fourmies-S.F.R.F.	48 10	48 90
Lainière-Roubaix	61 80	60 20
Roudière	420 ..	410
Saint Frères	25	25 ..
Timwear	18 10	17 50
M. Chambon	... ..	145 .
Delmas-Vieljeux	...	238
Messag. Marit.	o 30 50	o 29 60
Nat. Navigation	88 50	87 .
Navale Worms	108 ..	102 50
Navigation Mixte	139 80	o134 .
Saga	40 ..	39 ..
Transat. (Cie Gle)	78 ..	78 ..
C.G.T.A.P.	. ..	40 ..
S.C.A.C.	122 ..	117 ..
Stami	271 ..	272 ..
Tr. C.I.T.R.A.M.	... ..	102 ..
Transport Indust.	117 ..	116 ..
(Li) Baignol-Far.	76 .	68 ..
Bis S.A.	o247 ..	o245 ..
Blanzy-Ouest	166 ..	165 ..
La Brosse	112 ..	118 ..
Cigarettes Indo.	166	162 ..
Degremont	130 ..	138 .
Dong-Trieu	155 ..	c155
Duquesne-Purina	282 ..	286
Ferraillos C.F.F.	325	320
Havas	116 ..	116
E. Magnant	. ..	50 50
Novafer	220	211
Publicis	114 10	114
Sellier-Leblanc	190 .	190 50
(Ly) Tan. Fr. Réun	o 8 50	8 20
Brass. du Maroc	236 20	237 50
Brass. Ouest-Afr.	o 80	o 77 60
Elf-Gabon	268 .	264 ..
Min. et Métall.	390 .	405 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	... ..	.. ..
Emprunt Young	...	160 ..
Nat. Nederlanden	105 ..	o 95 .
Phoenix Assurance	13 40	13 50
Algemene Bank	360	370 .
Bca Pop. Español	370	370
B. N. Mexique	26 10	25 10
B. régl. internat.	4400 .	4190
Bowring C.T.	3 40	3 40
Commerzbank	266	266
Deutsche Bank	455	462
Bowater	11 90	11 75
Bruxelles Lambert	190 50	185
Gén. Belgique	278	276
Rolinco	164 90	162 50
Robeco	261 60	259 40
Caventham	7 95	8 05
Grand Metropolit.	3 .	3 70
Lyons (J.)	o 16 .	o 16
Goodyear	68	c 65 .
Pirelli	d 6 20	6
L.R.C.	38 ..	35 10
Kubota	. ..	5 20
S.K.F.	291	297 .
Femmes d'Aujour.	62 10	62 .
Marks Spencer	14 .	13 50
A.E.G.	139 ..	135 .
E.M.I.	. .	8
Hitachi	2 ..	2 20
Honeywell Inc.	148 80	c155
Matsushita	5 80	5 80
Otis Elevator	130 .	130 ..
Sperry Rand	122 .	114 ..
Xerox Corp.	370	370 ..
Arbed	542	474 ..
Cockerill-Ougrée	160	147 20
Finsider	o 2 40	o 2 40
Hoogovens	113	112
Mannesmann	...	299 .
Steel Cy of Can.	o130	o130
Thyss. c. 1 000	...	118 .
Blyvoor	54 50	53 .
De Beers (port.)	14 70	13 20
De Beers p. cp.	. .	.
General Mining	... ..	149 50
Hartebeest	150 ..	155
Johannesburg	99 10	100 .
Middle Witwat.	23 50	21 20
President Steyn	124 ..	118 20
Stilfontein	o 31	o 30 .
Vaal Reefs	187 50	187 50
West Rand	30 10	30 10
Alcan Alum.	127 ..	121 .
Cominco	d125	d125 .
Finoutremer	..	147 ..
Noranda	155 50	c151 ..
Vieille Montagne	565 .	550 ..
Zambian Angl.-Ar.	11 50	12 50
Am. Petrofina	...	131 .
British Petroleum	35 50	35 .
Gulf Oil Canada	122	120 .
Petrofina Canada	o 37 .	o 38 .
Shell Tr. (port.)	.. ..	18 70
A. K. Z. O.	88 20	90 90
Dart Industries	62 ..	62
Fpaaco	. ..	7 88
Gevaert	... ..	133 .
Glaxo	.. ..	25
Grace and Co	100 .	95 ..
Pfizer Inc.	...	111 50
Procter Gamble	373 .	380
Courtaulds	.	9 80
Est Asiatique	97 30	95 60
Canadian Pacif.	54 20	53 50
Wagons-Lits	89	o 63 .
Barlow-Rand	18 10	16 65
British Am. Tob.	28 15	28 85
Suéd. Allumettes	106	110

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alsor	1010 .	1005
Cellulose Pin	...	124
Coparex	258	251
Ecco	353	360
Eurafrep	1940	1900 .
Francarep	99 50	99
Intertechnique	108 ..	112 .
Locatel	380 ..	560 ..
Métall. Minière	.. ..	45
Pronuptia	... ..	350 ..
Sabl. Mor. Cor.	... ..	... .
Tranchant Electr.	.. ..	86 50
Ufinex	... ..	185 50
Ora v. Grinten	... .	310 50

OBLIG. ECHANG.

Valeur d'échange au 16/9

U.C.B. : Val. de 2 actions, soit	452 .

SICAV

Plac. institut.	11 151 40	9808 20
1re catégorie	9482 43	9306 31

16/9	Emission frais inclus	Rachat net
Actanea	100 57	96 01
Actions sélec.	118 72	114 29
Aedificandi	136 29	130 11
Agfimo	142 03	135 59
A.L.T.O.	133 14	127 10
America-Valor	203 90	194 65
Assurances Plac.	97 83	93 39
Bourse-Investiss.	106 08	101 27
B.T.P. Valeurs	104 15	100 63
C.I.P.	212 78	203 14
Convertibles	99 23	94 73
Convertimmo	108 74	103 81
Drouot Invest.	127 50	121 72
Elysées-Valeurs	136 85	130 64
Epargne-Croiss.	418 22	399 26
Epargne-Inter.	199 60	190 55
Epargne-Mobil.	134 24	128 15
Epargne-Oblig.	124 30	118 66
Epargne Revenu	238 70	227 88
Epargne Valeur	144 49	137 94
Foncier Investiss	245 90	234 75
Fortune I.	101 74	97 13
France-Croissance	102 79	98 13
France-Epargne	100 40	95 92
France-Garantie	139 86	136 14
France-Invest.	104 77	100 02
Laffitte Rend.	110 51	105 50
Laffitte-Tokyo	111 99	106 91
Nouv. France-Obl	232 12	221 60
France Placement	114 70	109 54
Gestion Rendem.	161 56	154 23
Gest. Sél. France	129 96	124 07
I.M.S.I.	121 .0	118 13
Indo-Valeurs	135 43	129 29
Intercroissance	120 88	115 40
Intersélection	113 76	108 60
Livret portef.	159 05	151 84
Paribas Gestion	106 55	101 72
Pierre Investiss.	154 35	147 35
Rothschild-Exp.	207 51	198 10
Sélect.Croissance	417 78	398 84
Sélect. Mondiale	88 27	84 27
Sélection-Rend.	119 26	113 85
Silvafrance	137 91	131 66
Silvam	96 08	91 72
Silvarente	127 55	121 77
Silvinter	100 95	96 37
Sogépargne	251 40	240 ..
Segevar	253 54	242 04
Soleil-Investiss.	116 82	110 57
U.A.P. Investiss.	94 66	59 37
Unifoncier	260 07	248 28
Unijapon	114 85	109 64
Unisic	107 20	102 26
Worms Investiss.	179 19	171 06
16/9		
Credinter	111 41	106 36
Croissance-Imm.	123 47	117 87
Epargne-Unie	236 97	226 22
Euro-Croissance	116 10	110 92
Financière privée	272 80	260 43
Fructidor	123 40	117 80
Gestion Mobilière	149 81	143 02
Mondiale Invest.	161 14	153 83
Oblisem	122 83	118 97
Optima	116 69	111 40
Sicavimmo	150 27	143 46
S. I. Est	301 81	288 12
Soginco	97 39	92 97
Sogiater	317 91	303 49
Univalor	127 49	121 70
Valorem	121 64	116 12

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
400	4,50 % 1973	479 10	476	474 50	474 80
980	C.N.E. 3 %	972 .	977	977	972 ..
230	Afrique Occ.	222	216 30	216 30	217
265	Air Liquide	243	240 .	240	240
62	Als. Part. Ind.	58	58 50	58 50	58 50
79	Alsthom	68	68 20	66	66 40
31	Antar P. Atl.	30 05	29 90	29 50	29 40
1325	Applicat. gaz	213	208	207	205
375	Aquitaine	384	400	398 50	393
75	— (certif.)	77 80	77 60	78 10	77 40
150	Arjom.-Prioux	148	146	148	147
179	Aux. Entrepr.	172 50	176	175 50	171 70
187	Auxil. Navig.	188 90	186	186	187
71	Babc.-Fives	70	70	70	71 .
138	Bail.-Equip.	126	126	125 80	126
149	Bail.-Invest.	141 80	142	142	142
200	B.C.T.	180	180	188 10	180
154	Bque Indoch.	139 60	140 10	140	142 90
85	Bazar H.-V.	77 50	78	78	76 50
149	Béghin-Say	142	145 70	145	143
575	Bic	530	503	500	493
405	Bouygues	371	363	359 50	357
690	B.S.N.-G.D.	520	500	495	495
1420	Carrefour	1370	1350	1349	1336
1390	Casino	1400	1370 ..	1370	1008
226	C.D.C.	205	206	205	205
133	Cetelem	138	138	138	136 20
210	Char. Réun.	190	188 .	188	188
73	Chât.-Comm.	68	67	67 ..	67 50
230	Chiers	218	220	220	219
86	Chim. Rout.	80 10	80	80 10	78 40
92	Cim. Franç.	85 05	86 90	86 90	88 50
112	— (obl.)	113	112	112	111 20
172	Cim. Lafarge	156 50	158 60	158 60	157
250	— (obl.)	247 40	248	248 .	244 60
900	C.I.T. Alcatel	1002	1002	996 ..	1002
133	Citroën	28	28 05	28 10	28 .
345	Clin-Midy	285 60	277	277	271 60
760	Club Méditer.	181	176	176	179 .
105	Cofimeg	98 .	98	98	98
62	Cofimer	63 05	63 05	63 05	63
280	Cie Bancaire	258 60	251 50	253 50	251 50
280	C.G.E.	255 50	255 20	254 ..	254
105	C. Entrepr.	100	100 50	100 50	100 50
110	Cot.-Foucher	113	111 60	111 10	111 50
126	Cr. Com. Fr.	110 10	110	110	110 50
157	— (obl.)	154 50	155	156 .	152 10
285	Créd. Fonc.	258	265	265	268 20
149	C. F. Imm.	119 10	121	121 50	122
117	Créd. Indust.	113	111	111 10	108 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
540	Cie Gle Eaux	481	488	480 10	487
91	Electro-Méc.	85 10	86	85 10	83 50
265	Eng. Matra	248	249	249	244 10
180	E. J. Lefebvre	144 50	146	146	143
71	Esso S.A.F.	65 05	65 70	66	66 50
155	Eurafrance	149 50	140 50	148	148
325	Europe no 1	295	292	292	290
240	Ferodo	212	206 50	206 50	205 10
126	Fin. Paris P.B.	116 50	114 ..	114 80	118 ..
57	Fin. Un. Eur.	52	52	52	52
52	Fraissinet	48 60	49 50	51 ..	49 50
118	Fr. Pétroles	103	99 50	99	99 50
30	—(Certific)	26	25 40	25 50	25 15
86	Galeries Laf.	82 50	83 50	83 50	81 90
103	Gle d'entr.	101 50	100 50	102	98 50
265	Gle Fonderie	204	200	200 ..	204
225	Générale Occ	214 90	211 10	211 50	206 90
175	G. Tra Mars.	162	159	159 ..	157 ..
471	Guyenne-Gas	385 ..	390 ..	390 ..	394 ..
145	Hachette	142	140 50	139	141 50
230	Hutch.-Mapa	230	230	238	239
585	Inst. Mérieux	570	575	574	576 .
570	J. Borel Int.	520	501	498	492 .
83	Jeumont Ind.	75 10	74	76	75
87	Kali Ste Th.	65	63 50	64	64 .
57	Kléber-Col.	47 80	48 10	48 10	49 05
270	Lab. Bellon	200	210	210	212
390	La Hénin	300 50	295 20	295 20	296 20
1560	Legrand	1444	1415	1415	1401 .
145	Locabail	134 90	134	134 ..	132 .
141	Locafrance	128 ..	124 ..	125	125 .
200	Locindus	182	185 .	186	185
1650	L'Oréal	1301	1270 ..	1240	1246
2850	— obl. conv.	2759	2760 .	2760	2760
405	Lyonn. Eaux	372	364	363 60	362 10
37	Mach. Bull	30 90	31 40	31	30 60
570	Mais. Phénix	465	462	458	453 .
114	Mar. Firminy	116	116 40	116	115
52	Mar. Ch. Réu.	50 40	50 30	50 30	51 .
1780	Mat. Téléph.	1628	1620 .	1605	1606
51	M.E.C.I.	47	46 50	46 60	46
138	Mét. Norm.	125	126	127 .	122 60
765	Michelin B.	675	667	665	661
480	— oblig.	457	c461	461	458
520	Moët-Hen.	449	425	420 10	425
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
205	Olida-Caby	180	174	175 20	174 ..
77	Opfi-Paribas	74 50	74	74	74 90
135	Paris-France	129	128	120 80	128 .
114	Part. Etudes	99 20	100 10	100 10	100
156	Patern. S.A.	135 40	132 50	131 30	132 50
66	Pechelbronn	61 50	61 50	61 50	60 60
120	P.U.K.	114	115 20	114 70	115 .
80	Penarroya	75 50	80 ..	78 50	78 .
230	Penhoët	210 .	202 .	201	200
460	Pernod	399	387	389 ..	382 ..
182	Perrier	161 .	147 ..	147 ..	147
43	Pétroles B.P.	36	36 10	36 10	36 80
169	Peugeot	165	165	156 .	155
245	— (obl.)	243 50	243 50	243 50	243 50
61	Pierre Auby	61 10	61	60 40	60 05
127	P.L.M.	95 10		97 50	97
455	Poclain	436	425 10	425 10	418 ..
181	Pollet et Cie	94 30	95 20	95	94 .
81	Pompey	58 10	59 80	59 80	58 70
97	P.M. Labinal	85 80	82	82 ..	81
61	Prénatal	48	47 .	47 50	47 30
103	Presses Cité	88 .	88	87 80	86 50
245	Prétabail Si.	228	221	221 ..	225 ..
286	Pricel	283	279 50	279 50	282 ..
275	Primagaz	256	256	256 ..	251
79	Printemps	64 50	68 50	68 50	68 50
285	Radar S.A.	294 .	280 ..	280 .	280 .
395	— (obl.)	397	397 ..	397 ..	391 .
315	Radiotech.	312 ..	301	304	318
120	Raffin. (Fse)	95 .	94 20	94	95 80
181	Raff. St-L.	150 50	150 10	150 50	150 20
390	Redoute	376 .	371	370	365 .
129	Rhône-Poul.	123 80	124	123 90	125 ..
440	Ricard	410	404 ..	402 ..	405 ..
230	Rouss. Uclaf	231 50	227 .	225 20	225 ..
480	Rue Impérial	453	453 .	453 .	452 .
90	Sacilor	85 20	84	83 ..	84
420	Sagem	405	401	401 50	401 .
108	Saint-Gobain	100 10	100 10	98 ..	98 ..
790	S.A.T.	780	772	770 ..	*385 .
15.	Saulnes	140	138	138 ..	140 ..
230	Saunier-Duv.	192	189	194 ..	189 ..
141	Schneider	135 90	134 ..	134 .	134
60	SCOA	54 95	54 90	54 90	56 ..
100	Sefimeg	98	98 .	98 10	98
104	Selchimé	98 .	98	98	98 70
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
182	Talcs-Luz.	166	173	173 .	176
215	T.R.T.	195	190	190 .	186 20
800	Tél. Electr.	745	739	738 .	741
500	Tél. Ericss.	501	[illegible]	498 .	505
83	Terres Roug.	68	69	69	68 70
153	Thomson Br.	135	130	129 80	129 60
140	U.I.S.	136 50	135 30	135 30	135
280	U.C.B.	239	230 .	229 90	226 .
166	Un. Fr. Bques	147	138	139 50	135 30
63	U.T.A.	62	62	62	61
102	Usinor	96 50	96	96	95 .
130	— (obl.)	129 .	128 50	128 50	128 40
130	Vallourec	134 50	130 40	130 40	127 80
735	V.Clicquot-P.	695	647 ..	638	640 .
640	Viniprix	572	576 .	575	586
202	Amer. Tel.	200 10	197	197 ..	200
28	Ang. Am. C.	22 05	20 90	21 20	21 30
230	Amgold	229 .	227	231	228 ..
280	Astur. Mines	282	281 50	281 50	279 .
310	B. Ottoman	226	242	238 50	246 .
230	BASF (Akt.)	229 90	219	219 ..	217 ..
210	Bayer	201 80	197 80	197 80	196 ..
163	Buffelsfont.	134 10	127 90	129 ..	125 50
14	Charter	10 10	9 95	9 95	10
143	Chase Manh.	148	147 50	147 60	145 10
405	C.F. Fr.-Can.	370	368	363	368
18	De Beers (S)	12 95	13 10	13 05	13 20
295	Dome Mines	207	188	188	189 .
635	Du Pont Nem	c545	536	534 ..	539 .
375	East Kodak	367	353	351 ..	353
127	East Rand	99 60	97 50	102 50	99 30
230	Ericsson	208	208 50	208 .	207
330	Exxon Corp.	c300 .	395 10	392 20	395 10
191	Ford Motor	185	187 50	184 50	186
175	Free State	143 20	145 60	150 90	148 20
182	Gen. Electric	161 .	151 .	150 90	158 10
190	Gen. Motors	181 20	179	182	176 60
24	Goldfields	21 90	21	21 95	21 20
52	* Harm. Gold	45 10	44 30	44 50	43 45
215	Hoechst Farb	205 10	210 50	209 50	200 50
20	Imp. Chem.	19 50	18 35	19 30	19 05
137	Imperial Oil	121 .	121 40	122 50	119
920	I.B.M.	777 ..	742	746 .	738
127	Internickel	119 50	115 30	114 90	115 30
89	I.T.T.	78 ..	77	77 ..	77
181	Mob. Oil Co.	182 .	171	170 50	171 70
4780	Nestlé	3660 ..	3410	3410	3480 .
435	Norsk Hydro	377	373	371 ..	370 .
8	Olivetti	7 05	7	7 ..	7 .
515	Petrofina	403 ..	380 .	382 .	384 .
48	Philips	41 .	40 50	40 70	40 55
176	Prés. Brand	141 50	142 60	147 .	144
280	Quilmès	198	200 50	209 20	199 ..
220	* Randfont.	177	175 ..	179 50	171
66	Rand. Select	48 90	47 20	47 30	47 ..
134	Royal Dutch	125	123 50	123 .	122 ..
12	Rio Tinto Zinc	10 15	9 90	9 90	10
235	St-Helena	188 50	179 ..	182	175 50
405	Schlumberger	391	381	380 50	382
19	Shell Tr (S.)	19 90	19 30	19 20	18 10
390	Siemens A.G.	358	348 10	348 10	341 50
29	Sony	26 10	27 20	27 20	26 70
13	Tanganyika	11 .	10 70	10 75	10 75
152	Unilever	135 70	134 10	133 80	134 10
32	Union Corp.	26 80	26 10	26 25	26 10
152	U. Min. 1/10	130 10	138 10	132 ..	132 70
290	West Drief.	256	247 ..	250 10	247
145	West Deep.	117 .	111 80	111 90	112
265	West Hold.	217	215 .	220 10	214 .
5 10	Zambia Cop.	4 80	3 80	3 70	3 80

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

e. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 813	4 822	4 81
Canada ($ can. 1)	4 887	4 880	4 86
Allemagne (100 DM)	180 700	181 076	180 25
Belgique (100 fr.)	12 190	12 230	11 97
Danemark (100 krd.)	76 750	77 120	77
Espagne (100 pes.)	8 395	8 377	8 20
Grande-Bretagne (£ 1)	11 170	11 182	11 11
Italie (100 lires)	0 728	0 728	0 68
Norvège (100 krn.)	86 570	86 810	85 50
Pays-Bas (100 fl.)	178 150	178	176 75
Portugal (100 esc.)	18 710	18 730	17 50
Suède (100 krs.)	107 870	107 970	107
Suisse (100 fr.)	160 180	169 600	158 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 13/9
Or fin (kilo en barre)	24480	24375
Or fin (kilo en lingot)	24525	24400
Pièce française (20 fr.)	264	265 10
Pièce française (10 fr.)	200 50	202 80
Pièce suisse (20 fr.)	259 70	259 40
Union latine (20 fr.)	259 50	250 ..
Souverain	261	259 10
Pièce de 20 dollars	1389 60	1398
Pièce de 10 dollars	765	765
Pièce de 5 dollars	452 .	452 .
Pièce de 50 pesos	1025 ..	1016 .
Pièce de 10 florins	230 30	228 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 15-16 septembre 1974 a été tiré à 503 912 exemplaires.

Pour obtenir un relèvement de leurs prix de vente

Les agriculteurs manifestent dans toute l'Europe des Neuf

« *La route aux agriculteurs* », tel est le mot d'ordre lancé par les organisations agricoles françaises pour marquer la journée d'action paysanne européenne de ce lundi 16 septembre. Des cor- petite vitesse sur les principaux petite vitesse sur les pricipaux axes routiers. But de la manifestation : obtenir une augmentation de 8 % des prix agricoles européens, augmentation que les paysans estiment indispensable pour combattre les effets de l'inflation sur leurs revenus. (Certaines organisations réclament 12, 14, voire 20 % d'augmentation.) Signe particulier, des actions analogues se déroulent dans la plupart des pays du Marché commun.

En fait, les opérations ont commencé dès samedi dans les îles Britanniques. Pour marquer, sans doute, que la Grande-Bretagne n'est pas définitivement arrimée à la C.E.E., près de soixante mille fermiers du Royaume-Uni et d'Irlande ont défilé samedi avec leurs machines agricoles dans quelque deux cents villes.

En France même, certains paysans de l'Ouest ont entamé leur journée d'action dès vendredi et l'ont poursuivie jusqu'à ce lundi : un cortège parti du Finistère doit arriver ce lundi à Laval (Mayenne). Dans le Midi, des exploitants ont anticipé sur la journée d'action en bloquant dimanche soir en rase campagne le train Paris-Toulouse. Dans la capitale, les membres de la Fédération française de l'agriculture, organisation conservatrice, se sont rendus dans les ambassades des pays de la Communauté pour expliquer la situation des paysans français.

Outre les manifestations nationales, des actions communes sont prévues aux frontières belge, allemande et italienne. Notre correspondant de Lille nous indique que ce lundi, en fin de matinée, ces manifestations étaient retardées en raison du brouillard. Cependant les dirigeants agricoles français et belges devaient organiser les deux plus grandes manifestations sur la frontière, au poste de Herseaux, à proximité de Roubaix, et au poste de Bizet, tout près d'Armentières. A Herseaux, deux cents tracteurs étaient déjà rassemblés du côté français, et à peu près autant du côté belge.

Un meeting était prévu pour ce lundi, vers midi ou 13 heures, près du poste de la douane. Aucun incident n'était signalé en fin de matinée.

Les réactions des organisations ouvrières à cette manifestation sont diverses. La C.G.T. a invité ses unions départementales à prendre « *les initiatives appropriées pour que s'exprime la solidarité des salariés envers les petits et moyens exploitants* ». La C.F.D.T estime, de son côté, que « *les manifestations du 16 septembre seront l'occasion, pour les les paysans qui vivent de leur travail d'exprimer leurs revendications légitimes — que la C.F.D.T. comprend et soutient — et pour l'agriculture capitaliste de canaliser à son profit l'expression de ce mécontentement* ».

« *Que l'opinion française y prenne garde (...) le mal est trop tendanciel pour qu'on le réduise à un accès de fièvre passager* », écrit, ce lundi, M. Michel Debatisse, président de la Fédération nationale des exploitants (F.N.S.E.A.), dans une chronique du *Figaro*. « *Dans leurs revendications de rétablissement de leur pouvoir d'achat et d'organisation des marchés, les exploitants agricoles ne demandent d'ailleurs pas de garanties sans vouloir assumer de contrepartie. (...) Nous ne faisons que réclamer à l'Etat et à la C.E.E. les moyens d'assumer nos propres responsabilités dans l'intérêt de tous* », conclut le président de la F.N.S.E.A.

La « *révolte simultanée* » des agriculteurs de la C.E.E. se traduit toutefois par des nuances substantielles. Pas de manifestations spectaculaires au Danemark : les dirigeants agricoles rencontreront le premier ministre et le ministre de l'agriculture. Ils estiment que les barrages de routes auraient des effets contraires au but recherché. En Allemagne, toute liberté d'action a été laissée aux organisations régionales. Il n'est pas prévu de manifestations générales à Bonn. Aux Pays-Bas, les cultivateurs manifesteront sans barrer les routes, mais en distribuant leurs produits aux citadins. A Luxembourg, une manifestation de masse doit avoir lieu dans la ville. En Belgique, les tracteurs convergeront, en arborant un drapeau noir en signe de deuil, vers les principales villes.

M. ROYER DÉNONCE L'INCOHÉRENCE DE LA POLITIQUE AGRICOLE

M. Jean Royer, maire de Tours, ancien candidat à la présidence de la République, écrit dans l'éditorial de son journal *l'Espoir* du 15 septembre à propos des difficultés des agriculteurs, sous le titre « La rigueur et l'audace sont les vrais moteurs du changement ».

« *Cette crise est due d'abord à l'endettement des producteurs de la terre, mais aussi à une désorganisation du marché agricole.* » Désorganisation tenant, selon M. Royer, à deux faits : la connaissance incomplète des besoins de la consommation de la part des producteurs et « *l'incohérence de la politique agricole* », qui « *tolère ou encourage les importations excessives* », en même temps qu'elle « *tend à augmenter le volume de la production intérieure* ».

M. Royer estime qu'« *à court terme, une décision d'augmentation des prix agricoles soit être rapidement prise à Bruxelles et atteindre un minimum global de 8 à 10 %* ». « *Rien ne sert d'attendre et d'être obligé de céder devant de nouveaux troubles* », ajoute-t-il.

En Turquie

M. ECEVIT S'APPRÊTE A REMETTRE LA DÉMISSION DE SON GOUVERNEMENT

Ankara (A.F.P., A.P., Reuter). — M. Bulent Ecevit, premier ministre turc et chef du Parti républicain du peuple, d'inspiration social-démocrate, devait, selon toute vraisemblance, annoncer sa démission au cours d'une conférence de presse prévue à Ankara, ce lundi 16 septembre, à 14 heures (heure locale). Le premier ministre a annoncé qu'il ferait « une importante communication » à la presse, alors qu'il sortait de la présidence de la République, où il avait exposé à M. Fahri Koruturk les dissensions apparues au sein de son gouvernement. Ces divergences opposent notamment M. Ecevit à son vice-premier ministre, M. Necmettin Erbakan, chef du Parti islamiste du salut national. De source non officielle citée par l'A.F.P., la démission du gouvernement serait déjà acquise, mais M. Ecevit serait chargé de former le nouveau cabinet.

A la suite d'une démarche de la C.G.T.

M. SEKOU TOURÉ LIBÈRE UN RESSORTISSANT FRANÇAIS

M. Sekou Touré, président de la République de Guinée, a décidé, vendredi 13 septembre, de libérer M. Marcel Roppert, ressortissant français détenu en Guinée, à la suite d'une démarche de la délégation de la C.G.T., conduite par M. Georges Séguy, secrétaire général, qui vient de se rendre en visite en Guinée.

M. Séguy a déclaré samedi, à Cotonou, capitale du Dahomey, deuxième étape de son voyage en Afrique noire, que la démarche de la C.G.T. avait été faite sur une base strictement humanitaire, et qu'elle ne constituait absolument pas une mission qui aurait été confiée à la délégation par des partis politiques ou d'autres organisations, « *encore moins par l'Elysée* ».

La libération de M. Roppert, ancien agent de la Texaco, condamné aux travaux forcés à perpétuité le 19 janvier 1971, intervient après celles, fin juillet dernier, de trois ressortissants d'Allemagne fédérale. Les détenus français en Guinée — commerçants, petits industriels, planteurs — seraient au nombre de vingt-quatre, selon l'association des familles de prisonniers créée en avril dernier, à Paris, pour les défendre, mais moins nombreux selon les autorités guinéennes, compte tenu du fait que certains d'entre eux posséderaient une double nationalité guinéenne ou libanaise et française. Ils furent arrêtés au moment d'une tentative avortée de renversement du régime du président Sekou Touré, en novembre 1970.

Après l'accord de Vienne

COMMENT DÉCHIFFRER LES DÉCISIONS DE L'OPEP ?

Dans les milieux pétroliers comme dans les cabinets ministériels, les machines à calculer sont presque en état de surchauffe. En effet, dans les chiffres annoncés par l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), vendredi soir à Vienne (Autriche), il apparaît une incohérence.

Les experts de l'Organisatoin sont partis d'une augmentation du revenu fiscal moyen des Etats producteurs de 3,5 % (« le Monde » daté 15-16 septembre) pour aboutir à un relèvement du taux de redevance de 14,5 % à 16,67 % et du taux de l'impôt de 55 % à 65,66 %. Mais, si l'on suit le cheminement inverse, c'est-à-dire si l'on part des nouveaux taux de redevance et d'impôt, on aboutit à une augmentation du revenu fiscal moyen supérieure à celle annoncée par l'OPEP ; elle serait d'environ 5 %, au lieu de 3,5 %. Mystère ?

Il est en tout cas très difficile de connaître, pour le moment, les répercussions pratiques des décisions prises à Vienne sur les balances des paiements et sur les prix à la consommation.

L'ARABIE SAOUDITE AUGMENTE DE 0,13 DOLLAR LE PRIX DE SON PÉTROLE

Vienne (*Reuter*). — M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, a informé ses collègues de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) que Ryad avait l'intention d'augmenter de 0,13 dollar le baril le prix moyen du pétrole saoudien (soit 0,20 dollar de moins que les autres pays exportateurs).

LA BELGIQUE COMMANDE DEUX CHAUDIÈRES NUCLÉAIRES A LA SOCIÉTÉ FRAMATOME

La société française Framatome, licenciée de la société américaine Westinghouse pour les centrales nucléaires à eau légère pressurisée, vient de se voir confier la réalisation de deux chaudières nucléaires par la Belgique.

C'est l'association, constituée à cet effet et de manière temporaire Framaceco, composée de Framatome, chef de file, et des sociétés belges Acec et Cockerill, qui réalisera les réacteurs. Framatome est responsable des études, de la mise en service et la réalisation des centrales ; Acec et Cockerill fabriqueront les principaux composants du réacteur et de son circuit de refroidissement.

A QUELQUES HEURES DE LA DÉCISION DU TRIBUNAL

Les ultimes propositions aboutissaient toutes à un éclatement de la société Titan-Coder

Le sort des deux mille sept cents salariés de Titan-Coder, premier constructeur français de semi-remorques, dépend du jugement concernant le dépôt de bilan de leur entreprise, que le tribunal de commerce de Paris devait rendre ce lundi 16 septembre en début d'après-midi. Aucune solution industrielle d'ensemble n'était encore connue à quelques heures de ce jugement, situation qui laissait redouter la mise en liquidation de la société et le licenciement du personnel (une partie des salariés pouvant être cependant réembauchés ultérieurement).

A l'usine Titan-Coder de Marseille, le travail a repris normalement dans l'attente de la décision des juges, mais le personnel des deux autres usines, à Maubeuge et à Villefranche-sur-Saône, a cessé toute activité, ainsi que les quatre-vingts salariés de l'établissement du Coudray, au Blanc-Mesnil, dans la banlieue parisienne, qui occupent leurs locaux depuis vendredi dernier.

De notre correspondant régional

Marseille. — A quelques heures du jugement du tribunal de commerce de Paris l'espoir d'une solution satisfaisante était très faible dans les usines de Titan-Coder.

Le message que M. Marcel Delport, directeur général de la firme, avait demandé aux directeurs d'établissement de porter à la connaissance de l'ensemble du personnel n'était pas de nature à détendre l'atmosphère.

Après avoir souligné que Me Chassagnon, l'administrateur provisoire de l'entreprise, et lui-même n'avaient pas été associés aux conversations de ces derniers jours entre le ministère de l'industrie, la régie Renault et certains industriels, M. Delport n'en concluait pas moins : « *Rien ne permet de penser que les conditions d'une poursuite de l'exploitation seront réunies avant que ne soit prononcé le jugement du tribunal.* »

Sur le plan marseillais, M. Maurice Genoyer, l'industriel qui, avec deux de ses amis également chefs d'entreprise, MM. Georges Cauvet et Gilbert Musiquian, s'était déclaré prêt, le jeudi 12 septembre, à étudier le sauvetage de l'usine Titan-Coder dans la région marseillaise, a cependant formulé ses premières conclusions dans un long communiqué publié dimanche en fin d'après-midi : « *A défaut de solution globale, nous proposons d'assumer la direction de l'usine de Marseille pendant trois mois, sous la responsabilité juridique de l'administrateur provisoire et sous la responsabilité financière et le contrôle de l'Etat, qui ainsi utiliserait les fonds publics dans l'intérêt public.* »

M. Genoyer — qui se flatte d'avoir créé conjointement avec ses deux amis « *trois mille emplois en dix ans dans la région* » — précise que « *durant cette période de trois mois, tout en maintenant l'outil de travail et en préservant le fonds de commerce, nous serions en mesure d'apporter de nouveaux marchés orientés vers une production plus diversifiée* ». « *Simultanément*, conclut-il en suggérant que de semblables initiatives soient prises par d'autres industriels dans les régions concernées par les deux autres usines, *des études approfondies permettront de présenter aux pouvoirs publics dans les meilleurs délais un plan de redressement et de développement* ». M. Genoyer, qui devait se rendre à Paris ce lundi, a par ailleurs adressé au président de la République un télégramme reprenant succinctement les propositions contenues dans son communiqué.

Son intervention n'a pas beaucoup capté l'intérêt de l'intersyndicale (C.G.T., C.F.D.T., C.G.C.) de l'usine de Marseille. Le syndicat local C.G.T. des métaux a, au contraire, publié un communiqué dénué de toute aménité à l'égard des trois industriels. « *Etant donné que ces industriels, auxquels nous ne reconnaissons d'ailleurs aucune compétence dans la fabrication et la vente du matériel roulant, ne se sont pas manifestés plus tôt il pourrait paraître*, indique le syndicat local C.G.T., *qu'ils désirent se servir de la notoriété donnée à l'affaire Titan-Coder par les actions des salariés de l'entreprise à des fins personnelles.* » (1)

Le comité central d'entreprise avait d'ailleurs défini officiellement sa position lors de la réunion du 9 septembre à Paris, en exigeant « *la garantie de l'emploi pour tous les salariés* ». Les informations filtrant des ultimes réunions de travail tenu sous l'égide du ministère de l'industrie confirmaient, toutefois, l'impression de la régie Renault ne prendrait pas en gérance la société Titan-Coder. Le rôle de Renault n'est pourtant pas terminé, puisqu'il sera fait appel à ses moyens d'étude, à son expérience et à son influence dans le monde industriel pour la mise au point de solutions spécifiques dans chacune des usines de l'entreprise. Il semblait notamment acquis lundi que le syndicat des réparateurs de matériel ferroviaire roulant, que préside M. Belleville, reprendrait en le développant le département de réparation ferroviaire de l'usine de Marseille.

Tous les salariés ne pourraient quoi qu'il en soit, être réembauchés. « *Face à ces menaces*, déclarait, dimanche soir, le syndicat de la métallurgie C.F.D.T. des Bouches-du-Rhône, qui se référait à Lip et à Rateau, *il est nécessaire d'amplifier les actions de masse à la dimension de la situation.* »

GUY PORTE.

(1) M. Maurice Genoyer, qui est conseiller municipal (tendance R.I.) de Marseille, a créé, peu après l'élection présidentielle, Le Mouvement libéral et social (M.L.S.), dont le but est de rassembler tous les libéraux de la région favorables à la politique de la nouvelle majorité. Dans certaines de ses déclarations, M. Genoyer n'a pas caché ses ambitions relatives à la conquête du pouvoir municipal à Marseille.

Du 16 au 20 septembre à Paris

JOURNÉES D'ÉTUDES INTERNATIONALES SUR « LE PHARMACIEN ET L'INFORMATIQUE »

Les vingt-quatrièmes journées pharmaceutiques internationales se sont ouvertes ce lundi 16 septembre à la faculté de pharmacie de Paris (4, avenue de l'Observatoire), sous la présidence de Mme Simone Veil, ministre de la santé. Ces journées auront lieu jusqu'au vendredi 20 septembre sur le thème « Le pharmacien et l'informatique ».

Durant cinq jours, à côté d'exposés portant sur des sujets spécifiquement médicaux et pharmaceutiques, les congressistes pourront participer chaque après-midi, à partir de 16 heures, à des débats traitant des principaux aspects de l'utilisation de l'ordinateur en pharmacie. Les aspects généraux de l'informatique, puis ses implications dans les domaines de la recherche, de la documentation, de la biologie dans les laboratoires hospitaliers et privés, son rôle dans la gestion des industries pharmaceutiques, dans celle des pharmacies d'officine et du renouvellement des stocks, seront étudiées au cours de ces débats.